

**ARROSER  
LES FEUILLES ET**

**AFFAMER  
LES RACINES**

**L'ÉTAT DU FINANCEMENT À L'APPUI DES  
ORGANISATIONS DE DROITS DES FEMMES  
ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES**



The main body of the page is a large, empty white space, indicating that the content has not been rendered or is missing.

# Arroser les feuilles et affamer les racines :

## L'état du financement à l'appui des organisations de droits des femmes et de l'égalité des genres

Par Angelika Arutyunova et Cindy Clark 2013



L'Association pour les droits de la femme et le développement

L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) est une organisation associative internationale et féministe qui lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable et les droits de la femme. La mission que s'est fixée l'AWID est de renforcer la voix, l'impact et l'influence des défenseur-e-s, des organisations et des mouvements des droits de la femme à l'échelle internationale pour faire progresser efficacement les droits des femmes.

Auteures : Angelika Arutyunova et Cindy Clark

Constitutrices : Lydia Alpízar, Srilatha Batliwala, Amanda Shaw et Verónica Vidal

Relecture : Susan Tolmay

Traduction : Adrienne Beaudry

Graphisme et mise en page : Claman Chu

L'AWID est reconnaissante à Cordaid, à la fondation Ford, à Hivos, à la fondation Levi Strauss, à la fondation Oak, à la Open Society Foundations, à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et à deux contributeurs ou contributrices anonymes de leur soutien généreux.



**2013 L'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID)** Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales dans tout média sous forme inchangée et intégrale avec mention de l'AWID et des auteures. Publié par l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) à Toronto, à Mexico et au Cap.

Adresse : 215, avenue Spadina, bureau 150, Toronto (Ontario) M5T 2C7 Canada

Courriel : [contact@awid.org](mailto:contact@awid.org) Tél. : +1 416.594.3773 Téléc. : +1 416.594.0330

# Remerciements

Le présent rapport est le quatrième de la série *Où est l'argent pour les droits des femmes ?* de l'AWID. Les travaux pour cette édition du rapport ont été amorcés en 2011 et ont engagé la participation de nombreuses personnes, à l'intérieur et au-delà de l'équipe de l'AWID, qui ont généreusement contribué temps et opinions à cette recherche. Les auteures remercient les membres actuels et antérieurs de l'équipe *Où est l'argent pour les droits des femmes ?* de l'AWID : Veronica Vidal, Amanda Shaw et Alexandra Pittman. Leur incroyable engagement ainsi que leur appui à la recherche comprenaient notamment la rédaction et la révision du sondage, la collecte et l'analyse documentaires ainsi que la vérification des faits et la correction. Priya Kvam, Adina Spivak et May Abu-Jaber ont habilement et généreusement vérifié et formaté toutes les notes finales. D'autres membres de l'équipe de l'AWID ont offert des commentaires inestimables à de multiples versions du rapport et y ont apporté des révisions. Nous souhaitons leur offrir nos plus sincèrement remerciements : Sarah Rosenhek, Anna Turley et, particulièrement, Srilatha Batliwala, dont les révisions ont donné une clarté inégalée au rapport final. L'avis professionnel de Martin Redfern a été crucial dans la conception du sondage de recherche et dans l'analyse statistique. Son aide dans l'interprétation et la présentation des données tout au long des innombrables processus d'épuration et d'analyses croisées a également été fondamentale. Nous souhaitons sincèrement remercier Emilienne de León et la International Network of Women's Funds, qui ont été nos partenaires lors de notre toute première enquête sur le financement des femmes et qui nous ont aidé à obtenir un taux de participation élevé.

Lydia Alpízar, directrice exécutive de l'AWID, doit faire l'objet d'une mention spéciale pour avoir été la force motrice d'*Où est l'argent* depuis sa création. Sa vision stratégique est au cœur de cette recherche et son examen approfondi des premières versions du rapport a aidé à recenser ses principales lacunes et à nuancer notre analyse. De même, Ellen Sprenger, de Spring Strategies, qui faisait également partie de l'équipe de recherche initiale en 2005, a offert des conseils stratégiques incroyablement utiles et a fourni un encadrement durant la conception de la recherche, de la présentation des résultats préliminaires et d'une première version de ce rapport.

En ce qui concerne la production, nous souhaitons remercier Rochelle Jones de son soutien à la révision, Susan Tolmay et Laila Malik de la correction en anglais, Lina Gomez d'avoir supervisé la production, Adrienne Beaudry de la traduction en français et Claman Chu de son remarquable graphisme.

Nous apprécions vivement les nombreuses personnes au sein des organismes donateurs mentionnés dans ce rapport, qui ont donné leur temps pour des interviews et des conversations informelles ainsi que pour la vérification des faits. Nous sommes

particulièrement redevables à nos collègues qui ont lu la longue version initiale de ce rapport et contribué une rétroaction exceptionnellement réfléchie et éclairée : Joanne Sandler (anciennement avec ONU Femmes), Katrin Wilde (Channel Foundation), Lisa VeneKlasen (Just Associates), Musimbi Kanyoro (Fonds Mondial pour les Femmes), Nicky McIntyre (Mama Cash) et Patti O'Neill (Gendernet de l'OCDE). Joanna Kerr (ancienne directrice exécutive de l'AWID et administratrice générale actuelle d'ActionAid International) a contribué de précieux et brillants commentaires stratégiques à plusieurs moments tout au long du processus de recherche. Joanna a lancé la recherche WITM au cours de son mandat à l'AWID et a signé le Deuxième rapport *Finance-la*. Nous lui sommes redevables pour son leadership tôt dans le processus et la remercions de ses conseils judicieux par rapport à la dernière édition de ce rapport.

Les constats initiaux de cette édition de la recherche ont été présentés et discutés au cours du Forum international de l'AWID 2012 : *Transformer le pouvoir économique pour avancer les droits des femmes et la justice*. Pour la première fois, le Forum comptait parmi ses activités un « Pôle de mobilisation des ressources », qui offrait des séances consacrées et des discussions sur le financement et la mobilisation des ressources. Nous avons également organisé une séance plénière de soirée intitulée *Profiter des opportunités actuelles et évaluer les obstacles à la mobilisation de ressources pour les droits des femmes et les organisations féministes dans le monde*, où nous avons « testé » les constats de la recherche et invité les participant-e-s à en débattre. Par le biais de leurs apports et leurs questions, les conférencières et les participantes des séances normales et plénières ont pu contribuer une rétroaction cruciale et une grande perspicacité au rapport. Nous espérons qu'elles transparaissent dans cette version définitive, bien qu'il aille sans dire qu'il reste encore tant à discuter, à nuancer et à approfondir.

Finalement, nous devons remercier les plus de mille organisations de droits des femmes et les quelque cinquante fonds pour les femmes ayant pris le temps de répondre à notre sondage approfondi et à nous faire part de leur expérience et finances organisationnelles. Un grand merci à celles et ceux qui sont demeuré-e-s engagé-e-s à cette recherche au fil des années, pour avoir informé, enrichi et employé l'analyse de diverses manières. Pour notre part, l'AWID est enchantée de voir que notre recherche WITM est de plus en plus citée et que nos données apparaissent chaque fois que l'on discute des défis et des tendances de financement pour les droits des femmes. De toute évidence, cette recherche est venue combler une grande lacune pour mieux comprendre où se trouve l'argent pour les droits des femmes (et où il ne se trouve pas !) et où se trouvent les ressources pour permettre aux groupes de femmes de mieux réaliser leurs activités de plaidoyer. Nous envisageons avec intérêt la perspective de collaborer activement pour continuer à mobiliser des ressources plus abondantes et de meilleure qualité pour l'organisation pour les droits des femmes du monde entier.

– **Angelika Arutyunova et Cindy Clark**

# Table des matières

Remerciements.....	4
Abréviations, sigles et acronymes.....	8
Avant-propos.....	10
<b>Résumé</b> .....	14
<b>CHAPITRE 1 : Introduction</b> .....	26
1.1 Le contexte.....	26
1.2 Les rôles et les priorités de l'AWID.....	28
1.3 Les organisations de femmes : l'élément central.....	30
1.4 La recherche.....	31
1.5 Objectifs.....	32
<b>CHAPITRE 2 : Principales tendances façonnant le panorama de financement</b> .....	34
2.1 Première tendance – « Les femmes ont réussi » : la visibilité des femmes et des filles au sein des débats publics et des priorités de développement.....	34
2.2 Deuxième tendance – De « nouveaux » acteurs influents : Les rôles du secteur privé et de la philanthropie dans le financement au développement.....	36
2.2.1 Exemples d'investissement par le privé dans les femmes et les filles.....	38
2.3 Troisième tendance – Les incidences de la « corporatisation » sur les programmes et le financement en matière de développement.....	42
2.3.1 L'infiltration des stratégies et des solutions du monde des affaires au sein du développement et de la philanthropie.....	42
2.3.2 La tendance à « l'investissement dans les femmes et les filles ».....	44
2.3.3 Une influence grandissante dans l'élaboration des priorités de développement.....	46
<b>CHAPITRE 3 : Qui finance les organisations de femmes ? Un aperçu des différents acteurs et de leurs approches</b> .....	50
3.1 Tendances parmi les agences bilatérales et multilatérales.....	50
3.1.1 L'état de l'aide publique au développement (APD).....	51
3.1.2 Quelles sont les lueurs d'espoir dans le financement bilatéral pour les organisations de femmes ?.....	56
3.1.3 Les fonds multilatéraux à l'appui des organisations de femmes.....	60
3.1.4 La coopération au développement : géopolitique changeante et nouveaux acteurs.....	63
3.2 Les tendances parmi les organisations non gouvernementales internationales (ONGI).....	67
3.2.1 Réalités financières des ONGI.....	68
3.2.2 Réponses à des temps économiques difficiles.....	70
3.2.3 Les femmes et les filles sont à l'avant-scène de nombreux programmes des ONGI.....	73

3.3	Les fondations privées.....	75
3.3.1	Les femmes et les filles intègrent le champ de vision des fondations privées .....	75
3.3.2	Les fondations dépassent les cloisonnements traditionnels et établissent des partenariats dans tous les secteurs, dont le secteur privé .....	80
3.3.3	La croissance des fondations privées chez les économies émergentes .....	82
3.4	Les fonds pour la promotion des femmes .....	83
3.4.1	Revenus, actifs et priorités de financement des fonds pour les femmes .....	85
3.4.2	D'où provient l'argent ? Concurrence pour le financement ou créativité dans la mobilisation des ressources ? .....	91
3.4.3	L'avenir du rôle des fonds pour les femmes dans le financement des organisations de femmes .....	98
3.5	Visages, géographie et mécanismes changeants de la philanthropie .....	99
<b>CHAPITRE 4 : Que savons-nous de la situation financière des organisations de femmes ? .....</b>		<b>108</b>
4.1	Profil des organisations de femmes formant l'échantillon de l'enquête .....	109
4.2	Niveaux de revenus des organisations de femmes interrogées.....	110
4.2.1	Sources de revenus .....	112
4.2.2	Enjeux et stratégies .....	116
4.3	Résilience financière des organisations de femmes .....	118
4.3.1	Surmonter les crises et trouver du financement .....	119
4.3.2	Actifs, économies et mesures de protection .....	122
4.3.3	Qualité du financement .....	123
<b>CHAPITRE 5 : Prochaines étapes : pistes pour l'action .....</b>		<b>126</b>
5.1	Recommandations aux organisations de droits des femmes.....	127
5.1.1	Aller au-delà de sa zone de confort : s'instruire quant à la diversité des bailleurs de fonds.....	127
5.1.2	Identifier les critères et les occasions d'avoir recours à la participation critique .....	128
5.1.3	Communiquer efficacement ce qui compte en matière d'impact .....	130
5.1.4	Épouser une approche audacieuse de mobilisation collaborative féministe des ressources .....	131
5.2	Recommandations aux bailleurs de fonds.....	133
5.2.1	Si vous souhaitez appuyer les femmes et les filles ou l'égalité des genres, les organisations de droits des femmes sont vos partenaires stratégiques naturels .....	133
5.2.2	Une stratégie de financement efficace porte attention à la quantité, à la qualité et aux valeurs communes .....	133
5.2.3	Les mécanismes de responsabilisation sont essentiels pour apprendre et s'améliorer .....	134
5.3	Au-delà de ce rapport.....	135
	<b>Glossaire .....</b>	<b>138</b>

# Abréviations, sigles et acronymes

<b>ACDI</b>	Agence canadienne de développement international
<b>AI</b>	Amnistie Internationale
<b>ALC</b>	Amérique latine et Caraïbe
<b>APD</b>	aide publique au développement
<b>AWDF</b>	Fonds de développement pour la femme africaine
<b>AWID</b>	Association pour les droits de la femme et le développement
<b>Beijing</b>	Quatrième conférence mondiale sur les femmes (1995)
<b>BPfA</b>	Programme d'action de Beijing
<b>BRICS</b>	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement (de l'OCDE)
<b>CCF</b>	Commission de la condition de la femme
<b>CE</b>	Commission européenne
<b>CEDAW</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
<b>CFP</b>	cadre financier pluriannuel
<b>CGI</b>	Initiative mondiale Clinton
<b>CIRF</b>	Centre international de recherche sur les femmes
<b>ConMujeres</b>	Consortium des fonds pour les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes
<b>DESC</b>	droits économiques, sociaux et culturels
<b>DFID</b>	ministère du Développement international britannique
<b>ECO/CEI</b>	Europe centrale et orientale, Communauté des États indépendants
<b>FCAM</b>	Fonds d'Amérique centrale pour les femmes
<b>FES</b>	Fonds pour l'égalité des sexes
<b>FHN 2 / 3 / 4</b>	Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement 2 / 3 / 4
<b>FJS</b>	Foundation for a Just Society
<b>FMF</b>	Fonds Mondial pour les Femmes
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>G8, G10, G20, etc.</b>	Groupe des Huit, Groupe des Dix, Groupe des Vingt, etc.
<b>GBV</b>	violence basée sur le genre
<b>GENDERNET</b>	Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme
<b>GIFE</b>	Groupe brésilien d'instituts, de fondations et d'entreprises
<b>IAWP</b>	Programme enjeux d'incidence sur les femmes
<b>ICAI</b>	Commission indépendante sur l'efficacité de l'aide
<b>IDIS</b>	Institut pour le développement de l'investissement social (brésilien)
<b>IHRFG</b>	International Human Rights Funders Group
<b>INWF</b>	International Network of Women's Funds
<b>ITAM</b>	Institut technologique autonome du Mexique
<b>LGBTQI</b>	personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans' et intersexes

<b>MAF</b>	ministère des Affaires étrangères
<b>MENA</b>	Moyen-Orient et Afrique du Nord
<b>NGP</b>	nouvelle gestion publique
<b>OC</b>	organisations communautaires
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	objectifs de développement durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>ONG</b>	organisation non gouvernementale
<b>ONGI</b>	organisations non gouvernementales internationales
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONUSIDA</b>	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
<b>OSC</b>	organisation de la société civile
<b>OSF</b>	Open Society Foundations
<b>OSI</b>	Open Society Institute
<b>PIB</b>	produit intérieur brut
<b>PJSF</b>	Parce que je suis une fille
<b>PNB</b>	produit national brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>RNB</b>	revenu national brut
<b>RSE</b>	responsabilité sociale d'entreprise
<b>RUF</b>	Red Umbrella Fund
<b>SCWF</b>	Fonds pour les femmes tchécoslovaques
<b>SIDA</b>	Agence suédoise de coopération au développement international
<b>SRHR</b>	la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction
<b>SRR</b>	droits sexuels et reproductifs
<b>SRT</b>	Sigrid Rausing Trust
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNIFEM</b>	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (absorbé dans ONU Femmes)
<b>USAID</b>	agence américaine pour le développement international
<b>VEF</b>	violence à l'égard des femmes
<b>VIH et sida</b>	virus de l'immunodéficience humaine et syndrome d'immunodéficience acquise
<b>WFN</b>	Women's Funding Network
<b>WfWI</b>	Women for Women International
<b>WHRD</b>	femmes défenseures des droits humains
<b>WITM</b>	Où est l'argent pour les droits des femmes ?

# Avant-propos

— Lydia Alpízar

L'une des transformations sociales les plus marquantes du siècle dernier est liée aux changements vastes et profonds de la condition féminine et plus particulièrement, à la reconnaissance mondiale du fait que les droits des femmes et l'égalité des genres sont des objectifs souhaitables. Cet incroyable bouleversement n'est pas survenu par hasard, mais à dessein : il résulte du travail conscient et déterminé de femmes courageuses et des mouvements qu'elles ont créés. Leur activisme et leurs plaidoyers ont changé à jamais notre conception de la justice sociale, tant et si bien que les formes de discrimination, de violence et d'exclusion fondées sur le genre, jadis si normales, sont désormais des problèmes reconnus, à défaut d'être résolus.

Les répercussions collectives des mouvements et des organisations de femmes ont tracé un pont entre la théorie et la pratique, entre les sphères privées et publiques, entre les structures de nos normes et les cadres d'orientation politique, et ce, des hameaux les plus lointains jusqu'aux institutions internationales. Aucune autre lutte en matière de justice sociale n'a eu tout à fait la même incidence, et la violence grandissante des représailles contre l'égalité croissante des femmes presque partout dans le monde en est la preuve<sup>1</sup>. Pensons par exemple aux Américaines dont les droits reproductifs font l'objet d'assauts, aux jeunes femmes subissant le fouet pour avoir porté le jeans au Soudan et en Indonésie, aux filles qui se voient interdire l'école par les talibans du nord-ouest du Pakistan ou aux activistes des droits des femmes assassinées partout en Mésoamérique.

En ce sens, il est véritablement surprenant que les efforts d'organisation et les mouvements de droits des femmes aient été en mesure de fonctionner, souvent avec un minimum de financement, même alors qu'ils gagnaient en expérience et en efficacité. Pire encore, bon nombre des stratégies initialement conçues pour répondre aux besoins pratiques des femmes et défendre leur place dans la société ont été déconnectées de l'approche générale dont elles faisaient partie pour être déclarées des « solutions miracles ». Ces solutions allaient automatiquement autonomiser les femmes, sans aborder les structures plus profondes du pouvoir qui sont la cause première de l'inégalité entre les genres. Pensons par exemple aux

programmes de microcrédit et de microentrepreneuriat, aux quotas pour les femmes en politique ou aux interventions juridiques en matière de violence à l'égard des femmes et des filles. Les processus essentiels à long terme pour l'organisation et la conscientisation des femmes, ainsi que les efforts visant à les aider à analyser l'origine de leur impuissance, à construire leur pouvoir collectif et à élaborer des stratégies collectives pour le changement, à les encourager à s'opposer aux normes culturelles et sociales qui justifient leur subordination sont considérés trop lents et difficiles à mesurer. Ainsi, ces processus reçoivent peu de soutien, voire aucun, à l'exception de celui d'une poignée de donateurs judicieux et expérimentés. Il s'agit pourtant des éléments clés d'une lutte viable à long terme pour la transformation des institutions et des structures qui perpétuent autant la discrimination fondée sur le genre que les autres formes de discrimination et d'exclusion.

Les initiatives de recherche interreliées de l'AWID ont toutes tenté de résoudre cette problématique centrale en adoptant différents angles. Dans *Arroser les feuilles et affamer les racines*, le troisième rapport Finance-la de l'AWID, nous évaluons : les nouveaux acteurs et actrices influençant l'ensemble des programmes de développement ; les facteurs ayant une incidence sur les sources plus traditionnelles de financement des mouvements et des organisations de femmes ; le rôle crucial des fonds des femmes dans le maintien de ce soutien ; et les dernières données quant aux ressources des quelque 1 000 organisations de droits des femmes des quatre coins du monde ayant participé à l'édition 2011 de l'enquête Finance-la. Dans *Nouveaux acteurs et actrices, argent neuf, dialogues inédits : Cartographie des initiatives récentes en faveur des femmes et des filles*, nous présentons les résultats de notre tour d'horizon des nouveaux donateurs s'étant fermement engagés à travailler avec « les femmes et les filles » pour mieux comprendre cette tendance et ses répercussions sur les organisations de femmes. Finalement, *Les femmes déplacent des montagnes* examine l'incidence collective des organisations ayant reçu des subventions du Fonds OMD3 géré par le ministère néerlandais des Affaires étrangères. Nous y démontrons, à partir de données agrégées, l'immense portée et les profondes transformations possibles quand on consent aux organisations travaillant à construire le pouvoir collectif des femmes des ressources

suffisantes et un délai adéquat. Les organisations peuvent ainsi mettre en œuvre des stratégies de leur choix, peaufinées avec le temps ou complètement novatrices, plutôt que d'avoir recours aux approches déterminées par les donateurs.

Pour comprendre les analyses et les recommandations de l'AWID qui figurent dans tous ces rapports, il est crucial de considérer nos hypothèses et nos convictions sur le lien entre les droits des femmes et les ressources, mais aussi sur les éléments qui constituent et génèrent les conditions propices à l'avancement des droits des femmes et de l'égalité des genres. Ils prennent racine dans l'expérience et les leçons issues du travail novateur et continu des activistes des droits des femmes ainsi que des mouvements des droits des femmes au cours des cinquante dernières années, partout dans le monde. Il ne s'agit pas de positions rigides ou immuables ou de prescriptions uniformes et universelles. En effet, en tant qu'organisation internationale dont les membres institutionnels et individuels sont originaires de plus de 150 pays, nous sommes très conscientes de la nature contextuelle des dynamiques et des manifestations d'inégalité entre les genres et de ses intersections avec plusieurs autres structures de pouvoir (fondées sur les identités, le pouvoir économique, la géographie et d'autres facteurs historiques). Vous trouverez ci-dessous les huit principales propositions étayant l'analyse et formant le cadre de cette série de rapports de recherche :

**Notre première proposition** met de l'avant que les structures (et les sous-structures) de pouvoir en matière de genre sont mieux transformées par des interventions dans quatre domaines<sup>2</sup> :

- i. Les attitudes et les croyances intériorisées des hommes et des femmes (que les féministes appellent « conscience »), issues des processus de socialisation dès la petite enfance, qui inculquent aux femmes et aux hommes certaines croyances quant à leurs rôles dans la société, à leur pouvoir (ou à leur impuissance), à leurs droits, à leurs privilèges et à leurs responsabilités.
- ii. Les normes sociales et culturelles qui maintiennent et « normalisent » les différences entre les genres en matière

d'accès aux ressources, de pouvoir, de privilège, de chances et de responsabilités. Ces normes sont enseignées ouvertement dans les institutions comme la famille, le clan ou la tribu, ou encore par la religion, mais transmises plus subtilement dans les écoles, au travail ou dans d'autres arènes où l'égalité des genres peut être acceptée sur le plan officiel, mais où les pratiques officieuses renforcent les différences entre les genres.

- iii. Les lois, les politiques, les structures et les allocations des ressources officielles provenant des gouvernements, des mécanismes d'application des lois ainsi que des institutions multilatérales régionales et mondiales, où les préjugés fondés sur le genre sont souvent subtilement ancrés ou encore exercés officieusement.
- iv. L'accès aux ressources matérielles et au savoir, ainsi qu'aux droits et aux possibilités, ce qui comprend non seulement les ressources comme la terre, l'emploi ou le crédit, mais aussi l'éducation, les soins de santé, les droits de succession, les occasions de formation, le droit d'être là où les programmes de développement et les budgets sont façonnés, et ainsi de suite.

Nous ne croyons pas que la condition des femmes dans la société changera en concentrant nos efforts dans un seul domaine. Il ne s'agit pas simplement de bonifier leurs droits en vertu de la loi, d'augmenter leur accès aux ressources ou leur revenu ou encore de changer les normes sociales, alors que les croyances intériorisées, les lois et les politiques officielles demeurent intactes. Les interventions en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes doivent cibler toutes les facettes des relations de pouvoir entre les genres.

**Notre deuxième proposition** entend qu'un changement profond et durable au profit des droits des femmes passe nécessairement par l'action et le pouvoir collectifs des femmes. Les approches axées sur « l'offre », telles que l'autonomisation de certaines femmes par l'emploi, l'éducation, l'accès à des prêts ou aux charges politiques, ne mèneront pas à un changement systémique multisectoriel, bien qu'elles puissent toutefois améliorer la qualité de vie de certaines femmes ou leur permettre

d'accéder à la sphère publique. Le changement durable dans les relations de pouvoir entre les genres doit passer par les approches axées sur « la demande » : la mobilisation des femmes, la sensibilisation des femmes quant à leur force et à la possibilité du changement et la mobilisation de leur pouvoir collectif pour qu'elles dirigent et agissent ensemble afin de concrétiser leur vision d'un ordre social plus juste. En d'autres mots, nous croyons, et nous en avons témoigné, que la clé réside dans la consolidation de mouvements de femmes pleinement conscientes des racines de l'inégalité et des structures de pouvoir sociales et entre les genres, ainsi que des mécanismes qui perpétuent ces structures. En effet, dans un tel contexte, les femmes uniront leurs efforts pour viser une transformation sociale plus vaste, profonde et durable. Essentiellement, voilà ce que nous entendons par « efforts d'organisation pour les droits des femmes » et « approche axée sur les droits des femmes », qui sont des stratégies bien distinctes des approches instrumentales axées sur l'offre.

**Notre troisième proposition** consiste en ce que le véritable changement dans la vie des femmes doit se traduire par l'accès des femmes à l'ensemble complet des droits humains tels qu'inscrits aux instruments et aux accords de droits humains convenus à l'échelon international. Nous ne croyons pas que l'accès à un type de droits, comme l'égalité économique, garantira ou mènera nécessairement à l'accès à d'autres droits. Nous envisageons un monde où l'ensemble complet des droits (civils, politiques, économiques, sociaux et culturels) deviendra une réalité concrète et vécue, plutôt que de lointaines normes ou des idéaux inaccessibles. Voilà notre vision du but ultime que vise le renforcement du pouvoir collectif des femmes et du monde meilleur qui résulterait de l'appui aux efforts d'organisation pour les droits des femmes.

**Notre quatrième proposition** consiste en ce que les droits des femmes et l'égalité des genres ne peuvent être laissés aux forces du marché, non plus qu'engendrés par elles. En effet, il n'existe aucune preuve que cela soit profitable, même dans les pays où les politiques néolibérales sont en vigueur depuis des années et où les femmes constituent désormais une grande part de la main-d'œuvre officielle ou un segment important du marché. La protection des droits des femmes et l'avancement de

l'égalité des genres doivent par conséquent continuer d'être une priorité. Ils doivent faire l'objet de l'engagement des acteurs étatiques et des organes multilatéraux à l'échelle internationale. Les États existent par leurs citoyen-ne-s et ils sont les premiers responsables de la protection des droits de leurs citoyen-ne-s. Quand la moitié de la population se voit essentiellement refuser l'égalité sociale, économique et politique, ou continue d'être la cible de violence fondée sur le genre, c'est aux États que revient l'obligation de protéger les droits des femmes et de poursuivre en justice ceux qui s'opposent à ces droits ou les enfreignent. Ainsi, nos efforts de plaidoyers doivent continuer de cibler particulièrement les États et les institutions multilatérales. Ils doivent rendre des comptes sur leur bilan quant à la protection de leurs citoyennes et à la défense de leurs droits.

**Notre cinquième proposition** énonce qu'en dépit du fait que les États et les acteurs et actrices multilatéraux soient les premiers responsables de la protection et de l'avancement des droits des femmes et de l'égalité des genres, les nouveaux acteurs et actrices du développement, notamment le secteur privé, influencent et façonnent l'accès des femmes à leurs droits ou la violation de leurs droits. Ces effets sont très sérieux et ne peuvent être ignorés. Ainsi, nous estimons que la collaboration avec ces nouveaux acteurs et actrices est une stratégie essentielle pour les organisations et les mouvements de droits des femmes. Cependant, il faut procéder avec un esprit critique et de manière réfléchie pour éviter l'assimilation ou une opposition mal informée. Dans cette optique, nous devons nous renseigner sur les nouvelles réalités et les différents acteurs et actrices ayant un rôle dans les processus de développement, particulièrement ceux qui ont une influence profonde sur les femmes. Il faut analyser leurs incidences en matière de genre et adopter des positions éclairées, notamment par la participation critique, pour influencer ces processus de sorte à faire progresser notre programme à long terme.

**Notre sixième proposition** suggère que les fruits du changement transformateur ne peuvent être tenus pour acquis, mais qu'ils doivent plutôt être protégés, préservés et maintenus. L'expérience démontre que même les victoires acquises depuis des décennies font l'objet de nouvelles menaces ou risquent d'être renversées. Pensons au choix en matière de reproduction,

à l'accès à l'éducation de base et à la liberté de mouvement. Les contrecoups envers les gains des femmes proviennent aujourd'hui non seulement des groupes traditionnalistes, mais aussi de nouvelles entités comme les réseaux criminels et les groupes terroristes qui dénaturent la religion. Ainsi, les efforts d'organisation en faveur des droits des femmes, associés à de solides mouvements de femmes, constituent d'essentiels remparts contre ces forces et ils sont fréquemment les seuls à se battre pour protéger les acquis du passé.

**Notre septième proposition** énonce que ces types de processus de changements collectifs menant à une transformation sociale à long terme pour l'égalité des genres ne peuvent être construits sans ressources. S'ensuit notre profonde préoccupation par rapport à la disponibilité des ressources destinées aux efforts d'organisation pour les droits des femmes et la consolidation de mouvements. Nous reconnaissons que bon nombre des mouvements de femmes les plus efficaces au monde sont largement autofinancés et indépendants financièrement. Cela dit, les organisations qui ont contribué à renforcer ces mouvements ne le sont pas ! Les mouvements ont tous bénéficié de l'appui de donateurs, de gouvernements et de philanthropes clairvoyants, qui leur a permis de trouver les meilleures voies vers le changement. Dans un monde où la richesse est de plus en plus concentrée et où les écarts de revenus se creusent, le fait d'appuyer de telles initiatives est une responsabilité sociale et un impératif éthique. Ainsi, nous croyons que tous ceux et celles qui se disent concernés par le projet d'un monde plus juste, plus équitable et plus viable, notamment ceux et celles qui se proclament en faveur d'« investir dans les femmes et les filles », portent la responsabilité de financer les efforts d'organisation des femmes de manière adéquate et à l'aide de fonds considérables. Ils ont la responsabilité d'investir dans les efforts d'organisation pour les droits des femmes. Nous contestons le mythe voulant que cette approche ne mérite pas un appui financier substantiel en raison de sa lenteur. En effet, si l'on considère que le patriarcat et ses institutions sont vieux d'au moins dix mille ans, les changements provoqués par les organisations et les mouvements de droits des femmes en seulement cinq ou dix ans se sont produits à la vitesse de la lumière !

**Notre huitième et dernière proposition** veut que la mobilisation de plus de ressources visant les efforts d'organisation pour les droits des femmes et la lutte à long terme pour l'égalité des genres constitue une responsabilité collective. Il ne doit pas revenir entièrement aux organisations et mouvements de droits des femmes ou aux mouvements de justice sociale de convaincre les autres d'investir et d'appuyer leur travail. La responsabilité appartient aussi aux États, au secteur privé et aux autres acteurs et actrices de la communauté des donateurs souhaitant faire la promotion des droits humains et de la justice sociale. Ceux-ci doivent chercher les meilleurs moyens d'atteindre des résultats durables. Au-delà des projets à rendement rapide, ils doivent investir dans les initiatives transformatrices plus difficiles, s'attaquant aux causes profondes de l'injustice. Nous ne croyons pas que les distorsions actuelles quant à l'accès aux ressources pour les groupes de droits des femmes résultent d'une négligence, de préjugés ou de discrimination volontaires. Selon nous, il s'agit plutôt d'un manque d'information et d'une mauvaise compréhension des enjeux en cause. Nous estimons que notre rôle consiste à tenter de combler cette lacune. Nous espérons que ce rapport et ses publications connexes y réussiront. De même, nous croyons qu'il est de notre responsabilité d'aider à déclencher des échanges plus éclairés entre tous les acteurs et actrices concernés et nous espérons que des publications comme celle-ci nous aideront tous et toutes à cheminer dans cette direction.

Le contexte de l'analyse est maintenant dressé. Nous vous invitons à lire le rapport, à réfléchir à l'information, aux idées et aux analyses qu'il contient, et à les employer pour lancer de nouvelles conversations. Nous espérons par ailleurs que vous partagiez vos commentaires et vos idées qui sauront sans doute enrichir et étayer nos futures initiatives.

<sup>1</sup> Phénomène analysé de façon saisissante récemment par Deniz Kandiyoti dans son article *Crainte et colère : les femmes et la violence post-révolutionnaire*, 14 janvier 2013, <http://alencontre.org/moyenorient/egypte/crainte-et-colere-les-femmes-et-la-violence-post-revolutionnaire.html>.

<sup>2</sup> Adaptation de la matrice « Gender at Work », initialement présentée par Aruna Rao et David Kelleher dans « Is there life after mainstreaming? », *Gender and Development: Mainstreaming A Critical Review*, volume 13, numéro 2, Oxfam UKI, juillet 2005.

# Résumé

**Il y a de cela près de huit dans**, l'AWID lançait l'initiative « Où est l'argent pour les droits des femmes ? », un projet de recherche à caractère activiste, en se donnant les objectifs suivants :

- Mobiliser des ressources plus abondantes et de meilleure qualité pour les efforts d'organisation pour les droits des femmes en stimulant l'étude et l'analyse des panoramas de financement et de la situation financière des organisations de femmes ;
- Favoriser l'élaboration de stratégies collectives pour la mobilisation des ressources au moyen du renforcement du mouvement féministe.

Ce rapport présente les constats et l'analyse de la recherche réalisés au cours des deux dernières années. Il a pour but d'aider les organisations de droits des femmes et leurs bailleurs de fonds alliés à comprendre l'évolution rapide du panorama du financement et à adapter leurs stratégies de mobilisation (et de distribution) des ressources en conséquence.

## Trois grandes tendances

**ayant une incidence importante sur le panorama de financement des organisations de femmes ont fait surface ces dernières années et elles exigent notre attention ainsi que notre analyse :**

1. La présence « des femmes et des filles » en tant que priorité (au moins en paroles) dans presque tous les niveaux de financement et dans le courant de pensée dominant ;
2. L'arrivée d'une multitude d'acteurs du secteur privé dans le financement au développement et la philanthropie ;
3. La corporatisation et, notamment, son incidence sur les programmes et le financement en matière de développement.

À l'approche de 2015, qui marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, l'arrivée à échéance des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le lancement prochain des Objectifs de développement durable (ODD) ainsi que du programme de développement de l'ONU pour l'après-2015, bon nombre d'organisations et de mouvements de droits de femmes et leurs alliés ont amorcé un processus d'examen et de réflexion par rapport au progrès réalisé et explorent différentes visions pour l'avenir. Dans un contexte où de nombreuses régions du monde sont encore aux prises avec les retombées de la crise financière et de la récession de 2008 et où les réalités des dynamiques géopolitiques changent constamment, la remise en question des stratégies de développement et de l'idéologie derrière ces stratégies va bon train (quoique l'on pourrait aussi dire qu'il en a toujours été ainsi). Dans ce contexte, les activistes pour les droits des femmes et la justice sociale proposent différentes conceptions du développement et de ses liens (ou l'absence de ceux-ci) avec la croissance économique. Elles soulignent le besoin crucial de mieux tenir compte de la durabilité de l'environnement et de mettre celle-ci au centre des nouveaux modèles de développement. Les activistes mettent aussi en avant la possibilité d'explorer les stratégies de rechange aux stratégies dominantes de façon à réaliser des transformations structurelles profondes.

Bien que les débats battent leur plein dans certaines sphères, le modèle d'aide au développement issu des relations coloniales et dirigé par une logique donnant la priorité aux marchés et à la croissance économique semble être solidement réancré. Les processus internationaux récents ont clairement souligné les rôles des diverses parties prenantes du développement : non seulement des États et des institutions multilatérales, mais aussi des acteurs du secteur privé, des philanthropes (institutions et particuliers) et des organisations de la société civile. Les mécanismes et les sources de financement et de philanthropie pour le développement se font de plus en plus diversifiés, mais la croissance économique et le rendement du capital investi demeurent prioritaires, de sorte que les droits humains et le bien-être des individus sont relégués à l'arrière-plan. Cependant, la complexité du contexte est précisément attribuable à la diversité des acteurs et des programmes en question. Tout comme les États ne peuvent être traités comme des acteurs monolithiques, les secteurs du privé ou de la philanthropie ne peuvent être perçus comme des groupes uniformes. Ces acteurs représentent une multitude de causes et possèdent une diversité d'expérience. Les groupes importants parmi eux proviennent autant de pays traditionnellement donateurs que d'économies émergentes. Cela présente donc des défis complexes, mais aussi de nouvelles occasions de rallier les appuis pour les droits des femmes.

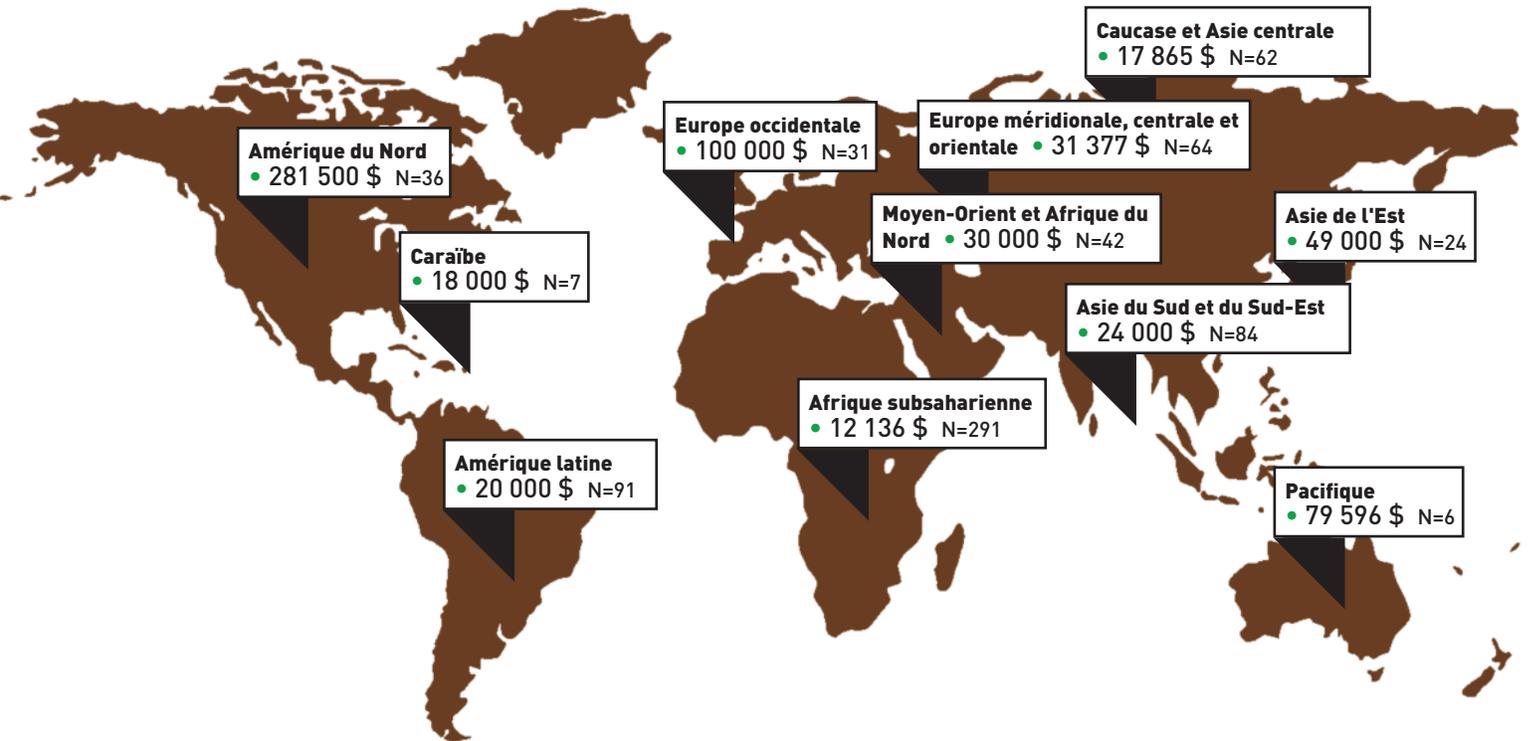
La croissance et la diversification des acteurs du développement surviennent à un moment où les femmes et les filles sont sous les projecteurs et sont reconnues plus que jamais auparavant comme des éléments clés du processus de développement. Les organisations de droits des femmes ont remarqué une évolution dans la plupart des politiques internationales ou des sphères de financement, où nous sommes passé-e-s du besoin de soulever la question « Et les femmes ? », au besoin de se mobiliser pour informer et orienter les discussions sur les meilleures façons de favoriser la pleine participation des femmes et des filles dans le processus de développement, tout en revenant constamment au cadre directeur des droits humains. De vastes ressources sont désormais disponibles aux fins du « développement » et on a grand intérêt à « investir » dans les femmes et les filles. Cela donne une grande motivation aux autres acteurs de la société civile d'élargir leur travail pour inclure les femmes et les filles, mais cela ne passe pas toujours par une approche axée sur les droits. Qui plus est, trop souvent (notamment, dans les sphères d'élaboration des programmes ou dans les médias grand public) les organisations féministes et de droits des femmes sont principalement absentes des discussions. Cela n'est pas nécessairement par choix, parce que certaines de ces arènes sont excluantes, mais, que ce soit à cause d'un manque d'intérêt ou d'obstacles à la participation, il en résulte que la vaste expérience des organisations et des activistes des droits des femmes n'est pas mise à profit pour informer les meilleures stratégies et initiatives dans le cadre de cette tendance générale.

**Cependant, la complexité du contexte est précisément attribuable à la diversité des acteurs et des programmes en question. Tout comme les États ne peuvent être traités comme des acteurs monolithiques, les secteurs du privé ou de la philanthropie ne peuvent être perçus comme des groupes uniformes**

## SITUATION FINANCIÈRE DES ORGANISATIONS DE FEMMES DANS LE MONDE EN 2010

Source : 740 organisations de femmes N = nombre de répondant-e-s \$ = revenu médian en USD

- 140 pays
- 85 % des organisations enregistrées



### Représentation graphique du revenu de 2010

\$ = USD

Revenus totaux des organisations de femmes de l'échantillon

20 000 \$

740 organisations de femmes – revenus confondus

106 millions \$

Greenpeace Worldwide

309 millions \$

Save the Children International

1 442 milliards \$

Vision mondiale internationale

2 611 milliards \$

Comme le titre de ce rapport le suggère, un des paradoxes les plus flagrants de la situation actuelle est que l'attention nouvellement braquée sur les femmes et les filles semble avoir relativement peu d'impact sur l'amélioration du financement pour un grand nombre d'organisations de femmes partout dans le monde. Les « feuilles » (soit les femmes et les filles sur le plan individuel) reçoivent une attention grandissante, tandis que les « racines » sont délaissées (soit l'action collective à long terme par les féministes, activistes et organisations des droits des femmes, qui ont historiquement été à l'origine des gains pour les droits des femmes). Les données présentées et analysées dans ce rapport rendent compte de ce phénomène de manière plus approfondie.

Les données de l'enquête mondiale 2011 de l'AWID, provenant de plus de 1000 organisations de femmes, indiquent une croissance modérée : la médiane du revenu annuel a doublé entre 2005 et 2010, pour atteindre 20 000 \$ US et autant que 7 % (soit une augmentation depuis 4 % en 2005) des organisations ont déclaré leur budget de 2010 supérieur à 500 000 \$ US. Cependant, la grande majorité de ces organisations demeurent relativement petites : non par choix, mais à cause de difficultés à mobiliser les ressources dont elles ont besoin pour concrétiser leurs programmes et leurs visions. En effet, bon nombre d'organisations ont signalé avoir dû réduire leurs activités ou leur personnel par manque de financement. Les organisations de femmes reçoivent principalement un financement de projets plutôt qu'un financement souple à long terme : 48 % des répondant-e-s de l'enquête de l'AWID ont indiqué n'avoir jamais reçu de financement de base et 52 % n'avoir jamais reçu de financement pluriannuel. Un nouveau constat important apparu dans cette dernière enquête a révélé que de plus en plus d'organisations de femmes dépendent de ressources *autogénérées* au moyen d'activités de financement, de frais d'adhésion ou autres. Les constats de l'enquête reflétaient également que les répondant-e-s recevaient le plus souvent un financement consacré à la prestation directe de services, en dépit du fait que les groupes eux-mêmes voyaient comme prioritaires les activités de renforcement des capacités et les programmes d'autonomisation des femmes. Or, la prestation directe de services ne figurait même pas parmi les dix meilleures stratégies employées. Cette incohérence dans les priorités est un problème qui rend les ressources autogénérées d'autant plus importantes, en ce que les organisations peuvent ainsi recourir à des stratégies que les bailleurs de fonds externes seraient moins portés à financer.

L'attention nouvellement braquée sur les femmes et les filles semble avoir relativement peu d'impact sur l'amélioration du financement pour un grand nombre d'organisations de femmes partout dans le monde

Cependant, la grande majorité de ces organisations demeurent relativement petites : non par choix, mais à cause de difficultés à mobiliser les ressources dont elles ont besoin pour concrétiser leurs programmes et leurs visions

Si le « nouvel » intérêt dans les femmes et les filles ne se traduit pas en ressources pour les organisations de droits des femmes, que se passe-t-il au sein des secteurs de financement dits plus « traditionnels » pour l'organisation des femmes ? On observe également que les intérêts et les approches du secteur privé à l'égard du développement, de la philanthropie, et des femmes et des filles s'infiltreront également chez d'autres acteurs du développement et au sein d'autres secteurs de financement : les agences bilatérales, les ONG internationales, les fondations privées et les fonds pour les femmes ont exploré les possibilités de partenariats avec les entreprises privées ou les fondations d'entreprise. L'AWID et Mama Cash ont amorcé des travaux de recherche pour cartographier « ces nouveaux acteurs et ce nouvel argent ». La publication de ces résultats est prévue pour la fin 2013. Entre-temps, ce rapport examine les principales tendances des différents secteurs de financement.

## Les donateurs bilatéraux et multilatéraux

Les tendances parmi les donateurs bilatéraux et multilatéraux sont mitigées pour les organisations de droits des femmes. L'examen 2012 du *Financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes* de la Commission de la condition de la femme (CCF) a conclu que peu de terrain avait été gagné en ce qui concerne l'augmentation du financement pour les organisations de femmes et l'égalité des genres. L'aide publique au développement (APD) a été mise à mal par la crise financière ainsi que par les influences conservatrices chez bon nombre de pays donateurs. Cela dit, les niveaux totaux d'aide commencent à se redresser. Bien qu'il ne s'agisse que d'une « goutte d'eau dans l'océan » comparativement à l'aide totale, l'APD destinée aux organisations non gouvernementales pour l'égalité des femmes a doublé. Qui plus est, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et la Grande-Bretagne ont notamment enregistré une augmentation marquée entre 2008 et 2011. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et le Fonds pour l'égalité des sexes de l'ONU, administrés par ONU Femmes, ont été d'importantes sources multilatérales de soutien du travail en matière de droits des femmes. Les économies émergentes jouent aussi un rôle plus actif dans l'aide au développement, généralement par l'entremise de fonds de développement régionaux qui mettent l'accent moins sur l'aide et davantage sur le commerce, les prêts, le partage de la technologie et les investissements directs. Néanmoins, les données sur l'aide provenant des économies émergentes sont encore quelque peu difficiles à trouver et très peu d'information existe à l'heure actuelle au sujet du soutien pour les droits des femmes et la promotion de l'égalité des genres, ainsi que de ses cadres et mécanismes de financement.

L'APD a été mise à mal par la crise financière [mais]... l'APD destinée aux organisations non gouvernementales pour l'égalité des femmes a doublé.

## ONG internationales (ONGI)

Il est intéressant de noter que l'enquête de l'AWID montre une baisse importante dans la part du financement des organisations de femmes qui provient des ONG internationales (ONGI), passée de 14 % en 2005 à 7 % en 2010. Cela pourrait être attribuable à certaines stratégies employées par les ONGI pour la mobilisation des ressources, notamment en réponse aux difficultés encourues à la suite de la crise financière de 2008. Plutôt que de servir d'intermédiaires et d'offrir des prestations directes à des ONG locales, davantage d'ONGI élargissent leur rôle de mise en œuvre des programmes en établissant de nouveaux « bureaux de pays » en faisant, dans certains cas, concurrence aux organisations de femmes pour le financement.

## Les fondations privées

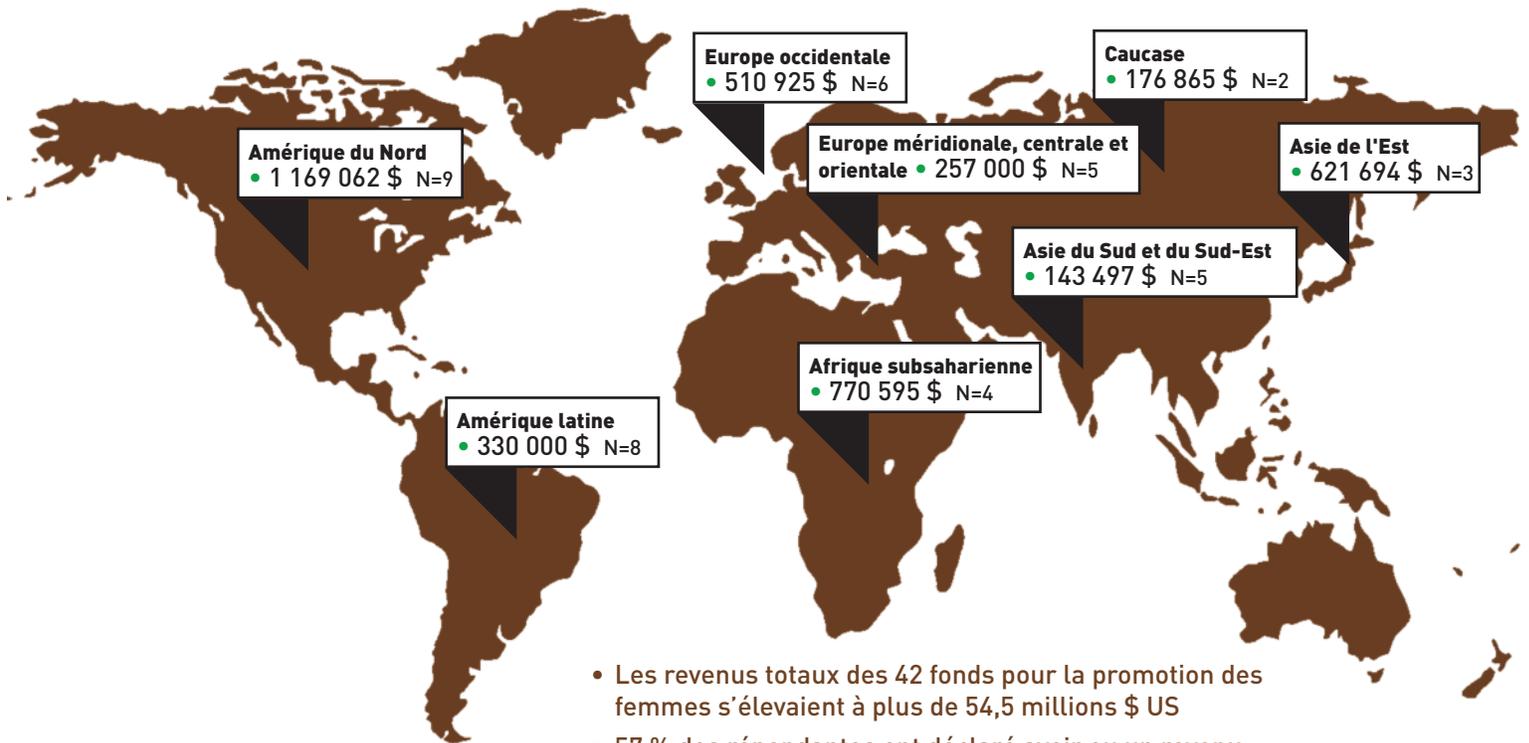
En dépit du fait que les fondations privées demeurent d'importantes sources de soutien pour bon nombre d'organisations de femmes et bien qu'un certain nombre de fondations (notamment les plus nouvelles) mettent en relief leur intérêt pour les femmes et les filles, les données disponibles relatives aux dons des fondations américaines et européennes à cet effet indiquent que le secteur a été dans l'ensemble stagnant. Une étude sur les principaux bailleurs de fonds en matière de droits humains citait les mêmes fondations qui ont été le plus fréquemment mentionnées par les répondant-e-s de l'enquête 2011 de l'AWID : les fondations Ford, Oak, Bills & Melinda Gates et MacArthur ainsi que la Open Society Foundations et la Sigrid Rausing Trust. En outre, les fondations privées se font de plus en plus nombreuses dans le Grand Sud, mais les données par rapport à leurs subventions restent limitées. La diversité parmi les fondations privées continue de rendre difficile la tâche d'influencer les modes de pensée et les pratiques de subvention au sein de ce secteur et il est difficile d'atteindre plus qu'une poignée de souscripteurs pour assurer un meilleur financement des efforts d'organisation pour les droits des femmes.

**Davantage d'ONGI élargissent leur rôle de mise en œuvre des programmes en établissant de nouveaux « bureaux de pays » et en faisant, dans certains cas, concurrence aux organisations de femmes pour le financement.**

**La diversité parmi les fondations privées continue de rendre difficile la tâche d'influencer les modes de pensée et les pratiques de subvention au sein de ce secteur et il est difficile d'atteindre plus qu'une poignée de souscripteurs pour assurer un meilleur financement des efforts d'organisation pour les droits des femmes.**

## SITUATION FINANCIÈRE DES FONDS POUR LES FEMMES DU MONDE EN 2010

Source : 42 fonds pour les femmes N = nombre de répondant-e-s \$ = revenu médian en USD



- Les revenus totaux des 42 fonds pour la promotion des femmes s'élevaient à plus de 54,5 millions \$ US
- 57 % des répondantes ont déclaré avoir eu un revenu égal ou inférieur à 500 000 \$ US
- Les subventions totales octroyées par 37 fonds pour les femmes s'élevaient à près de 28 millions \$ US

### Les fonds pour les femmes

Reconnaissant le rôle historiquement important qu'ont joué les fonds pour les femmes dans l'approvisionnement en ressources d'une grande diversité d'organisations de femmes, l'AWID a réalisé pour la première fois, conjointement avec le International Network of Women's Funds, un examen détaillé des fonds pour les femmes de façon à mieux comprendre leurs revenus et leur processus de subvention. Les revenus totaux déclarés en 2010 par 42 fonds pour la promotion des femmes de notre échantillon s'élevaient à plus de 54,5 millions \$ US. La majorité de ces fonds opéraient cependant au moyen de ressources relativement limitées, puisque 57 % des répondant-e-s ont déclaré avoir eu un revenu égal ou inférieur à 500 000 \$ US en 2010. Les subventions totales de 37 fonds pour les femmes s'élevaient à près de 28 millions \$ US en 2010. Leur stratégie de financement se caractérisait par la primauté d'un financement de base pluriannuel et adaptable destiné à l'organisation pour les droits des femmes. Bon nombre de fonds pour la promotion des femmes tâchaient d'obtenir des ressources moins accessibles aux organisations de femmes au cours de leurs propres activités de financement. Par exemple, les constats de l'enquête de l'AWID confirment que les fonds pour les femmes de l'échantillon dépendaient de dons de particuliers pour 51,8 % de leurs budgets. (Cela dit, les deux plus grands fonds internationaux ainsi que deux autres fonds américains représentent la plus grande partie de ces ressources et les données doivent être interprétées à la lueur de ce fait.) Certains fonds pour la promotion des femmes ont mené toute une gamme d'efforts concertés pour la mobilisation de ressources et les subventions, tout en examinant soigneusement les occasions d'obtenir l'appui de certains acteurs du secteur privé.

## La philanthropie des particuliers

La philanthropie des particuliers est le dernier secteur examiné dans le présent rapport. On relève une prolifération de nouveaux visages et mécanismes dans le secteur de la philanthropie, notamment en forte croissance dans les économies émergentes, à l'heure où les fortunes personnelles sont à la hausse. En plus de cette diversité géographique, les femmes, ainsi que les jeunes, jouent un rôle de plus en plus important dans la philanthropie à l'échelle mondiale. Ces deux segments pourraient s'avérer des sources de financement prometteuses pour les organisations de femmes. Cependant, d'autres tendances dans le secteur pourraient éventuellement devenir problématiques, notamment la philosophie du « philanthrocapitalisme » qui allie la notion de responsabilité sociale des particuliers fortunés aux mécanismes du marché et aux « données quantifiables » permettant de déterminer quels programmes se méritent un appui. La croissance du financement participatif (« crowdsourcing ») a suscité énormément d'intérêt en tant qu'outil pour faciliter la participation philanthropique d'un très grand nombre. Il existe même désormais un tel site consacré au financement de l'égalité des genres (voir [www.catapult.org](http://www.catapult.org)). En dépit de certaines critiques formulées quant aux genres de projets pouvant être présentés de façon à captiver l'intérêt du public pour le financement, ce nouvel outil a sans aucun doute ouvert de nouvelles possibilités de financement pour certaines organisations de femmes. En général, cependant, même si la croissance et la diversification de la philanthropie sont une tendance positive, il est important que les appuis de particuliers ne soient pas vus comme un substitut à l'obligation des États de protéger et de réaliser les droits humains en consacrant à cette cause un maximum de ressources, notamment par la coopération internationale.

**En général, cependant, même si la croissance et la diversification de la philanthropie sont une tendance positive, il est important que les appuis de particuliers ne soient pas vus comme un substitut à l'obligation des États de protéger et de réaliser les droits humains en consacrant à cette cause un maximum de ressources, notamment par la coopération internationale.**

## Conclusions

Le présent rapport brosse le portrait du panorama de financement actuel, mais formule aussi plusieurs recommandations pour mieux se prévaloir de celui-ci. Nos recommandations visent à obtenir de plus abondantes et de meilleures ressources à l'appui des efforts d'organisation pour les droits des femmes par le recours à l'approche de mobilisation collective féministe des ressources.

### RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISATIONS DE FEMMES :

#### 1. Aller au-delà de sa zone de confort : s'instruire quant à la diversité des bailleurs de fonds

Le panorama de financement est éclectique, complexe et en constante évolution. Dépendre entièrement des mêmes donateurs alliés du passé n'est désormais plus ni suffisant ni possible. Le besoin d'élargir le bassin des bailleurs de fonds pour inclure des entités qui comprennent le pouvoir et l'impact des organisations de droits des femmes se fait pressant. On recommande de recenser les acteurs qui déterminent les programmes de financement dans votre contexte de travail ou les acteurs qui ont établi un partenariat avec les organisations de développement que vous connaissez. Quels secteurs d'intérêts convergent et quels points feront assurément l'objet de conflits ? À la lueur des difficultés historiques à collaborer avec les acteurs du secteur privé et à les comprendre, nous recommandons aux organisations de droits des femmes d'évaluer les rôles des différents bailleurs de fonds dans leur contexte. Les organisations doivent aussi s'instruire par rapport à l'immense diversité d'acteurs et d'initiatives les concernant de façon à produire des réponses collectives plus fortes pour naviguer cette réalité. Il est important de garder l'esprit ouvert à ce que peuvent nous apprendre les acteurs et les groupes émergents que nous connaissons moins bien. Demandez-vous : qui d'autre dans votre communauté ou dans votre domaine travaille avec les femmes et les filles, et éventuellement d'une perspective différente ? Quelles sont les occasions de nouer le dialogue avec eux pour déterminer sur quels points vous différez et sur quels points vous vous rejoignez ? Comment disséminer à grande échelle l'information recueillie pour permettre aux autres organisations de femmes d'en tirer parti ? Comment pouvons-nous continuer à mettre au point des mécanismes de mobilisation collective des ressources qui peuvent aider à financer non seulement notre propre groupe ou organisation, mais aussi nos mouvements dans le cadre de ce nouveau panorama de financement ?

#### 2. Identifier les critères et les occasions d'avoir recours à la participation critique

Étant donné les soucis par rapport à l'hétérogénéité des programmes, des motivations et des façons de travailler au sein du secteur privé et chez les nouveaux acteurs du panorama de financement souhaitant appuyer les femmes et les filles, il est essentiel d'établir des critères clairs permettant de cibler les

occasions de participer de façon critique. L'AWID entend par « participation critique » le moyen par lequel les organisations et les mouvements de femmes renforcent leur autonomie politique et leur capacité à « siéger à la table » sans pour autant se laisser coopter. Il faut dépasser la situation réactive où l'on s'adapte aux tendances et aux programmes de financement pour pouvoir arriver à avoir une incidence sur les processus et façonner l'origine même de ces tendances. Cela ne signifie pas l'acceptation des programmes contraires aux nôtres, mais plutôt une ouverture à pénétrer les arènes moins bien connues, de façon à faire un véritable effort pour comprendre les perspectives des groupes présents. Il s'agit aussi de remettre en question nos idées reçues avant de juger le potentiel d'un certain acteur ou d'une certaine arène pour l'avancement des droits des femmes. Nous croyons à l'heure actuelle que la participation critique soit une stratégie essentielle. Outillées de directives claires pour informer leurs choix, les organisations de femmes pourront ainsi être proactives et nouer le dialogue avec les acteurs et les groupes concernés. La participation critique peut demander un style de travail différent ou l'emprunt d'un autre langage (sans toutefois compromettre nos principes fondamentaux) et elle risque d'être un projet à long terme.

### 3. Communiquer efficacement ce qui compte en matière d'impact

Compter ce qui compte vraiment et offrir la véritable histoire de notre impact est une tâche cruciale pour les organisations de femmes et les bailleurs de fonds. Se centrer sur les résultats à court terme et sur le « rendement du capital investi » donne des résultats quantifiables et « visibles », mais au détriment d'un changement profond et significatif. Retourner aux concepts classiques de l'analyse genrée, comme « les besoins pratiques » et « les intérêts stratégiques », peut être utile et peut aider les activistes des droits des femmes à expliquer aux nouveaux acteurs d'un secteur pourquoi des solutions techniques aux difficultés pratiques des femmes seront rarement suffisantes pour améliorer leur qualité de vie et transformer les cycles de discrimination et de violence. L'établissement de meilleurs systèmes de suivi et d'évaluation de façon à refléter fidèlement les réalisations et les avancées en matière de droits des femmes est essentiel. Il est important pour les organisations de femmes de communiquer notre incidence à notre manière, mais aussi d'une façon compréhensible pour les autres, de façon à montrer ce que nous faisons et l'impact que nous avons sur la vie des femmes et des filles. Il est aussi important de communiquer notre impact non seulement en tant qu'organisation, mais aussi en tant que partie d'un vaste mouvement ayant réalisé certaines des plus grandes avancées en matière de droits des femmes ces dernières décennies. Des analyses des données agrégées, réalisées conjointement avec d'autres organisations de droits des femmes et des allié-e-s, peuvent s'avérer une stratégie fort efficace et nous aider à démontrer clairement la pertinence d'une approche qui reconnaisse l'organisation et les mouvements pour les droits des femmes comme les principaux moteurs du changement.

**Compter ce qui compte vraiment et offrir la véritable histoire de notre impact est une tâche cruciale pour les organisations de femmes et les bailleurs de fonds. Se centrer sur les résultats à court terme et sur le « rendement du capital investi » donne des résultats quantifiables et « visibles », mais au détriment d'un changement profond et significatif.**

## 4. Épouser une approche audacieuse de mobilisation collaborative féministe des ressources

À la lumière des tensions et de la concurrence émanant souvent de la mobilisation des ressources, une approche collective entre organisations de femmes est particulièrement importante, autant lors de la négociation avec les donateurs que dans le façonnement des priorités et des cadres de financement de ces derniers ou dans le partage du savoir entre groupes pour mieux comprendre les pratiques et priorités des donateurs. Le processus de mobilisation des ressources peut être une expérience isolante et désautonomisante, ce qui ne fait qu'amplifier les divisions au sein des mouvements de femmes. Il est essentiel de reconnaître ouvertement cette tension et de tâcher de la surmonter de façon à transformer les paroles en action en matière de mobilisation collective des ressources. Les initiatives de mobilisation collective de ressources entre les groupes d'un même réseau, d'un même domaine ou d'un même territoire se sont avérées efficaces et ont mené à des ressources plus abondantes et viables pour toutes les organisations et mouvements de droits des femmes. À l'AWID, nous sommes convaincues que la concurrence pour les ressources mène à la diminution des ressources totales et limite notre pouvoir et notre autonomie politique. À l'heure où les donateurs de différents secteurs de financement collaborent de plus en plus, travailler de concert avec des donateurs alliés peut avoir des retentissements chez d'autres donateurs et dans d'autres secteurs. Il est donc vital de s'approprier un espace pour influencer les programmes des donateurs et même pour exprimer notre désaccord, si nécessaire, contre l'instrumentalisation des femmes et des filles ou contre les approches qui négligent les engagements en matière de droits humains.

### RECOMMANDATIONS POUR LES BAILLEURS DE FONDS

## 1. Si vous souhaitez appuyer les femmes et les filles ou l'égalité des genres, les organisations de droits des femmes sont vos partenaires stratégiques naturels

Les organisations de droits des femmes sont des partenaires de premier choix pour n'importe quel donateur souhaitant amener un changement durable pour les droits des femmes et l'égalité des genres. En effet, en plus d'être ancrées dans une multiplicité de communautés et de contextes, elles ont la capacité d'analyser en profondeur les problèmes d'inégalité entre les genres et de violations des droits en plus de bénéficier d'une vaste expérience à tester des stratégies contre ces problèmes. Il n'existe pas de solution magique. Tout comme une compagnie doit solliciter l'expertise d'ingénieur-e-s au moment d'investir dans de nouvelles technologies, les donateurs doivent se prévaloir de l'expertise des spécialistes en matière de droits des femmes. Cette expertise pourrait mener à un encadrement des programmes pour veiller à ce que ceux-ci favorisent véritablement les femmes et les filles à long terme.

## 2. Une stratégie de financement efficace porte attention à la quantité, à la qualité et aux valeurs communes

Il est nécessaire d'élaborer des stratégies de financement qui tiennent compte de la diversité des efforts d'organisation pour les droits des femmes, notamment des groupes plus petits ou plus difficiles à rejoindre parce qu'ils opèrent à l'échelle communautaire. En effet, ces groupes remplissent un rôle crucial dans la transformation des vies des femmes et des filles partout dans le monde. Dans cette optique, la communauté des fonds pour la promotion des femmes joue un rôle extrêmement important, tout comme les plus grandes organisations de femmes ayant le mandat de redistribuer les subventions. Examinez la possibilité de subventionner des organisations intermédiaires au sein des mouvements de femmes pour pouvoir atteindre ces plus petites organisations plus difficilement accessibles.

Un financement pluriannuel de base est la clé pour favoriser d'excellents résultats. Le financement de base est crucial parce qu'il donne aux organisations la souplesse de répondre aux circonstances et aux contextes changeants, ainsi que d'investir dans des activités de renforcement et d'apprentissage organisationnels, augmentant ainsi l'impact des activités. Des engagements souples et pluriannuels permettent aux organisations de femmes de prévoir leurs ressources et leur viabilité financière, ce qui leur permet de se concentrer sur les priorités des programmes et de mieux planifier.

## 3. Les mécanismes de responsabilisation sont essentiels pour apprendre et s'améliorer

Les outils actuels pour le suivi et la responsabilisation en matière de financement pour les droits des femmes et l'égalité des genres sont limités et doivent faire l'objet de sérieuses mises au point. Les outils devraient tenir compte non seulement de la quantité du financement promis, mais aussi du transfert réel des ressources et, surtout, des résultats que le financement aide à produire. Veiller à la responsabilisation des acteurs du secteur privé pour les résultats de leurs programmes pour les femmes et les filles est également important, en ce qu'il faut renforcer le fait que la croissance économique et le profit ne constituent aucunement l'objectif final du développement. Dans ce contexte, il devient d'autant plus important pour les activistes des droits des femmes de surveiller et de façonner le programme de développement pour l'après-2015, de sorte qu'il puisse servir à responsabiliser certains donateurs aux objectifs du développement.

La responsabilisation fonctionne dans plusieurs sens : tout comme les bénéficiaires des fonds sont responsables auprès de leurs donateurs pour les résultats obtenus, les donateurs sont responsables auprès de leurs bénéficiaires et auprès des populations qu'ils desservent au sens plus large pour employer leurs ressources à bon escient. Il est crucial d'établir des arènes permettant de discuter et d'examiner en profondeur les réalisations et les obstacles se dressant devant les bailleurs de fonds et les bénéficiaires afin de renforcer cette « responsabilisation multiple ».

# 1: Introduction

Le panorama du financement pour le développement et la justice sociale n'a jamais connu de si profonds et de si rapides changements, dont les retentissements auront une grande portée sur le financement des **organisations de droits de femmes** et des **mouvements de droits des femmes** dans les années à venir. La capacité des organisations de droits des femmes et de leurs allié-e-s à comprendre ces changements, à participer aux grandes conversations et à influencer les acteurs clés déterminera probablement leur aptitude à mobiliser les ressources requises pour continuer et amplifier leur travail. Par conséquent, il est impérieux pour les féministes, les défenseur-e-s, les organisations et les mouvements de droits des femmes – ainsi que nos allié-e-s – d'unir nos forces sans plus tarder pour façonner les programmes de financement et faire valoir nos propres visions et stratégies dans le but de concrétiser les droits des femmes et d'obtenir justice. Il est aussi temps de veiller à être présentes dans les arènes décisionnelles où l'on détermine *comment* « investir dans les femmes » pour mettre en relief toute l'histoire, l'expérience et le savoir des organisations de droits des femmes en matière de transformation des dynamiques de pouvoir entre les genres. Il s'agit d'une période où le rôle du secteur privé dans le développement – notamment en ce qui concerne les femmes et les filles et les droits des femmes – est en plein essor et nous devons discuter de cette nouvelle réalité ainsi que faire valoir nos positions et principes communs. C'est à partir de ceux-ci que nous pourrons avoir recours à la stratégie de participation critique dans nos interactions avec ces acteurs influents. Cela dit, rien de cela n'est possible sans d'abord comprendre le contexte économique et politique plus large actuel.

## 1.1 Le contexte

La nature des crises mondiales systémiques a fait couler beaucoup d'encre. Notamment, la crise éclatée en 2008 à la suite de l'effondrement financier dans bon nombre de pays du Nord et la récession économique qui s'est ensuivie ont à la fois exacerbé et mis en relief les entrelacements entre les crises alimentaires, énergétiques, climatiques et humanitaires.<sup>3</sup> Alors que la crise continue d'évoluer et que ses incidences se font de plus en plus sérieuses dans le Grand Sud, aux États-Unis et au sein de la zone euro, qui continue d'être instable, les secteurs de la philanthropie et du financement pour le développement n'ont pas non plus échappé à ses effets. Par exemple, la baisse du produit national brut (PNB) chez les pays donateurs a très souvent entraîné la chute directe des niveaux d'aide publique au développement (APD), normalement déterminés selon un pourcentage fixe du PNB. La pression pour la mise en œuvre de mesures d'austérité et de restrictions budgétaires drastiques comme stratégie de choix en réponse à la crise a eu un effet similaire, en plus de refroidir les citoyen-ne-s des pays donateurs à l'idée que leur gouvernement dépense sur « l'aide internationale » à l'heure où les services publics font l'objet de compressions. En même temps, la crise semble avoir poussé de nombreux entrepreneurs et entreprises motivés par le profit à franchir de « nouvelles frontières ». Par exemple, l'idée de « fortune à la base de la pyramide »<sup>4</sup> a gagné en popularité ces dernières années et l'on réalise notamment que les femmes et les filles constituent la majorité des personnes à la base.

\* La définition des expressions en caractère gras et en italique figure à la fin du rapport.

En dépit du fait que l'on reconnaît désormais le rôle que jouent les femmes et les filles dans le développement et dans l'économie mondiale, on remarque à la fois une intensification des formes de violence existantes à l'égard des femmes et une amplification des violations des droits humains des femmes, ainsi qu'une apparition de nouvelles formes de violence, comme l'épidémie des « féminicides », soit l'assassinat de femmes, en Amérique latine et ailleurs. Pire encore : cette violence semble avoir lieu la plupart du temps en toute impunité.<sup>5</sup> Pour leur part, les agressions contre les **femmes défenseuses des droits humains** par les États et les acteurs non étatiques sont à la hausse. La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des femmes défenseuses des droits humains indique dans son rapport annuel de 2010 que « les femmes défenseurs des droits de l'homme étaient plus exposées que leurs homologues masculins à certaines formes de violence et à d'autres types de violation, ainsi qu'aux préjugés, à l'exclusion et au rejet ».<sup>6</sup> Cette tendance et l'impunité qui l'accompagne prennent de l'ampleur en Mésio-Amérique à un rythme fulgurant. Cela dit, on peut observer des instances de violence contre les WHRD dans presque toutes les régions du monde.<sup>7</sup> Les retentissements de cette violence et de cette répression se font sentir auprès des femmes activistes, mais aussi auprès des défenseur-e-s œuvrant dans tous les secteurs de droits humains : les droits sexuels, les droits reproductifs, les droits des lesbiennes, bisexuel-le-s, personnes trans' et intersexué-e-s (LBTI), les droits du travail, la participation politique, le droit de mener une vie libre de violence, l'accès à la justice, la consolidation de la paix, ainsi que ceux et celles qui travaillent à protéger les ressources naturelles des mégaprojets comme les barrages ou les mines entrepris au nom du développement.

On observe différentes tendances relatives à la violence contre les WRHD selon les régions. Une répression grandissante des mouvements sociaux et de la **société civile** devient manifeste lors du rétrécissement des espaces démocratiques et de la criminalisation de la dissidence politique. Cette répression est souvent exercée au moyen de tactiques mises au point dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Le militarisme en tant qu'idéologie et pratique employée pour résoudre les problèmes sociaux et politiques a gagné en légitimité ces dernières années et l'emploi de la force par l'État devient de plus en plus commun, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des « situations de conflit ». Des forces politiques régressives religieuses dans toutes les régions et au sein de toutes les religions, aussi appelées fondamentalismes religieux, dénaturent la religion de façon à y dissimuler leurs programmes politiques et religieux ainsi qu'à établir un contrôle social. La montée des idées fondamentalistes s'accompagne d'une augmentation des violations des droits humains des femmes, notamment, la limitation de leur intégrité physique, de leur droit à l'autodétermination sexuelle et de leurs droits reproductifs.

D'autre part, la géopolitique mondiale a aussi connu d'importants changements, de telle sorte que nous vivons désormais dans un monde de plus en plus multipolaire doté d'un système de gouvernance inadéquat et désuet. Avec l'essor des pays BRICS (le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud) et des autres économies émergentes, en voie de devenir des acteurs puissants sur la scène internationale, l'architecture et les modalités des relations internationales se voient redéfinies, ce qui a d'importantes incidences sur les processus multilatéraux. Les

institutions multilatérales, pour leur part, notamment les Nations Unies (l'ONU), sont relativement faibles, discréditées et limitées par un manque de ressources. Ces institutions ne pourront pas efficacement résoudre les plus impérieux problèmes du monde sans faire l'objet d'importantes réformes. La vague des soi-disant partenariats public-privé en vue d'avancer les objectifs de développement doit être analysée dans le contexte des changements dans la dynamique de pouvoir, où bon nombre d'États renforcent leur pouvoir militaire tout en reléguant ou en abandonnant leur pouvoir économique et social à des intérêts privés ou à des réseaux criminels. Ainsi, dans bien des cas, le pouvoir des entités élues démocratiquement est éclipsé par des institutions qui ont à cœur le profit plutôt que l'intérêt public et dont les opérations ne sont pas adéquatement bornées par les mesures législatives et les mécanismes de responsabilisation publique.

Ce contexte a galvanisé les peuples du monde entier qui se sont mobilisés dans le cadre d'immenses démonstrations publiques pour s'opposer aux régimes autoritaires et à l'injustice économique. Si le véritable impact de ces mobilisations reste flou, une chose est sûre : dans le panorama complexe actuel, il est crucial de se prévaloir du pouvoir de l'action collective. En effet, les marges de manœuvre sont étroites pour les nombreuses féministes, activiste des droits des femmes et leurs organisations, qui disposent de ressources limitées dans des contextes de plus en plus risqués, dangereux et marqués par le conflit. Afin de voir avancer les droits des femmes, il est fondamental d'appuyer leur travail et leurs stratégies collectives pour leur permettre de mieux comprendre ce contexte en constante évolution et de mieux pouvoir le naviguer.

## 1.2 Les rôles et les priorités de l'AWID

C'est un contexte similaire qui a mené l'AWID à lancer l'initiative *Où est l'argent pour les droits des femmes ?* (soit « WITM » selon son sigle anglais) en 2005. Par le biais de l'initiative WITM, nous avons pu témoigner de l'immense pouvoir et de la transformation sociale qui ont résulté de la collaboration entre les organisations de femmes, les donateurs et les allié-e-s aux valeurs communes. En unissant leurs efforts, ces derniers ont pu discuter et débattre de leurs préoccupations actuelles relatives aux ressources pour les droits des femmes, produire des preuves à l'appui et trouver des zones de commun accord de façon à élaborer ensemble des stratégies de mobilisation des ressources. Cela dit, la carence des ressources continue d'être une réalité pour de nombreux groupes féministes et de droits des femmes partout dans le monde. Si la publication du présent rapport marque la fin de l'initiative *Où est l'argent pour les droits des femmes ?*, nous espérons que d'autres organisations de femmes et fonds pour les femmes poursuivront ce travail de façon à en approfondir les questions centrales et à trouver de nouvelles réponses.

Il serait faux d'affirmer qu'AWID abandonne entièrement le champ, puisque notre plan stratégique pour 2013-2016 prévoit des activités s'édifiant sur le travail accompli dans le cadre de la WITM pour réorienter nos efforts vers un engagement plus solide à l'égard des différents secteurs du financement. Nous continuerons ainsi à donner la primauté à la ***mobilisation des ressources féministes***<sup>8</sup>, une approche collective où les organisations et les mouvements des droits des



femmes tentent d'influencer les programmes et les priorités de divers secteurs de financement pour orienter davantage de ressources aux efforts d'organisation pour les droits des femmes. L'« écosystème » du panorama de financement se fait de plus en plus diversifié, ce qui est attribuable à une interaction dynamique entre la philanthropie des particuliers, l'aide au développement internationale, les États et les acteurs du secteur privé ainsi que la société civile. À la lueur de ce fait, une approche collective est d'autant plus importante, puisqu'il se fait de plus en plus difficile pour les organisations de naviguer seules ce panorama si complexe et ses diverses priorités et modalités de financement. L'AWID a entrepris de nouveaux projets dans ce secteur et nous espérons que ceux-ci contribueront à influencer les programmes et les priorités des bailleurs de fonds de façon à augmenter et à améliorer le soutien aux organisations pour les droits des femmes ainsi qu'à responsabiliser les bailleurs de fonds quant aux normes en matière de droits humains et aux objectifs de développement entérinés par la communauté internationale. Nous continuerons à travailler de concert avec d'autres organisations de droits des femmes et leurs allié-e-s pour : faire le pont entre les différents secteurs de financement ; construire et renforcer les capacités ; améliorer notre habileté à comprendre les intérêts des bailleurs de fonds et cerner les points d'entrée ; et, surtout, élaborer ensemble des stratégies en vue d'engager la participation des différents acteurs, des processus et des arènes qui façonnent les programmes de financement.

Pour que cette approche fonctionne, nous devons nous éloigner des ressources dont nous avons besoin aujourd'hui pour tourner notre attention vers la mobilisation des ressources à l'appui des droits des femmes à *long terme*. Cela signifie augmenter notre influence politique dans les arènes clés et continuer à faire valoir très clairement le rôle essentiel de la participation de la pleine diversité des organisations féministes et de droits des femmes à la résolution des grands problèmes de développement. Nous espérons que ce rapport pourra renforcer cet objectif, c'est-à-dire, qu'il saura mettre en lumière les prochaines grandes étapes de notre projet collectif pour efficacement mobiliser des ressources abondantes et viables à l'appui des droits des femmes et l'égalité des genres.

Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où l'attention du monde est tournée vers les bienfaits « d'investir dans les femmes », les expériences et les perspectives de ces organisations, historiquement les plus près du travail de transformation et des grands acquis en matière des droits des femmes, ne doivent pas être négligées ni sous-financées. Les expériences, connaissances et savoirs collectifs de ces activistes et de ces défenseuses des droits des femmes ne doivent pas être une fois de plus invisibilisés et marginalisés.

### 1.3 Les organisations de femmes : l'élément central

Bien que notre recherche activiste sur l'accès au financement s'intitule *Où est l'argent pour les droits des femmes ?*, notre centre d'intérêt n'a jamais cessé d'être l'organisation pour les droits des femmes, plus précisément, les ressources disponibles pour le renforcement du pouvoir collectif des femmes et la véritable transformation sociale. Nous n'avons jamais cru qu'il suffisait d'examiner les ressources allouées au *travail* pour les droits des femmes. Plutôt, nous nous intéressons aux ressources attribuées aux organisations ou aux groupes dont « la priorité principale est de défendre les droits des femmes, l'égalité des genres ou l'autonomisation des femmes ».<sup>9</sup> Nous croyons que ces groupes jouent un rôle stratégique dans l'avancement des droits des femmes et dans la protection des acquis du passé. Ces groupes sont ancrés dans des mouvements sociaux et bénéficient d'une longue histoire marquée par l'élaboration des savoirs, des pratiques et des innovations menant à la mise en œuvre progressive de changements positifs dans la vie des femmes, autant au niveau communautaire que mondial. Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où l'attention du monde est tournée vers les bienfaits « d'investir dans les femmes », les expériences et les perspectives de ces organisations, historiquement les plus près du travail de transformation et des grands acquis en matière des droits des femmes, ne doivent pas être négligées ni sous-financées. Les expériences, connaissances et savoirs collectifs de ces activistes et de ces défenseuses des droits des femmes ne doivent pas être une fois de plus invisibilisés et marginalisés.

D'ailleurs, de récents travaux de recherche universitaires indépendants sur les stratégies contre la violence à l'égard des femmes confirment notre position. Ces travaux démontrent que, dans le cas de 70 pays, c'est la mobilisation autonome des féministes dans les contextes nationaux et transnationaux – et non les partis de gauche, les femmes en politique ni la richesse nationale – qui mène au changement des politiques. Qui plus est, l'incidence des normes mondiales sur l'élaboration des politiques intérieures est conditionnelle à la présence des mouvements féministes dans les contextes nationaux, ce qui met en relief l'importance d'un activisme constant et d'une société civile dynamique.<sup>10</sup> En outre, certains bailleurs de fonds disent préférer appuyer de grandes organisations internationales de développement, selon la logique que plus l'échelle des activités et les capacités institutionnelles sont grandes, plus l'impact des activités sera important. Cependant, l'AWID – ainsi que de nombreuses organisations féministes et de femmes – œuvre actuellement à la réalisation d'analyses agrégées novatrices témoignant de l'impact positif des organisations de femmes sur les droits des femmes. Outillées d'une capacité d'adaptation aux changements contextuels et d'une diversité de stratégies pour affronter les problèmes auxquels les femmes sont confrontées à long terme, les organisations de femmes mettent en question les dynamiques structurelles qui perpétuent les inégalités de genre et l'oppression. Offrir une analyse agrégée, en ce sens, permet aussi de déboulonner le mythe selon lequel les organisations de droits des femmes ou leur impact sont nécessairement de petite envergure. Cela permet ainsi de mettre en lumière le rôle crucial que jouent les organisations de droits des femmes en ce qu'elles changent la vie des femmes et des filles, les communautés dans lesquelles elles vivent et les cultures qui perpétuent la discrimination et la violence.<sup>11</sup>

## 1.4 La recherche

L'AWID a créé en 2005 l'initiative de recherche activiste *Où est l'argent pour les droits des femmes ?* afin de broser le tableau de la situation de financement des organisations de femmes à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing. Depuis ce temps, nous avons cherché à cibler les tendances de financement ayant une incidence sur les organisations de femmes et de présenter de manière plus générale un panorama de la situation financière de ces organisations partout dans le monde. Nous avons aussi cherché à engager la participation autant des donateurs que des activistes des droits des femmes en nouant le dialogue, de façon à élaborer des stratégies pour mobiliser des ressources plus abondantes et de meilleure qualité pour les organisations de femmes grâce à une approche de construction de mouvement.

C'est dans le cadre de cet historique que le présent rapport s'insère. En présentant une analyse actualisée du panorama de financement pour le développement et de la philanthropie, qui est hautement diversifié et en constant changement, ce rapport étaye les conséquences de la situation en matière de mobilisation des ressources pour les organisations de droits des femmes. Le rapport met aussi en relief les dernières tendances, tous secteurs de financement confondus, par rapport aux sources de financement qui ont été traditionnellement les plus fiables pour les organisations de femmes. Restant fidèle à la tradition, le rapport (chapitre 3) présente les données de l'état du financement des organisations de femmes à partir des résultats de notre enquête mondiale 2011-2012 sur les organisations de femmes. Il s'agit de la quatrième enquête en son genre menée par l'AWID depuis 2005 et, notamment, de la première à avoir été réalisée en cinq langues, ce qui a permis la collecte du plus grand échantillon jusqu'à présent. Les résultats présentent un instantané de la situation financière de plus de 1000 organisations de femmes des quatre coins du monde. À la lumière du rôle important joué par les fonds pour la promotion des femmes dans le soutien de nombreux groupes de femmes, notamment les petites initiatives d'échelle communautaire, le rapport présente aussi les grandes lignes de notre toute première enquête mondiale conjointe sur les fonds pour les femmes,<sup>12</sup> présentant des données détaillées quant à leurs méthodes de financement et aux tendances en matière d'attribution des subventions.

L'initiative *Où est l'argent pour les droits des femmes ?* a constamment cherché à réconcilier les deux côtés de la médaille : d'une part, les tendances que l'on peut suivre, nommer et analyser dans le panorama du financement, et d'autre part, l'information recueillie auprès d'un grand nombre d'organisations de femmes. *Où est l'argent* n'a jamais prétendu répertorier les techniques de collecte de fonds, c.-à-d., comment une telle organisation peut persuader un tel donateur de lui octroyer un financement. L'objectif du projet est plutôt d'offrir des conseils par rapport à la réalité des dynamiques de financement, à leur portée et aux questions de distribution entre les organisations de femmes. Il n'existe pas de réponse simple et directe à la question « où est l'argent ? », mais les tâches de démêler les dynamiques qui déterminent où et comment les ressources sont distribuées, ainsi que de comprendre comment les organisations de femmes mobilisent leurs ressources, ont été au cœur du travail de l'AWID dans ce domaine. Il s'agit, selon nous, d'une dimension politique cruciale de la lutte pour l'avancement des droits humains des femmes et de la justice pour les femmes, en ce que le contrôle et la distribution des ressources sont fondamentalement politiques. Les tendances en matière de ressources indiquent clairement quels intérêts, populations et programmes sont privilégiés et lesquels sont marginalisés ou exclus.

Dans quelle mesure avons-nous réussi à atteindre cet objectif plus large ? Au fil des ans, cette initiative de recherche activiste a effectivement réussi à contribuer à la mobilisation de plus abondantes et de meilleures ressources pour les organisations de droits des femmes en provenance de différents secteurs de financement grâce à sa contribution de données et d'analyses pertinentes. Dans plusieurs cas, ce travail a contribué à l'édification d'un nouveau discours, employé par les organisations de femmes et les donateurs, relatif au financement pour l'égalité des genres. Certains grands donateurs dans ce domaine, comme le ministère des Affaires étrangères néerlandais, ont cité directement la recherche en expliquant pourquoi ils avaient décidé de créer de nouveaux fonds<sup>13</sup> à l'appui des droits des femmes. En outre, les donateurs comme les organisations de femmes travaillant à l'échelle régionale et nationale ont adapté et reproduit la recherche pour une analyse plus régionale des tendances mondiales et pour illuminer les dynamiques de financement particulières ayant une incidence sur l'organisation pour les droits des femmes dans leur contexte.<sup>14</sup> Nos rapports ont été cités et employés à multiples reprises par l'ONU et par d'autres institutions multilatérales.<sup>15</sup> La recherche a également été adaptée par les donateurs et les groupes spécialistes d'un certain thème en particulier (par exemple, la violence à l'égard des femmes, les droits des travailleuses, les droits sexuels et reproductifs) pour attirer l'attention sur les réalités et les défis en matière de financement. Dans l'ensemble, l'initiative *Où est l'argent ?* a contribué à faire de l'argent et de la mobilisation féministe des ressources un élément fondamental du projet des groupes de droits des femmes et de leurs alliés-e-s.

## 1.5 Objectifs

Le rapport s'adresse à un grand public, notamment aux activistes, aux défenseuses et aux supporteurs des droits des femmes, ainsi qu'aux donateurs et donatrices de différents secteurs de financement. Il s'adresse aussi à ceux et à celles qui souhaitent prendre connaissance du panorama de financement pour les droits des femmes sans avoir de notions préalables. Les trois objectifs de l'analyse actualisée dans ce rapport sont les suivants :

1. Fournir aux organisations pour les femmes les renseignements dont elles ont besoin pour naviguer le panorama de financement en constante évolution ; informer leur propre mobilisation de ressources de façon à anticiper et à se préparer pour les tendances à venir au moyen de la mobilisation féministe des ressources, soit le fait d'unir nos forces pour générer davantage de ressources pour les organisations à l'appui des droits des femmes.
2. Fournir aux bailleurs de fonds des renseignements par rapport aux tendances ou aux secteurs qu'ils connaissent moins bien de façon à informer leur raisonnement et à établir des stratégies pour encourager l'augmentation des ressources destinées à l'organisation pour les droits des femmes.

3. Mettre certaines questions urgentes à l'ordre du jour, des questions qui, selon nous, doivent être abordées avec sérieux par les féministes, les organisations pour les droits des femmes et leurs allié-e-s de façon à informer leurs stratégies conjointes et d'ainsi augmenter les ressources totales disponibles pour les droits des femmes et l'égalité des genres et, notamment, pour les organisations de droits des femmes.

- <sup>3</sup> Alpizar, Lydia et collab. *Contextes et tendances influençant le panorama du financement pour l'égalité des genres et les organisations et mouvements de femmes*. Toronto : AWID, 2010. Voir également la série de notes de l'AWID « L'impact de la crise sur les femmes », <http://www.awid.org/fre/Nos-publications/L-impact-de-la-Crise-sur-les-Femmes>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>4</sup> Prahalad, C.K. et Stuart L. Hart. « The Fortune at the Bottom of the Pyramid. » *Strategy + Business*. Premier trimestre 2002 : 26. Disponible à : <http://www.cs.berkeley.edu/~brewer/ict4b/Fortune-BoP.pdf>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>5</sup> CDH de l'ONU. *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences*. New York : CDH de l'ONU, 2012. Disponible à : [http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Women/A.HRC.20.16\\_En.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Women/A.HRC.20.16_En.pdf). Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>6</sup> CDH de l'ONU. 2010. *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, M<sup>me</sup> Margaret Sekaggya*. New York : CDH de l'ONU, 2010. 16<sup>e</sup> session, documents de l'ONU. A/HRC/16/44.
- <sup>7</sup> Le panorama mondial de la violence contre les femmes défenseuses des droits humains (soit « WHRD », depuis son sigle anglais) est difficile à quantifier, étant donné la nature et les dimensions de la violence qui sont dirigées aux WHRD en tant que personnes et collectivement aux organisations. Le Rapport annuel 2010 de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme de l'ONU cite que, parmi les 350 communications envoyées aux gouvernements par année entre 2004 et 2009, un tiers (soit 105 par année) portaient sur les femmes défenseuses et les travailleur-ses-s en matière de droits des femmes et de genre.
- <sup>8</sup> Pour en lire davantage sur ce cadre, veuillez consulter : Kerr, Joanna. *The Second Fund Her Report: Financial Sustainability for Women's Movements Worldwide*. Toronto : AWID, 2007. Disponible à : <http://www.awid.org/Library/The-Second-Fundher-Report-Financial-Sustainability-for-Women-s-Movements-Worldwide>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>9</sup> Il s'agit de la définition d'une « organisation de femmes » employée pour filtrer les répondant-e-s de l'enquête mondiale de l'AWID, quoique ces définitions soient évidemment ouvertes à l'interprétation et puissent comprendre une grande diversité de groupes.
- <sup>10</sup> Voir Htun, Mala et S. Laurel Weldon. « The Civic Origins of Progressive Policy Change: Combating Violence against Women in Global Perspective, 1975–2005. » *American Political Science Review*, 106.3 (2012) : 548-569.
- <sup>11</sup> Voir Battiwala, Srilatha. *Les femmes déplacent des montagnes : Les incidences collectives du Fonds néerlandais OMD3*. Toronto : AWID, 2013 (à venir).
- <sup>12</sup> Cette enquête a été réalisée en collaboration avec la International Network of Women's Funds (INWF), un réseau de 45 fonds pour les femmes, desquels 43 ont participé à l'enquête réalisée en 2011. Pour davantage d'information sur la INWF, veuillez consulter : <http://www.inwf.org>.
- <sup>13</sup> Tout comme le fonds OMD3, lancé en 2008 avec un budget initial de 72 millions €, et le fonds FLOW, son successeur, avec un budget de 80,5 millions €.
- <sup>14</sup> Des travaux de recherche similaires ont été réalisés par la Fiji Women's Movement, le South Asia Women's Fund, le Fondo Alquimia et le Fundo Elas dans le cône Sud, entre autres.
- <sup>15</sup> Par exemple, voir : Commission de la condition de la femme. *Financing for Gender Equality and the Empowerment of Women: Report of the Expert Group Meeting*. New York : Organisation des Nations Unies. Disponible en ligne : [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/financing\\_gender\\_equality/EGM%20Report%20Final.pdf](http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/financing_gender_equality/EGM%20Report%20Final.pdf). Consulté le 10 avril 2013. Et le Réseau sur l'égalité hommes-femmes du CAD (GenderNet). « Innovative Funding for Women's Organisations. » 2008. <http://www.oecd.org/dac/gender-development/40954592.pdf>. Consulté le 10 avril 2013.

## 2: Principales tendances façonnant le panorama de financement

Trois grandes tendances ayant une incidence importante sur le panorama de financement des organisations de femmes ont fait surface ces dernières années. Ces tendances exigent notre attention et notre analyse :

1. La présence « des femmes et des filles » en tant que priorité (au moins en paroles) dans presque tous les niveaux de financement et dans le courant de pensée dominant ;
2. L'arrivée d'une multitude de nouveaux acteurs du secteur privé dans le financement du développement et la philanthropie ;
3. La corporatisation et, notamment, son incidence sur les programmes et le financement en matière de développement.

### 2.1 PREMIÈRE TENDANCE – « LES FEMMES ONT RÉUSSI » : LA VISIBILITÉ DES FEMMES ET DES FILLES AU SEIN DES DÉBATS PUBLICS ET DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

**Il s'agit désormais d'influencer les cadres et la mise en œuvre de ces programmes, pour veiller à ce qu'ils se traduisent réellement en ressources plus abondantes entre les mains des femmes, aux fins de l'avancement des droits des femmes.**

En 2005, les activistes des droits des femmes et certains donateurs alliés nous ont communiqué avoir senti un changement de ton : l'intérêt des bailleurs de fonds dans les femmes et les droits des femmes s'était estompé depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995. Seulement quelques années plus tard, cependant, à partir de 2010, on proclame soudainement « investir dans les femmes et les filles » comme la pierre angulaire de l'autonomisation économique des femmes et même du projet tout entier de développement et de croissance économique. Des variations de ce discours sont prononcées par des acteurs aussi divers que la Banque mondiale, *Newsweek* et Walmart.<sup>16</sup> Les agences de financement et les ONG internationales adoptent, elles aussi, parlent de plus en plus d'« investir dans les femmes » par l'entremise de nouvelles politiques et de nouveaux programmes. Les grandes entreprises, pour leur part, mettent l'accent sur les femmes à titre de groupe de consommatrices, d'agentes économiques et d'entrepreneuses à petite échelle. Les médias de masse présentent des reportages sur la capacité des femmes à résoudre les problèmes sociaux et économiques et offrent une couverture spéciale des enjeux clés auxquels sont confrontées les femmes et les filles partout dans le monde.

Les femmes et les filles font tant parler d'elles, et ce, dans de si nombreuses arènes, que la tâche ne consiste plus à mettre les femmes à l'ordre du jour pour les organisations et les mouvements de droits des femmes. Il s'agit désormais d'influencer les cadres et la mise en œuvre de ces programmes, pour veiller à ce qu'ils se traduisent réellement en ressources plus abondantes entre les mains des femmes, aux fins de l'avancement des droits des femmes.

Le besoin de surveiller dans quelle mesure ces proclamations se traduisent en ressources n'est pas nouveau. En effet, un des principaux défis concernant le suivi du financement pour les droits des femmes est la multitude de définitions qu'ont les donateurs concernant : les enjeux des femmes, l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres. Leurs définitions tendent à différer au point de se ranger sous une multitude de thématiques. Une étude sur l'aide publique au développement (APD) a constaté qu'en matière d'égalité des genres les donateurs n'avaient généralement pas d'objectifs bien définis et disposaient rarement de budgets consacrés et bien financés.<sup>17</sup> La Banque mondiale nous offre une parfaite illustration de ce phénomène : alors qu'elle faisait la promotion de son *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement*, ses investissements de 2011 dans « le développement social, l'égalité des genres et l'inclusion » ont enregistré une baisse par rapport à 2010 et constituaient moins de deux pour cent du budget annuel de la Banque.<sup>18</sup> Parmi les nouveaux acteurs dans le domaine, il peut s'avérer difficile de voir dans quelle mesure les partenariats et les engagements publicisés se traduisent en véritables ressources pour les femmes et à l'appui des droits des femmes.

Une étude sur l'aide publique au développement (APD) a constaté qu'en matière d'égalité des genres les donateurs n'avaient généralement pas d'objectifs bien définis et disposaient rarement de budgets consacrés et bien financés.

Qui parle des femmes ?	Que disent-ils ?
USAID	« Une femme multiplie l'impact d'un investissement »
Newsweek	« Les entreprises commencent à comprendre ce que les expert-e-s en développement ont toujours su : investir dans les femmes amène des retours »
Banque mondiale	« Une mauvaise utilisation des compétences et des aptitudes de la population féminine a un coût économique élevé »
Mouvement 360 (Brésil)	« Investir dans l'autonomisation des femmes crée un cercle vertueux qui bénéficie leur famille et leur collectivité. »

## 2.2 DEUXIÈME TENDANCE – DE « NOUVEAUX » ACTEURS INFLUENTS : LES RÔLES DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA PHILANTHROPIE DANS LE FINANCEMENT AU DÉVELOPPEMENT

« La coopération au développement n'est plus la chasse gardée des États-nations. Le secteur privé, les fondations, le monde universitaire et la société civile y jouent un rôle de plus en plus important. »

– Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général des Nations Unies<sup>19</sup>

Les ressources issues du **secteur privé** ont longtemps représenté une grande partie des flux financiers dans les pays en développement, dépassant systématiquement l'APD des pays donateurs.<sup>20</sup> Cependant, au tout début de la recherche *WITM*, en 2005, on jugeait le secteur privé comme très peu pertinent en matière de ressources pour les droits des femmes. À cette époque, notre enquête mondiale de 2006 auprès des organisations de femmes révélait que le secteur représentait moins de 1 % du financement des répondant-e-s. (Cette donnée a augmenté de peu depuis pour atteindre seulement 2 % du financement selon les réponses obtenues en 2011.) Sept ans plus tard, nombreux sont les acteurs du secteur privé qui parlent « d'investir dans les femmes et les filles ». Ces acteurs établissent des partenariats avec des organisations de développement, administrent de vastes programmes de développement et discutent d'augmenter la part de femmes au sein de leur conseil d'administration et de leurs chaînes d'approvisionnement. Ils se soucient en outre de la capacité des femmes à avoir un véritable impact dans l'élaboration des programmes, des priorités et des pratiques de financement. La participation des médias de masse privés ou nationaux dans la diffusion de ce message est également typique de cette nouvelle ère. Tous ces aspects ont des retentissements importants sur les organisations de droits des femmes et les autres acteurs des OSC.

Par « secteur privé », nous entendons les diverses organisations ou compagnies « à but lucratif ». Leur influence et leur rôle grandissants dans les processus de développement mondiaux font en sorte que nous devons tâcher de mieux comprendre : la diversité des acteurs, les mécanismes de leur participation au développement et leur éventuelle incidence sur les organisations de droits des femmes.

Il serait trompeur et simpliste de présenter le secteur privé comme un ensemble monolithique, étant donné sa multitude d'acteurs mobilisant et allouant des ressources au développement. Le secteur comprend autant de sociétés transnationales comme Exxon Mobil, Coca-Cola ou Unilever, que d'acteurs financiers tels Goldman Sachs, mais aussi de plus petites entreprises travaillant dans plusieurs pays, des entreprises d'envergure nationale comme Tatas en Inde,

Il serait trompeur et simpliste de présenter le secteur privé comme un ensemble monolithique, étant donné sa multitude d'acteurs mobilisant et allouant des ressources au développement.

\* La définition des expressions en caractère gras et en italique figure à la fin du rapport.

des entreprises sociales, des coopératives ou des médias. Il comprend notamment des « entreprises de services professionnels » comme KPMG ou PriceWaterhouseCoopers, de plus en plus contractées par les grands donateurs pour gérer les projets de développement comme l'administration de subvention et l'évaluation de programme.<sup>21</sup> On constate de plus en plus que les arènes comme celles créées par la l'Initiative mondiale Clinton (CGI), qui favorisent les acteurs du secteur privé, donnent le ton au discours sur le financement pour les femmes et les filles et établissent les priorités à l'ordre du jour dans le secteur. En même temps, de nombreuses grandes ONGI et agences de développement bilatérales se font progressivement plus présentes dans les arènes du secteur privé pour encourager un soutien au développement. Par exemple, l'édition 2012 de la conférence annuelle « Business for Social Responsibility » a compté la participation de Plan International, Vision Mondiale, ACDI/VOCA, Environmental Defense Fund et Women Deliver.<sup>22</sup>

Bien que la présente section du rapport se concentre sur la participation grandissante du secteur privé et de la philanthropie dans le développement, il est important de noter que bon nombre de ces initiatives prennent la forme de partenariats publics-privés, soit la stratégie de choix depuis un bon moment. Unir les fonds publics et privés peut être perçu comme une façon de mettre en commun des ressources en temps difficiles, à l'heure où l'état financier et l'avenir des organisations internationales ayant traditionnellement mené le financement pour le développement se font de plus en plus incertains. Cependant, peu d'attention a été accordée jusqu'à présent aux façons dont le secteur privé, dont le profit est la principale force motrice, influence les priorités et les pratiques de développement et amène lui-même des « résultats de développement durable ». De même, les effets qui en découlent sur le secteur public ne sont pas non plus bien compris, puisque des décennies de politiques économiques néolibérales et de privatisation des institutions et des ressources publiques (et ce, parfois dans le cadre de conflits civils ou militaires de longue date) ont beaucoup réduit le rôle de l'État à titre d'acteur de développement principal dans maints contextes. De plus, on constate un manque de mécanismes de responsabilisation relatifs au déboursement des financements promis ainsi qu'à la mise en œuvre et aux résultats de tels partenariats, qui doivent par ailleurs se souscrire aux ententes en matière de droits humains. Cette infiltration du privé dans le secteur du développement représente probablement la dernière frontière, mais ne doit pourtant pas nous laisser croire que ce premier prend un rôle d'investisseur dominant dans le domaine. En réalité, si l'on examine certains des plus grands fonds de développement identifiés comme partenariats publics-privés, il est souvent le cas que les contributions publiques dépassent largement les contributions du secteur privé. Par exemple, près de 95 % des plus de 19 milliards \$ US attribués au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme entre 2001 et 2010 provenait du financement public, alors qu'à peine 5 % provenait du privé ou d'autres sources.<sup>23</sup> Pareillement, GAVI Alliance, un partenariat public-privé visant à augmenter l'accès des enfants à l'immunisation dans les pays pauvres, s'est vu accordé 24 % de son financement entre 2000 et 2010 de sources privées et 76 % de sources publiques.<sup>24</sup>

Si l'on examine certains des plus grands fonds de développement identifiés comme étant des partenariats publics-privés, il est souvent le cas que les contributions publiques dépassent largement les contributions du secteur privé.

Ces acteurs du secteur privé sont-ils une source d'innovation et de ressources ou une menace à l'avancement des droits des femmes ? Étant donné leur diversité, on trouve des indices pointant dans les deux directions. Une chose est claire, cependant : la prolifération des nouveaux acteurs, aussi différents les uns des autres, dans le domaine du financement au développement pour les femmes et les filles renforce le besoin d'énoncer clairement qui établit les priorités en matière de développement. Il est aussi crucial d'établir des mécanismes de responsabilisation pour s'assurer que ceux qui proclament leur appui pour l'autonomisation des femmes et des filles peuvent aussi être responsabilisés quant à leur façon de faire des affaires, qui doit, elle aussi, respecter les ententes internationales actuelles relatives aux droits humains et à l'environnement.

### 2.2.1 Exemples d'investissement par le privé dans les femmes et les filles

Voici quelques exemples parmi tant d'initiatives diversifiées du secteur privé concernant les femmes et les filles, accompagnés de réflexions critiques lorsque pertinent :

#### Coca-Cola et ONU Femmes

ONU Femmes (à cette époque, UNIFEM) et le Pacte mondial des Nations Unies<sup>25</sup> ont lancé en mars 2010 l'initiative « Principes d'autonomisation des femmes : pour l'entreprise aussi, l'égalité est une bonne affaire », dans l'objectif de fournir « une feuille de route aux entreprises pour autonomiser les femmes sur leur lieu de travail, sur le marché et au sein de la communauté ». Coca-Cola fait partie des plus de 400 compagnies s'étant engagées à respecter les Principes d'autonomisation des femmes. C'est donc dans ce contexte que Coca-Cola et ONU Femmes ont annoncé un partenariat en septembre 2011. À ce moment, la collaboration était déjà en cours « au niveau national afin d'identifier des programmes potentiels tels que des formations permettant de renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes qui possèdent des coopératives de recyclage et qui dirigent des magasins ». Les deux partenaires ont affirmé que « chaque organisation apportera son expertise et ses capacités à travers des programmes concrets sur le terrain ». Le partenariat vise à appuyer des entrepreneuses dans 12 pays : le Brésil, la Chine, le Costa Rica, l'Égypte, Haïti, l'Inde, le Kenya, le Mexique, le Nigeria, les Philippines, l'Afrique du Sud et la Thaïlande.<sup>26</sup>

Il ne semblerait pas que le partenariat comprenne un réel financement de la part de Coca-Cola à ONU Femmes. Cela dit, les termes du partenariat n'ont pas été rendus publics.

## La Campagne du troisième milliard

« Préparer les femmes à mener la croissance économique du monde » est le slogan de la campagne lancée par La Pietra Coalition\*, une alliance mondiale de grandes entreprises, d'États, d'organisations à but non lucratif, d'universitaires, de fondations et de particuliers qui travaillent à préparer un milliard de femmes à participer plus pleinement à l'économie mondiale d'ici 2025. Le titre de la campagne, « le troisième milliard », fait référence à la notion qu'au cours des dix prochaines décennies, l'impact des femmes sera au moins aussi grand que celui des populations respectives de la Chine et de l'Inde, soit plus d'un milliard d'habitant-e-s. Selon la campagne, les principales ressources nécessaires qui permettraient aux femmes d'atteindre leur plein potentiel économique seraient un meilleur accès : au crédit, à l'éducation, aux marchés et à la protection juridique (c.-à-d., de meilleurs droits fonciers, le droit à la propriété, de meilleures conditions de travail et l'élimination de la violence à l'égard des femmes). La campagne présente les femmes comme des « mesures économiques intelligentes » et comme un « investissement judicieux » pour la prospérité de notre planète. Elle compte parmi ses enjeux prioritaires l'accès à la protection juridique, au crédit, à l'éducation et aux formations ainsi qu'aux marchés.<sup>27</sup>

\* La Pietra Coalition : Née en 2009 d'un rassemblement organisé par la Vital Voices Global Partnership (une organisation à but non lucratif issue d'une initiative du gouvernement américain établie par Hillary Clinton et Madeleine Albright) et l'Université de New York, avec l'appui de la Fondation Paul E. Singer Family. Elle compte plus de 100 membres, qui sont des dirigeant-e-s d'ONG, des universitaires ainsi que des dirigeant-e-s internationaux et du monde des affaires.<sup>28</sup>

## La Fondation MasterCard + le gouvernement du Kenya

À l'occasion de l'édition 2010 du rassemblement annuel de l'Initiative mondiale Clinton, la Fondation MasterCard a annoncé un partenariat avec la Equity Bank Kenya, la Fondation Equity Group et le gouvernement du Kenya, pour appuyer, à hauteur de 15,5 millions \$ US, 600 000 femmes et jeunes kenyan-ne-s au chômage ou ne faisant pas partie de la communauté bancaire de façon à créer des emplois et à augmenter la productivité. Le programme de trois ans comprend une éducation financière, des séances individuelles de mentorat, ainsi qu'une formation visant à déterminer les « entrepreneurs et entrepreneuses démontrant un grand potentiel ». Le programme prévoyait également des bourses destinées aux meilleur-e-s étudiant-e-s à risque de ne pas terminer le secondaire. Dans le cadre du programme, la Equity Bank s'est engagée à offrir jusqu'à 200 millions \$ US en crédit pour les femmes et les jeunes du programme, conjointement avec le gouvernement du Kenya qui a établi un fonds d'environ 40 millions \$ US « pour que les institutions financières commencent à prêter aux jeunes ».<sup>29</sup>

**DFID**  
+  
« Global Girl Hub »  
de la  
Fondation Nike

Établie en février 2010, l'initiative « Girl Hub » de la Fondation Nike vise à « déchaîner l'effet fille » en faisant le pont entre les expert-e-s, les défenseur-e-s et les programmes de développement du contexte élargi, de façon à augmenter la participation des filles dans l'élaboration des politiques façonnant leur vie et à rendre la question des adolescentes plus prioritaire à l'ordre du jour. Le ministère de la Coopération internationale britannique (« DFID », selon son sigle anglais) s'est engagé à hauteur de 12,9 millions £ à l'égard de l'initiative Girl Hub au cours de l'exercice financier 2013-2014. Pour sa part, la Fondation Nike contribue 870 000 millions £ en financement direct et 1,5 million £ en nature. « Girl Hub a ciblé ses efforts pour obtenir des résultats au Rwanda, au Nigeria et en Éthiopie grâce à la planification familiale, au transfert d'actifs directs aux filles, à l'acquisition de gains pour les filles dans les contextes humanitaires ainsi que par la recherche et la ventilation de données. »

La campagne vidéo produite dans le cadre de l'initiative plus large « The Girl Effect » (l'effet fille) a été beaucoup employée au sein du DFID et ailleurs pour démontrer le bien-fondé de l'égalité des genres. La campagne a été très influente en ce qu'elle a façonné le discours de bon nombre de donateurs et d'acteurs du développement quant au rôle des filles dans le développement. Néanmoins, la campagne a fait l'objet de critiques par le comité indépendant de surveillance de l'aide britannique, la Independent Commission on Aid Impact (ICAI), qui affirmait que « la Girl Hub risque d'amorcer bon nombre de projets distincts qui ne sont pas bien liés les uns aux autres et, par conséquent, qui ne se traduisent pas en changements réels pour les filles ». La ICAI a également cité de « mauvaises pratiques budgétaires et de suivi financier, des mécanismes de reddition de compte trop faibles et une absence de politiques anticorruption ».<sup>30</sup>

**L'initiative mondiale de Walmart pour l'autonomisation économique des femmes**

Walmart et la Fondation Walmart ont lancé la « Global Women's Economic Empowerment Initiative » en 2011. Le programme vise à autonomiser les femmes à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement de Walmart. Il vise à : augmenter le nombre d'entreprises où les femmes sont propriétaires ; permettre à 60 000 travailleuses d'usine de devenir des décideuses actives dans leur travail et au sein de leur famille (il convient de noter que le programme ne fait aucunement mention des droits des femmes ou du bien-être des travailleuses de ces usines) ; renforcer la formation à l'emploi ; et augmenter la diversité en matière de genre chez les fournisseurs de Walmart. L'initiative prévoit contribuer 100 millions \$ US sur cinq ans à des programmes en Inde, en Chine, au Bangladesh, en Amérique Latine et aux États-Unis.<sup>31</sup>

De même, la Fondation Walmart a lancé aux États-Unis le « Partnership for Women's Prosperity » (soit le partenariat pour la prospérité des femmes) de concert avec six fondations ou fonds étatsuniens pour les femmes, distribuant ainsi 3,35 millions \$ US en subventions.<sup>32</sup> Cet effort illustre bien l'immense complexité de ces initiatives. D'une part, Walmart propose de nouvelles ressources destinées à des programmes appuyant les femmes ; d'autre part, l'entreprise est fortement ciblée par les campagnes de protection des droits du travail ainsi que les initiatives anticorruption aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces campagnes revendiquent auprès de Walmart des honoraires équitables, des congés de maternité et l'observation des droits les plus fondamentaux pour les travailleuses et travailleurs.<sup>33</sup>

## Goldman Sachs : « 10 000 femmes »

Lancée en 2008, l'initiative de cinq ans « 10 000 femmes » (10,000 Women) vise à « donner une éducation en affaires et en gestion à des entrepreneuses défavorisées des marchés émergents et en développement ». Le programme donne ainsi aux femmes une formation de cinq semaines à six mois sur la mise en marché, la comptabilité et l'élaboration de plans d'affaires. Les participantes ont aussi accès à « du mentorat et un soutien après-formation par les institutions partenaires, les entreprises locales et les employé-e-s de Goldman Sachs ». Une évaluation du programme en Inde par le Centre international de recherche sur les femmes (CIRF) a relevé certains résultats prometteurs au-delà de la simple formation et création d'entrepreneuses. Par exemple, l'évaluation mentionne que certaines femmes du programme « se réunissent [désormais] chaque mois pour contribuer temps et argent à une cause sociale différente ». D'autres diplômées expriment que le programme « les a aidé à mieux comprendre l'importance de prendre soin de leurs employé-e-s. Elles décrivent comment elles peuvent offrir à leurs employé-e-s des programmes de protection pour les appuyer dans les moments difficiles, des avances de salaire pour payer les frais de scolarité des enfants ou des formations en milieu de travail pour augmenter leurs compétences. »<sup>34</sup>

## La Fondation Avon

Établie en 1955, la Fondation Avon se centrait au départ sur le cancer du sein et sur les secours d'urgence, mais depuis 2004 elle a aussi pour mission de « dénoncer la violence familiale ». Depuis sa création, la Fondation Avon a recueilli et redistribué plus de 910 millions \$ US partout dans le monde, bien que la majorité de ses subventions soient attribuées à l'intérieur des États-Unis.<sup>35</sup> Lors de la 57<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme (CCF) en 2013, la Fondation Avon a organisé sa deuxième cérémonie de remise des prix, soit la « Avon Communications Awards : Speaking Out About Violence Against Women », qui a fait l'éloge de cinq groupes « pour leur travail visant à attirer l'attention à la nécessité de mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». Les cinq récipiendaires étaient originaires du Pakistan, de la Tanzanie, du Népal, du Pérou et de l'Ukraine.<sup>36</sup> La Fondation Avon a notamment comme mission d'établir des projets conjoints dans le cadre desquels les partenaires pourront annoncer « *qu'une part déterminée de la vente de certains produits ou services sera remise à la Fondation Avon.* » Par ailleurs, étant donné son rôle de sensibilisation et par souci de protéger l'intégrité de sa marque, Avon refuse explicitement de s'associer avec : des ouvrages non romanesques, des CD ou des DVD préconisant certaines attitudes par rapport à la violence familiale ou au cancer du sein ; des méthodes préventives ou des traitements en rapport à ces attitudes ; les armes à feu ; l'alcool (à l'exception du vin et de la bière) ; le tabac ; les partenariats avec des organisations religieuses ou politiques ou encore avec des campagnes ou candidates politiques.<sup>37</sup>

## Initiative mondiale Clinton

L'Initiative mondiale Clinton (Clinton Global Initiative, CGI) est devenue une arène influente pour l'établissement de priorités relatives au financement en matière de développement et, de plus en plus, pour le financement des femmes et des filles. La CGI rassemble des dirigeants-e-s des secteurs publics, privés et de la société civile pour « favoriser les partenariats, fournir des conseils stratégiques et financer les idées efficaces » de façon à résoudre les problèmes mondiaux.<sup>38</sup> La CGI accomplit ces tâches par le biais d'« engagement[s] à l'action », c'est-à-dire de « plans pour aborder les plus importants problèmes mondiaux ». Ceux-ci peuvent être financiers ou non monétaires et passent généralement par l'établissement de partenariats multisectoriels.<sup>39</sup> Au total, les membres ont confirmé plus de 2100 engagements qui, « lorsque pleinement financés et mis en œuvre » s'élèveront à 69,2 milliards \$ US.<sup>40</sup> Un examen de tous les engagements réalisés par la CGI depuis sa fondation en 2005 montre un total de 123 engagements destinés « aux femmes et aux filles », qui s'élèvent 1,6 milliard \$ US.<sup>41</sup> La majorité de ces engagements ont été pris par des bailleurs de fonds du monde des affaires ou dans le cadre de partenariats entre différents acteurs du privé, du public et de la philanthropie.<sup>42</sup>

Un changement important se prépare : on note une différence dans la façon dont le développement en tant que tel est financé, en ce que l'accent n'est désormais plus sur l'aide, mais sur l'investissement. Ce changement reflète l'influence grandissante des paradigmes du secteur privé (et de leurs multiples approches et priorités), ainsi que leur définition en constante évolution du développement

### 2.3 TROISIÈME TENDANCE – LES INCIDENCES DE LA « CORPORATISATION » SUR LES PROGRAMMES ET LE FINANCEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

#### 2.3.1 L'infiltration des stratégies et des solutions du monde des affaires au sein du développement et de la philanthropie

Le rapport de recherche *Finance-la*, publié par l'AWID en 2005, avait relevé l'adoption grandissante de la culture du monde des affaires par la communauté de financement comme une tendance importante. L'analyse portait sur l'infiltration des modèles de gestion du monde des affaires dans le secteur à but non lucratif par l'entremise des donateurs. Ces modèles comportent des systèmes d'évaluation<sup>43</sup> onéreux et fort limités en ce qu'ils sont « axés sur les résultats » et qu'ils font en sorte que la communauté de financement se centre sur des solutions trop étroites, pour ne nommer que ces deux aspects. Alors que ces tendances s'intensifient, cependant, un changement bien plus important se prépare : on note une différence dans la façon dont le développement en tant que tel est financé, en ce que l'accent n'est désormais plus sur l'aide, mais sur l'investissement. Ce changement reflète l'influence grandissante des paradigmes du secteur privé (et de leurs multiples approches et priorités), ainsi que leur définition en constante évolution du développement. D'une part, les acteurs progressifs de la société civile font pression pour une coopération au développement qui remplisse les engagements des États à l'égard des droits humains (notamment, par rapport aux droits du travail) et des normes environnementales. À l'autre extrême, les agences de

développement, ainsi que les acteurs du secteur privé, cherchent « les meilleures solutions » et en concluent que l'utilisation la plus efficace de l'APD est de favoriser l'investissement privé.<sup>44</sup> C'est en ces mots que l'ancien président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, a exprimé cette idée : « Dans un monde au-delà de l'aide, l'assistance [au développement] sera intégrée – et liée – à des stratégies de croissance mondiale, essentiellement pilotées par l'investissement privé et l'entrepreneuriat. L'objectif sera non pas la charité, mais la poursuite d'intérêts mutuels par le biais de l'édification d'un plus grand nombre de pôles de croissance. »<sup>45</sup> Bon nombre d'acteurs du mouvement social et de défenseures des droits des femmes, frustré-e-s de cette tendance à toujours lier le « développement » aux mesures de croissance économique et au modèle économique néolibéral défaillant, discutent activement d'autres approches et explorent comment ériger des systèmes politicoéconomiques sur des fondements d'équité, de durabilité, de droits humains et de bien-être.<sup>46</sup> Le fait est que, pour se rapprocher du développement durable, il faudrait apporter des transformations structurelles au modèle de développement dominant orienté vers le marché et favorisant le secteur privé. L'intervention des grandes entreprises dans le processus de développement peut nuire à ces transformations puisque le secteur privé a tout intérêt à préserver les modèles néolibéraux. Ainsi, la mission du mouvement de droits des femmes et d'autres mouvements sociaux, qui consiste à nouer le dialogue avec ces acteurs et à les influencer, ne doit pas signifier l'abandon du travail en vue de telles transformations structurelles.

Tandis que de nombreux facteurs contribuent à l'importance croissante que prennent les approches axées sur l'« investissement » en matière de développement, il est clair que l'influence grandissante des acteurs du secteur privé, notamment les grandes entreprises, est un important moteur. L'évolution des idées sur la « responsabilité sociale d'entreprise » (RSE) a dans une grande mesure façonné le rôle du secteur privé dans le développement. Ce que l'on appelait à l'initiale « charité » ou « philanthropie » des entreprises est maintenant devenu « création de valeur partagée » conformément à la dernière tendance en matière de RSE visant à reconnaître l'interdépendance entre les entreprises et la société, l'objectif étant de produire une valeur pour les deux.<sup>47</sup> La crise financière mondiale semble également avoir poussé plus de compagnies à chercher de nouveaux marchés et secteurs, ce qui les amenait souvent à participer à des arènes qui étaient jusque-là formées uniquement des acteurs de développement dominants, comme les gouvernements ou les ONG. Des « solutions axées sur le marché »<sup>48</sup> dans des pays comme le Ghana (l'approvisionnement en eau de la Voltic Cool Pac à des clients à faible revenu) ou en Uganda (les services de commerce et de traitement des produits agricoles offerts aux fermiers par la Afro-Kai) sont des exemples d'expansions menées par des entreprises (Kubzansky, Cooper et Barber).<sup>49</sup> Le désir d'atteindre des « marchés inexploités » n'est pas nécessairement suspect. Ces initiatives ont fréquemment mené à l'expansion et à l'amélioration des services pour les populations rurales, élargissant ainsi l'accès aux technologies, aux biens et au crédit. Cependant, des questions persistent quant aux façons dont l'appât du gain interagira avec les objectifs de développement ainsi que les normes relatives à l'environnement et aux droits humains entérinés par la communauté internationale. Des questions s'imposent également quant à la viabilité de ces gains à long terme.

**Des questions persistent quant aux façons dont l'appât du gain interagira avec les objectifs de développement ainsi que les normes relatives à l'environnement et aux droits humains entérinés par la communauté internationale. Des questions s'imposent également quant à la viabilité de ces gains à long terme.**

**Le concept de droits des femmes est essentiellement absent, tout comme l'impératif éthique de protéger les droits humains des femmes, ainsi que l'obligation des acteurs étatiques et non étatiques de ce faire.**

Par ailleurs, l'influence grandissante du secteur privé amène avec elle le déclin de la crédibilité des acteurs de la société civile dans plusieurs secteurs. Des scandales impliquant de grandes organisations à but non lucratif (par exemple, la Croix-Rouge)<sup>50</sup> et les institutions pour le microcrédit (comme celles établies en Inde dernièrement) ont exacerbé les critiques dépeignant le secteur des ONG comme inefficace et gaspilleur, renforçant ainsi la pression de mettre en œuvre « les normes d'efficacité du secteur privé » au sein des programmes humanitaires et de développement. Ces réponses sont fondées sur des idées reçues selon lesquelles les modèles du marché et des entreprises sont plus efficaces et adéquats ou encore qu'ils sont plus honnêtes et transparents pour fournir l'aide au développement. Un article publié récemment décrit l'incidence des approches de développement selon la « nouvelle gestion publique » (NGP), à partir de la fin des années 1970. Cette école de pensée cherchait à intégrer les pratiques du secteur privé (comme associer l'attribution des ressources au rendement, mesurer les résultats, la concurrence, employer les ressources frugalement, etc.) au sein des secteurs publics et à but non lucratif. Le nombre de firmes d'audit ou d'entreprises de « services professionnels » (comme la Price Waterhouse ou KPMG) dans le développement ainsi que l'adoption par les donateurs des pratiques et des valeurs du monde des affaires font partie de l'héritage de la NGP. Ces pratiques préconisent les résultats définis et mesurables, souvent aux dépens d'approches plus souples et multidimensionnelles capables de répondre aux réalités et aux changements contextuels. Le rôle de ces sociétés est passé de celui d'examen des comptes des grandes entreprises à celui d'appliquer ces mêmes mécanismes d'audit aux projets de développement<sup>51</sup> et de prendre en charge la gestion même des projets.

### **2.3.2 La tendance à « l'investissement dans les femmes et les filles »**

Une étroite logique linéaire « cause-conséquence » et une obsession par le rendement du capital investi sont manifestes dans bon nombre d'initiatives « investir dans les femmes et les filles ». Celles-ci témoignent d'une compréhension limitée et instrumentale de ce qui mène à l'autonomisation économique et à la participation politique des femmes. Notre analyse du discours entourant les femmes et les filles révèle des tendances contradictoires. D'un côté, les femmes sont présentées comme des victimes de la violence, de la pauvreté, du conflit et de la traite de personne. De l'autre côté, elles sont fortes, héroïques et dotées d'une capacité supérieure à transformer les collectivités, les sociétés et le monde entier. Il s'agit là d'une caractéristique importante du discours de « l'investissement dans les femmes et les filles », c'est-à-dire, qu'il se centre principalement sur les personnes et sur les changements que les femmes et les filles peuvent apporter dans leur école ou collectivité, la promesse étant que les entrepreneuses pourront raviver des économies tout entières. Ces femmes sont dignes d'investissements parce qu'elles traduiront ceux-ci en avantages pour toute la famille, la collectivité et pour l'ensemble de la société. Mais le concept de droits des femmes y est essentiellement absent, tout comme l'impératif éthique de protéger les droits humains des femmes, ainsi que l'obligation des acteurs étatiques et non étatiques de ce faire.

Après tout, que signifie « investir dans les femmes et les filles » aux yeux des acteurs et les groupes d'intérêt, aussi différents les uns des autres, alignés derrière cette priorité très large ? L'AWID, Mama Cash et le ministère des Affaires étrangères néerlandais ont collaboré pour cartographier et analyser certaines des nouvelles initiatives s'appropriant ce cadre en vue de mieux comprendre l'apport des acteurs non traditionnels du développement en ce qui concerne les femmes et les filles. Les résultats officiels de cette cartographie seront disponibles sous peu, mais notre analyse préliminaire suggère que les moyens par lesquels les acteurs participent aux projets de développement ou d'autonomisation des femmes sont aussi divers que le secteur lui-même. Ces moyens incluent certainement le financement pour les organisations ou les projets existants, mais semblent le plus souvent prendre la forme d'une combinaison de : formation et d'aide technique (par exemples, développement des compétences en leadership, formations en affaires, accès à la technologie) ; de financement et de lancement de leurs propres initiatives ; et d'appuis en nature par le biais de partenariats avec des organisations de développement.<sup>52</sup>

Comment les organisations de droits des femmes devraient-elles appréhender cette tendance ? Dans un certain sens, il est difficile de s'opposer à l'arrivée de nouvelles ressources pour l'autonomisation des femmes étant donné les restrictions budgétaires dans les services publics et la portée limitée des organisations de femmes aux ressources restreintes. Bon nombre de ces interventions appuyées par le secteur privé et par les autres donateurs dits plus « nouveaux » au secteur des femmes et des filles produisent indéniablement des résultats concrets à court terme pour certaines femmes. Les bourses, l'accès à la santé, les formations, l'accès aux petits prêts... que de mesures aux incidences positives sur la vie des femmes. Cela dit, ces initiatives doivent absolument commencer à examiner leurs interventions à travers une perspective de droits humains, de droits des femmes et, surtout, en tenant compte de ce qu'ont appris les organisations de droits des femmes au sujet des causes premières des dynamiques inégalitaires de pouvoir relatives au genre ; dynamiques qui continuent de subordonner, de marginaliser ou d'exclure les femmes et les filles. En effet, les acteurs doivent commencer à adopter une analyse des facteurs socioculturels intrinsèques qui forment les normes et les attentes des femmes et des filles de façon à comprendre les manières dont ces normes empêchent celles-ci de bénéficier, à long terme, des formations ou des ressources offertes par les programmes. Les interventions élaborées à l'extérieur des leçons tirées de la lutte pour l'égalité des genres au cours du dernier siècle ne mèneront probablement pas aussi rapidement aux résultats espérés ou ne se traduiront pas en autonomisation durable. Sans ce processus d'apprentissage (qui exige une bonne dose d'humilité et de respect pour celles qui ont œuvré à l'avancement de cette cause, et ce, souvent en menant des luttes continues pendant bien plus longtemps encore), l'approche « investir dans les femmes et les filles » risque d'être rapidement jugée comme une « mauvaise stratégie » et d'être reléguée au rang des souvenirs.

### 2.3.3 Une influence grandissante dans l'élaboration des priorités de développement

Au-delà des projets individuels, il est particulièrement important de bien comprendre comment le pouvoir des acteurs du secteur privé, provenant de leurs ressources ou de leur influence sur le discours, façonne l'ordre du jour et les priorités en matière de développement. Un exemple du pouvoir des donateurs « émergents » est la campagne « The Girl Effect », parrainée par la Fondation Nike depuis sa fondation en 2004, en collaboration avec la Fondation NoVo et la Coalition pour les adolescentes de la Fondation des Nations Unies. Nike a montré la voie en donnant aux filles le rôle de force motrice pour la réduction de la pauvreté : « Il ne s'agit pas d'un enjeu social, mais d'une mesure économiquement intelligente. »<sup>53</sup> La Fondation Nike concentre ses efforts dans quatre secteurs : mettre fin au mariage des enfants ; retarder l'activité sexuelle et prévenir la grossesse ; terminer l'éducation secondaire et faire la transition au marché du travail ; et obtenir accès aux actifs. À l'aide d'un vidéo attractif et d'un message puissant, bien que simpliste, « The Girl Effect » a captivé l'imagination de nombreuses institutions et a fait des adeptes parmi des milliers de personnes, séduites par sa trame élémentaire : les filles sont les sauveuses et vont résoudre les problèmes du monde. Selon la vidéo, donner à une fille une scolarisation et les ressources pour devenir une entrepreneuse à petite échelle lui permettra du même coup de transformer sa famille et sa communauté. Si le message est inspirant et positif, il est aussi fort troublant aux yeux de n'importe qui ayant concrètement travaillé au sein de communautés et avec des filles vivant dans la pauvreté : la solution est bien plus complexe. Un grand nombre de défenseuses des droits des femmes ont trouvé particulièrement frustrant l'accent mis sur l'individu, soit la fille, employée comme instrument pour atteindre le « bien commun ». En ce, l'initiative met en question par inadvertance la valeur du renforcement des mouvements et des approches collectives au changement, des stratégies qui se sont avérées bien plus viables et transformatrices des normes sociales au sein de nombreux contextes. AID Watch, par exemple, soutient que « The Girl Effect » joue sur les stéréotypes des femmes en tant qu'aidantes naturelles, renforce les idées reçues relatives au « travail des femmes » et au « travail des hommes », néglige les plus importants enjeux macroéconomiques et fait passer le bien-être de l'économie avant le bien-être des femmes.<sup>54</sup> Cependant, avec l'élan et les ressources formidables qu'a pu générer « The Girl Effect », de nombreuses ONG et certaines organisations de femmes sont devenues des partenaires de la campagne avec, on espère, la possibilité de continuer à élargir et nuancer les façons dont les filles sont intégrées dans les priorités du développement.

Bien qu'une analyse plus détaillée soit requise, on recense des exemples inquiétants d'initiatives pour les femmes et les filles qui ont fini par réduire les priorités pour les droits des femmes au plus petit dénominateur commun en vue de séduire les bailleurs de fonds ou le grand public. Il convient de noter que ces priorités pour les femmes et les filles sont énoncées dans le Programme d'action de Beijing (BPfA, selon son sigle anglais), dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), au sein du Programme d'action du Caire issu de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi qu'au sein d'autres objectifs de développement entérinés par la communauté internationale. Ainsi, pour simplifier la question, on réduit l'autonomisation économique à un appui aux petites entrepreneuses ou au microcrédit ; on ignore les obstacles à l'égalité de droits et à l'accès à l'éducation pour les filles en mettant l'accent sur les bourses ; et l'on confond la traite des femmes avec le trafic sexuel et le travail sexuel, sans comprendre les schèmes de migration issus de la pauvreté ou du conflit, ni les pratiques en matière de traite liée à l'agriculture ou au travail domestique, soignant ou autre.

Un bon exemple récent de l'influence grandissante des donateurs du secteur privé et leur approche très étroite est le Sommet de Londres sur le planning familial, tenu en juillet 2012 et organisé par le gouvernement britannique en collaboration avec la Fondation Bill & Melinda Gates ainsi que le Fonds des Nations Unies pour la population. Le poids et la portée du réseau d'action de ses entités organisatrices aurait donné lieu à de nouveaux engagements à hauteur de 2,6 millions \$ US pour donner aux femmes accès à l'information sur les méthodes contraceptives, ainsi que leur fournir des services et des fournitures à cet effet.<sup>55</sup> Certaines personnes ont cependant fait remarquer que, aussi bien financée que soit l'initiative, elle ne fait effectivement qu'aborder un aspect très étroit (c.-à-d., la contraception) d'un problème en réalité très complexe, sans parler du plein éventail de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction (SRHR). La réticence de certains donateurs à prendre part à des discussions « controversées » en abordant les autres dimensions cruciales de l'enjeu, comme l'accès aux avortements sécuritaires, ne présage rien de bon pour l'avancement du plein éventail des droits sexuels et reproductifs des femmes.<sup>56</sup> Cependant, l'initiative Planning familial 2020 a été engendrée par le Sommet de Londres afin de « poursuivre sur la lancée de Londres et de veiller à ce que tous les partenaires travaillent ensemble pour atteindre et appuyer les objectifs et engagements annoncés dans le cadre du sommet ».<sup>57</sup> En réponse, des engagements concrets ont été pris dans le cadre de l'initiative par les pays en développement, les pays donateurs, les fondations privées, les organisations de la société civile, le secteur privé ainsi que les organisations et agences multilatérales des Nations Unies. Plusieurs organisations de droits des femmes ont participé au Sommet et certaines ont continué de collaborer avec Planification familiale 2020 parce qu'elles reconnaissent le potentiel d'un tel investissement dans le secteur de la santé sexuelle et reproductive et qu'elles travaillent à influencer l'initiative. Il sera important de tirer des leçons de cette expérience, de veiller à ce que les donateurs respectent leurs engagements et de surveiller l'incidence de ces derniers.

- <sup>16</sup> La Banque mondiale. *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement*. Washington, DC : Banque mondiale, 2010. Disponible en ligne : <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resourcess/7778105-1299699968583/7786210-1315936231894/Overview-French.pdf>. Consulté pour la dernière fois le 4 avril 2013. Verveer, Melanne et Kim Azzarelli. « Why the Global Economy Needs Businesses to Invest in Women ». *Newsweek*. 30 janvier 2012. <http://www.thedailybeast.com/newsweek/2012/01/29/why-the-global-economy-needs-to-businesses-to-invest-in-women.html>. Consulté le 4 avril 2013. Walmart News. « Walmart Launches Global Women's Economic Empowerment Initiative ». 2011. <http://news.walmart.com/news-archive/2011/09/14/walmart-launches-global-womens-economic-empowerment-initiative>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>17</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « Constats du module sur l'égalité hommes-femmes de l'Enquête 2011 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ». 2011. <http://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/49029221.pdf>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>18</sup> Voir la citation d'Elizabeth Arend dans Panagoda, C. « Despite Rhetoric, Women Still Sidelined in Development Funding ». 6 février 2012. <http://www.ipsnews.net/news.asp?idnews=106663>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>19</sup> Nations Unies, Département de l'information, Service des informations et des accréditations. « Deputy Secretary-General Urges Second Committee to Use Quadrennial Policy Review to Help Reaffirm, Re-Energize United Nations Development System ». 15 octobre 2012. Disponible en ligne : <http://www.un.org/News/Press/docs/2012/dsgsm647.doc.htm>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>20</sup> Hudson Institute. s.d. *Index of Global Philanthropy and Remittances*. Rapports disponibles de 2006 à 2012 à : <http://gpr.hudson.org/>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>21</sup> Par exemple, la PriceWaterHouseCoopers (PwC) s'est vu décernée le contrat pour administrer le fonds néerlandais ODM3.
- <sup>22</sup> Voir le site web de l'édition 2012 de la conférence BSR, <http://2012-ny.bsr.org/>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>23</sup> Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. « Contributions apportées à ce jour ». Septembre 2012. Disponible en ligne : <http://www.theglobalfund.org/fr>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>24</sup> Gavi Alliance. s.d. Disponible en ligne : <http://www.theglobalfund.org/fr>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>25</sup> Le Pacte mondial des Nations Unies est un type d'initiative de responsabilité sociale d'entreprise volontaire lancée par l'ONU en 2003. Elle réunit des entreprises s'étant engagées à aligner leurs opérations et stratégies sur dix principes universellement acceptés relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à l'anticorruption. L'idée est d'encourager les entreprises à veiller à ce que leurs opérations respectent les normes et droits acceptés internationalement de façon à avantager les économies et les sociétés sans nuire à l'environnement. Plus de 10 000 entreprises opérant depuis quelque 130 pays ont signé le Pacte mondial jusqu'à présent.
- <sup>26</sup> « Strengthening the Business Case for Gender Equality, 400 CEOs Commit to Women's Empowerment Principles ». New York. 6 mars 2012. Disponible à : <http://unglobalcompact.org/news/195-03-06-2012> ; Communiqué de presse d'ONU Femmes. *Coca-Cola et ONU Femmes forment un partenariat mondial pour accélérer l'autonomisation des femmes*. 22 septembre 2011. Disponible en ligne : <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2011/9/the-coca-cola-company-and-un-women-form-global-partnership-to-accelerate-women-s-economic-empowerment> ; 4-Traders. « The Coca-Cola Company Expands 5by20 Women's Economic Empowerment Initiative ». 26 novembre 2012. Disponible en ligne : <http://www.4-traders.com/THE-COCA-COLA-COMPANY-4819/news/The-Coca-Cola-Company-ADDING-MULTIMEDIA-The-Coca-Cola-Company-Expands-5by20-Women-s-Economic-Empow-15549403/>
- <sup>27</sup> Third Billion Campaign. Disponible en ligne : <http://thethirdbillion.org/issues>.
- <sup>28</sup> Pour en savoir davantage : <http://lapietracoalition.org>.
- <sup>29</sup> Fondation Equity Group. *Public-Private Partnership Economically Empowers Women and Youth in Kenya*. s.d. Disponible en ligne : <http://equitygroupfoundation.com/index.php/blog/2012/08/public-private-partnership-economically-empowers-women-and-youth-commitment-at-cgi> ; Newsdesk. *MasterCard Foundation Commits \$15.5 Million for Kenyan Women and Youth*. WOWELLE – Professional & Enterprising Women, 2010.
- <sup>30</sup> DFID et la Fondation Nike. Girl Hub. « Terms of reference ». s.d. Disponible en ligne : <http://icai.independent.gov.uk/wp-content/uploads/2011/11/Girl-Hub-ToR-FINAL.pdf>. Voir également : The Guardian – blogue « Poverty Matter ». « Watchdog Raises Questions Over Impact of Nike's Girl Hub ». s.d. Disponible en ligne : <http://www.guardian.co.uk/global-development/poverty-matters/2012/mar/23/girl-hub-strength-weaknesses>. Ainsi que : « The Girl Effect : Turning Talk into Action ». s.d. Disponible en ligne : <http://www.girleffect.org/about/girl-hub/>.
- <sup>31</sup> Walmart Stores. *Women's Economic Empowerment*. Disponible en ligne : <http://walmartstores.com/women>.
- <sup>32</sup> Walmart. « Walmart Foundation Awards Funding to Launch New Partnership Supporting Nearly 5,000 Underserved Women Nationwide ». 7 août 2012. Disponible en ligne : <http://news.walmart.com/news-archive/2012/08/07/walmart-foundation-awards-funding-to-launch-new-partnership-supporting-nearly-5000-underserved-women-nationwide>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>33</sup> International Labour Rights Forum. « Creating a Sweat-free World: Walmart Campaign ». 2012. Disponible en ligne : <http://www.laborrights.org/creating-a-sweat-free-world/wal-mart-campaign>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>34</sup> Goldman Sachs. *10,000 Women*. Disponible en ligne : <http://www.goldmansachs.com/citizenship/10000women/index.html>.
- <sup>35</sup> La Fondation Avon pour les femmes. « Avon Foundation ». s.d. Disponible en ligne : <http://www.avonfoundation.org/foundation/>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>36</sup> La Fondation Avon pour les femmes. « 2<sup>nd</sup> Annual Communication for Change Awards. » 2013. Disponible en ligne : <http://www.avonfoundation.org/causes/domestic-violence/funding/avon-communication-awards/>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>37</sup> La Fondation Avon pour les femmes. « Co-Venture Guidelines. » s.d. Disponible en ligne : <http://www.avonfoundation.org/fundraising/sponsorship/co-venture-guidelines.html>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>38</sup> Initiative mondiale Clinton. « About us: Clinton Global Initiative ». 5 juillet 2012. Disponible en ligne : <http://www.clintonglobalinitiative.org/aboutus/default.asp>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>39</sup> Initiative mondiale Clinton. « Commitments ». s.d. Disponible en ligne : <http://www.clintonglobalinitiative.org/commitments/>. Consulté pour la dernière fois le 8 avril 2013.
- <sup>40</sup> ibidem

- <sup>41</sup> Ces chiffres proviennent de calculs faits par l'AWID en 2012, selon une analyse des engagements de la CGI entre 2005 et 2011 portant sur les femmes et les filles. Les engagements peuvent être consultés à : [http://www.clintonglobalinitiative.org/commitments/commitments\\_search.asp](http://www.clintonglobalinitiative.org/commitments/commitments_search.asp).
- <sup>42</sup> Pour en savoir plus, veuillez consulter : AWID : « Initiative mondiale Clinton : enseignements tirés et réflexions de l'AWID et du FRIDA ». 15 octobre 2012. <http://www.awid.org/fr/Actualites-et-Analyses/Dossier-du-Vendredi/Initiative-mondiale-Clinton-Enseignements-tires-et-reflexions-de-l-AWID-et-du-FRIDA>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>43</sup> Voir une analyse connexe à : <http://bigpushforward.net/>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>44</sup> Voir par exemple : Hudson Institute. *The Index of Global Philanthropy and Remittances 2012*. Hudson Institute : Washington, DC, 2012. Disponible à : <http://www.hudson.org/files/publications/2012IndexofGlobalPhilanthropyandRemittances.pdf>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>45</sup> Zoellick, Robert B. 2011. « Au-delà de l'aide. » Université George Washington, Washington D.C. 14 septembre 2011. Discours prononcé à l'Université George Washington. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:23000234~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>46</sup> Voir les séries de l'AWID « Perspectives féministes » et « Les Cahiers de l'AWID ». Disponibles en ligne : <http://www.awid.org/AWID-s-Publications/Alternative-Development-Strategies> ; WIDE. *Economic Alternatives for Gender and Social Justice: Voices and Visions from Latin America*. 2011. Disponible en ligne : <http://wideplusnetwork.files.wordpress.com/2012/10/ec-alt-eng2012thirdenglish.pdf>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>47</sup> Keys, Tracey et collab. « Making the Most of Corporate Social Responsibility. » *McKinsey Quarterly*, décembre 2009 ; Porter, Michael E. et Mark R. Kramer. « Strategy and Society: The Link Between Competitive Advantage and Corporate Social Responsibility. » *Harvard Business Review*, décembre 2006 : 76-92.
- <sup>48</sup> « Les solutions axées sur le marché sont des initiatives qui ont recours à l'économie de marché pour engager la participation des personnes à faible revenu en tant que clients, de façon à leur offrir des produits socialement bénéfiques à des prix accessibles. Elles peuvent aussi engager leur participation en tant que partenaires d'affaires, agents ou distributeurs, améliorant ainsi leurs revenus. » Michael Kubzansky, Ansulie Cooper et Victoria Barbery. *Promise and Progress: Market-Based Solutions to Poverty in Africa Monitor Group*, 2011. Disponible en ligne : <http://web.mit.edu/idi/idi/Africa-%20PromiseAndProgress-MIM.pdf>.
- <sup>49</sup> Michael Kubzansky, Ansulie Cooper et Victoria Barbery. *Promise and Progress: Market-Based Solutions to Poverty in Africa Monitor Group*, 2011. Disponible en ligne : <http://web.mit.edu/idi/idi/Africa-%20PromiseAndProgress-MIM.pdf>.
- <sup>50</sup> Voir par exemple : « Scandal forces U.S. Red Cross to ask its new leader to resign ». *Star Tribune*. 27 novembre 2001. Disponible en ligne : <http://www.startribune.com/nation/11922081.html>. Consulté le 12 juin 2013. Et : « Red Cross Spends \$181,000 on Soho Grand Hotel Rooms for Sandy Relief Workers ». Disponible en ligne : [http://www.huffingtonpost.com/2012/11/15/red-cross-soho-grand-sandy-volunteers\\_n\\_2137687.html](http://www.huffingtonpost.com/2012/11/15/red-cross-soho-grand-sandy-volunteers_n_2137687.html). Consulté le 12 juin 2013.
- <sup>51</sup> Eyben, Rosalind. *Uncovering the Politics of 'Evidence' and 'Results'. A Framing Paper for Development Practitioners*. 2013. Disponible en ligne : <http://bigpushforward.net/wp-content/uploads/2011/01/The-politics-of-evidence-11-April-20133.pdf>. Consulté le 8 mai 2013.
- <sup>52</sup> AWID. *New Money & New Actors: Mapping the Current Landscape & Potential Resources for Women's Rights*. Présentation donnée à la « Innovation & Action Meeting on Resource Mobilization for Women's Rights ». Les 22 et 23 avril 2013. Analyse fondée sur un échantillon de 129 initiatives.
- <sup>53</sup> Nike Girl Effect. s.d. « About ». Disponible en ligne : <http://www.girleffect.org/about/>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>54</sup> Carella, Anna. « So Now We Have To Save Ourselves and the World, Too? A critique of 'The Girl Effect' ». 2011. Disponible à : <http://aidwatchers.com/2011/01/so-now-we-have-to-save-ourselves-and-the-world-too-a-critique-of-%E2%80%9Cthe-girl-effect%E2%80%9D/>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>55</sup> Sommet de Londres sur le planning familial. 2012. <http://www.familyplanning2020.org/1530%20FINAL%20press%20release.pdf>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>56</sup> Smith, Joan. « When Philanthropy Endangers Women's Health ». *The Independent*, 1<sup>er</sup> juillet 2012. Disponible en ligne : <http://www.independent.co.uk/voices/commentators/joan-smith/joan-smith-when-philanthropy-endangers-womens-health-7901748.html>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>57</sup> Sommet de Londres sur le planning familial. 2012. <http://www.familyplanning2020.org/1530%20FINAL%20press%20release.pdf>. Consulté le 10 avril 2013.

# 3: Qui finance les organisations de femmes ?

## Un aperçu des différents acteurs et de leurs approches

Au chapitre deux, nous avons cité les tendances clés agissant sur le panorama de financement pour les organisations de femmes. Nous avons examiné certains des secteurs de financement traditionnels et bien connus, ainsi que les façons dont ils appuient les efforts d'organisation des femmes et l'égalité des genres. En nous appuyant sur les fondations établies par les rapports précédents *Finance-la* de l'AWID, nous offrons ici un bref survol de certaines des dynamiques contextuelles à l'intérieur de cinq secteurs de financement : les agences bilatérales et multilatérales, les ONG internationales, les fondations privées, les fonds pour la promotion des femmes et la philanthropie de particuliers.

Le présent chapitre ne prétend pas réaliser une analyse exhaustive de chaque secteur. Plutôt, il tâche de présenter les grandes lignes, illustrées par des exemples, de l'information qui, selon nous, est utile aux organisations de femmes, notamment à la lumière des tendances et des changements discutés au chapitre précédent.

### 3.1 TENDANCES PARMIS LES AGENCES BILATÉRALES ET MULTILATÉRALES

Le thème du *Financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes* était à l'ordre du jour de la 56<sup>e</sup> session de la CCF en 2012. Son objectif était d'évaluer le progrès réalisé depuis les conclusions concertées à ce sujet en 2008. Les premières recommandations de la CCF citaient notamment le besoin d'augmenter considérablement le financement pour les droits des femmes, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, par le biais de l'APD, de ressources nationales gouvernementales et d'autres types d'appui par les donateurs. En dépit de la réalisation d'importants gains (par exemple, la continuation du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la création du Fonds pour l'égalité des sexes de l'ONU et certains mécanismes de financement bilatéraux tels les Fonds néerlandais OMD3 et FLOW), l'examen de 2012 a constaté que la situation n'avait pas beaucoup progressé en ce que le financement pour l'organisation des femmes et l'égalité des genres n'avait pas réellement connu d'augmentation.<sup>58</sup> En réalité, selon les enquêtes de l'AWID, les organisations de femmes n'ont enregistré qu'une faible augmentation dans leurs revenus provenant d'agences bilatérales et multilatérales : de 23 % en 2005 à 27 % en 2010, soit une augmentation d'à peine 4 %.

### 3.1.1 L'état de l'aide publique au développement (APD)

Le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE-CAD) a pour membres 24 États donateurs en plus de l'Union européenne (UE). Les activités du CAD comprennent la surveillance des flux d'assistance et la production de statistiques relatives à ceux-ci, notamment l'APD octroyée par ses membres. « Les flux d'APD comprennent les contributions des agences gouvernementales donatrices, à tous les niveaux, destinées aux pays en développement (APD bilatérale) et aux institutions multilatérales. »<sup>59</sup> Ces ressources rejoignent parfois les organisations de femmes directement, mais la plupart du temps, elles les rejoignent de façon détournée, par le biais d'agences multilatérales, de fonds spéciaux, d'ONG internationales ou par l'entremise de sous-traitance et de subventions accordées aux pays bénéficiaires. Étant donné que l'APD est la principale source de financement public au développement pour bon nombre de pays, il est vital que les organisations de femmes effectuent un suivi et aient un mot à dire quant à l'emploi de ces ressources, et ce, même alors que l'APD continue d'être éclipsée par les immenses flux financiers du secteur privé.

Grâce au leadership du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme de l'OCDE (communément appelé GENDERNET), on a enregistré une augmentation considérable des données disponibles sur l'APD consacrée à l'égalité des genres et aux institutions travaillant pour l'égalité des genres. GENDERNET produit un rapport annuel intitulé « Aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes » présentant une analyse générale, mais aussi des données détaillées sur chacun des membres de l'OCDE-CAD. Ces renseignements constituent un outil essentiel pour la réalisation d'un suivi continu, la responsabilisation des donateurs bilatéraux et le maintien de la discussion.

Bien qu'un grand nombre des tendances relatives à l'APD soient décourageantes dans l'ensemble, on constate également d'importantes lueurs d'espoir pour les organisations de femmes.

Notamment, on anticipe, en dépit des difficultés économiques actuelles, que les niveaux d'APD octroyés aux organisations de femmes augmenteront considérablement et que les donateurs clés alliés continueront d'appuyer les droits des femmes et l'autonomisation des femmes.

**On ressent le poids de la récession** : Si les niveaux d'APD ont atteint un sommet en 2010, à 0,32 % du RNB, soit 128,7 milliards \$ US, cette croissance a pris fin en 2011. En grande partie parce que les pays donateurs ont connu des récessions économiques, l'APD est tombée à 0,31 % du RNB, soit 133,5 milliards \$ US. L'OCDE anticipe une stagnation des flux d'aide dans les années à venir, alors que les retombées de la récession continuent de se faire sentir.<sup>60</sup> La diminution des flux d'aide contribue également à la diminution du nombre de pays récipiendaires, phénomène observé à la suite des restrictions budgétaires effectuées par l'Espagne<sup>61</sup> et le Royaume-Uni<sup>62</sup>, entre autres. La logique derrière ces compressions s'appuie souvent sur l'efficacité de l'aide, c'est-à-dire que l'on présente l'aide comme « plus ciblée ». Néanmoins, les compressions ont entraîné de graves problèmes chez les organisations de femmes des pays abandonnés par les donateurs.

Des pays ayant historiquement beaucoup appuyé les droits et l'organisation des femmes, la Norvège, la Suède et le Danemark demeurent parmi les quelques pays donateurs ayant non seulement atteint, mais *surpassé* l'objectif établi de 0,7 % du RNB consacré à l'assistance au développement.<sup>63</sup> Les Pays-Bas, pour sa part, jadis un solide membre du groupe, a dû quitter le groupe en 2012 à la suite de la diminution drastique de son budget d'aide au développement selon une décision du gouvernement néerlandais. En 2013, on estime que le Royaume-Uni sera le premier membre du Groupe des Huit (G8) à atteindre la cible de 0,7 %.<sup>64</sup>

Dans plusieurs pays, les effets de la crise financière sur la coopération au développement sont exacerbés par de nouveaux enjeux. Pensons notamment à l'influence grandissante des forces politiques conservatrices, qui œuvrent à réduire ou à éliminer l'assistance internationale en manipulant ou en amplifiant les anxiétés de leurs citoyennes et citoyens et en alimentant le cynisme quant à l'efficacité de l'aide. Cette tendance s'observe en Suède, en Espagne, au Canada et aux Pays-Bas. Face à l'antipathie et à l'insularité grandissante de la population, même les gouvernements donateurs les mieux intentionnés ont peine à défendre leur budget d'assistance. Aux Pays-Bas, par exemple, une enquête réalisée en 2012 révélait que 80 % de la population appuyait la diminution de l'aide au développement,<sup>65</sup> une vague qui a eu pour effet dernièrement de réduire le budget néerlandais d'aide internationale de 1 milliard €, soit une diminution de près de 20 % du budget total d'aide internationale du pays pour 2013.<sup>66</sup> Aux États-Unis (un donateur important, pour être le plus grand donateur en dollars, sans être un donateur important relativement au pourcentage de son RNB), un sondage d'opinion publique citait l'aide internationale comme la première dépense à éliminer.<sup>67</sup> Il reste à voir quel sera l'impact concret sur l'APD de la « séquestration du budget » américain. En Espagne, un des plus grands contributeurs aux « organisations et institutions favorisant l'égalité des femmes »,<sup>68</sup> la récente transition à un gouvernement conservateur et les ajustements économiques effectués en réponse à la crise financière ont mené le ministère des Affaires étrangères espagnol à réduire de 23,4 % le financement pour la coopération internationale en 2013 par rapport à 2012.<sup>69</sup>

Le Canada a joué un rôle important dans le financement des droits des femmes en ce qu'il octroie une très grande partie de son budget d'aide au développement à l'égalité des genres (par exemple, 43 % de l'aide totale examinée pour 2010-2011), qui est catégorisée comme « objectif prioritaire ».<sup>70</sup> Cela dit, l'influence du gouvernement conservateur récemment élu est manifeste : l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI) a été intégrée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.<sup>71</sup> Tandis que le gouvernement canadien prétend demeurer tout aussi fidèle à ses priorités en matière de développement, certains ont avancé que la fusion faisait partie d'une stratégie conservatrice consistant à orienter l'aide au développement sur les objectifs commerciaux du pays. De nombreux pays donateurs observent sans doute attentivement l'expérience et considèrent les possibilités d'une telle fusion dans leur contexte.

**L'intégration transversale du genre continue de prédominer l'APD à l'appui de l'égalité des genres** : Selon les dernières analyses de l'OCDE-CAD, plus de 63 milliards \$ US, soit 69 % de l'aide totale du secteur en 2010-2011, a été examinée à la lumière de son marqueur « égalité hommes femmes ». <sup>72</sup> Le volume d'aide analysée a donc presque doublé par rapport à la période 2006-2007 et comprend les rapports de certains donateurs qui n'avaient jamais auparavant employé le marqueur (soit, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et les États-Unis) <sup>73</sup>. De l'aide totale examinée, 20,5 milliards \$ US (soit 32 %) ont été investis dans des programmes indiquant « l'égalité des genres » comme objectif « principal » ou « important ». De ce 20,5 milliards \$ US, à peine 3,2 milliards \$ US (16 %) ont été attribués à des projets ayant pour objectif « principal » (ou primaire) l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. <sup>74</sup> Le reste du financement a été consacré à des projets dont l'égalité des genres n'était qu'un objectif « important » : en d'autres mots, à des initiatives ayant le genre comme dimension transversale.

Cette situation est problématique, puisque bon nombre d'études ont démontré que l'intégration transversale de la dimension de genre ne donne pas toujours de bons résultats, n'est pas toujours efficace et ne mène pas toujours à l'autonomisation des femmes. Comme le montre le numéro « Beyond Mainstreaming » (au-delà de l'intégration transversale du genre) de la revue universitaire *Gender & Development*, c'est en partie une question de ressources. En effet, l'absence de lignes budgétaires réservées à l'intégration transversale du genre fait en sorte que les véritables investissements dans le secteur sont difficiles à recenser. Dans certains cas, l'intégration transversale du genre est employée comme argument pour réduire les programmes consacrés aux droits des femmes, menant ainsi à une diminution de l'ensemble des ressources disponibles pour les droits des femmes. Le manque de volonté politique d'établir l'intégration transversale du genre comme priorité, additionné du fait que les équipes chargées de l'intégration étaient trop petites, mal positionnées et peu influentes au sein des structures de pouvoir organisationnelles, a aussi entravé la bonne progression du projet d'intégration transversale du genre. Si sa véritable incidence est difficile à définir, dans la *pratique*, les approches à l'intégration transversale du genre diffèrent énormément d'une institution à l'autre. <sup>75</sup> Un commentaire formulé au sein des agences onusiennes est que ces vastes cultures organisationnelles et bureaucratiques ont eu tendance à réduire l'intégration transversale du genre à une simple planification technique et à un processus de comptabilité « à la petite semaine », sans emprunter l'approche dynamique, interactive et adaptable qui avait été envisagée à l'initiale. <sup>76</sup>

**L'APD à l'appui des organisations et des institutions de femmes est à la hausse depuis 2008, mais reste insuffisante** : Le CAD de l'OCDE surveille l'APD consacrée aux organisations et institutions appuyant l'égalité des femmes (qui comprennent autant les organisations non gouvernementales que gouvernementales et, notamment, les mécanismes nationaux de protection des femmes).<sup>77</sup> Si les ressources consacrées à l'ensemble des organisations et des institutions de femmes ont connu une baisse de 20 % depuis 2008, passant de 515 millions \$ US à 406 millions \$ US en 2011, on remarque également une *augmentation* considérable dans les ressources attribuées aux organisations *non gouvernementales* appuyant l'égalité des femmes. La part de ces ressources atteignant les organisations de femmes de la société civile a plus que doublé, allant de 25 % en 2008 à plus de 64 % en 2011. En dollars, ces ressources sont passées de 130 millions \$ US en 2008 à 263 millions \$ US en 2011. Bien que cette augmentation soit manifestement positive, peu d'organisations de droits des femmes sont en mesure d'avoir accès à ce genre de ressources, étant donné les importants critères institutionnels exigés par ces donateurs, ainsi que la taille des subventions normalement octroyées.

Selon les données disponibles, seuls les États-Unis avaient enregistré une baisse considérable dans le financement des organisations non gouvernementales à l'appui des femmes en 2011. Les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni avaient enregistré de notables augmentations de 2008 à 2011.<sup>78</sup> Il est intéressant de noter que l'enquête mondiale 2011 de l'AWID révèle que l'Union européenne, la Commission européenne, USAID, le ministère des Affaires étrangères néerlandais, l'Agence suédoise de coopération au développement international (Swedish International Development Cooperation Agency, SIDA) et l'ACDI étaient les sources de financement les plus souvent citées par les répondantes.

## L'aide de l'Union européenne à l'appui de l'égalité des genres et des droits des femmes

L'égalité des genres et les droits des femmes sont reconnus par plusieurs documents officiels en matière de politique de l'Union européenne ainsi que par des documents propres aux questions d'égalité des genres.<sup>79</sup> Les organisations et les ONG européennes de droits des femmes revendiquent une meilleure reddition de compte et demandent que l'UE augmente son financement interne et externe à l'appui des droits des femmes et de l'égalité des genres.<sup>80</sup> Elles affirment que le financement global (interne et externe) à l'appui de l'égalité des genres a connu une baisse depuis la période financière 2000-2006 et que pour 2007-2013 seulement 0,37 % (soit 3,56 millions € des 975 milliards € disponibles) du budget de l'UE a été consacré à des « lignes budgétaires et des catégories de dépenses réservées à la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres ».<sup>81</sup>

Entre 2007 et 2013, les actions de l'UE en matière de coopération au développement ont été financées par le biais d'instruments géographiques nationaux et régionaux, ainsi que par l'entremise d'instruments thématiques tels que le « Développement social et humain » et l'« Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme ».<sup>82</sup> De ces instruments, seul le « Développement social et humain » indique explicitement un financement à l'appui de l'égalité des genres dans les relations extérieures de l'UE : 57 millions €, soit 5 % du budget total de ce programme. L'examen à mi-parcours de cet instrument a relevé cette insuffisance dans le financement et a suggéré une augmentation de 10 millions € pour 2011-2013. Le même examen a fait remarquer que la raison pour laquelle le financement pour les droits des femmes pouvait sembler limité est parce que la question des femmes est une dimension transversale à tous les secteurs d'intervention. Par ailleurs, dans le cadre de l'« Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme », à peine 18,7 millions € ont été consacrés exclusivement à l'égalité des genres et aux droits des femmes.<sup>83</sup>

En plus de revendiquer le plus grand financement d'actions à l'appui des droits des femmes et de l'égalité des genres pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de 2014-2020, ces organisations et ces réseaux ont souligné la nécessité pour l'UE de reconnaître l'importance d'un appui financier aux organisations de la société civile et, notamment, aux organisations de droits des femmes. Les organisations et les réseaux de droits des femmes ont également fait pression pour que le processus de demande de financement soit plus accessible.

Que s'est-il passé relativement au CFP pour la période de 2014 à 2020 ? Les instruments financiers externes présentés dans le CFP « se fient principalement à l'intégration transversale du genre et ne spécifient pas d'attribution financière consacrée à l'avancement des objectifs en matière d'égalité des genres ».<sup>84</sup> L'absence d'un système de suivi et d'évaluation des données relatives aux actions extérieures de l'UE à l'appui des objectifs d'égalité des genres « (autant en matière de financement que d'efficacité) constitue un obstacle additionnel à l'évaluation des incidences genrées du CFP et des instruments connexes. »<sup>85</sup>

### 3.1.2 Quelles sont les lueurs d'espoir dans le financement bilatéral pour les organisations de femmes ?

Figure 1



**La Suède** : En 2010, la SIDA a octroyé 4,12 milliards \$ US à l'APD, desquels 315 millions \$ US ont été consacrés au secteur « Démocratie, droits humains et égalité des genres ». Cinq pour cent de ce financement (15,75 millions \$ US) ont été attribués à des institutions et des organisations pour l'égalité des genres.<sup>86</sup> La SIDA s'est engagée à non seulement maintenir, mais à augmenter son appui dans les années à venir, par le biais de son Programme mondial pour l'égalité des genres. La Suède était le seul donateur du CAD à annoncer une augmentation de son budget d'aide pour 2013, qui devrait atteindre 5,8 milliards \$ US.<sup>87</sup>



**La Norvège, la Suède et le Danemark** demeurent parmi les quelques pays donateurs ayant non seulement atteint, mais surpassé l'objectif établi de 0,7 % du RNB consacré à l'assistance au développement.



**Les Pays-Bas** : Depuis 2008, le ministère des Affaires étrangères néerlandais a établi trois grands fonds à l'appui des droits des femmes et de l'égalité des genres. Ces fonds étaient particulièrement axés sur les organisations de femmes.

- Entre 2008 et 2011, le Fonds OMD3 a effectué un investissement historique à hauteur de 82 millions € pour appuyer 45 projets (34 desquels ont été mis en œuvre par des organisations, réseaux et fonds pour les femmes).
- Le Fonds Financer les occasions de leadership pour les femmes (Funding Leadership Opportunities for Women, FLOW) a été établi en mai 2011 et a octroyé 70 millions € entre 2012 et 2015 pour appuyer le travail sur la sécurité, la participation politique et l'autonomisation économique des femmes. Une grande part des entités ayant reçu la subvention FLOW (soit 23 sur 30) étaient des organisations, des réseaux ou des fonds pour la promotion des femmes.
- En août 2012, le pays a établi le Fonds pour la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, dans le cadre duquel 125 millions € ont été rendus disponibles pour la période 2013-2015 afin d'appuyer les initiatives rentables pour sauver la vie ainsi qu'améliorer la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction des femmes.<sup>89</sup>



En 2013, on estime que **le Royaume-Uni** sera le premier membre du Groupe des Huit (G8) à atteindre la cible de 0,7 %.



**L'Espagne** : S'il est vrai que les difficultés économiques actuelles se sont traduites en une baisse importante dans les niveaux d'APD de l'Espagne, il est toutefois important de reconnaître la contribution du pays à l'appui de l'égalité des genres et des organisations de femmes. Avant le changement de gouvernement, non seulement l'Espagne fournissait un grand appui au Fonds pour l'égalité des sexes de l'ONU (à hauteur de 65 millions \$ US), mais en 2010 le pays était le plus grand donateur bilatéral à l'appui des organisations et des institutions pour l'égalité des femmes. Qui plus est, en 2011, l'Espagne était le deuxième plus grand donateur des membres de l'OCDE en fonction des niveaux de ressources.<sup>88</sup>



## Les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni

avaient enregistré de notables augmentations de 2008 à 2011. Il est intéressant de noter que l'enquête mondiale 2011 de l'AWID révèle que l'Union européenne, la Commission européenne, USAID, le ministère des Affaires étrangères néerlandais, l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA) et l'ACDI étaient les sources de financement les plus souvent citées par les répondantes.

## SECOUÉS PAR LA CRISE

### La Suède, l'Espagne, le Canada et les Pays-Bas.

L'aide de **l'Union européenne** à l'appui de l'égalité des genres a connu une baisse depuis la période financière 2000-2006 et, pour 2007-2013, seulement 0,37 % (soit 3,56 millions € des 975 milliards € disponibles) du budget de l'UE a été consacré à des « lignes budgétaires et des catégories de dépenses réservées à la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres ».

Aux **Pays-Bas**, par exemple, une enquête réalisée en 2012 révélait que 80 % de la population appuyait la diminution de l'aide au développement, une vague qui a eu pour effet dernièrement de réduire le budget néerlandais d'aide internationale de 1 milliard €, soit une diminution de près de 20 % du budget total d'aide internationale du pays pour 2013.

**L'Espagne**, parmi les plus grands contributeurs aux « organisations et institutions favorisant l'égalité des femmes », a réduit de 23,4 % son financement pour la coopération internationale en 2013 par rapport à 2012.

Figure 1 continuation



**Le Canada** a joué un rôle important dans le financement des droits des femmes en ce qu'il octroie une très grande partie de son budget d'aide au développement à l'égalité des genres (par exemple, 43 % de l'aide totale examinée pour 2010-2011), qui est catégorisée comme « objectif prioritaire ».

Cela dit, l'influence du gouvernement conservateur récemment élu est manifeste : l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI) a été intégrée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Selon les données disponibles, seuls **les États-Unis** avaient enregistré une baisse considérable dans le financement des organisations non gouvernementales à l'appui des femmes en 2011.

Les organisations de femmes n'ont enregistré qu'une faible augmentation dans leurs revenus provenant d'agences bilatérales et multilatérales : de 23 % en 2005 à 27 % en 2010, soit une augmentation d'à peine 4 %.

Plus de 63 milliards \$ US, soit 69 % de l'aide totale du secteur en 2010-2011, a été examinée à la lumière du marqueur « égalité hommes femmes ».

Si les niveaux d'APD ont atteint un sommet en 2010, à 0,32 % du RNB, soit 128,7 milliards \$ US, cette croissance a pris fin en 2011. En grande partie parce que les pays donateurs ont connu des récessions économiques, l'APD est tombée à 0,31 % du RNB, soit 133,5 milliards \$ US.

On a aussi noté d'intéressants changements au sein d'autres agences bilatérales, moins souvent mentionnées parmi les plus grands donateurs pour les droits des femmes. Par exemple, en dépit de la tendance à la baisse susmentionnée relativement au financement des organisations à l'appui de l'égalité des femmes, l'agence américaine pour le développement international (United States Agency for International Development, USAID) a lancé une nouvelle politique sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (Policy on Gender Equality and Female Empowerment) en mars 2012.<sup>90</sup> Bien qu'il reste à voir quelle sera l'incidence de cette politique sur les ressources, les défenseuses des droits des femmes au sein de l'agence estiment qu'elle présente un grand potentiel, notamment du fait qu'il s'agit de la première politique de ce type depuis 30 ans.<sup>91</sup> L'Australie se fait de plus en plus remarquer pour son appui à l'égalité des genres, par le biais de son agence pour le développement international (Agency for International Development, AusAID), dont le budget a considérablement augmenté<sup>92</sup> et qui a pu mettre en place une nouvelle stratégie genrée à partir de 2011. Cette stratégie comporte quatre piliers : l'accès à la santé et à l'éducation ; la participation des femmes dans la prise de décision, le leadership et la consolidation de la paix ; l'autonomisation économique et la sécurité de subsistance ; et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.<sup>93</sup>

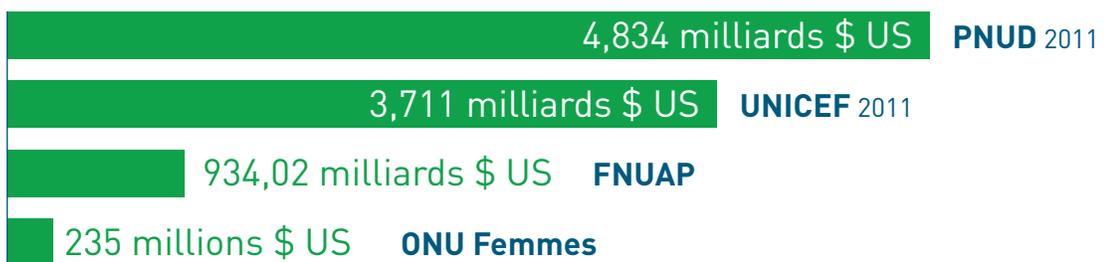
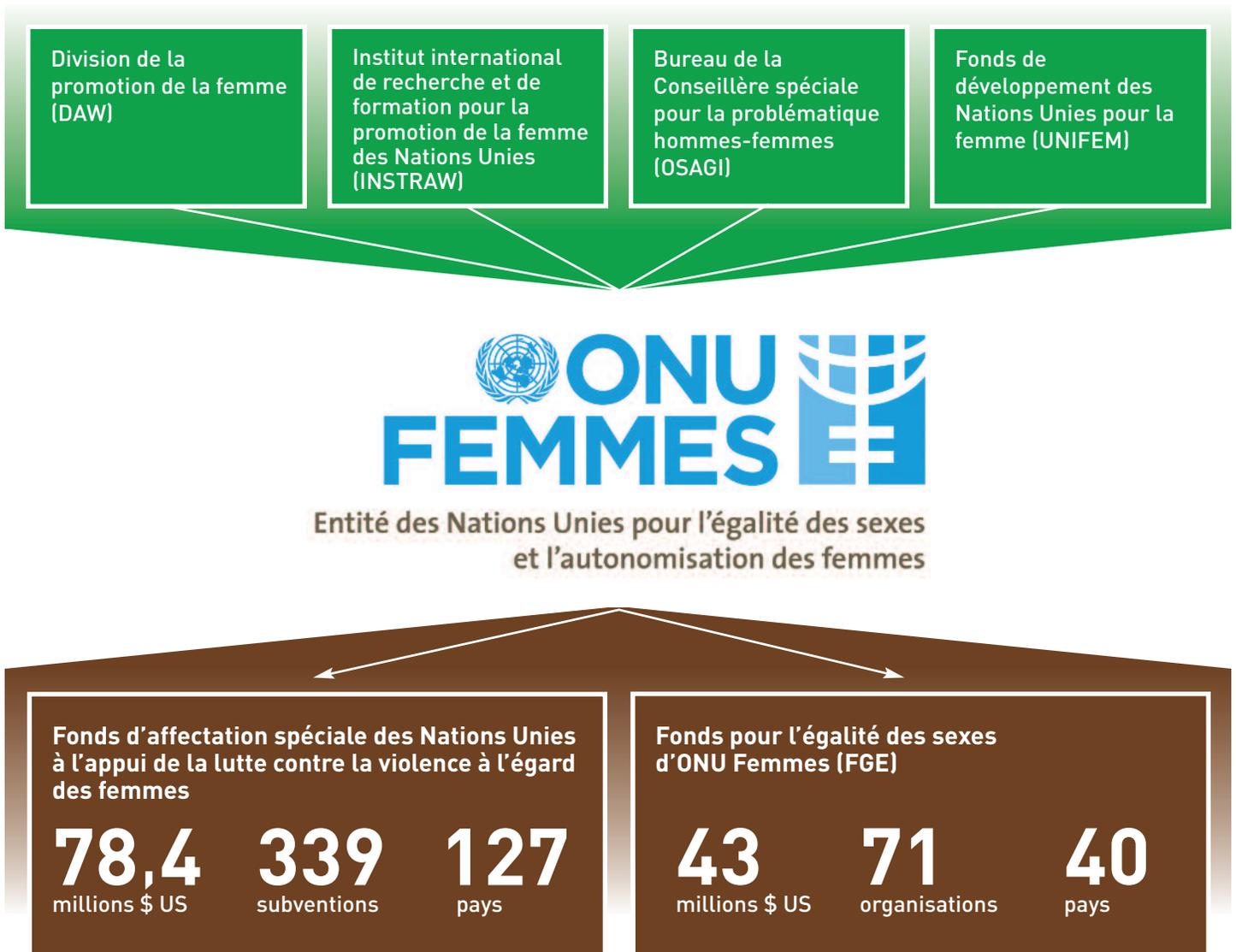
En mars 2011, le DFID du Royaume-Uni s'est engagé à « mettre les filles et les femmes au cœur de notre assistance au développement », par le biais d'une stratégie à quatre volets : retarder la première grossesse et appuyer la naissance du premier enfant ; favoriser l'autonomisation économique des filles et des femmes ; assurer l'éducation primaire et secondaire des filles ; prévenir la violence à l'égard des filles et des femmes.<sup>94</sup> Si mettre l'accent sur les femmes et les filles est incontestablement important, l'appui du DFID aux organisations de femmes de la société civile était de seulement 7,6 millions \$ US en 2012, selon les données du CAD de l'OCDE. Il s'agit d'une importante augmentation étant donné qu'en 2008 ce chiffre était inférieur à 1 million \$ US, mais le niveau d'aide aujourd'hui ne représente tout de même qu'un quart des niveaux d'aide des pays comme la Norvège ou la Suède, reconnus pour leur soutien aux droits des femmes. Le fait que le Royaume-Uni semble manifestement travailler à se positionner comme un chef de file mondial au sein des débats de développement international (notamment, relativement au Programme de développement pour l'après-2015 de l'ONU) signifie qu'il sera d'autant plus important pour les défenseuses des droits des femmes de surveiller le Royaume-Uni et de nouer le dialogue avec lui. Le pays s'engage notamment dans cette optique à augmenter son financement au développement pour qu'il atteigne 0,7 % de son RNB d'ici 2013.<sup>95</sup> Comme mentionné, le DFID joue aussi un grand rôle relativement à l'appui des partenariats publics-privés, comme l'Initiative planning familial 2020. Dans le contexte de cette initiative, le Royaume-Uni s'est engagé à hauteur de 800 millions \$ US sur une période de huit ans « pour permettre à 120 millions de femmes et de filles des plus pauvres pays du monde d'employer des mesures contraceptives modernes d'ici 2020. »<sup>96</sup> Dernièrement, le DFID a également annoncé une contribution de 25 millions £ sur cinq ans pour un nouveau Fonds d'innovation et de recherche contre la violence à l'égard des femmes et des filles.<sup>97</sup>

### 3.1.3 Les fonds multilatéraux à l'appui des organisations de femmes

La création, en 2010, d'ONU Femmes marquait la réalisation d'un important gain pour les défenseuses des droits des femmes au sein du système des Nations Unies. ONU Femmes a pu réunir sous la même ombrelle quatre agences connexes et ainsi faire monter le statut de l'égalité des genres et des droits des femmes au sein de l'architecture de l'ONU. ONU Femmes, cependant, a aussi souffert de restrictions budgétaires. Tandis que son budget annuel d'opérations s'élèverait à 500 millions \$ US, ses contributions pour 2011 équivalaient à seulement 235 millions \$ US : une augmentation par rapport à 2010, mais un montant qui témoigne toutefois d'un grand décalage<sup>98</sup>. Manifestement, les gouvernements n'ont pas respecté leurs engagements à l'égard de la nouvelle entité, qui avait pour objectif de mobiliser 700 millions \$ US pour son budget de 2012-2013. En outre, il est tout révélateur de noter qu'ONU Femmes, dont le mandat n'est rien de moins que de faire avancer l'égalité et les droits de la moitié de la population du monde, a un budget qui n'est pas le quart de celui de ses homologues, c.-à-d., le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).<sup>99</sup>

ONU Femmes administre deux fonds multilatéraux importants : le Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et le Fonds pour l'égalité des sexes (FES). Les deux fonds ont réalisé une évaluation d'impact et les résultats s'avèrent très favorables. Le FES a commencé ses opérations en 2009 sous l'égide d'UNIFEM, grâce à une contribution de 65 millions \$ US du gouvernement espagnol à l'appui de l'autonomisation politique et économique des femmes. D'autres États-nations y ont aussi apporté des contributions, mais de plus petites envergures : le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas et, plus récemment, la Suisse et l'Allemagne.<sup>100</sup> Le FES octroie des subventions pluriannuelles à des ONG et à des partenariats entre les ONG et les organisations gouvernementales, selon deux grands axes : l'autonomisation économique et l'autonomisation politique des femmes. Le FES a pu appuyer des programmes favorisant : les femmes vivant en région rurale, le travail décent, la protection sociale, la promotion de l'entrepreneuriat, le renforcement du leadership des femmes et le changement en matière de politiques.

Figure 2 – L'histoire d'ONU Femmes





Depuis son lancement, le FES a pu distribuer plus de 43 millions \$ US à 71 organisations bénéficiaires situées dans 40 pays de toutes les régions du monde. De ces 71, 56 sont des organisations de femmes ayant reçu plus de 32 millions \$ US, soit 75 % des ressources totales octroyées par la FES. Il s'agit d'un investissement extrêmement important pour les organisations de femmes, ainsi qu'une validation de leur travail. Les décideuses et décideurs du FES disent avoir tenu à appuyer avant tout les organisations de femmes à l'échelle nationale dans l'objectif de servir de complément à la stratégie du Fonds OMD3 néerlandais, qui ciblait principalement les organisations et les fonds pour la promotion des femmes à l'échelle internationale.<sup>101</sup> Étant donné le très grand nombre de demandes présentées au FES (qui ne peut que financer 1,25 % des propositions reçues), l'administration du Fonds a pris la décision de restreindre le processus de demande à l'échelle nationale et locale de façon à cibler les « autorités et organisations de femmes régionales, nationales et locales, à l'exception des ONG internationales ».<sup>102</sup>

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes continue d'être une source de financement importante pour les projets novateurs visant à combattre la violence à l'égard des femmes partout dans le monde. Depuis le début de ses opérations en 1997, le Fonds a octroyé plus de 78,4 millions \$ US par l'entremise de 339 subventions dans plus de 127 pays et territoires. Bien que la majorité des bénéficiaires aient été des ONG, certains gouvernements ou équipes de pays de l'ONU se sont aussi vu recevoir un financement. Par ailleurs, le financement a connu une baisse ces dernières années après avoir plafonné en 2008 à 21 millions \$ US. En 2011, le Fonds a octroyé 17,1 millions \$ US à 26 initiatives de 33 pays et territoires.<sup>103</sup>

### 3.1.4 La coopération au développement : géopolitique changeante et nouveaux acteurs

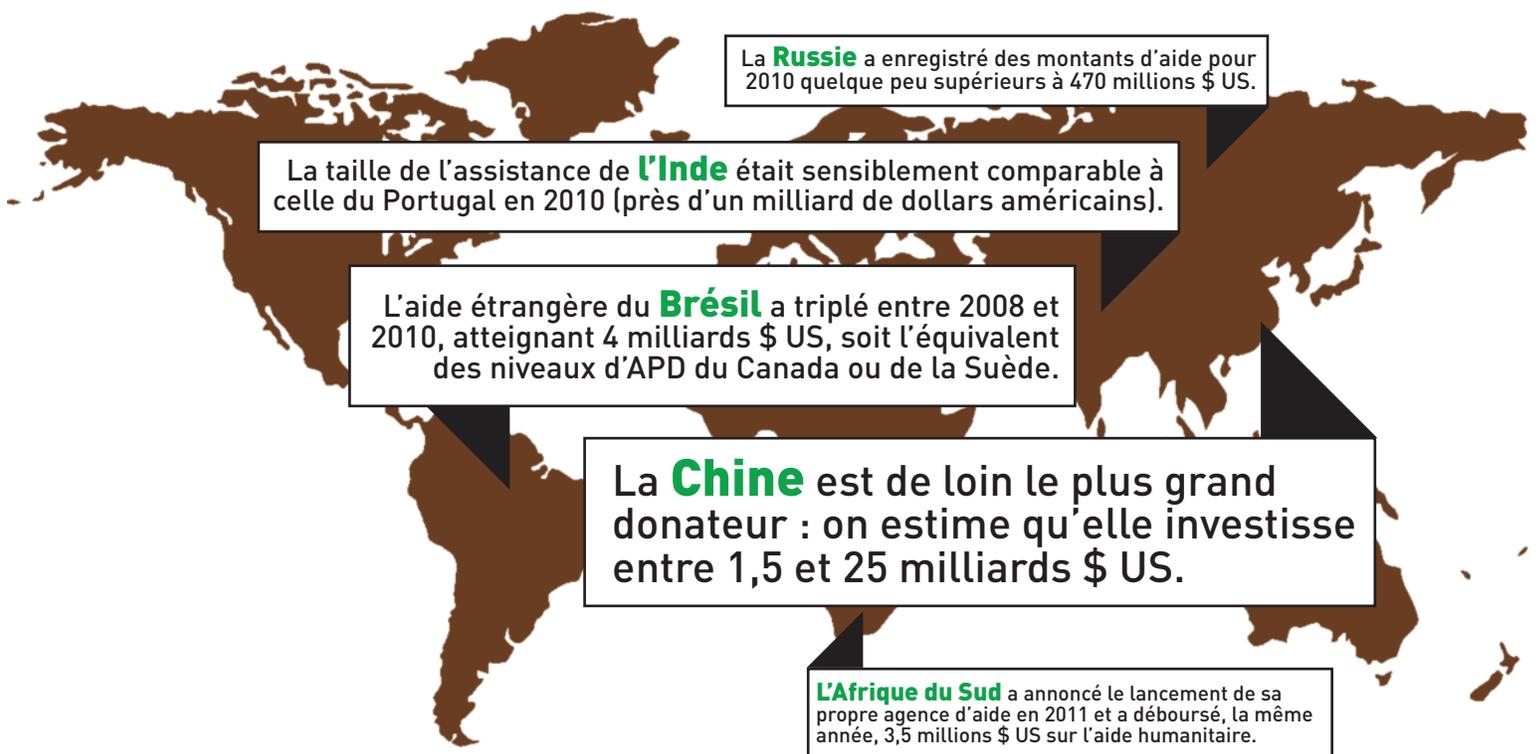
Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement (FHN-4), tenu à la fin de 2011 à Busan, en Corée du Sud, a en quelque sorte marqué la fin d'une ère dans la coopération au développement avec l'établissement du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Le Partenariat mondial est le nouveau cadre à l'intérieur duquel les acteurs au développement concernés peuvent mieux collaborer. De façon à transformer « une approche orientée sur l'efficacité technique de l'aide et [à] amorcer une approche fondée sur l'efficacité du développement, plus inclusive, plus politique et centrée sur les résultats en tant qu'effets du développement basés sur les droits plutôt que sur la fourniture d'aide... un nouveau cadre mondial de gouvernance va orienter le développement vers un cadre de travail plus large et inclusif impliquant non seulement les membres du Comité de l'aide au développement de l'OCDE, mais aussi les Nations Unies, les acteurs de la coopération Sud-Sud, les parlementaires et autorités locales, la société civile et le secteur privé ». <sup>104</sup> L'élargissement de la reconnaissance des multiples acteurs participant à la coopération au développement a été considéré comme un acquis important du FHN-4. Cela dit, les OSC se soucient du fait qu'un seul siège sur 18 soit consacré à la société civile au sein du Comité directeur du Partenariat mondial. Il reste à voir quelles véritables possibilités le Partenariat mondial ouvrira et si celui-ci mènera à l'amélioration des approches en matière de coopération au développement.

Une diversité grandissante d'États-nations et d'acteurs, notamment en provenance des économies émergentes, exerce son influence au sein des discussions relatives à l'économie et au développement. Le FHN-4 n'était qu'un exemple parmi tant d'autres rassemblements internationaux mettant en évidence la géopolitique changeante. Une multitude de pays jouent des rôles importants, nombreux d'entre eux sont aussi maintenant des donateurs : le Brésil, l'Inde, la Chine, la Russie, l'Afrique du Sud, le Vénézuéla, la Corée du Sud et la Turquie, pour ne citer que les plus proéminents. Effectivement, les économies « émergentes » pourraient bientôt excéder la production totale de richesse des pays les plus riches, bien qu'ils aient enregistré une baisse considérable dans leur croissance, ce qui est attribuable à l'intensification de la récession en Europe et à la lente reprise de l'économie américaine <sup>105</sup>. Ces pays apportent souvent une assistance par le biais de fonds de développement régional qui allient le développement au « commerce, prêts, partage de la technologie et investissements directs favorisant la croissance économique... Les pays du Sud fournissent une aide à plus petite échelle que les donateurs traditionnels, mais donnent aussi d'autres formes d'assistance, souvent sans conditions explicites sur les politiques économiques ou sur les approches de gouvernance ». <sup>106</sup>

Bien que l'on s'intéresse grandement aux possibilités d'une plus grande coopération Sud-Sud, il est important d'apporter la nuance que les « économies émergentes » ne constituent pas un groupe politique unifié. Leurs systèmes de valeurs et de gouvernance sont souvent très divers et contradictoires. Dans bien des cas, ils reproduisent les politiques en matière de coopération élaborées par les grands pays donateurs, dans lesquelles l'assistance est intimement liée à l'investissement, au commerce et aux autres intérêts économiques du donateur.

### Figure 3 – L'aide au développement des donateurs émergents

Selon l'OCDE, « les donateurs hors CAD ont contribué 7,2 milliards \$ US à l'assistance au développement pour des économies émergentes en 2010 »



En outre, les statistiques disponibles au sujet de l'assistance au développement des pays donateurs émergents sont limitées. Selon l'OCDE, « les donateurs hors CAD ont contribué 7,2 milliards \$ US à l'assistance au développement pour des économies émergentes en 2010 ». <sup>107</sup> La **Chine** est de loin le plus grand donateur : on estime qu'elle investisse entre 1,5 et 25 milliards \$ US. <sup>108</sup> « La Chine a agrémenté ses niveaux d'investissement et ses ententes commerciales d'une aide financière et technique pour la construction d'infrastructures lourdes. <sup>109</sup> La taille de l'assistance de l'**Inde** était sensiblement comparable à celle du Portugal en 2010 (près d'un milliard de dollars américains). Elle se centrait principalement en Asie du Sud et mettait l'accent sur l'aide humanitaire et les interventions en cas de catastrophe. <sup>110</sup> L'Inde a aussi offert d'importantes lignes de crédit à des pays d'Afrique subsaharienne. » <sup>111</sup> La **Russie** a enregistré des montants d'aide pour 2010 quelque peu supérieurs à 470 millions \$ US. L'aide étrangère du **Brésil** est principalement centrée sur certains enjeux sociaux en Afrique lusophone et dans les pays d'Amérique latine. <sup>112</sup> Ses niveaux d'aide ont triplé entre 2008 et 2010, atteignant ainsi 4 milliards \$ US, soit l'équivalent des niveaux d'APD du Canada ou de la Suède. <sup>113</sup> Le Brésil a privilégié la communication de ses expériences en matière de financement à l'appui de l'éducation et de l'alphabétisation. <sup>114</sup> L'**Afrique du Sud**, pour sa part, a annoncé le lancement de sa propre agence d'aide en 2011 et a déboursé, la même année, 3,5 millions \$ US sur l'aide humanitaire. <sup>115</sup> Généralement, « les partenaires de développement des pays du Sud ont... indirectement introduit des pressions concurrentielles pesant sur les donateurs traditionnels et les ont encouragés à porter davantage attention aux besoins et préoccupations des pays en développement ». <sup>116</sup>

Dans quelle mesure ces donateurs émergents appuient-ils les droits des femmes et les organisations de femmes ? Tout comme certains des pays donateurs de longue date, les pays nouvellement donateurs présentent un bilan mitigé relatif à la protection des droits humains, notamment en ce qui concerne les droits humains des femmes. Ce bilan apparaît dans les lois, dans les règlements imposés aux OSC et dans l'approche distincte qu'ont ces pays à la coopération au développement. Leur architecture de l'aide est parfois complexe et passe non seulement par les agences de développement, mais aussi par d'autres agences gouvernementales. La République de Corée, par exemple, a cherché à subventionner l'égalité des genres dans le cadre du FHN-4 (tenu à Busan). À l'échelle nationale, le Brésil et l'Afrique du Sud, comme beaucoup d'autres, présentent un bilan très mitigé : on constate certains gains législatifs relativement aux droits des femmes, mais l'on continue généralement de se battre pour faire de ces acquis une réalité concrète, en subissant de sérieux revers et en se heurtant à de nouveaux obstacles qui empêchent les nouveaux acquis.



Les tendances parmi les donateurs bilatéraux et multilatéraux analysées dans les pages précédentes sont mitigées pour les organisations de droits des femmes. Tandis que l'assistance aux organisations non gouvernementales de femmes est à la hausse, le panorama économique général et les dynamiques géopolitiques changeantes comportent des défis. En effet, ces défis ont trait non seulement au financement de l'organisation pour les droits des femmes, mais aussi à la bonne progression de l'approche au développement axée sur les droits. Là encore, les organisations et les mouvements pour les droits des femmes devront tâcher d'analyser le contexte changeant. Nous devons définir des stratégies de participation et relever d'éventuels secteurs d'influence de façon à continuer à pousser pour la reddition de compte relativement aux objectifs internationaux concertés d'égalité des genres et au financement requis pour les concrétiser. Qui plus est, les organisations et les mouvements de femmes des pays donateurs doivent songer à des moyens d'influencer les politiques et les procédures en matière de coopération au développement au sein de leur propre pays, en s'appuyant sur les expériences des organisations de femmes et des OSC des pays traditionnellement donateurs. La question d'accès aux donateurs bilatéraux et multilatéraux doit rester au cœur des réflexions sur l'accessibilité du financement et les mécanismes de distribution. Ainsi, nous pouvons veiller à ce que la coopération au développement remplisse sa mission de véritable solidarité et d'action concertée pour l'élimination de la pauvreté, la protection et la promotion des droits humains et de la viabilité environnementale, sans être réduit à un instrument économique ou géopolitique. Malgré tout, la nature changeante des institutions, des politiques et des procédures pour la coopération au développement présente aussi des occasions d'influencer les processus de développement.

## 3.2 LES TENDANCES PARMIS LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES (ONGI)

---

Les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) sont de grandes organisations de développement à but non lucratif. Certaines se centrent principalement sur les enjeux de développement en adoptant une approche axée sur les droits humains, tandis que d'autres travaillent à partir d'une perspective caritative, confessionnelle ou humanitaire. Par conséquent, on observe une grande variation dans les approches des ONGI relativement aux droits des femmes et à la collaboration avec les organisations de femmes. Dans certains cas, les ONGI prennent le rôle d'intermédiaires en vue d'offrir un appui aux organisations de la société civile des pays du Sud et de l'Est. Dans d'autres cas, elles mettent en œuvre leurs propres programmes. La plupart des ONGI ont recours aux deux approches à différente mesure. Selon le contexte, les recettes des ONGI proviennent d'une multitude de sources : donateurs bilatéraux et multilatéraux, fondations privées et dons de grandes entreprises. Les dons de particuliers, notamment provenant des pays du Nord, constituent souvent une part considérable des recettes des grandes ONGI (cela dit, on observe une hausse des dons de particuliers chez les ONGI de certains pays du Sud). Par exemple, les ONGI comme Vision mondiale, Save the children, Plan International et ActionAid International emploient des modèles de parrainage d'enfants pour recueillir une partie de leur budget. De même, Women for Women International emploie son approche « Aidez une sœur » pour encourager les dons de particuliers.

Étant donné la diversité des ONGI, il est difficile de généraliser les tendances pour le secteur en entier. La présente section ne prétend pas réaliser une analyse exhaustive. Plutôt, elle s'appuie sur certaines données et présente les grandes tendances de certaines des ONGI ayant historiquement fortement appuyé les organisations de femmes ou ayant récemment épousé une mission centrée sur le travail avec les femmes et les filles. Il est intéressant de noter que l'enquête de l'AWID montre une baisse importante dans la part du financement des organisations de femmes provenant des ONGI, qui est passée de 14 % en 2005 à 7 % en 2010. Il semble probable que bon nombre des tendances présentées ci-dessous joueraient un rôle dans ce changement : les restrictions budgétaires avec lesquelles certaines ONGI doivent composer, ainsi que la tendance des ONGI à d'abord élaborer et mettre en œuvre leurs propres programmes plutôt qu'octroyer des financements.

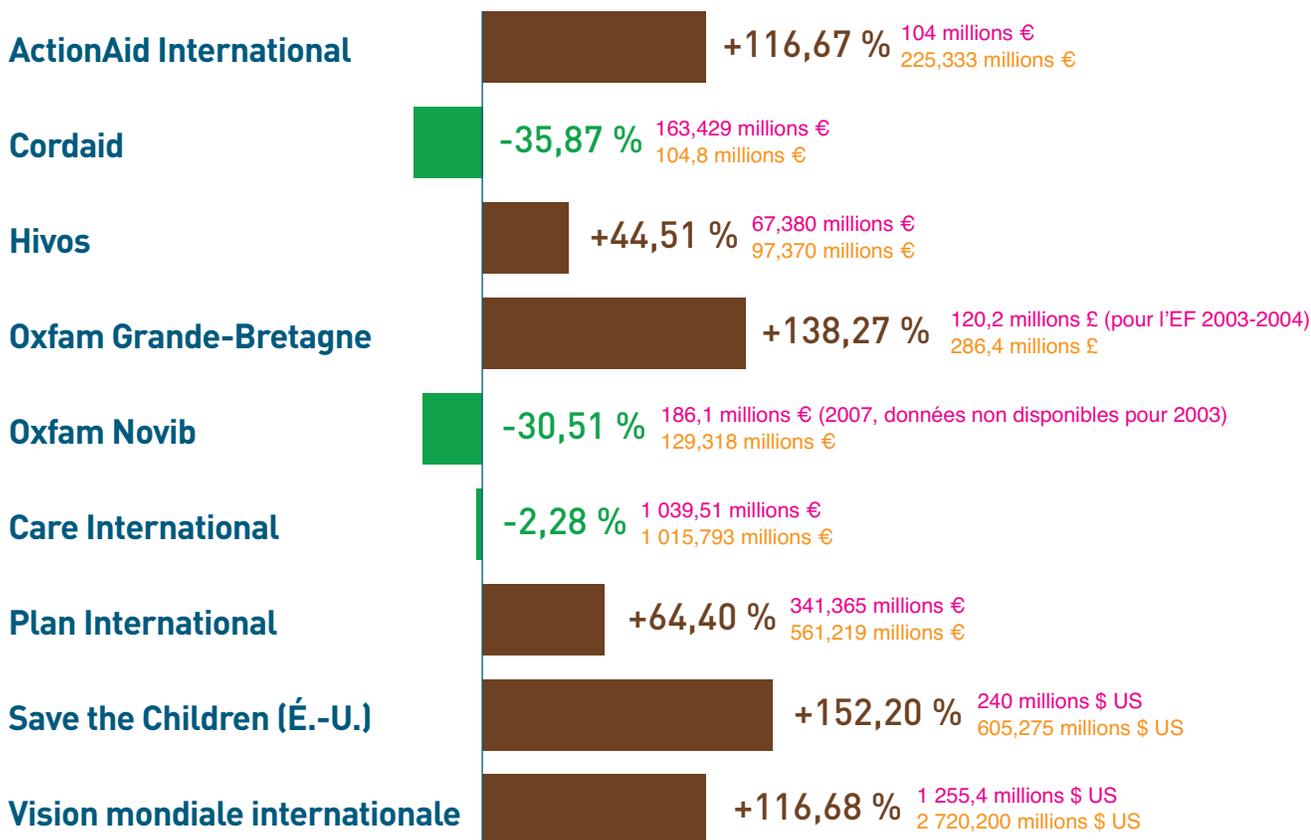
### 3.2.1 Réalités financières des ONGI

Les recherches préliminaires de l'AWID en 2009 suggéraient que les recettes des ONGI étaient relativement stables, ce qui était principalement attribuable aux financements pluriannuels préétablis des agences bilatérales ou multilatérales. Cependant, les retombées de la crise financière de 2008 se sont intensifiées et, avec la propagation de la crise au sein de la zone euro, bon nombre d'ONGI, qui dépendaient fortement de l'APD, ont eu du mal à combler l'écart causé par le rétrécissement des budgets d'APD et à amortir les effets de la dévaluation de la monnaie sur leurs budgets de fonctionnement.

Les organisations de femmes ayant participé à l'enquête mondiale 2011 de l'AWID ont le plus souvent indiqué que les ONGI suivantes appuyaient leur travail : Oxfam Novib, Hivos, Cordaid, Oxfam Grande-Bretagne et ActionAid International. L'encadré ci-dessous analyse en détail les dépenses totales de ces organisations entre 2003 et 2011 et les compare à celles d'autres grandes ONGI.

**ROSE** : Dépenses totales en 2003  
**ORANGE** : Dépenses totales en 2011

Figure 4 – % de changement :  
 Dépenses totales en 2003 et en 2011



Source : Toutes les données proviennent des rapports annuels de chaque organisation, publiés sur leur site Internet.

De ce petit échantillon de neuf ONGI, Vision mondiale internationale et CARE International se détachent nettement pour être les plus grandes : leurs dépenses équivalent à plus d'un milliard de dollars en 2011 (et Vision mondiale à presque 3 milliards). Save the children (É.-U.) et Oxfam Grande-Bretagne ont enregistré les plus grands taux de croissance, suivis de Vision mondiale internationale et d'ActionAid International. Cordaid et Oxfam Novib ont enregistré d'importantes baisses dans leurs niveaux de dépenses, principalement attribuables aux changements dans le système de cofinancement néerlandais (voir l'encadré). À la fin de l'année 2011, Cordaid a déclaré être aux prises avec des restrictions budgétaires sans précédent qui forçait l'organisation à « prendre des mesures qui allaient avoir de grandes retombées sur l'impact de centaines de partenaires de Cordaid... dans certains cas, le financement de leur travail devait être grandement réduit ou éliminé complètement, ce qui a soudainement et inévitablement mis fin à de nombreuses relations de longue date ». <sup>117</sup> Le budget des dépenses de Hivos, pour sa part, a connu une augmentation progressive, mais l'organisation a aussi été considérablement touchée par les changements dans le cofinancement néerlandais ces quatre dernières années et prévoyait des restrictions budgétaires à partir de 2012.

## Système de cofinancement pour les ONGI néerlandaises : Changements et défis

En avril 2009, le ministère des Affaires étrangères néerlandais (MAF) a fait l'annonce de nouvelles directives<sup>118</sup> qui allaient réduire les ressources (par le biais du budget de cofinancement du MAF) disponibles aux ONG néerlandaises. Ce changement a eu des incidences sur, entre autres, Oxfam Novib, Cordaid et Hivos : trois des cinq plus grandes ONGI mentionnées dans le cadre de la dernière enquête de l'AWID qui appuyaient les organisations de femmes. Le changement s'insérait dans le cadre d'ajustements structurels liés à l'harmonisation de l'aide, recommandée par le programme d'efficacité de l'aide et du développement. Entre 2011 et 2015, la ligne budgétaire du système de cofinancement (MSF II, selon son sigle néerlandais) des ONG néerlandaises sera réduite à 425 millions €, soit une diminution de 100 millions €. Sous le prétexte d'« augmenter l'efficacité », le nombre d'organisations bénéficiaires du cofinancement est passé de 74, en 2008, à 30, à partir de 2009.<sup>119</sup> Qui plus est, au moins 60 % des fonds obtenus doivent être octroyés aux pays partenaires de la coopération au développement néerlandaise, soit un groupe de 33 pays, surtout des États fragiles. Cette approche de cofinancement fait en sorte que les bénéficiaires doivent assurer au moins 25 % de leur budget par le biais d'autres sources de financement. Ce nouveau système favorise par ailleurs les propositions collaboratives, qu'elles aient lieu : entre différentes organisations de la société civile ; entre la société civile et les autorités (locales ou ambassades néerlandaises) ; ou entre la société civile et le secteur privé. Ces changements dans le financement sont particulièrement importants puisque le gouvernement néerlandais est le quatrième plus grand donateur pour les droits des femmes et l'égalité des genres selon son pourcentage du RNB et le sixième plus grand en termes absolus.

Les organisations de femmes ont exprimé leur mécontentement contre le fait d'avoir été utilisées pour la mise en œuvre de projets sans avoir reçu de rémunération pour leur travail ni avoir pu participer à l'élaboration des programmes et à la prise de décision en cours de route. Ces défis risquent de s'intensifier alors que les restrictions de financement amènent les ONGI à diversifier leurs sources de revenus en se tournant vers des moyens qui pourraient accroître la concurrence avec les organisations de femmes.

### 3.2.2 Réponses à des temps économiques difficiles

Les ONG internationales avaient généralement pressenti ce qui se préparait par rapport aux retombées de la crise financière et de la récession économique sur leur travail. Par conséquent, en plus de se serrer la ceinture, elles ont eu recours à une vaste gamme de stratégies de mobilisation des ressources. L'édition 2007 du rapport *Finance-la* de l'AWID présentait les « multiples identités » de nombreuses ONGI (qui doivent simultanément gérer leurs rôles de donatrice, de metteuse en œuvre, de militante et de prestataire d'aide humanitaire) ce qui complique les partenariats avec les organisations de femmes.<sup>120</sup> Les organisations de femmes ont exprimé leur mécontentement contre le fait d'avoir été utilisées pour la mise en œuvre de projets sans avoir reçu de rémunération pour leur travail ni avoir pu participer à l'élaboration des programmes et à la prise de décision en cours de route. Ces défis risquent de s'intensifier alors que les restrictions de financement amènent les ONGI à diversifier leurs sources de revenus en se tournant vers des moyens qui pourraient accroître la concurrence avec les organisations de femmes.

**Renforcer leur rôle de metteuse en œuvre, non d'intermédiaire :** Comme susmentionné, de nombreuses ONGI gèrent simultanément le rôle d'« intermédiaire » des ressources (transmettant le financement à des groupes effectuant le travail de développement à l'échelle des communautés ou des pays) et le rôle de metteuse en œuvre des programmes. Dans un climat de paucité des ressources, où les donateurs veulent de plus en plus voir des résultats quantifiables de grande envergure, bon nombre de grandes ONGI présentent la mise en œuvre de programme comme leur spécialité et affirment pouvoir y offrir une valeur ajoutée.

« Tel est devenu l'argument promotionnel principal des ONGI : une expérience à amener les projets communautaires à l'échelle supérieure pour obtenir de véritables résultats changeant la vie de milliers de personnes, contrairement à ce que peut accomplir une organisation communautaire ». <sup>121</sup>

La consolidation du rôle de metteur en œuvre est souvent synonyme avec la création ou l'augmentation de bureaux de pays et, dans certains cas, le déménagement du siège de l'organisation dans le Grand Sud ainsi que l'embauche d'un plus grand nombre d'employé-e-s à l'échelle locale dans les pays où les programmes sont actifs. Ces ONGI ont à la fois un argument d'échelle (de nombreux bénéficiaires) et à la fois une grande portée dans les collectivités, qu'un grand nombre d'autres donateurs ne possèdent pas. En outre, on perçoit leur système institutionnel comme solide et capable de bien gérer plusieurs millions de dollars. L'approche axée sur les bureaux de pays permet aussi une plus grande souplesse dans l'élaboration des programmes et des priorités en fonction des particularités du contexte local. Cependant, cette dynamique peut aussi créer des tensions avec les organisations locales, qui se plaignent que les ONGI ont le pouvoir d'embaucher leurs employé-e-s les plus compétent-e-s en leur offrant des salaires bien au-delà de leur budget, épuisant ainsi leur bassin de ressources humaines.

**Les activités de financement dans le Grand Sud** : De plus en plus, les grandes ONGI réalisent aussi des activités de financement à l'intérieur des pays dans lesquels elles opèrent. Par exemple, ActionAid International, dans son rapport annuel de 2011, a exprimé des inquiétudes quant à la situation financière de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie et de l'Espagne, qui ont toujours été d'importantes sources de financement pour l'organisation. L'organisation a expliqué qu'une partie de l'instabilité avait été neutralisée par « des programmes de financement dans les pays du Sud, qui se sont beaucoup mieux sortis de la crise économique mondiale. »<sup>122</sup>

« De plus en plus d'ONG internationales s'enregistrent en tant que personne morale dans les pays où elles opèrent. Avec un statut de société à l'échelle locale, les ONGI, par le biais de leurs intermédiaires, ont une meilleure chance d'obtenir à la fois un financement des institutions locales et un financement des donateurs internationaux via les gouvernements partenaires. Elles peuvent aussi devenir admissibles aux fonds de responsabilité sociale d'entreprise... »<sup>123</sup>

**Pressions pour le fusionnement et pour les initiatives conjointes (notamment avec le secteur privé)** : Les « modèles de partenariat » gagnent en popularité auprès des ONGI, qui cherchent à s'allier à des organisations aux aptitudes et aux objectifs complémentaires. Cela est pour certaines organisations synonyme de rationalisation administrative, comme il est le cas avec de multiples organisations affiliées à Oxfam International, qui s'efforcent depuis 2008 de créer une « seule structure administrative » dans chaque pays où travaille Oxfam. Le désir d'émuler une telle structure est lié à la tendance à vouloir augmenter l'efficacité des programmes.<sup>124</sup> Des entrevues avec des membres de certaines ONGI néerlandaises ont affirmé qu'on ressentait une pression pour établir des partenariats, en partie pour des raisons de nécessité financière quant au cofinancement, mais aussi pour pouvoir améliorer la mise en œuvre des programmes. Certains de ces partenariats comportaient non seulement un échange d'expertise et de connaissances, mais aussi un financement octroyé à des partenaires locaux.<sup>125</sup>

Les ONGI ont aussi traité d'explorer la possibilité d'obtenir des ressources par le biais de partenariats avec le secteur privé. Comme le montre un exemple datant de juillet 2010, Oxfam Grande-Bretagne et Unilever ont accepté de collaborer pendant cinq ans pour « explorer, élaborer et mettre en œuvre des modèles novateurs d'approvisionnement en aliments, axés sur les petits exploitants agricoles... ». Dans le cadre de l'entente « Sunrise », Unilever s'est engagée à puiser entre 5 à 20 % de certains matériaux dans les chaînes d'approvisionnement issues de cette collaboration.<sup>126</sup> L'objectif à long terme de la collaboration est de renforcer les chaînes d'approvisionnement axées sur les petit-e-s exploitant-e-s agricoles qui soient aussi commercialement viables et efficaces pour la réduction de la pauvreté. Le projet vise également à encourager d'autres compagnies à entreprendre des initiatives similaires.

« De plus en plus d'ONG internationales s'enregistrent en tant que personne morale dans les pays où elles opèrent. Avec un statut de société à l'échelle locale, les ONGI, par le biais de leurs intermédiaires, ont une meilleure chance d'obtenir à la fois un financement des institutions locales et un financement des donateurs internationaux via les gouvernements partenaires. Elles peuvent aussi devenir admissibles aux fonds de responsabilité sociale d'entreprise... »

Certain-e-s estiment que ces initiatives sont une formule gagnante sur tous les fronts : les collectivités participantes bénéficient d'avantages économiques directs ; les ONGI obtiennent de nouvelles ressources ; et les ONGI influencent certaines dimensions des pratiques de l'entreprise privée. Les entreprises obtiennent accès à de nouveaux marchés et une reconnaissance pour leurs contributions au développement.<sup>127</sup> Il reste toutefois beaucoup à apprendre de ces expériences, notamment des incidences de ces collaborations au sein des collectivités et des façons dont les multiples organes d'une seule société s'harmonisent (ou non) aux projets de développement entrepris, aux droits humains, aux lois du travail et aux lois environnementales.

La campagne « Parce que je suis une fille » de Plan International comprend la participation d'une multitude d'« entreprises partenaires », soit des partenaires du secteur à but non lucratif et des agences multilatérales (notamment, le Partenariat mondial pour l'éducation et la Campagne mondiale pour l'éducation), plusieurs agences et initiatives de l'ONU et des acteurs du secteur privé. Ces derniers comprennent la Omnicom Group Inc. (une agence de publicité et de communications qui offre « un soutien précieux à la campagne et au lancement de Parce que je suis une fille [PJSF] sur le plan stratégique et pratique »), KPMG (un cabinet de prestations de services d'audit, fiscaux et services-conseils ayant contribué financièrement au lancement de la campagne mondiale PJSF) et la Fondation PepsiCo (qui a également apporté une contribution financière au lancement de la campagne à l'échelle mondiale).<sup>128</sup>

ExxonMobil, par le biais de son Initiative pour l'autonomisation économique des femmes (Women's Economic Opportunity Initiative), lancée en 2005, a établi des partenariats avec une multitude d'ONG de femmes et d'ONGI, entre autres. Par exemple, ExxonMobil a fourni une contribution à un programme d'Africare visant à améliorer les occasions économiques émanant des entreprises agricoles pour les femmes du Tchad rural. L'entreprise a aussi appuyé, par l'entremise du Centre pour le développement et les activités des populations (Centre for Development and Population Activities), le Programme mondial pour les femmes gestionnaires (Global Women in Management Program) qui œuvre à renforcer les capacités des femmes au sein des ONG « pour améliorer et élargir les programmes visant à avancer les occasions économiques des femmes ». Enfin, l'entreprise a octroyé un financement au Centre international de recherche sur les femmes pour l'élaboration d'un livre blanc intitulé *Comblé le fossé entre les genres (Bridging the Gender Divide)* afin d'explorer « comment la technologie peut avantager les femmes financièrement ».<sup>129</sup>

### 3.2.3 Les femmes et les filles sont à l'avant-scène de nombreux programmes des ONGI

Les droits des femmes sont parmi les grandes priorités thématiques d'ActionAid International depuis longtemps et, manifestement, sont un objectif central de leur plan stratégique de 2012-2017. Des alliés de longue date comme Cordaid, Novib et Hivos appuient aussi le travail de défense des droits des femmes depuis longtemps. Les organisations affiliées d'Oxfam achèvent l'élaboration d'une planification stratégique qui compte maintenir les droits des femmes en son centre. De plus en plus, par contre, d'autres ONGI se tournent également vers les femmes et les filles. Par exemple, à l'heure actuelle, quatre des six plus grandes campagnes de CARE International se centrent sur les femmes : « Help her Live », « Help her Learn », « Help her Earn » et « Voices against Violence ». La saisissante campagne de CARE « I am powerful » a cherché à présenter l'autonomisation des femmes comme la clé de la lutte contre la pauvreté. Depuis 2007, Plan International a publié un rapport annuel sur « la condition des filles dans le monde » et sa campagne « Parce que je suis une fille » défend les droits des filles à l'éducation.

**La Women for Women International (WfWI)** fait partie des quelques organisations méritant la désignation d'« ONGI de femmes ». Établie en 1993, la mission de la WfWI est d'appuyer « les femmes dans des régions dévastées par la guerre au moyen d'aide financière et émotionnelle, de formation à l'emploi, d'éducation quant à leurs droits et d'aide aux petites entreprises pour permettre aux femmes de reconstruire leur vie ». Les activités de l'organisation ciblent huit pays : l'Afghanistan, la Bosnie-Herzégovine, la République démocratique du Congo, l'Irak, le Kosovo, le Nigeria, le Rwanda et le sud du Soudan.<sup>130</sup>

La WfWI a connu une croissance impressionnante. À ses débuts, l'organisation offrait une « aide directe » (c'est-à-dire, une assistance financière directe pour, entre autres : l'achat de traitement médical, le paiement des frais de scolarité, l'investissement dans les petites entreprises, l'établissement d'économies personnelles et l'achat de terres) à partir d'un budget d'à peine 11 000 \$ US en 2003. Seulement quelques années plus tard, en 2009, l'organisation offrait presque 4,4 millions \$ US en aide directe et plus de 12,2 millions \$ US en prêts de microcrédit. Les dépenses totales de la WfWI en 2011 étaient supérieures à 32,7 millions \$ US. Par ailleurs, les efforts de mobilisation des ressources de l'organisation comprennent un modèle de parrainage « Aidez une sœur » (« Sponsor a Sister »), qui donne aux gens l'occasion de parrainer une femme. L'organisation reçoit également un financement des grandes entreprises ainsi que des donateurs bilatéraux et multilatéraux. En 2010, 69 % du revenu de la WfWI provenait de dons de particuliers et de particulières.<sup>131</sup>



Tandis que certaines organisations de femmes souhaiteraient voir ces acteurs traiter davantage ou différemment les enjeux des droits des femmes, le fait est que bon nombre d'ONGI mettent les femmes et les filles au cœur de leur programme. Cela constitue une grande avancée et est très prometteur. Dans bien des cas, la présence des enjeux des femmes et des filles au sein des programmes des ONGI démontre que l'organisation des femmes comme stratégie fonctionne très bien. À ce propos, il convient de souligner les réalisations en matière de leadership féministe au sein de ces ONGI ces trois dernières années : celui de Joanna Kerr, directrice exécutive à ActionAid International<sup>132</sup> (et ancienne directrice exécutive de l'AWID) et, plus récemment, celui de Winnie Byanyima, nommée à la direction d'Oxfam International<sup>133</sup>.

Nous voulons aussi rendre hommage au leadership de la féministe Manuela Monteiro, qui a pendant longtemps été à la direction de Hivos et qui a quitté son poste au milieu de 2013. Son ferme engagement à augmenter l'appui de Hivos pour les organisations féministes et les droits des femmes, ainsi que pour d'autres groupes clés ayant un accès limité aux ressources (comme les groupes protégeant les droits des personnes LGBTQI) a eu un immense impact.

Étant donné le poids politique des ONGI et l'ampleur de leur programmation, y compris leur intérêt grandissant envers les femmes et les filles, les ONGI sont des membres importants du panorama de financement, mais jouent aussi un rôle fondamental en ce qu'elles appuient le travail à l'échelle communautaire pour l'avancement de la condition des femmes et des filles. Cependant, les inquiétudes qu'ont exprimé les organisations de femmes relativement aux chevauchements difficiles ou aux déséquilibres de pouvoir avec les ONGI dans le cadre de la mobilisation des ressources pourraient s'intensifier alors que les ONGI élargissent la portée de leur travail, leur présence et recherchent de nouveaux mécanismes et sources de financement. À ce propos, certaines questions restent en suspend, comme dans quelle mesure les ONGI mettront véritablement en œuvre les approches axées sur les droits des femmes et offriront un financement aux organisations de droits des femmes. Tout cela suggère qu'il est avant tout crucial d'établir un dialogue franc et constructif afin de continuer à explorer les façons d'influencer l'ordre du jour et d'établir des collaborations significatives sur des terrains d'entente.

## 3.3 LES FONDATIONS PRIVÉES

---

La recherche de l'AWID indiquait en 2007 que malgré l'existence d'un petit nombre de fondations privées offrant un appui fidèle aux organisations de droits des femmes, les possibilités d'accéder au financement dans ce secteur étaient relativement restreintes. Cela dit, au cours des dernières années, les fondations privées sont devenues, de manière générale, de plus en plus actives dans le financement et dans le façonnement des discours entourant les ressources pour les femmes et les filles. Selon l'enquête 2011 de l'AWID, les fondations privées ont fourni 15 % du revenu total des 740 organisations de notre échantillon, un pourcentage seulement dépassé par les agences bilatérales et multilatérales. Il s'agit toutefois d'une faible augmentation par rapport à 2005, où elles correspondaient à 13 % du revenu total des répondantes de l'enquête, et par rapport à 2008, où elles en représentaient 14,9 %.

### 3.3.1 Les femmes et les filles intègrent le champ de vision des fondations privées

Les fondations privées s'intéressent de plus en plus à la cause des femmes et des filles. Des travaux de recherche en 2009 suggèrent que le financement pour « les femmes et les filles » par des fondations américaines a connu une plus grande augmentation que le financement total octroyé par les fondations. Cependant, ce type de financement représente un pourcentage faible et quelque peu statique de l'ensemble du financement par les fondations, en ce qu'il est passé de 5 % en 1990 à 5,8 % en 2006. La même étude par le Foundation Center note que la plupart des augmentations sont attribuables à quelques « mégas donateurs » comme la Fondation Bill & Melinda Gates.<sup>134</sup> Il est important de noter que cette donnée fait référence au financement total et que le financement à l'extérieur des É.-U. tend à être inférieur au financement à l'intérieur de ceux-ci. Pour apporter une autre nuance, une grande partie du financement consacré aux femmes et aux filles dans le budget de la Fondation Bill & Melinda Gates est en réalité distribuée à de grandes ONGI et rarement à des organisations de femmes. Selon des constats récents, « le financement relatif aux droits humains » octroyé par les fondations privées totalisait 1,2 milliard \$ US en 2010. De ce montant, 23 % ou 276 millions \$ US auraient été canalisés vers les droits des femmes et des filles.<sup>135</sup> Cela dit, ces statistiques sont partielles et sont probablement assujetties aux mêmes réserves que celles de l'étude du Foundation Center.

Les plus grands bailleurs de fonds à l'appui des droits humains nommés dans l'étude conjointe par le International Human Rights Funders Group (IHRFG) et le Fondation Center<sup>136</sup> (soit les fondations Ford, Oak, Bill & Melinda Gates et MacArthur, ainsi que la Open Society Foundations et la Sigrid Rausing Trust) étaient également parmi les bailleurs de fonds les plus cités par les organisations de femmes de l'enquête 2011 de l'AWID. Cela dit, de ceux-ci, la Fondation Bill & Melinda Gates est de loin la plus grande : l'ensemble de ses actifs s'élève à près de 37,5 milliards \$ US, tandis que ceux de la Fondation Ford (le deuxième plus grand bailleur de fonds) correspondent à environ 10,5 milliards \$ US.<sup>137</sup>

## La Fondation Ford

La Fondation Ford a dans le passé appuyé les droits des femmes à une échelle mondiale. Aujourd'hui, bien qu'elle demeure une importante bailleuse de fonds pour de nombreuses organisations de femmes, on a perçu des changements dans l'orientation de sa programmation, c'est-à-dire que les droits des femmes ont diminué en importance. Une réorientation stratégique interne en 2008-2009 a mené à la réduction du nombre d'initiatives partout au sein de la fondation. Les bureaux sur le terrain devaient choisir des axes prioritaires qui allaient diriger leur travail et les droits des femmes en tant que priorité figuraient parmi les 33 options possibles pour les bureaux du monde entier. Par conséquent, la Fondation Ford a fini par principalement financer des initiatives à l'appui des droits des femmes surtout à l'échelle mondiale, aux États-Unis et en Afrique de l'Est par l'entremise de son programme « Protéger les droits humains des femmes » (sous la thématique Droits humains). L'objectif du programme est « d'améliorer la vie et les moyens de subsistance des femmes à faible revenu en s'attaquant stratégiquement à l'inégalité et à la discrimination ».<sup>138</sup> En 2011, les dépenses totales pour la thématique Droits humains s'élevaient à 84 992 156 \$ US.<sup>139</sup> Par ailleurs, les subventions de la catégorie « Protéger les droits humains des femmes » correspondaient à 11 424 150 \$ US : soit 7 094 150 \$ US pour le travail au sein des É.-U. ; 2 580 000 \$ US à l'échelle mondiale ; et 1 750 000 \$ US pour le travail en Afrique de l'Est.<sup>140</sup> En 2011, Ford a aussi octroyé des financements à hauteur de 29 724 695 \$ US dans le cadre du programme « Droits en matière de sexualité et de reproduction », qui bénéficient d'agents de programme dans les bureaux du Mexique, du Nigeria, d'Afrique du Sud, de l'Inde, de l'Égypte, de l'Indonésie et de la Chine. Ces changements dans les priorités de la Fondation Ford et la diminution de l'importance des droits des femmes ont eu lieu au cours des cinq dernières années sous la direction du président Luis A. Ubiñas. À l'annonce du départ de ce dernier à compter de septembre 2013, il est essentiel pour les organisations et les mouvements de droits des femmes de surveiller la Fondation Ford et de jouer un rôle actif dans les prochains mois, pendant cette période de transition, dans l'espoir que la Fondation réoriente ses priorités vers les femmes. On devine déjà qu'une évaluation interne s'opère et que les alliés des droits des femmes au sein la Fondation font pression pour un plus grand engagement à l'égard des femmes.

---

Un autre bailleur de fonds, la Open Society Foundations (OSF), a aussi subi maintes transformations au cours des cinq dernières années et a notamment changé de président pour la première fois depuis 19 ans. À l'arrivée du nouveau président, Christopher Stone, le premier changement manifeste a été la consolidation de tous les « instituts » et les « fondations » de la Open Society sous l'ombrelle « Open Society Foundations » et la création du nouveau programme « Global Human Rights ». La OSF a continué à fournir un solide appui aux mouvements pour les droits des femmes dans le cadre de son programme « International Women ». Ce dernier visait à appuyer les initiatives s'attaquant à la discrimination et à la violence<sup>141</sup> à l'égard des femmes en renforçant l'accès à la justice et en favorisant l'autonomisation des femmes. Pour ce faire, le programme avait recours à une approche double de plaidoyer et d'octroi de subventions. En 2010, le programme s'est vu recevoir 9 394 000 \$ US du budget total des programmes thématiques, soit à peine 0.04 % de 222 780 000 \$ US.<sup>142</sup> Tout récemment (en juillet 2013), la nouvelle direction a décidé de restructurer le programme en entier, mais on ne sait pas encore de façon claire quelles seront sa nouvelle orientation et ses priorités. Il sera crucial de continuer de jouer un rôle actif dans nos interactions avec le nouveau président de la OSF, ainsi qu'avec les autres dirigeant-e-s de l'organisation, pour veiller à ce que la nouvelle version du programme s'appuie sur le travail réalisé dans le passé, en communiquant clairement la grande importance d'un appui continu aux organisations de droits des femmes sur le terrain.

## Open Society Foundations (OSF)

---

La Fondation Oak est un exemple de fondation privée de plus petite envergure qui a pu assurer un financement à l'appui du mouvement pour les droits des femmes. Le Programme enjeux d'incidence sur les femmes (Issues Affecting Women Program, IAWP) a pris de l'ampleur ces dernières années : ses dépenses sont passées de 4 410 000 \$ US en 2009 à 9 230 000 \$ US en 2012. La fondation a lancé un nouveau plan stratégique en 2012, qui mettait l'accent sur la consolidation des mouvements pour les droits des femmes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Étant donné sa priorité de financer la construction de mouvement, le IAWP appuie les initiatives qui « favorisent la consolidation des mouvements par l'entremise de fonds pour les femmes, d'organisations de femmes "pôles" et de réseaux ». La priorité du programme relativement à la violence contre les femmes se centre plus particulièrement sur la traite et l'exploitation des personnes, la violence au sein des familles et la violence contre les femmes en contexte de crise. En plus des programmes axés sur les femmes, la Fondation Oak a également adopté une approche d'octroi de subvention sensible au genre, de façon à intégrer la dimension de genre dans tous les secteurs de sa programmation. Comme l'a fait remarquer un membre important de la fondation dans le cadre d'une récente conférence du European Foundation Centre, travailler avec des expert-e-s du genre peut être très utile, mais, en fin de compte, l'intégration du genre est la responsabilité de tous les employé-e-s du programme.<sup>143</sup>

## Fondation Oak

## Sigrid Rausing Trust

La Sigrid Rausing Trust (SRT) assure depuis longtemps un appui aux organisations de droits des femmes, par le biais de financements de base et de subventions souples, accessibles et à long terme. Les organisations reçoivent normalement une subvention d'une année, suivie d'un financement de trois ans, ce qui démontre l'engagement de la SRT à l'égard du financement à long terme ainsi qu'une compréhension de ce que requiert la construction des mouvements. La SRT a octroyé des subventions annuelles et pluriannuelles à hauteur de 23,3 millions £ en 2011, avec des versements prévus pour 2011, 2012 et 2013.<sup>144</sup> La SRT appuie également les organisations de réaffectation, comme les fonds pour la promotion des femmes, qui redistribuent les financements sous forme de petites subventions à des groupes communautaires. En 2011, la SRT a octroyé 3 495 000 £ à neuf organisations de ce genre. Le programme « Droits des femmes » (« Women's Rights ») finance les organisations travaillant sur les questions de violence, de droits en matière de sexualité et de reproduction, d'accès des femmes à la justice et de formation en compétences de leadership. Des 19 millions £ affectées en subventions de grande envergure, 18 % ont été accordés au programme « Droits des femmes », pour un total de 3,4 millions £, faisant du programme le deuxième plus grand de l'organisation. Les subventions octroyées dans le cadre du programme allaient de 25 000 à 750 000 £.<sup>145</sup>

## Fondation NoVo

Certaines fondations privées plus jeunes s'intéressent aussi beaucoup à la cause des femmes et des filles. La Fondation NoVo a été établie en 2006 après que Warren Buffet se soit engagé à hauteur de près d'un milliard de dollars à l'époque, sous forme d'actions.<sup>146</sup> NoVo accorde des subventions principalement aux organisations à but non lucratif américaines travaillant en collaboration directe avec des « partenaires stratégiques » dans le cadre de quatre initiatives : Autonomiser les adolescentes (Empower Adolescent Girls), Mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles (Ending Violence Against Girls and Women), Avancer l'apprentissage social et émotionnel (Advancing Social and Emotional Learning) et Favoriser les économies locales dynamiques (Promoting Local Living Economies).<sup>147</sup> Selon le dernier rapport financier disponible de 2010, NoVo avait octroyé un financement total de 42 millions \$ US sous forme de subventions d'une taille de 10 000 \$ US à 15 millions \$ US. Les organisations de femmes représentaient moins d'un quart des bénéficiaires de NoVo pour 2010, la plupart desquels étaient situés aux États-Unis.<sup>148</sup> Le rôle que joue NoVo dans le cadre élargi du panorama de financement à l'appui des femmes et des filles est très important, en ce que l'organisation a octroyé un total de 116 millions \$ US à la Fondation Nike sur neuf ans (2007-2015) pour le programme « Girl Effect ». NoVo est aussi un partenaire de la campagne « Girls not Brides » menée par The Elders<sup>149</sup> et lancée lors du rassemblement annuel de l'Initiative mondiale Clinton (Clinton Global Initiative, CGI). NoVo a joué un rôle actif dans l'élaboration des programmes au sein de la CGI, en insistant énormément sur l'élimination du trafic sexuel d'une perspective abolitionniste. Certaines personnes sont d'avis que les interventions que prône l'organisation ont suscité la controverse et l'opposition, ce qui a souvent affaibli les efforts des organisations de travailleuses et travailleurs du sexe dans plusieurs régions. Le poids des ressources financières et de l'influence de l'organisation lui donne beaucoup de pouvoir au sein des arènes comme la CGI, non seulement pour décider quels organisations ou programmes devraient être financés, mais aussi pour décider quelles approches devraient être privilégiées pour différents enjeux.

---

Une autre bailleuse de fonds nouvellement arrivée sur la scène du financement à l'appui des femmes et des filles est la Foundation for a Just Society (FJS). Lancée en 2011, la FJS est une fondation privée dont les actifs s'élèvent à 100 millions \$ US. La fondation appuie les organisations œuvrant à faire avancer les droits des femmes et des filles subissant la discrimination et la marginalisation pour cause de race, de genre, d'ethnie ou d'orientation sexuelle. La FJS finance les ONG et les organisations de réaffectation internationales, nationales, régionales et locales, notamment, aux États-Unis (en privilégiant New York et le sud-est du pays), en Amérique centrale, en Afrique occidentale francophone, au Myanmar, ainsi qu'à l'appui des populations minoritaires des régions frontalières thaïlandaises et népalaises.<sup>150</sup>

## Foundation for a Just Society (FJS)

---

Pour approfondir la question des tendances de financement chez les fondations européennes, les organisations Mama Cash et Fondation Center ont uni leurs efforts afin de publier une étude sans précédent : « Untapped Potential: European Foundation Funding for Women and Girls » (potentiel inexploité : le financement à l'appui des femmes et des filles par les fondations européennes). L'étude cartographie le vaste secteur de la philanthropie européenne, constituée d'environ 110 000 fondations (la plupart d'entre elles privées) dont le budget total s'élève à 100 milliards €. Au total, 145 fondations de 19 pays ont participé à l'étude. Celle-ci a constaté qu'en dépit du fait que 90 % des fondations aient exprimé un intérêt à financer des programmes à l'appui des femmes et des filles, seulement 37 % d'entre elles avaient délibérément ciblé les femmes et les filles dans au moins un aspect de ceux-ci. Seulement 4,8 % des dépenses totales des répondant-e-s de l'étude avaient été explicitement accordées à des programmes appuyant des femmes et des filles. Il est surprenant de noter que 58 % des fondations interrogées avaient consacré moins de 10 % de leur financement à des programmes pour les femmes et les filles en 2009, tandis qu'un quart d'entre elles n'avaient pas investi du tout dans ce secteur. Ces constats suggèrent qu'il existe chez les fondations européennes un vaste bassin potentiel de financement en faveur des femmes et des filles, voire même en faveur des droits des femmes. L'étude suggère également que, bien que de nombreuses fondations n'aient pas les femmes et les filles comme priorité officielle, elles emploient une perspective genrée dans l'octroi des subventions. Tel était le cas de la Fondation Bernard van Leer aux Pays-Bas et de la Fondation King Baudouin en Belgique, par exemple. Les organisations de droits des femmes ne seraient donc pas complètement hors de portée du financement de ces fondations. Il sera, dans cette optique, important d'intensifier nos activités de plaidoyer pour encourager les fondations européennes à élargir leur portée de façon à cibler plus directement les groupes de femmes et de droits des femmes dans leurs projets de financement.<sup>151</sup>

## Untapped Potential: European Foundation Funding for Women and Girls

Tout comme les fondations privées multiplient leurs collaborations entre elles, les organisations de droits des femmes doivent, elles aussi, tâcher de cultiver leurs relations avec les fondations privées. Si les fondations témoignent d'un intérêt grandissant à la cause des femmes et des filles, elles manquent souvent de liens avec les mouvements pour les droits des femmes.

### 3.3.2 Les fondations dépassent les cloisonnements traditionnels et établissent des partenariats dans tous les secteurs, dont le secteur privé

À l'instar des ONGI, les fondations privées ont intensifié leurs efforts pour multiplier leurs collaborations et nouer le dialogue avec d'autres acteurs. À l'intérieur de cette tendance, on note des signes d'une augmentation des partenariats entre certaines fondations privées, qui établissent des consortiums, des fédérations de financement ou qui unissent leurs efforts par l'entremise de groupes d'affinité préétablis. On considère les collaborations utiles en ce qu'elles augmentent le total des ressources disponibles à l'appui d'une initiative, en plus de réduire les risques encourus par un bailleur de fonds nouveau au secteur.<sup>152</sup> Par exemple, *Girls Not Brides : The Global Partnership to End Child Marriage*, un partenariat mondial visant à mettre fin au mariage des enfants, a été lancé en 2011 dans le cadre du rassemblement annuel de la CGI. Établie par The Elders,<sup>153</sup> Girls Not Brides, a reçu à l'initial un financement de 3 millions \$ US de la Fondation Ford et s'est par la suite construit un réseau de plus de 200 donateurs et ONG engagés à financer ou à mettre en œuvre des initiatives en vue de mettre un terme au mariage des enfants. Le partenariat compte parmi ses membres la Fondation Ford, qui s'est récemment engagée à hauteur de 25 millions \$ US<sup>154</sup>, la Fondation Nike, la Fondation NoVo ainsi que les fondations Hewlett, MacArthur, Sabanci et la Open Society Foundations.<sup>155</sup> Cette initiative a eu des retentissements importants au-delà de ses objectifs précis, en ce qu'elle a très efficacement réussi à mettre à l'ordre du jour la question du mariage des enfants, de façon à en faire un enjeu clé mentionné récemment dans le rapport du Groupe de haut niveau des Nations Unies responsable de l'élaboration du programme pour l'après-2015.

Tout comme les fondations privées multiplient leurs collaborations entre elles, les organisations de droits des femmes doivent, elles aussi, tâcher de cultiver leurs relations avec les fondations privées. Si les fondations témoignent d'un intérêt grandissant à la cause des femmes et des filles, elles manquent souvent de liens avec les mouvements pour les droits des femmes. Il peut être difficile pour les fondations de bien saisir la vaste et complexe gamme d'approches axées sur les droits des femmes et les différentes organisations du secteur. Bien qu'il ne soit pas toujours facile de communiquer avec des fondations qui sont fermées aux propositions non sollicitées, nous devons malgré cela poursuivre nos activités de plaidoyer direct, notamment dans les arènes de réseautage qui sont des pôles pour les fondations similaires. En ce, nous devons nous efforcer de nouer le dialogue avec les fondations privées depuis une perspective de droits humains des femmes et nous instruire quant à leurs processus et priorités de financement.

Une autre tendance au sein de la philanthropie ayant façonné l'orientation des fondations a été la « philanthropie stratégique ». La philanthropie stratégique a pour point de départ l'idée reçue selon laquelle les pratiques des institutions philanthropiques sont trop dispersées et leurs stratégies trop diffuses. Cette approche est issue de la recherche de solutions efficaces et entrepreneuriales, qui poussent les fondations à réduire les priorités et l'étendue de leur financement. Depuis cette perspective, les approches nuancées et complexes au changement sont considérées comme « non stratégiques ». Une des implications de la tendance à la philanthropie stratégique est que les fondations sont beaucoup plus sélectives des organisations qu'elles financent. Il en résulte souvent qu'un petit nombre d'organisations ont la possibilité d'augmenter leurs capacités et leurs incidences, en se déconnectant du mouvement élargi dans lequel elles se trouvent.<sup>156</sup> Dans le même temps, un aspect positif de la philanthropie stratégique est qu'elle favorise le financement de base pluriannuel, bien que l'approche n'ait pas été couramment adoptée. Le principal bénéficiaire de la philanthropie stratégique semblerait être l'industrie grandissante des conseillers et conseillères en matière de philanthropie stratégique, une industrie peu portée à financer la cause des femmes et des filles ni à employer une approche axée sur les droits humains. À ce sujet, un bénéficiaire explique que « les fondations canalisent leurs efforts sur la composition d'un portefeuille de projets prédéterminés, la gestion des risques et la production de résultats au lieu d'écouter les communautés... avec leurs nouvelles équipes et stratégies, les fondations traitent les ONG de plus en plus... non pas comme des innovatrices, mais comme des sous-traitantes embauchées pour concrétiser la vision des donateurs et donatrices ». <sup>157</sup>

## Un exemple d'une nouvelle collectivité de bailleurs de fonds progressifs inclusive des organisations de droits des femmes : EDGE Funders Alliance

Cette alliance a été établie en 2012 par le biais du fusionnement de Grant-makers without Borders et du Funders Network for Transforming the Global Economy (FNTG).

C'est en ces mots que les membres de la EDGE se décrivent : « des bailleurs et bailleuses de fonds et des donateurs et donatrices engagé-e-s à la philanthropie pour le changement social, qui croient que l'égalité et la justice (relativement au genre, à la race, à la classe sociale, à l'orientation sexuelle, à la nationalité, au statut migratoire ou à la capacité) constituent les fondations du travail pour un mieux-être durable à l'échelle internationale. » Le travail de la EDGE s'attaque à la nature même des crises systémiques sociales, économiques et environnementales menaçant la planète.

La EDGE favorise la réflexion et la collaboration entre ses membres, ainsi que l'établissement de partenariats stratégiques à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur

philanthropique. Ce dernier aspect a pour but d'augmenter les ressources destinées au mieux-être des communautés et à l'organisation transnationale pour faire avancer la justice et provoquer un changement significatif et durable.

Cette alliance nouvellement formée permet aux donateurs et donatrices partageant les mêmes valeurs de penser à des façons novatrices de financer les initiatives qui s'opposent aux modèles économique, social, politique et culturel actuels.

Les organisations et les mouvements de droits des femmes sont les bienvenus au sein de l'arène et doivent continuer d'y jouer un rôle actif pour accroître les bailleurs de fonds appuyant la transformation sociale.

Source : Site Web de la Edge Alliance Funders : <http://www.edgefunders.org/>

### 3.3.3 La croissance des fondations privées chez les économies émergentes

Depuis plusieurs années, des questions s'imposent quant au rôle et à l'incidence des fondations privées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe, mais les données à ce sujet demeurent considérablement limitées. Bien qu'il s'agisse en grande partie d'une nouvelle frontière, nous devons surveiller et tenir compte de ce phénomène.

Le secteur philanthropique et les fondations privées connaissent également un essor dans le Grand Sud, mais leur degré de soutien aux questions sociales et à la cause des femmes et des filles varie. Il n'existe pas nécessairement d'équivalents directs aux définitions de fondations privées employées dans le Grand Nord puisque « peu de fondations [du Grand Sud] sont financées par des familles ou des personnes fortunées. . . La plupart des fondations dépendent de sources publiques et privées, à l'échelle nationale et internationale. Elles doivent souvent composer avec des cadres juridiques et fiscaux moins que favorables ». <sup>158</sup> Les renseignements quant à l'octroi de financement par les fondations privées des économies émergentes sont difficiles à trouver, encore que certaines organisations publient ces données (par exemple, le Centre des fondations de Chine [China Foundation Center], l'Institut brésilien pour le développement de l'investissement social [Instituto para o Desenvolvimento do Investimento Social, IDIS] et le Groupe brésilien d'instituts, de fondations et d'entreprises [Grupo de Institutos, Fundações e Empresas, GIFE]). En dépit de ces contraintes, certaines données ont fait surface à propos du financement des fondations privées dans les économies émergentes, notamment en Chine, au Brésil et en Inde.

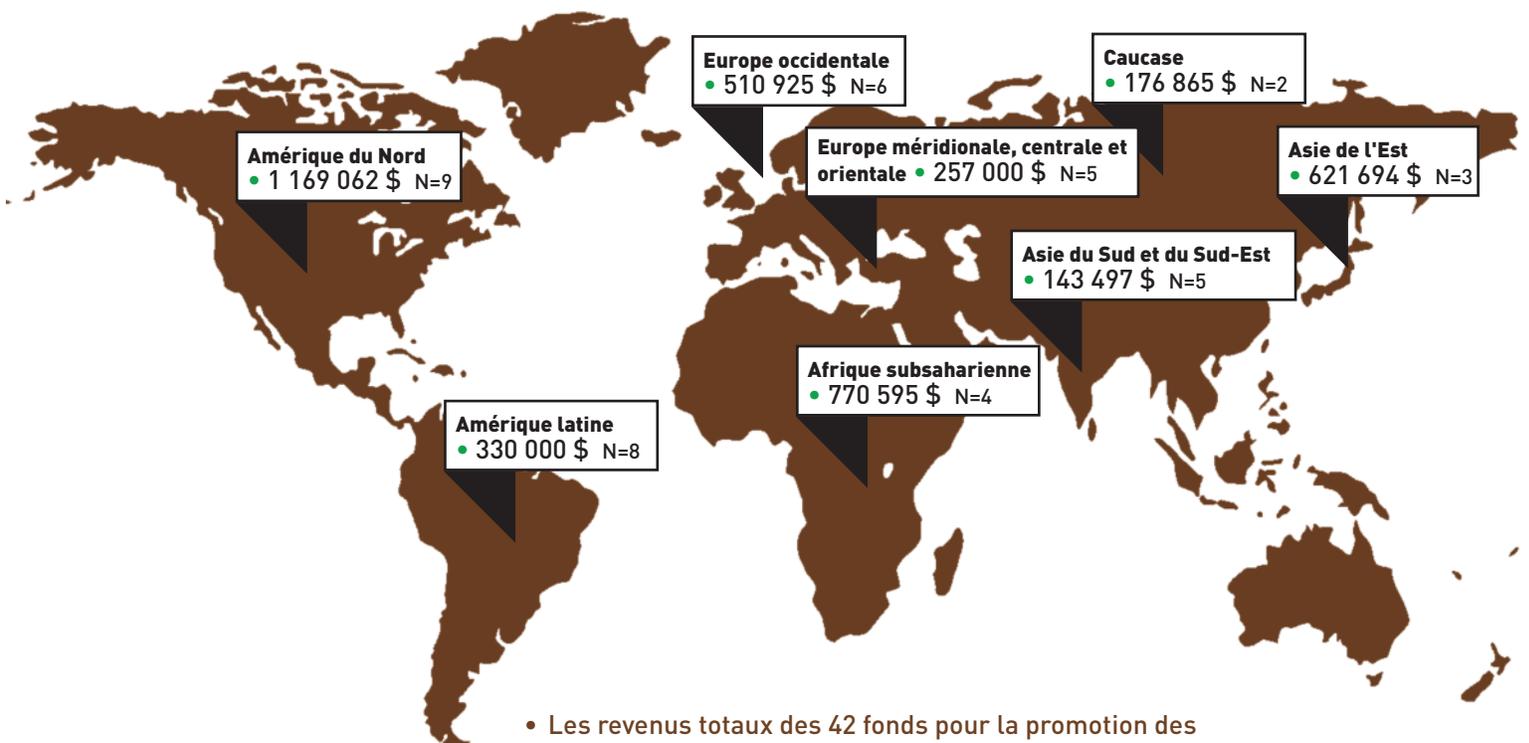
Selon une étude commissionnée par le Council on Foundations, le nombre de fondations privées au Brésil aurait augmenté de 300 % en vingt ans. En 2008, on a constaté que les fondations brésiliennes avaient accordé plus que 5,5 milliards \$ US<sup>159</sup> en financement, bien que les données sur la nature de ces contributions demeurent limitées. La même étude a constaté qu'en Chine plus de 800 fondations privées ont été établies dans les cinq dernières années, soit une augmentation de 88 %.<sup>160</sup> Une autre étude récente sur la philanthropie en Inde a constaté que les fondations privées du pays avaient reçu davantage de dons en 2010. L'étude est optimiste par rapport à l'expansion du secteur, puisque de plus en plus de personnes fortunées établissent des fondations en Inde. L'enquête réalisée dans le cadre du rapport avait pour échantillon 398 personnes fortunées en Inde et a constaté que 22 % d'entre elles avaient apporté une contribution financière à des « fondations privées ou des réseaux d'appui privés », qui constituait l'avenue la plus populaire en matière de dons. Les deuxième et troisième avenues les plus populaires étaient les organisations confessionnelles (15 %) et les ONG et organisations communautaires (13 %).<sup>161</sup>

## 3.4 LES FONDS POUR LA PROMOTION DES FEMMES

Au cours des deux dernières décennies, les fonds pour la promotion des femmes ont fait surface en tant que fiables souscripteurs de l'organisation pour les droits des femmes à tous les niveaux. Les fonds pour les femmes sont des fondations indépendantes fournissant un appui financier (entre autres) aux groupes œuvrant à l'autonomisation des femmes et à l'avancement des droits des femmes.

Figure 5 – Situation financière des fonds pour les femmes dans le monde en 2010

Source : 42 fonds pour les femmes N = nombre de répondant-e-s \$ = revenu médian en USD



- Les revenus totaux des 42 fonds pour la promotion des femmes s'élevaient à plus de 54,5 millions \$ US
- 57 % des répondantes ont déclaré avoir eu un revenu égal ou inférieur à 500 000 \$ US
- Les subventions totales octroyées par 37 fonds pour les femmes s'élevaient à près de 28 millions \$ US

Carte d'arrière-plan : Vector Open Stock [www.vectoropenstock.com](http://www.vectoropenstock.com)

Tandis que certains fonds pour les femmes ont eu peine à croître et à se consolider, d'autres ont connu un essor et il est indéniable que ce secteur demeure une source de soutien clé pour les organisations de femmes. Les fonds pour les femmes ont assuré un relativement petit pourcentage des revenus totaux des organisations de femmes ayant participé à l'enquête, soit 4,8 % ou 2 786 441 \$ US des revenus totaux pour 2010 des 546 organisations de l'échantillon. Ces données sont conformes aux constats des enquêtes précédentes. Cependant, les fonds pour les femmes continuent de régulièrement atteindre un plus grand nombre d'organisations de femmes que d'autres bailleurs de fonds et permettent notamment de financer les groupes communautaires<sup>162</sup> ou les groupes non enregistrés, ainsi que les organisations qui travaillent sur des questions, emploient des stratégies ou s'occupent de populations considérées controversées ou non prioritaires aux yeux des bailleurs de fonds dominants.

La communauté des fonds pour les femmes a connu une croissance exponentielle au cours des deux dernières décennies, ce qui a mené à l'établissement de deux importants réseaux aux rôles différents. La Women's Funding Network (WFN) compte 160 membres, la majorité desquels sont des fonds pour les femmes américaines octroyant des financements à l'intérieur des États-Unis. La WFN joue un rôle important dans la philanthropie aux États-Unis en ce qu'elle prône l'investissement dans les femmes et offre un appui à ses membres. Cette dernière décennie, la WFN a aussi commencé à élargir son réseau à l'échelle mondiale. La International Network of Women's Funds (INWF) est un réseau de 45 fonds pour les femmes nationaux, régionaux et mondiaux qui accordent des subventions à des organisations de 170 pays du Grand Sud et de l'Europe de l'Est. La mission de la INWF est de renforcer les capacités politiques et financières des fonds pour les femmes des quatre coins du monde, et ce, notamment dans les contextes où la philanthropie n'est pas chose habituelle. La INWF joue un rôle important en ce qu'elle favorise les liens et l'esprit de communauté entre les fonds pour les femmes émergents des différentes régions du monde.

La situation financière de la communauté des fonds pour les femmes ainsi que les nouvelles tendances les régissant méritent une attention particulière étant donné leur rôle crucial dans la mobilisation des ressources à l'appui de l'avancement des droits des femmes. L'enquête mondiale 2011 de l'AWID a pour la première fois été réalisée en collaboration avec la INWF dans l'optique d'obtenir certaines données financières des fonds pour les femmes ainsi que de mieux comprendre leurs mécanismes d'octroi de financement et d'élaboration de programmes.<sup>163</sup> Au total, 43 fonds de partout dans le monde travaillant à l'échelle locale<sup>164</sup> (14 %), nationale (35 %), régionale (30 %) et internationale (19 %) ont participé à l'enquête de la WITM. Les données recueillies, additionnées des constats de recherche antérieurs, nous éclairent quant au rôle des fonds pour les femmes ainsi qu'à l'éventuel rôle qu'ils pourraient prendre dans la mobilisation de ressources pour les organisations de droits des femmes et en collaboration avec elles.<sup>165</sup>

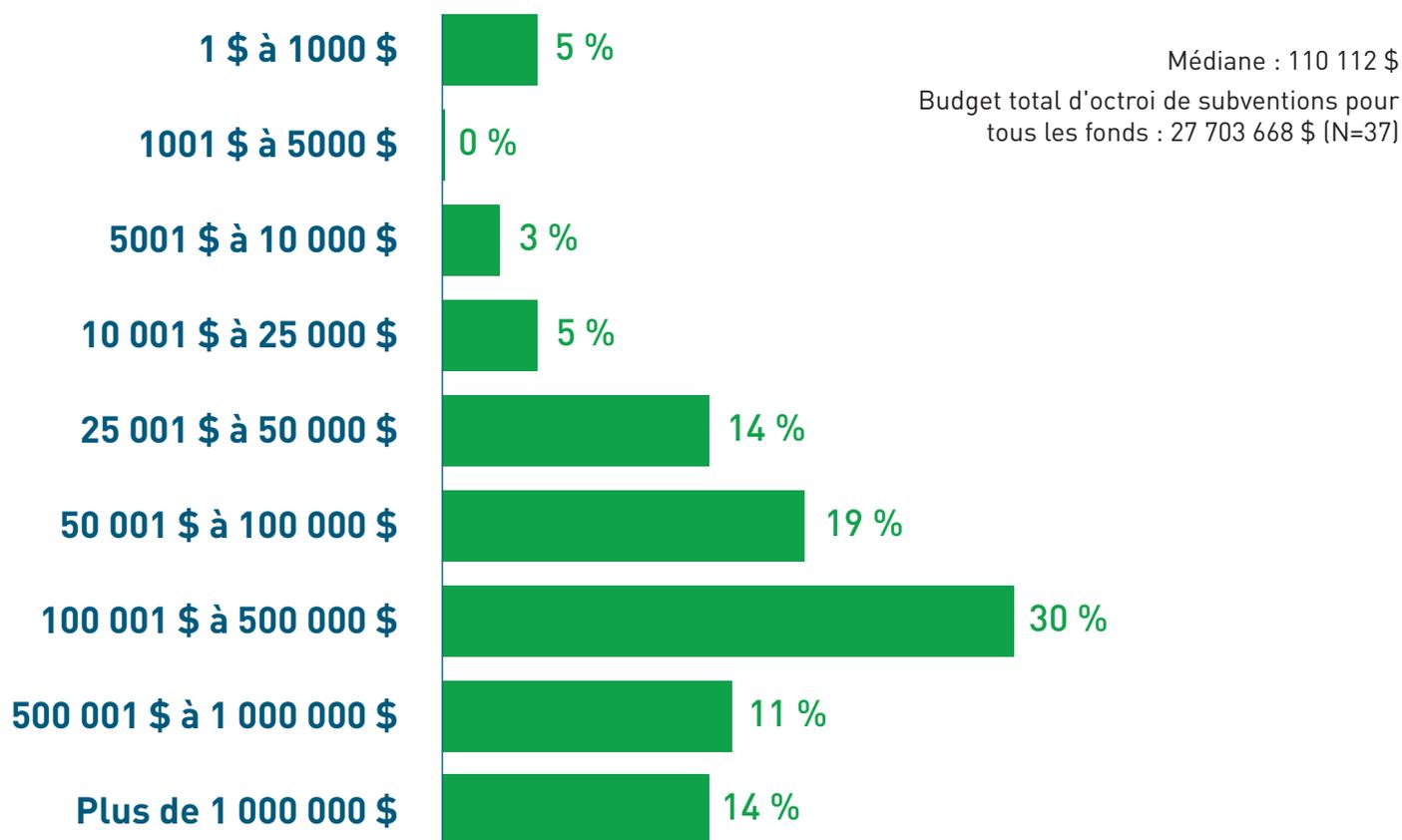
### 3.4.1 Revenus, actifs et priorités de financement des fonds pour les femmes

Les revenus totaux déclarés par les 42 fonds pour la promotion des femmes<sup>166</sup> de notre échantillon s'élevaient à plus de 54 582 209 \$ US pour 2010. La majorité de ces fonds opéraient cependant au moyen de ressources relativement limitées, puisque 57 % des répondant-e-s ont déclaré avoir eu un revenu égal ou inférieur à 500 000 \$ US en 2010. Les plus grands fonds pour les femmes selon les revenus sont établis aux États-Unis et en Europe occidentale. La Figure 5 montre la médiane des revenus des fonds par région.

On notait une croissance stable et prometteuse dans les niveaux de revenus des fonds pour les femmes entre 2005 et 2010 : la médiane des revenus des 42 fonds pour les femmes de l'échantillon a augmenté de près de 60 %, passant de 166 718 \$ US en 2005 à 265 744 \$ US en 2010. Cela dit, trente pour cent des fonds de l'enquête ont été créés après 2005, donc cet accroissement de la médiane des revenus pourrait être attribuable à l'augmentation du nombre de fonds et non pas nécessairement à une augmentation des budgets de chaque fonds. Bien qu'il soit encourageant de noter cet accroissement, 265 744 \$ US demeure un budget modeste pour des fonds envisageant octroyer des subventions et faciliter l'accès aux ressources pour les organisations de femmes de toutes sortes, notamment des organisations communautaires.

Le total octroyé en 2010 par 37 fonds pour les femmes s'élevait à près de 28 millions \$ US. Les deux plus grands fonds pour les femmes, le Fonds Mondial pour les Femmes (FMF) et Mama Cash, étaient responsables de la moitié de ce montant. Le financement fourni par les autres 35 fonds pour les femmes totalisait 14,8 millions \$ US en 2010. Si ces montants constituent une infime part des plus grandes sources de financement, les fonds pour les femmes canalisent manifestement leur attention vers les organisations de femmes et la *qualité* de leur financement demeure inégale. De nombreuses organisations de femmes ont continuellement fait remarqué, dans le cadre de l'enquête, que l'appui reçu des fonds pour les femmes tend à être plus souple, en ce qu'il prend par exemple la forme de financement de base plutôt que de subventions de projet et qu'il est assorti de mécanismes de production de rapport légers. Étant donné que les enquêtes de l'AWID indiquent invariablement l'existence de nombreuses organisations de femmes au budget assez modeste, le financement de celles-ci par les fonds pour les femmes constitue manifestement une importante niche. Non seulement les fonds pour les femmes sont profondément convaincus du fait que les efforts d'organisation pour les droits des femmes et l'égalité des genres soient la meilleure solution, mais ils se sont aussi montrés disposés à financer les idées novatrices, ce qui est fort apprécié. Ainsi, c'est la nature de l'appui des fonds pour les femmes ainsi que la façon dont cet appui est fourni qui rendent ce secteur si crucial aux organisations de femmes et à la construction du mouvement.

Figure 6 – Budget d’octroi de subventions des fonds pour les femmes, 2010



**Comment les fonds pour les femmes ont-ils géré la crise financière et la récession économique ? Dans quelle mesure sont-ils prêts à affronter d’éventuelles compressions dans leur financement ?** Les résultats de l’enquête illustrent que bon nombre de fonds ne sont pas plus préparés à affronter la pénurie de financement que les organisations elles-mêmes. Par exemple, 18 % des fonds pour les femmes interrogés ont déclaré n’avoir aucun actif ou réserve, tandis que seulement 13 % d’entre eux ont déclaré avoir plus de 100 000 \$ US en actifs et en réserves.

Puisque l’enquête de l’AWID a été réalisée en novembre 2011, soit à peine deux mois avant la fin de l’année, nous voulions savoir, à titre d’indicateur de leur situation financière, dans quelle mesure les fonds pour les femmes avaient réussi à obtenir leur financement pour 2011. Il a été alarmant de constater que, des 41 fonds ayant répondu à cette question, seuls 15 avaient réussi à obtenir 100 % de leur financement. Dix d’entre eux avaient obtenu entre 76 % et 99 % de leur budget annuel. En outre, lorsqu’on a interrogé les fonds par rapport à leur budget de 2010, 33 % d’entre eux ont affirmé avoir eu des recettes insuffisantes, qui étaient en moyenne 28 % inférieures à leur prédiction pour l’année. Quarante pour cent des fonds pour les femmes de l’échantillon ont signalé un financement insuffisant depuis 2008, ce qui a entraîné des compressions dans le personnel, les activités et les programmes ainsi qu’une réduction du nombre ou de la taille des subventions accordées.

Les enjeux prioritaires financés par les fonds pour les femmes de l'échantillon témoignent de l'engagement des fonds à l'égard des droits économiques, sociaux et culturels des femmes (les plus grandes priorités) ainsi que relativement à la violence à l'égard des femmes, au leadership des femmes, à la participation politique des femmes et à d'autres enjeux importants relatifs aux droits des femmes (qui figurent parmi les dix enjeux les plus importants).

### Figure 7 – Les dix enjeux les plus financés par les fonds pour les femmes

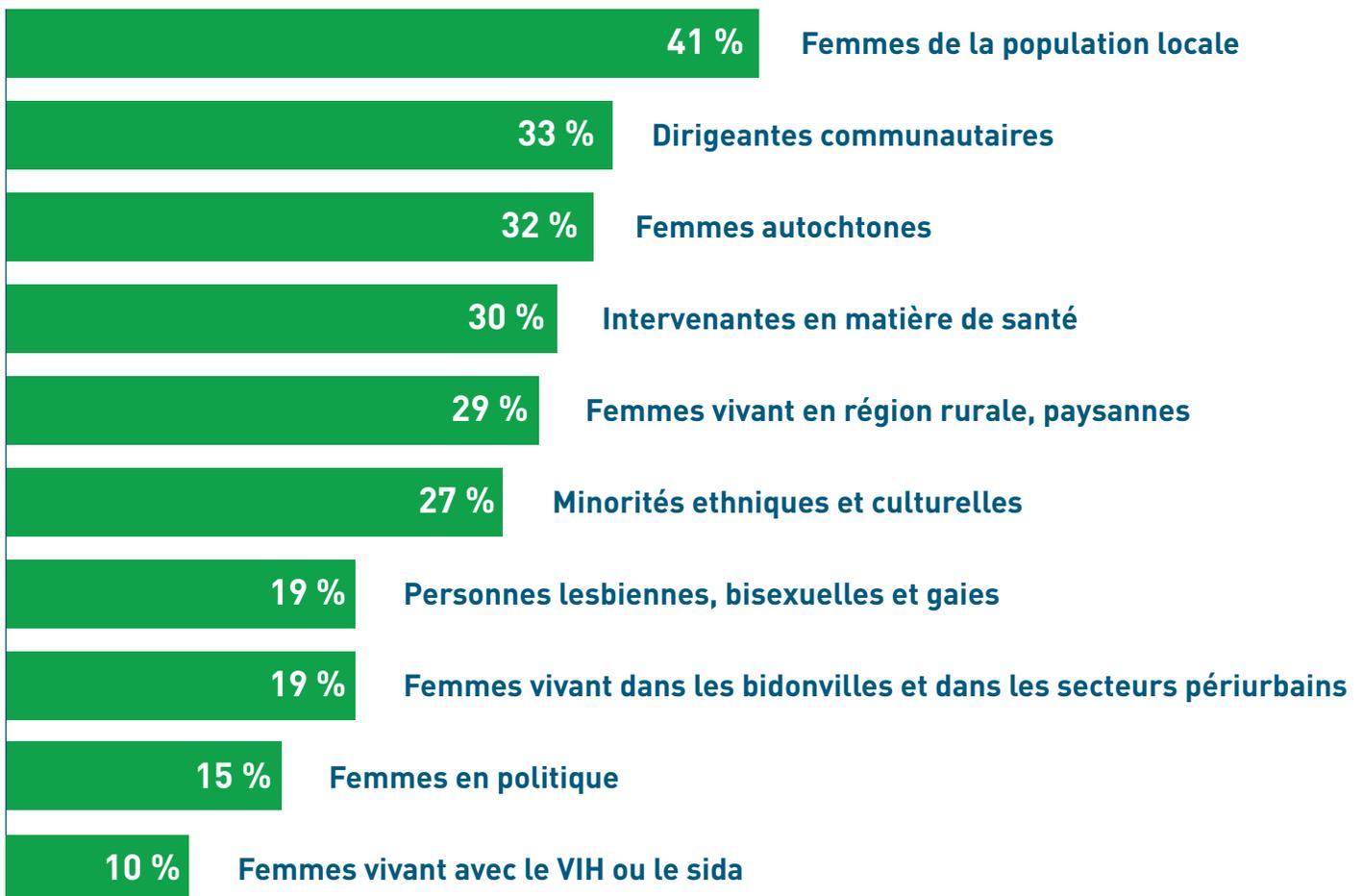
Source : 43 fonds pour les femmes



L'engagement des fonds pour les femmes à l'égard des populations souvent marginalisées et sous-financées est manifeste dans les données sur les populations ayant reçu un appui, comme le montre la figure ci-dessous.

### Figure 8 – Les dix populations les plus importantes aux yeux des fonds pour les femmes

Source : 43 fonds pour les femmes



En ce qui concerne les stratégies adoptées par les fonds pour les femmes, il est important de garder à l'esprit que les plus grands fonds, tels FMF et Mama Cash, ont pour stratégie de renforcer les autres fonds pour les femmes de la communauté et c'est pourquoi la « réaffectation de fonds » apparaît comme stratégie prioritaire dans les constats de notre enquête. Outre cette considération, l'enquête révèle que les fonds pour les femmes considèrent comme prioritaires : la formation et le renforcement des capacités ; les plaidoyers, campagnes et le lobbying ; et l'autonomisation des femmes. Dans l'ensemble, les stratégies employées par les fonds pour les femmes témoignent de l'engagement de ceux-ci à l'égard du renforcement de l'organisation pour les droits des femmes comme approche, plutôt que d'offrir un appui par projet. L'intérêt marqué des fonds à soutenir le suivi, l'évaluation, l'apprentissage, le renforcement des capacités, la construction de mouvement, les organisations des femmes et la mobilisation des ressources témoigne d'une volonté de renforcer ce que l'on pourrait appeler « l'infrastructure » des organisations et des mouvements de femmes.

## L'importance du financement de base et des subventions pluriannuelles

Les fonds pour les femmes ont pu montrer la voie en offrant un appui souple et à long terme aux efforts d'organisation pour les droits des femmes en accordant des financements de base et des subventions pluriannuelles.

Le financement de base (aussi appelé « financement de fonctionnement » ou « financement sans restriction ») est un financement adaptable pouvant être employé à une multitude de dépenses, notamment aux coûts de fonctionnement, qui sont souvent les plus difficiles à assurer. Parce qu'il finance une organisation dans son ensemble, le financement de base offre une souplesse et une adaptabilité qui permettent aux organisations de définir leurs propres priorités et ordres du jour politiques. Le financement de base est particulièrement adapté au processus de changement social étant donné qu'il donne aux organisations l'occasion de se centrer sur la réalisation de leur mission et leur vision, plutôt que sur des projets souvent disparates. Les organisations recevant du financement de base ont souvent dit qu'il s'agissait pour elles d'un signe que les bailleurs de fonds avaient confiance en leur organisation. Selon l'Institut de philanthropie (Institute of Philanthropy), « l'octroi de financements de base encourage les bailleurs de fonds, tout comme les bénéficiaires, à bien

songer à leur mission et aux meilleurs moyens de la concrétiser ».\*

Les subventions pluriannuelles, soit des subventions qui s'échelonnent sur plusieurs années, sont cruciales pour permettre la prévisibilité et la durabilité chez les organisations. Un fonds pour les femmes ayant répondu au sondage en 2011 a expliqué offrir ce type de financement parce qu'« appuyer les organisations communautaires veut dire soutenir leur renforcement structurel, ce qui ne se produit pas en une seule année. Ce processus requiert du temps et une sécurité quant à l'obtention de ressources. » Qui plus est, les subventions pluriannuelles « écartent la peur et éliminent le fardeau de la collecte de ressources, ce qui fait en sorte qu'elles [les organisations] se concentrent sur la mise en œuvre des programmes. » Le financement pluriannuel est particulièrement important pour les organisations œuvrant au changement social à long terme, tout comme pour les efforts d'organisation pour les droits des femmes, qui requièrent des investissements soutenus.

\* « Supportive to the Core » (2009)  
[http://www.instituteforphilanthropy.org/publications/supportive\\_to\\_the\\_core](http://www.instituteforphilanthropy.org/publications/supportive_to_the_core)

Les fonds pour les femmes prônent les stratégies tissant des liens et favorisant le partage du savoir entre les organisations et les mouvements de femmes à tous les niveaux

Outre les stratégies appuyées, il est important de souligner que 67 % des fonds ayant répondu au sondage offrent un financement de base et 40 % d'entre eux accordent des subventions pluriannuelles, ce qui, encore une fois, démontre la grande « qualité » du financement fourni par ce secteur.

Les fonds pour les femmes ont explicitement canalisé leur attention sur la **construction de mouvements** et sur les façons d'orienter le processus d'octroi de financement à cette fin. La portée de bon nombre de fonds pour les femmes à l'échelle nationale est cruciale pour alimenter le mouvement à l'échelle locale ; l'octroi d'un financement adaptable et souple est devenu la renommée de maints fonds pour les femmes. Dans les pays où la présence des donatrices et donateurs internationaux est faible ou absente, les fonds pour les femmes représentent souvent la seule source de financement pour les organisations de femmes. Leur rôle est donc vital dans le soutien aux organisations et aux mouvements féministes et de droits des femmes. Au-delà de l'octroi d'un simple appui financier à des organisations ou à des projets particuliers, leur approche à la construction des mouvements comprend un éventail de stratégies qui varient selon le contexte. Les fonds pour les femmes prônent les stratégies tissant des liens et favorisant le partage du savoir entre les organisations et les mouvements de femmes à tous les niveaux, mais aussi dans tous les secteurs et dans toutes les régions. Leur approche comprend aussi le soutien de l'édification à long terme d'une infrastructure par l'entremise du renforcement et du renouvellement des organisations individuelles et du leadership. Cela se traduit parfois en soutien pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage ; pour la mobilisation collective des ressources ; et pour les efforts de plaidoyer et de lobbying ainsi qu'aux campagnes, entre autres. Leur approche au financement indique que les fonds se voient comme faisant partie du mouvement, plutôt qu'à l'extérieur de celui-ci. Souvent, les fonds pour les femmes sollicitent l'avis des acteurs du mouvement, par l'entremise de comités consultatifs officiels formés d'activistes, de façon à composer leur portefeuille de financement et à établir des priorités qui avantagent le mouvement.

Pour ne citer qu'un exemple de l'approche stratégique des fonds pour les femmes à la construction des mouvements : le Fonds pour les femmes en Méditerranée appuie la création d'organisations de femmes dans la région du MENA, notamment en Tunisie, en Algérie et en Égypte. Il appuie également le renforcement des capacités des groupes de femmes nouvellement établis pour les aider à établir leurs propres ordres du jour et réseaux.

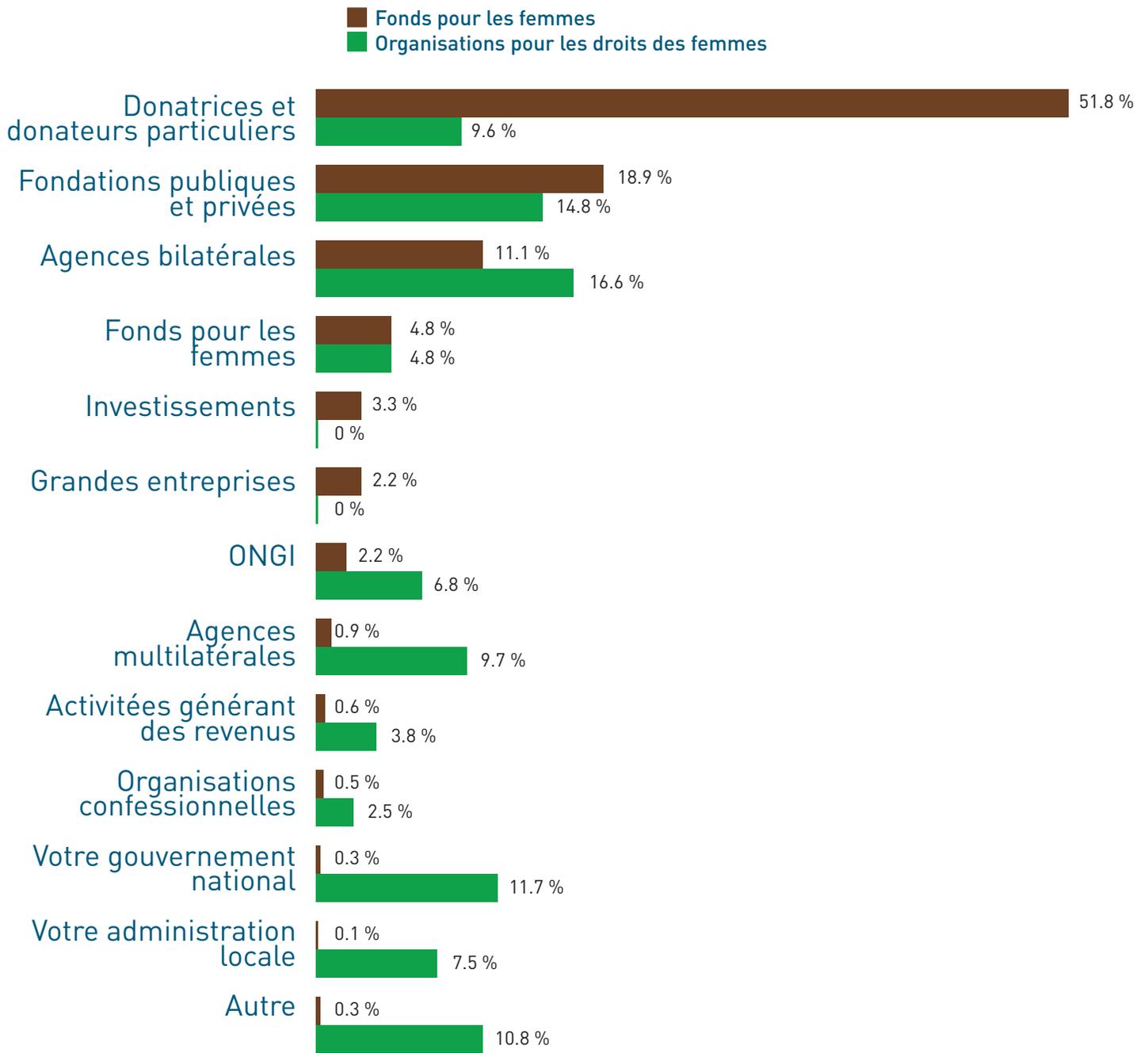
\* La définition des expressions en caractère gras et en italique figure à la fin du rapport.

### 3.4.2 D'où provient l'argent ? Concurrence pour le financement ou créativité dans la mobilisation des ressources ?

Les études antérieures de l'AWID avaient relevé des inquiétudes quant à une éventuelle concurrence pour des ressources entre les fonds pour les femmes et les organisations de femmes. Ce que bon nombre d'organisations de femmes apprécient de la communauté des fonds pour les femmes est son rôle dans la découverte et l'exploitation de sources de financement qui soient moins facilement accessibles aux organisations de femmes pour différentes raisons. Par exemple, les fonds réussissent à : développer le secteur de la philanthropie des particuli-er-ère-s et de la philanthropie à l'échelle locale ; accéder à de grands bassins de financement auxquels les petites organisations de femmes ne sont pas admissibles ; forger des alliances pour la collecte de fonds collaborative ; et, éventuellement, accéder au financement d'entreprises et de fondations d'entreprise. Si certaines inquiétudes persistent relativement au fait que les fonds pour les femmes comptent sur les mêmes sources qui appuient fréquemment les organisations de femmes (notamment, les organisations de taille moyenne et grande), les fonds pour les femmes sont très conscients de cette question et demeurent vigilants.

Bon nombre de fonds pour les femmes iront, dans cette optique, mobiliser des ressources à l'extérieur des sources habituelles de financement pour les droits des femmes. Les fonds se prévaudront également de leur position de bailleur de fonds pour faire campagne au sein de différentes arènes de donateurs et de donatrices afin d'encourager l'octroi de plus amples ressources à l'appui de l'organisation pour les droits des femmes. Les constats de l'enquête de l'AWID confirment que les fonds pour les femmes de l'échantillon dépendaient des dons de particuli-er-ère-s pour 51,8 % de leurs budgets, soit un total de 21 millions \$ US. Cependant, en faisant encore une fois abstraction des deux plus grands fonds (Mama Cash et le FMF), ainsi que de deux fonds américains, les dons provenant de particuliers pour le reste des fonds pour les femmes de l'échantillon totalisaient 2 millions \$ US. De ce groupe, les fonds pour les femmes de l'Allemagne, de la Corée du Sud et de l'Amérique centrale sont ceux qui ont déclaré avoir obtenu la plus grande part de leur financement de dons de particuli-er-ère-s. En dépit du fait que cette source de financement constitue une relativement petite part du budget du reste des fonds pour les femmes, elle constitue toutefois une bien plus grande part des revenus des fonds que des revenus des organisations de notre échantillon. En effet, les dons de particuli-er-ère-s n'ont fourni que 10 % des recettes des organisations de femmes au cours de la même année. Le financement auprès de particuli-er-ère-s a été au cœur du modèle de fonds pour les femmes et de nombreux fonds on affirmé que l'obtention de dons de particuli-er-ère-s faisait partie de leur stratégie de mobilisation de ressources. Nos données indiquent que les fonds les plus prospères relativement à la quantité de financement mobilisé par l'entremise de dons de particuli-er-ère-s sont le plus souvent situés dans les pays du Nord. Dans le même temps, plusieurs fonds pour les femmes établis dans les pays du Sud ou de l'Est ont tâché de renforcer et d'élargir le secteur de la philanthropie des particuli-er-ère-s. Leurs efforts ne se traduisent peut-être pas en ressources pour l'instant, mais ils travaillent actuellement à jeter les fondations d'une forte culture locale de philanthropie.

Figure 9 – Secteurs de provenance des revenus en 2010 – organisations des droits des femmes et fonds pour les femmes



Le financement provenant d'agences bilatérales et multilatérales, qui a pendant longtemps été la plus grande source de revenus pour les organisations<sup>167</sup>, représente désormais une plus petite part des fonds pour les femmes. Pourtant, certaines indications anecdotiques donnent à penser que les fonds pour les femmes jouent un rôle stratégique en ce qu'ils ont accès, contrairement aux petites organisations de femmes, aux grands fonds de plusieurs millions de dollars des donateurs bilatéraux. Tel était le cas pour le Fonds OMD3 : parmi ses 45 bénéficiaires, 11 étaient des organisations de réaffectation et 6 de ces derniers étaient des fonds pour les femmes.<sup>168</sup> De même, les fonds pour les femmes tirent effectivement parti de certaines ressources qui ne seraient pas autrement disponibles aux organisations de femmes. Par exemple, Mama Cash s'est vu octroyée 1,3 million € par la Dutch Postcode Lottery à l'appui de l'Initiative Mésoaméricaine des défenseures des droits humains et a pu réaffecter ces fonds à l'appui de « la prévention, la documentation et la diffusion rapide des instances de violence à l'encontre des défenseures des droits humains en Mésoamérique ».<sup>169</sup>

L'art de collaborativement générer des ressources pour les droits des femmes devient, de plus en plus, le trait distinctif des fonds pour les femmes, en ce qu'ils savent s'organiser et collaborer entre eux et avec leurs allié-e-s au sein des mouvements de femmes. Ainsi, 51 % des fonds pour les femmes de l'échantillon indiquaient participer dans une certaine mesure à l'octroi de financement collaboratif avec d'autres bailleurs de fonds. Voici certains exemples de stratégies de mobilisation collective de ressources entre des fonds pour les femmes et d'autres organisations au sein de la communauté des droits des femmes et de la justice sociale :

- Le Consortium des fonds pour les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (Consortio de Fondos de Mujeres Latinoamericano y del Caribe, ConMujeres),<sup>170</sup> en lien avec la Fondation lesbienne Astraea pour la justice (Astraea Lesbian Foundation for Justice) et le Fonds d'Amérique centrale pour les femmes (Fondo Centroamericano de Mujeres, FCAM) ont uni leurs efforts dans le cadre de cette initiative pour la création d'un fonds commun pour les organisations lesbiennes. Le projet « Beyond Visibility » a commencé en 2008 avec un budget total de 1 777 633 \$ US et a financé 64 organisations à l'appui des femmes lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles de 16 pays. Le FCAM, établi à Managua, a mené la coordination du projet. La Fondation Ford, Mama Cash, Hivos et le FMF<sup>171</sup> en ont financé la collaboration.

- Mama Cash s'est jointe à une coalition de bailleurs de fonds clés pour permettre aux travailleuses du sexe et aux activistes défendant leurs droits d'établir le Red Umbrella Fund (RUF). Le RUF a été « conçu pour renforcer et assurer la viabilité du mouvement pour les droits des travailleuses du sexe en catalysant un nouveau financement consacré aux organisations et aux réseaux nationaux, régionaux et mondiaux menés par des travailleuses du sexe ». Le RUF est dirigé par un comité directeur formé de sept travailleuses du sexe ainsi que quatre donateurs et donatrices. Il planifiait accorder au moins 700 000 \$ US en subventions au cours de sa première année (2012). Un groupe divers de donateurs, notamment le FMF, la Fondation Levi Strauss, la Fondation Oak et Comic Relief ont été parmi les dix donateurs participants à la conception du RUF, tandis que le AIDS Fonds, la American Jewish World Service et Hivos siégeaient au comité directeur international intérimaire. Les travailleuses du sexe formaient le noyau de ce comité pour veiller à ce que le RUF réponde véritablement aux besoins de ses bénéficiaires en empruntant des stratégies émanant des travailleuses elles-mêmes.<sup>172</sup>
- L'alliance de l'AWID avec le FCAM, avec la participation de jeunes féministes de toutes les régions, ont collaboré depuis 2010 pour créer « FRIDA Le Fonds des jeunes féministes ». Le fonds FRIDA est en fonction depuis 2011 et a mobilisé près de 270 000 \$ US. Sa première ronde participative de subventions a permis de distribuer 60 000 \$ US à 15 initiatives menées par des jeunes féministes en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et au Pacifique ainsi qu'en Europe de l'Est et en Asie centrale. Bon nombre de ces groupes n'avaient jamais reçu de financement auparavant. L'approche de FRIDA à la mobilisation des ressources consistait à cultiver de nouvelles ressources en se tournant vers des donateurs traditionnels et non traditionnels. Notamment, FRIDA a ciblé les fondations indépendantes et les bailleurs de fonds du secteur privé qui appuyaient les enjeux des jeunes sans toutefois nécessairement appuyer les initiatives pour les jeunes féministes. FRIDA a aussi tâché de recueillir des dons de particulières et particuliers provenant de jeunes donatrices et donateurs, philanthropes et entrepreneuses et entrepreneurs, et il s'apprête à lancer ses « cercles de partage » (« giving circles ») constitués de jeunes philanthropes féministes.<sup>173</sup>

Plus que des contributions financières, ces collaborations sont des contributions politiques dont les effets pourraient avoir une vaste portée. Les enjeux d'importance des fonds pour les femmes (soit, dans les exemples mis en évidence, les droits des personnes LGBTQI et des travailleuses du sexe ainsi que les droits du travail) sont souvent sous-financés par les secteurs de financement dominants ou simplement perçus comme trop extrémistes ou controversés. Qui plus est, la portée de ces collaborations est profonde et canaliser le financement par le biais des fonds pour les femmes est une stratégie efficace à la lueur du fait que certains plus grands bailleurs de fonds qui s'intéressent à ces enjeux et à ces approches (p. ex., les Fonds OMD3 et FLOW) n'ont pas nécessairement la capacité de financer les organisations communautaires. Une autre différence essentielle dans ces collaborations est les alliances étroites avec les organisations de femmes et les bénéficiaires du financement, qui permettent de veiller à ce que les programmes demeurent ancrés dans les besoins et les stratégies des mouvements.

Les collaborations susmentionnées demeurent à l'intérieur du cadre politique et de la zone de confort des fonds pour les femmes. Cependant, bon nombre de fonds pour les femmes surveillent également le secteur privé et les possibilités de mobilisation de ressources au sein de celui-ci. À l'intérieur de l'échantillon de 43 fonds de l'enquête, seulement trois indiquaient avoir reçu un financement d'entreprise : Mama Cash, le FMF et la Fondation pour les femmes de la région métropolitaine de Memphis (Women's Foundation of Greater Memphis) aux États-Unis. D'autres fonds pour les femmes ont, ces dernières années, tâté le terrain et mis à l'essai des partenariats stratégiques avec le secteur privé. Quelques exemples intéressants :

- **Fundo Elas au Brésil** : Le Fundo Elas fait partie d'une initiative nationale appelée « Movimento 360. Movimento Empresarial pelo Desenvolvimento Econômico da Mulher » (soit, en français, Mouvement 360. Mouvement d'entreprises pour le développement économique féminin). Parmi les partenaires menant l'initiative, on compte : des OSC, des agences gouvernementales, des universitaires, ONU Femmes, la société Coca-Cola, Walmart Brésil, PepsiCo et Procter & Gamble. L'objectif de l'initiative est de « mobiliser et organiser le secteur privé, qui bénéficie d'un énorme pouvoir d'influence et d'action, de façon à mettre en œuvre des actions coordonnées et à forte incidence pour véritablement transformer la vie des femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises. »<sup>174</sup>
- **Le Fonds pour les femmes tchécoslovaques (Slovak-Czech Women's Fund, SCWF)** a cherché depuis sa création à tendre la main aux donateurs d'entreprise, avec un succès mitigé. Le SCWF a collaboré, par exemple, avec Vodafone République tchécoslovaque dans le cadre d'un programme de mentorat et de formation entre les cadres de Vodafone et les directrices et directeurs d'importantes ONG tchécoslovaques. La Fondation Vodafone a financé le programme. En 2008, le SCWF a cherché à collaborer avec Google République tchécoslovaque en participant aux Prix Google, dans le cadre duquel on a accordé au SCWF un espace virtuel sur la plateforme Google aux fins de campagnes et de relations publiques. En 2011, le SCWF s'est vu décerné un financement sur deux ans par le programme de subventions communautaires Google (Google Community Grants) à l'appui de la Bourse commémorative Ludmila Cuchranova accordée à de jeunes femmes scientifiques tchécoslovaques. À plusieurs reprises, le SCWF a établi des partenariats avec des entreprises locales, dans le cadre desquels il a pu recevoir, au lieu de contributions financières, de très utiles contributions en nature, comme des lieux de réunion pour un événement, des services de traiteur, des espaces publicitaires ou des services de relations publiques. « Au début, nous espérions que le secteur privé allait jouer un rôle plus actif dans notre travail, mais au fil des années, la collaboration avec les entreprises et les compagnies s'est avérée très ardue et imprévisible. Nous supposons que cela est au moins en partie attribuable au profil très médiatisé du SCWF et à notre approche ouvertement féministe et axée sur les droits des femmes. Nous estimons cependant que le secteur des grandes entreprises est très important pour la diversification des sources de financement et la sensibilisation aux droits des femmes à l'échelle de la société. C'est pourquoi nous poursuivons nos démarches auprès de ce secteur. »<sup>175</sup>

- Semillas, au Mexique, bénéficie de subventions du secteur privé depuis 2006. Ses donateurs comprennent plusieurs fondations d'entreprise mexicaines, comme AVON, qui ont appuyé le travail contre la violence fondée sur le genre par l'entremise d'une subvention pluriannuelle. La compagnie pharmaceutique nationale « IFA Celtics » a appuyé une campagne d'information sur les droits sexuels et reproductifs des jeunes et a contribué un financement destiné à l'octroi de subventions directes aux organisations de ce secteur.

Bon nombre de fonds pour les femmes sont prompts à reconnaître les défis que comporte la collaboration avec les acteurs du secteur privé et soulignent l'importance d'une participation critique et l'établissement de critères clairs. Dans le même temps, un des rôles clés des fonds pour les femmes est précisément d'explorer les occasions nouvelles et bon nombre d'organisations de droits des femmes voient les fonds comme des intermédiaires chargés d'évaluer et de canaliser les ressources vers les mouvements de femmes.

Les fonds pour les femmes ont longtemps prôné les plaidoyers philanthropiques et l'éducation des donateurs et donatrices, notamment dans le travail avec les particuliers et particulières. Ainsi, pour la majorité des fonds, ces activités ne sont pas seulement greffées à leurs stratégies de collecte de fonds, mais constituent une partie intégrante et centrale de leur travail. Par exemple :

- Le FCAM organise « Le marathon de financement pour une vie libre de violence » (*El Donatón por una vida sin violencia*), une campagne de financement annuelle visant à favoriser une culture de philanthropie autour des droits humains des femmes en Amérique centrale. L'événement a lieu durant les 100 jours entre le 25 novembre (la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) et le 8 mars (la Journée internationale de la femme) et a permis de recueillir plus de 18 000 \$ US en espèces et en nature en 2011.<sup>176</sup>
- Le Fonds chilien pour les femmes « Alquimia », créé par le réseau « Mujeres Confiando en Mujeres » pour mobiliser des ressources à l'échelle locale. Le fonds « est formé de personnes progressistes qui croient en l'importance de financer le travail des activistes et organisations pour les droits des femmes au Chili. »<sup>177</sup> Le réseau a recueilli 30 164 \$ US en 2010, 9000 \$ US de plus en 2011, soit 39 000 \$ US, et ses recettes ont continué de croître en 2012 pour atteindre 46 100 \$ US.<sup>178</sup>
- Au Mexique, Semillas compte sur le Réseau de femmes et d'hommes investissant dans les femmes (Red de Mujeres y Hombres Invirtiendo en Mujeres, le Red MIM), soit un réseau de 400 particulières et particuliers qui rendent possible, par leurs dons, le travail du fonds.<sup>179</sup>

- Le Fonds de développement pour la femme africaine (l'AWDF, selon son sigle anglais) a joué un rôle crucial dans l'établissement d'un programme de philanthropie africaine titre de cofondateur du réseau « African Grant Makers ». En 2002, grâce à une « coalition d'Africaines et d'allié-e-s américain-e-s », le réseau a créé la division américaine de l'organisation, soit l'« AWDF USA » en vue d'« augmenter la visibilité de la femme africaine aux États-Unis et de rallier les appuis pour améliorer son statut ». Le rôle de la division est, en quelque sorte, de canaliser la philanthropie américaine vers l'Afrique. Le réseau a lancé la nouvelle campagne de financement « Mother Africa »<sup>180</sup> et l'AWDF la campagne « Women Changing Africa » en vue d'augmenter leur dotation et de garantir la viabilité du travail financé.<sup>181</sup>

Dans le cadre de leur stratégie plus large d'éducation des donateurs et donatrices, bon nombre de fonds pour les femmes organisent des voyages pour les amener à rendre visite aux bénéficiaires. Par exemple, en novembre 2010, l'AWDF a organisé un voyage éducatif pour les donateurs et donatrices, et les ami-e-s de l'AWDF au Kenya, en Ouganda et au Ghana. L'objectif de ce voyage était de présenter directement le travail des bénéficiaires de l'AWDF, ainsi que les interventions et les contributions des femmes africaines au développement de leurs sociétés. Le voyage a été énormément utile en ce qu'il a véritablement permis aux participant-e-s de sentir l'incidence de leur appui.

- Le Fondo Elas a joué un rôle important dans l'établissement de nouvelles institutions philanthropiques au Brésil, en ce qu'il a créé un réseau de fonds à l'appui des droits humains dans le pays : le Réseau des fonds indépendants pour la justice sociale (Rede de Fundos Independentes para a Justiça Social). Il appuie activement la création du Fonds Boabá pour la justice raciale et est un acteur philanthropique féministe de premier plan au sein de la communauté brésilienne pour les investissements sociaux œuvrant sous la bannière du GIFE.
- Au Caucase, le Fonds pour les femmes en Géorgie (The Women's Fund in Georgia) travaille à favoriser une culture de philanthropie à l'échelle locale et à « orienter les efforts vers le changement des attitudes et des valeurs du public en vue d'institutionnaliser les pratiques philanthropiques en Géorgie ». Par exemple, le Fonds organise des événements visant à « sensibiliser et appuyer la philanthropie pour le changement social chez les particuliers », par l'entremise de « l'organisation d'activités de collecte de fonds comme des dîners, des fêtes, des pique-niques, des concerts et des expositions hautement médiatisés ». Le Fonds a également appuyé « une publicité à message social diffusée à la télévision nationale appelée "Oui, je suis féministe" qui établissait des liens entre le féminisme, les activités du fonds et la philanthropie ». Au cours des deux dernières années, le Fonds a reçu l'appui de plus de 100 donateurs et donatrices qui contribuent de petits montants régulièrement. Le Fonds reconnaît que « [b]ien que modestes, ces dons témoignent de la solidarité des gens avec les femmes et du désir de contribuer à faire avancer les droits des femmes dans leur propre pays. »<sup>182</sup>

Les fonds pour les femmes jouent un rôle politique important à titre d'« ambassadeurs » et de défenseurs des mouvements pour les femmes au sein des arènes de bailleurs de fonds, auxquelles les organisations de femmes n'ont pas directement accès

L'ère actuelle semblerait exiger que les fonds pour les femmes adoptent un discours encore plus clair et explicite quant à leur ordre du jour féministe : ils doivent faire valoir clairement leur « valeur ajoutée »

### 3.4.3 L'avenir du rôle des fonds pour les femmes dans le financement des organisations de femmes

Étant donné la pénurie continue des ressources pour les organisations de droits des femmes, il est essentiel pour la communauté de fonds pour les femmes de devenir plus solide et de renforcer ses capacités à financer divers groupes pour les droits des femmes ainsi qu'à alimenter les mouvements de femmes. Deux des plus grands fonds internationaux pour les femmes, le FMF et Mama Cash, jouent un rôle crucial au sein de la communauté élargie. Des changements dans leurs pratiques, dans leurs priorités de financement ou dans leurs cycles d'octroi de subventions ont souvent de fortes incidences sur les autres fonds pour les femmes, ainsi que sur les organisations de femmes, qui comptent sur leur appui. Que l'incidence de deux fonds soit si grande met en lumière que : les autres secteurs de financement doivent intensifier leurs efforts et appuyer les organisations communautaires ; les fonds nationaux et régionaux doivent prendre un rôle plus important au sein de leur population respective.

Les fonds pour les femmes jouent un rôle politique important à titre d'« ambassadeurs » et de défenseurs des mouvements pour les femmes au sein des arènes de bailleurs de fonds, auxquelles les organisations de femmes n'ont pas directement accès. Il est essentiel que les fonds pour les femmes continuent de : élargir leurs sources de financement existantes ; se prévaloir de nouvelles sources de financement ; faire le pont avec les organisations de droits des femmes. Si jadis les fonds pour les femmes étaient les seuls à revendiquer un soutien pour les organisations de femmes et de droits de femmes, l'arrivée sur la scène d'un si grand nombre de nouveaux acteurs puissants témoignant un intérêt envers les femmes et les filles a fait en sorte que les fonds ne sont plus automatiquement considérés comme les experts en la question. Dans certains cas, les fonds pour les femmes ont désormais peine à mobiliser des ressources auprès de leurs plus fidèles bailleurs de fonds.

De plus en plus de groupes mobilisent des ressources pour « appuyer les femmes et les filles ». Certains donateurs sont devenus beaucoup plus sélectifs et directifs dans leur appui, octroyant un financement plus restreint plutôt qu'un financement de base et dictant les régions ainsi que les thèmes associés à la mise en œuvre de leur contribution. L'ère actuelle semblerait exiger que les fonds pour les femmes adoptent un discours encore plus clair et explicite quant à leur ordre du jour féministe : ils doivent faire valoir clairement leur « valeur ajoutée » issue de leurs stratégies perfectionnées axées sur les mouvements, de leur appui pour les organisations de femmes et de leur engagement non instrumental à l'égard des droits des femmes. Dans le même temps, l'essor du secteur privé et d'autres donatrices et donateurs « émergents » dans le domaine des femmes et des filles présente de nouvelles possibilités (mais aussi des défis). Les fonds pour les femmes peuvent ainsi explorer de nouvelles alliances et réévaluer certaines de leurs présuppositions de longue date quant à quels acteurs sont convenables pour des partenariats : il s'agit de définir clairement les critères de collaboration.

### 3.5 VISAGES, GÉOGRAPHIE ET MÉCANISMES CHANGEANTS DE LA PHILANTHROPIE

« Aujourd’hui [l’architecture des ressources au développement] est beaucoup plus complexe... Aux sources traditionnelles d’aide gouvernementale et d’organismes caritatifs privés s’ajoutent l’investissement axé sur les programmes, sur la mission et sur l’incidence, mais aussi la philanthropie de risque, l’investissement social, les sites de cyberphilanthropie comme Kiva ou Global Giving et plusieurs mécanismes de responsabilité sociale d’entreprise... pour ne nommer que quelques-unes des nouvelles voies qui se multiplient à l’heure actuelle. »<sup>183</sup>

Le secteur privé n’est guère le seul « nouvel acteur » dans le financement au développement et la philanthropie. Ces dernières années, les nouveaux visages, acteurs et mécanismes de financement se sont multipliés, un phénomène qui mérite d’être approfondi pour mieux comprendre les nouvelles occasions qui s’offrent aux organisations de femmes.

Les donatrices et donateurs particuliers ont longtemps été perçus comme hors de portée par bon nombre d’organisations de femmes, puisque l’établissement de relations avec ces premiers exige des contacts personnels et d’importantes capacités institutionnelles. Bon nombre d’individus fortunés ont aussi lancé des fondations familiales, qui semblent opérer selon une logique quelque peu différente des fondations privées traditionnelles.

Comme on le voit dans d’autres secteurs de financement, le secteur philanthropique est en pleine croissance au sein de nombreuses économies émergentes avec l’essor des fortunes personnelles. Les derniers cinq ans ont vu une hausse subite d’échanges philanthropiques régionaux et interrégionaux à l’extérieur des groupes philanthropiques traditionnels du Nord. Cependant, le panorama de la philanthropie demeure tout nouveau et changeant au sein des économies émergentes : l’information disponible est limitée par rapport aux pratiques de dons et aux tendances de financement.

En 2012, la **philanthropie brésilienne** s’est accrue de 8 % par rapport à 2010.

L’investissement social totalisant 2,35 milliards \$ R en 2012 s’insère dans une tendance d’augmentation continue depuis 2009, année où la crise économique mondiale était à son pire.<sup>184</sup> En ce qui concerne les enjeux d’importance et les types de contributions de la philanthropie brésilienne, il demeure difficile de dire en quoi ils consistent bien que l’environnement semble être un des plus grands intérêts. Le réseau GIFE réunit les différents membres du secteur philanthropique brésilien. En 2012, à hauteur de 1500 participant-e-s, la septième édition de la conférence du GIFE sur l’investissement social n’a jamais été si grande.<sup>185</sup>

Une étude de 2011 portant sur 203 initiatives de philanthropie familiale en Asie montre que la **philanthropie familiale asiatique** est à la hausse. Selon l'étude, les familles donnaient surtout à l'intérieur de leur propre pays (70 % des dons des familles étaient accordés à des causes à l'échelle nationale), à leur pays d'origine ou à leur communauté sociolinguistique. L'étude indique que la plupart des dons étaient attribués à l'éducation (36 % des dons en 2010), suivi du développement et de la réduction de la pauvreté (10 %), de la santé (9 %) et des secours en cas de catastrophe naturelle (5 %). À peine 1 % des contributions a été consacré exclusivement aux « droits civils » sans mention des droits humains ni des droits des femmes. À titre de comparaison, les données citées dans cette étude indiquent que les contributions philanthropiques en Inde et en Chine représentaient respectivement 0,6 % et 0,1 % de leur produit intérieur brut (PIB), comparativement à 2,2 % aux États-Unis.<sup>186</sup>

Le secteur de la **philanthropie indienne** connaît également une croissance : on estime que les contributions de 2011 des organismes caritatifs privés totalisaient entre 5 et 6 milliards \$ US, soit près du triple des niveaux de 2006, qui correspondaient à 2 milliards. Les enjeux d'importance sont l'éducation, le logement et l'alimentation.<sup>187</sup> Pour donner une indication de la croissance du secteur, le Forum de la philanthropie indienne (Indian Philanthropy Forum) a été créé en 2008 et compte maintenant parmi ses membres 300 philanthropes et fondations.

Depuis la création de la première **fondation communautaire russe** en 1998, il en existe désormais plus de 40. Le Forum des donateurs et donatrices russes (Russian Donors Forum) existe depuis plus de dix ans et est formé d'un réseau solide de fondations et d'individus. Les pratiques actuelles de dons font néanmoins montre de prudence dans le climat de répression politique actuel et se centrent principalement sur les causes caritatives.

Une base de données interrogeable nous permet désormais d'en apprendre davantage sur la **philanthropie au Mexique**. Lancée par la Foundation Center à New York, en collaboration avec l'organisation mexicaine « Alternativas y Capacidades » et le Projet pour la philanthropie et la société civile de l'Institut technologique autonome du Mexique (ITAM), la base de données répertorie les plus de 22 000 philanthropes et instituts philanthropiques. Le Mexique compte par ailleurs parmi ses citoyen-ne-s l'homme le plus riche au monde de 2013, Carlos Slim Helú<sup>188</sup>, qui s'est vu décerner le Prix citoyen du monde Clinton (Clinton Global Citizen Award) dans le cadre du rassemblement de la CGI en 2012 pour son leadership en philanthropie<sup>189</sup>. Slim a lancé plusieurs fondations : la Fondation Telmex, soit l'organe philanthropique de Telmex (la plus grande compagnie de télécommunications au Mexique), que Slim dirige ; la Fondation Carlos Slim A.C. ; et la Fondation Carso. Dans son travail auprès de ces fondations et d'autres initiatives philanthropiques, Slim a eu tendance à appuyer la santé (notamment, la santé maternelle et la mortalité infantile), l'éducation, la justice, les secours en cas de catastrophes naturelles, le développement culturel et humain, les sports et la qualité de la vie dans la ville de Mexico.<sup>190</sup> La Fondation Carlos Slim a établi un partenariat avec l'Initiative de croissance durable Clinton Giustra (Clinton Giustra Sustainable Growth Initiative) pour lancer deux fonds d'investissement de 20 millions \$ US en Colombie et en Haïti, ainsi que d'autres projets philanthropiques en Amérique latine.<sup>191</sup>

Au-delà la diversité géographique du secteur philanthropique, les femmes sont aussi des actrices de la philanthropie et sont de plus en plus importantes partout dans le monde, mais notamment au sein des économies émergentes. En 2010, les quatre plus grandes philanthropes en Inde étaient des femmes (selon leurs contributions pour les secours en cas de catastrophes naturelles, l'éducation, la santé, la culture et les sciences).<sup>192</sup> Certaines études ont exploré le « potentiel inexploité » des femmes philanthropes, notamment aux États-Unis, et ont révélé que<sup>193</sup> :

- Les femmes sont plus susceptibles d'effectuer des dons que les hommes et donnent plus généreusement qu'eux (presque deux fois plus, dans certaines fourchettes de revenus) ;
- Les femmes jouent un rôle clé en ce qu'elles influencent leurs enfants à participer à la philanthropie ;
- Les causes préférées des femmes comprennent : la communauté, la religion, le système de santé, les jeunes et la famille ;
- Les femmes sont 50 fois plus susceptibles que les hommes d'offrir des contributions financières à des initiatives internationales et communautaires.

Par ailleurs, les jeunes constituent aussi un groupe d'une importance grandissante au sein de la communauté philanthropique et ils insufflent au secteur de nouvelles perspectives et approches. Bon nombre de jeunes philanthropes cherchent de plus en plus à jouer un rôle actif. C'est en ces mots qu'une analyse décrit le phénomène : « les jeunes philanthropes... ne souhaitent pas signer des chèques pour des problèmes sociaux : ils souhaitent investir leurs ressources pour créer des solutions durables... la loyauté de ces jeunes est envers les solutions, non pas les institutions... Les jeunes ne voient pas de différences entre la façon dont ils ou elles examinent leur portefeuille d'investissements et la façon dont ils et elles envisagent leurs activités philanthropiques ». <sup>194</sup>

Ainsi, dans l'ensemble du secteur on note l'émergence et la cimentation du « philanthrocapitalisme », qui peut être perçu comme une autre infiltration des valeurs et pratiques du secteur privé au sein du développement. Une description du philanthrocapitalisme parle des « trois "M" : monnaies, marchés et mesures ». « Monnaies » fait référence à l'idée que les personnes fortunées doivent prendre la responsabilité d'employer leur argent pour le bien commun. « Marchés » reflète la notion que les forces du marché devraient être employées pour séparer les programmes sociaux efficaces des programmes inefficaces. « Mesures » symbolise l'affinité pour les données et les faits qui informent les choix en matière de dons et permettent de « donner une ampleur accrue aux programmes efficaces ». <sup>195</sup> Une tendance connexe à ce phénomène est l'investissement à haute incidence, où les investisseurs souhaitent obtenir des retours sur investissements financiers en plus de faire avancer les causes sociales et environnementales. Certaines stratégies d'investissement ciblent explicitement « la base de la pyramide » (c'est-à-dire, les plus pauvres d'entre les pauvres) qu'elles perçoivent comme un bassin inexploité et comme une soi-disant occasion d'aussi « faire le bien ». <sup>196</sup>

La croissance du financement participatif (« crowdsourcing ») est un nouveau phénomène au sein du secteur de la philanthropie qui pointe lui aussi vers la croissance du secteur. Certaines personnes sont d'avis que la nouvelle pratique est liée à la participation chaque fois plus active des jeunes philanthropes, qui cherchent à réinventer les idées philanthropiques traditionnelles, de façon à s'éloigner du modèle dépendant d'un petit nombre d'individus fortunés, vers un modèle élargi bénéficiant d'un grand nombre de petits dons. Certaines entreprises ont recours à la « philanthropie participative » et invitent leurs client-e-s et leurs employé-e-s à sélectionner des groupes qui recevront des dons de l'entreprise.<sup>197</sup> La méthode est aussi adaptée aux fins de justice sociale, notamment à l'appui des droits des femmes.

La plateforme « Catapult », lancée par Women Deliver est « la première plateforme de financement consacrée à l'égalité des genres ». Elle présente une multitude de projets du monde entier que les visiteuses et visiteurs peuvent explorer et choisir d'appuyer financièrement. Encore à ses débuts, l'initiative prometteuse permettrait d'explorer les possibilités que nous offre cette technologie pour mobiliser de plus amples ressources à l'appui des organisations de femmes. Catapult s'est déjà attiré une multitude de partenaires à l'extérieur des bailleurs de fonds ainsi que donatrices et donateurs traditionnels pour les organisations de femmes. Sa dernière collaboration avec Gucci dans le cadre de la campagne *Chime for Change*, « une campagne mondiale pour recueillir des fonds et sensibiliser la population à l'autonomisation des filles et des femmes » s'est avérée très fructueuse. La direction de *Chime for Change* compte parmi ses membres des célébrités comme Beyoncé et Salma Hayek, ainsi que Frida Giannini, directrice artistique chez Gucci.<sup>198</sup> Avec Gucci pour souscripteur, l'initiative a organisé un concert de 50 000 spectatrices et spectateurs, ce qui a permis à la campagne de recueillir 3,9 millions \$ US, qui ont été redistribués à 210 projets et 81 organisations. L'initiative a été, de loin, l'une des plus fructueuses campagnes à l'appui des femmes et des filles, autant sur le plan de la collecte de fonds que de la sensibilisation.

Les mouvements de femmes commencent à exploiter les possibilités de ces changements, mais il existe encore à ce jour un grand besoin de mettre en commun les renseignements et de poursuivre notre travail d'éducation. En effet, il faut veiller à ce que les droits des femmes occupent une place de première importance, autant dans les priorités en matière de financement, qu'au sein de nouvelles plateformes et technologies facilitant la philanthropie à l'échelle mondiale.

- <sup>58</sup> Commission de la condition de la femme (CCF). Financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. New York : Organisation des Nations Unies, 2012. Disponible en ligne : [http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw56/panels/issues\\_paper\\_panel-3-4.pdf](http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw56/panels/issues_paper_panel-3-4.pdf). Consulté le 8 avril 2013. Voir aussi les travaux récents de l'AWID au sujet des tendances du financement bilatéral et multilatéral : Alpizar, Lydia et collab. Série de dossiers Fiance-la 2009-2010. Dossier 1 : Les tendances relatives au financement bilatéral et multilatéral. AWID : Toronto, 2010. Disponible en ligne : <http://www.awid.org/fre/A-Propos-de-l-AWID/Nouvelles-de-l-AWID/Dossier-1-Serie-de-dossiers-Fiance-la-2009-2010>. 10 avril 2013. Voir également Alpizar, Lydia et collab. Contextes et tendances influençant le panorama du financement pour l'égalité des genres et les organisations et mouvements de femmes. AWID : Toronto, 2010. Disponible en ligne : <http://www.awid.org/fre/A-Propos-de-l-AWID/Nouvelles-de-l-AWID/Contexte-et-Tendances-Serie-de-dossiers-Fiance-la-2009-2010>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>59</sup> OCDE. Glossary of Statistical Terms. 2003. Disponible en ligne : <http://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=6043>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>60</sup> OCDE. Développement : l'aide aux pays en développement fléchit sous l'effet de la récession mondiale. 2012. Disponible en ligne : <http://www.oecd.org/fr/presse/developpementlaideauxpaysendevveloppementflechitsousleffetdelarecessionmondiale.htm>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>61</sup> On anticipe des réductions considérables dans le plan d'assistance espagnol pour 2013-2016. (Source : El Mundo. 2012. « Recorte del 23,4% en Cooperación para el Desarrollo ». 30 septembre. <http://www.elmundo.es/elmundo/2012/09/29/economia/1348955363.html>. Consulté le 8 avril 2013.)
- <sup>62</sup> « À la suite de l'Examen de l'assistance bilatérale, commandé en mai 2010, le programme d'assistance du DFID concentre ses efforts dans moins de pays, mais cible son appui de façon à obtenir les plus importants effets possibles... » Le DFID a mis fin à sa relation d'assistance avec plusieurs pays au cours de 2011 et 2012 : l'Angola, la Bosnie, le Burundi, le Cambodge, la Chine, l'Irak, le Kosovo, le Lesotho, la Moldavie, le Niger, la Russie et la Serbie. (Source : DFID. 2012. Annual Report and Accounts 2011–12, p. 8.)
- <sup>63</sup> Les cibles ont été établies dans le cadre du Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995. <http://www1.agora21.org/smds/frame03.html>.
- <sup>64</sup> Provost, C. et M. Tran. *The Guardian*. 2013. « Aid: how much does the UK spend, why it's important and how it works ». 20 mars 2013. Disponible à : <http://www.theguardian.com/global-development/2013/mar/20/uk-aid-spend-important-works>. Consulté le 1<sup>er</sup> mai 2013.
- <sup>65</sup> Radio Netherlands Worldwide. Dutch Voters Want Development Aid Cut. 5 mars 2013. Disponible en ligne : <http://www.rnw.nl/english/article/dutch-voters-want-development-aid-cut>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>66</sup> Irish Times. Coalition Crisis Deepens as Netherlands Cuts Aid Budget. 2 avril 2012. <http://www.irishtimes.com/news/coalition-crisis-deepens-as-netherlands-cuts-aid-budget-1.493394>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>67</sup> Morales, John Alliage. « Poll: Foreign Aid Cut Tops America's Priority ». *Devex*. 26 février 2013. [https://www.devex.com/en/news/blogs/poll-foreign-aid-cut-tops-america-priority?mkt\\_tok=3RkMMJWWf9wsRovs67AZKXonjHpsX66%2BgpUaK0IMI%2F0ER3fOvrPUfGj4EScNkI%2FqLazICFpZo2FFcH%2FaQZA%3D%3D](https://www.devex.com/en/news/blogs/poll-foreign-aid-cut-tops-america-priority?mkt_tok=3RkMMJWWf9wsRovs67AZKXonjHpsX66%2BgpUaK0IMI%2F0ER3fOvrPUfGj4EScNkI%2FqLazICFpZo2FFcH%2FaQZA%3D%3D). Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>68</sup> Tel qu'énoncé dans le « code secteur 15170 »; voir L. Alpizar et collab. 2010. « 2009-2010 FundHer Research Update Brief 1: Les tendances relatives au financement bilatéral et multilatéral ». Toronto, AWID.
- <sup>69</sup> Europa Press. « Recorte del 23,4% en Cooperación para el Desarrollo ». El Mundo 30 septembre 2012. <http://www.elmundo.es/elmundo/2012/09/29/economia/1348955363.html>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>70</sup> OCDE CAD. *Aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes. Graphiques par donneur*. 2013. Disponible en ligne : <http://www.oecd.org/dac/stats/Aid%20in%20support%20ENG%20for%20web%20March%202013.pdf>. Consulté le 2 octobre 2013.
- <sup>71</sup> Agence canadienne de développement international. « Aujourd'hui, l'honorable Julian Fantino, ministre de la Coopération internationale, a fait une déclaration suivant la publication du Plan d'action économique de 2013 ». 21 mars 2013. <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/ANN-321154018-R3R>. Consulté le 10 avril 2013. Voir également : Ravelo, Jenny Lei. « CIDA No More ». *Devex*. 22 mars 2013. [https://www.devex.com/en/news/blogs/cida-no-more?mkt\\_tok=3RkMMJWWf9wsRonu6TPcu%2FhmjTEU5z17%2B4oWqS1hYkz2EFye%2BLIHETpodcMScti%20N6%2BNFAAgAZVnyRQFHuWDeZg%3D](https://www.devex.com/en/news/blogs/cida-no-more?mkt_tok=3RkMMJWWf9wsRonu6TPcu%2FhmjTEU5z17%2B4oWqS1hYkz2EFye%2BLIHETpodcMScti%20N6%2BNFAAgAZVnyRQFHuWDeZg%3D).
- <sup>72</sup> OCDE. The Gender Equality Policy Marker. s.d. Disponible en ligne : <http://www.oecd.org/investment/stats/37461060.pdf>. Consulté le 28 juin 2013.
- <sup>73</sup> Bien que les États-Unis aient mis en œuvre le marqueur en 2009-2010, ils œuvrent actuellement à adopter un système interne amélioré pour effectuer le suivi de l'aide à l'appui de l'égalité des genres et le pays n'a pas encore publié son rapport pour 2011.
- <sup>74</sup> Mai 2013. OCDE CAD. *Aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes. Graphiques par donneur*. 2012. <http://www.oecd.org/dac/stats/Aid%20in%20support%20ENG%20for%20web%20March%202013.pdf>. Consulté le 1<sup>er</sup> mai 2013.
- <sup>75</sup> Sweetman, Caroline. « Introduction ». *Gender & Development* 20.3 (2012): 389-403. Disponible en ligne : <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13552074.2012.743266>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>76</sup> Sandler, Joanne et Aruna Rao. « The Elephant in the Room and the Dragons at the Gate: Strategizing for Gender Equality in the 21st Century ». *Gender & Development* 20.3 (2012): 547-562. Disponible en ligne : <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13552074.2012.731741>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>77</sup> Calculée selon le code 15170, cette donnée comprend également les ressources octroyées aux mécanismes nationaux et ne se réfère donc pas uniquement aux organisations de femmes non gouvernementales.
- <sup>78</sup> ibidem
- <sup>79</sup> Parmi ces documents, on compte : *Le traité sur l'Union européenne*, la *Charte des droits fondamentaux*, la *Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes de l'UE*, le *Consensus européen pour le développement*, la *Stratégie de l'Union européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans la coopération au développement*, la *Boîte à outils pour l'intégration de la dimension de genre dans la coopération au développement de la CE*. Disponibles sur la page sur l'égalité des genres d'EuropeAid : [http://ec.europa.eu/europeaid/what/gender/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/what/gender/index_fr.htm). Consultée le 8 avril 2013.
- <sup>80</sup> Depuis 2011, le Lobby européen des femmes, le réseau WIDE et la CONCORD (European NGO Confederation for Relief and Development) font pression, à l'aide de communiqués et d'analyses, pour que les décideuses et décideurs européens « intègrent la perspective des droits des femmes et de l'égalité des genres » au cadre financier pluriannuel de l'après-2013. Pour de plus amples renseignements, voir la page du Lobby européen des femmes : <http://www.womenlobby.org/?lang=fr>.
- <sup>81</sup> Lobby européen des femmes 2011. « European Women's Lobby, WIDE and CONCORD Statement on European Union funding programmes for the financial period 2014-2020 ». p. 1. 22 juillet. <http://www.womenlobby.org/spip.php?article2061&l%20ang=en&lang=fr>. Consulté le 8 avril 2013.
- <sup>82</sup> Selon des rapports disponibles à la page d'accueil en matière de genre d'EuropeAid : [http://ec.europa.eu/europeaid/what/gender/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/what/gender/index_fr.htm) Consulté le 9 avril 2013.

- <sup>83</sup> Lobby européen des femmes *European Women's Lobby, WIDE and CONCORD Statement on European Union funding programmes for the financial period 2014-2020*. 2012. Disponible en ligne : <http://www.womenlobby.org/spip.php?article2061&l%20ang=en&lang=fr>. Consulté le 9 avril 2013. Voir également le communiqué du Lobby européen des femmes, de réseau WIDE et de CONCORD, *Towards a gender responsive, accountable and participatory post-2013 EU Multi-Annual Financial Framework and EU Financing instruments*. Disponible en ligne : <http://www.womenlobby.org/spip.php?article1725&lang=fr>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>84</sup> *ibidem*, 15
- <sup>85</sup> *ibidem*, 15-16
- <sup>86</sup> Agence suédoise de coopération au développement international. *Open Aid*. 2010. <http://www.openaid.se/en/sectors/Democracy,%20Human%20rights%20and%20Gender%20equality?year%20=2010>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>87</sup> Ravelo, J. Lei. « Sweden's proposed 2013 aid budget: \$5.8B ». *Devex*, 2012. Disponible à : <https://www.devex.com/en/news/sweden-s-2013-aid-budget/79216>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>88</sup> Selon une analyse de l'OCDE-CAD à partir du code 15170.
- <sup>89</sup> Gouvernement des Pays-Bas. « Grant Programmes ». s.d. Disponible en ligne : <http://www.government.nl/issues/development-cooperation/grant-programmes>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>90</sup> USAID. *USAID Launches New Gender Policy to Ensure Gender Equality and Female Empowerment*. 1er mars 2013. Disponible en ligne : <http://transition.usaid.gov/press/releases/2012/pr120301.html>. Consulté le 9 avril 2013. La politique est disponible en ligne à : [http://transition.usaid.gov/our\\_work/policy\\_planning\\_and\\_learning/documents/GenderEqualityPolicy.pdf](http://transition.usaid.gov/our_work/policy_planning_and_learning/documents/GenderEqualityPolicy.pdf).
- <sup>91</sup> Grown, Caren. *Translating Words into Action – USAID's Gender Equality and Female Empowerment Policy*. 2 mars 2013. Disponible en ligne : <http://blog.usaid.gov/2012/03/translating-words-into-action-usaids-gender-equality-and-female-empowerment-policy/>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>92</sup> AusAid. *Summary of Australia's Overseas Aid Program 2013-14*. 2013. Disponible à : <http://www.usaid.gov.au/Publications/Pages/summary-budget-2013-14.aspx>. Consulté le 12 juin 2013.
- <sup>93</sup> AusAid. *Promoting Opportunities For All: Gender Equality and Women's Empowerment*. 2011. Disponible à : <http://www.usaid.gov.au/aidissues/Documents/thematic-strategies/gender-equality-strategy.pdf>. Consulté le 12 juin 2013.
- <sup>94</sup> DFID. *A New Strategic Vision for Girls and Women: Stopping Poverty Before it starts*. 2011. Disponible en ligne : [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/67582/strategic-vision-girls-women.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67582/strategic-vision-girls-women.pdf). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>95</sup> DFID. *Annual Report and Accounts 2011-12*. DFID : London, 2012. Disponible en ligne : <http://www.dfid.gov.uk/What-we-do/Publications/>. Consulté le 21 novembre 2012.
- <sup>96</sup> Sommet de Londres sur le planning familial. *Summaries of Commitments*. Londres : Sommet de Londres sur le planning familial. Disponible en ligne : [http://www.familyplanning2020.org/COMMITMENTS\\_090712.pdf](http://www.familyplanning2020.org/COMMITMENTS_090712.pdf). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>97</sup> DFID. *Justine Greening: Eliminating Violence against Women and Girls*. 28 novembre 2012. Disponible en ligne : <https://www.gov.uk/government/speeches/justine-greening-eliminating-violence-against-women-and-girls>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>98</sup> ONU Femmes. *Au terme de la 1ère année d'ONU Femmes Michelle Bachelet présente un programme d'action pour promouvoir l'égalité des sexes*. 2 février 2013. Disponible en ligne : <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2012/2/michelle-bachelet-outlines-action-agenda-to-advance-equality-as-un-women-completes-one-year>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>99</sup> *Ibidem* et PNUD. *Ressources, 2013*. Disponible en ligne : [http://www.unpd.org/content/undp/fr/home/operations/transparency/income\\_expenditures/](http://www.unpd.org/content/undp/fr/home/operations/transparency/income_expenditures/). UNICEF. *Rapport annuel de l'UNICEF 2011*. New York : UNICEF, 2012. Disponible en ligne : [http://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF\\_Annual\\_Report\\_2011\\_FR\\_053012.pdf](http://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Annual_Report_2011_FR_053012.pdf). FNUAP. *Annual Report 2011*. New York : Fonds des Nations Unies pour la population, 2012. Disponible en ligne : [http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2012/16434%20UNFPA%20AR\\_FINAL\\_Ev11.pdf](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2012/16434%20UNFPA%20AR_FINAL_Ev11.pdf)
- <sup>100</sup> ONU Femmes. *Report of the Second Regular Session of 2012, 28 to 30 November 2012*. NY: ONU Femmes, 2012. Disponible en ligne : [http://www.unwomen.org/wp-content/uploads/2012/12/Report-of-Second-Regular-Session\\_EN.pdf](http://www.unwomen.org/wp-content/uploads/2012/12/Report-of-Second-Regular-Session_EN.pdf). Consulté le 9 avril 2013. Voir également : ONU Femmes. *Le Fonds d'ONU Femmes pour l'égalité des sexes lance un nouvel appel à propositions et annonce les bénéficiaires issus des Etats arabes*. 1er mars 2013. Disponible en ligne : <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2012/3/un-women-s-fund-for-gender-equality-issues-new-call-for-proposals-and-announces-grantees-from-the-ar>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>101</sup> Entretien personnel avec Ana Maria Enriquez, directrice du Fonds pour l'égalité des sexes de l'ONU. 15 avril 2012. Voir également : *ONU Femmes. Fonds pour l'égalité des sexes de l'ONU*. 2011. <http://www.unwomen.org/fr/trust-funds/fund-for-gender-equality>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>102</sup> ONU Femmes. *Rapport de la deuxième session ordinaire de 2012, 28 au 30 novembre 2012*. New York : ONU Femmes, 2012. Disponible en ligne : <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N12/669/24/PDF/N1266924.pdf?OpenElement>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>103</sup> Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. *Un avenir meilleur*. 2011. Disponible en ligne : <http://www.unwomen.org/~media/Headquarters/Media/Publications/fr/UNTrustFundtoEndViolenceagainstWomenbrochu.pdf>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>104</sup> Schoenstein, Anne and Nerea Craviotto. *Le 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide aux yeux des féministes*. 30 janvier 2012. Disponible en ligne : <http://www.awid.org/fre/Actualites-et-Analyses/Dossier-du-Vendredi/Le-4e-Forum-de-Haut-Niveau-sur-l-Efficacite-de-l-Aide-aux-yeux-des-feministes>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>105</sup> Khor, Martin. « 'South' Not an Alternative Engine of Global Growth ». *In Depth News*. 12 septembre 2012. <http://www.indepthnews.info/index.php/global-issues/1149-south-not-an-alternative-engine-of-global-growth>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>106</sup> PNUD. Un Sud plus mondialisé. Dans : *Rapport sur le développement humain 2013. L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, p. 58-9. New York : PNUD, 2013. Disponible en ligne : [http://hdr.undp.org/en/media/05\\_HDR2013\\_FR\\_Chapter2.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/05_HDR2013_FR_Chapter2.pdf). Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>107</sup> Groupe de réflexion sur les OMD. *Objectifs du Millénaire pour le développement 8*. Dans : *The Global Partnership for Development: Making Rhetoric a Reality*, p. 23. New York : Organisation des Nations Unies, 2012. Disponible à : [http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg\\_gap/mdg\\_gap2012/mdg8report2012\\_engw.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg_gap/mdg_gap2012/mdg8report2012_engw.pdf). Consulté le 10 avril 2013.

- <sup>108</sup> Coleman, Isobel. « Foreign Aid III: BRICS as Donors ». *The Council on Foreign Relations*. 2012. <http://blogs.cfr.org/coleman/2012/04/20/foreign-aid-iii-brics-as-donors/>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>109</sup> PNUD. « Rapport sur le développement dans le monde 2013 ». *L'essor du Sud*. New York : PNUD, 2013. Disponible à : [http://hdr.undp.org/en/media/05\\_HDR2013\\_FR\\_Chapter2.pdf](http://hdr.undp.org/en/media/05_HDR2013_FR_Chapter2.pdf). Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>110</sup> Glennie, Jonathan. « Aid from BRICS Countries is making a Bigger Splash ». *The Guardian*, blogue Poverty Matters, 6 mars 2012. Disponible à : <http://www.theguardian.com/global-development/poverty-matters/2012/mar/26/aid-brics-countries-china-india>. Consulté le 2 octobre 2013.
- <sup>111</sup> Voir la note 48, p. 60.
- <sup>112</sup> Notification du financement pour le développement des pays au-delà du CAD. [http://www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad/lespaysnonmembresducadquinoifiecadedeuraideaudeveloppement.htm](http://www.oecd.org/fr/cad/rerelations-mondiales-cad/lespaysnonmembresducadquinoifiecadedeuraideaudeveloppement.htm).
- <sup>113</sup> IRIN. « Who's Who among the 'New' Aid Donors? A Closer Look at Their Donations Shows How and Where the Emerging Powers are Changing the Shape of the Aid Industry ». *The Guardian*. 25 octobre 2011. Disponible en ligne : <http://www.guardian.co.uk/global-development/2011/oct/25/whos-who-new-aid-donors>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>114</sup> Voir la note 50.
- <sup>115</sup> Voir la note 52.
- <sup>116</sup> Voir la note 50.
- <sup>117</sup> Cordaid. *Rapport annuel 2011*. Pays-Bas : Coridad Haag, 2011. Disponible en ligne : [www.cordaidjaarverslag.nl/wp-content/uploads/2011/04/C06-035-00.cor\\_min\\_jv\\_eng\\_090712.pdf](http://www.cordaidjaarverslag.nl/wp-content/uploads/2011/04/C06-035-00.cor_min_jv_eng_090712.pdf). Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>118</sup> Ministère des Affaires étrangères néerlandais. *Policy Memorandum of the Netherlands on Civil Society Organizations: Cooperation, Customisation and Added Value*. La Hague, 2009.
- <sup>119</sup> Représentant-e du MFA néerlandais. Entretien personnel. 9 septembre 2009
- <sup>120</sup> Kerr, Joanna. *The Second FundHer Report: Financial Sustainability for Women's Movements Worldwide*. Toronto, Ontario : AWID, 2007.
- <sup>121</sup> Cooper, Glenda. « Reinventing the international NGO ». *Devex*, 8 octobre 2012. Disponible en ligne : <https://www.devex.com/en/news/reinventing-the-international-ngo/79392>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>122</sup> ActionAid International. *ActionAid Financial Report and Accounts*. ActionAid International, Johannesburg, Afrique du Sud, 2011. Disponible en ligne : <http://www.actionaid.org/publications/actionaid-international-financial-report-and-accounts-2011>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>123</sup> Voir la note 60.
- <sup>124</sup> Jayawickrama, Sherine. *Oxfam International: Moving Toward "One Oxfam."* *The Hauser Center for Nonprofit Organizations*. L'Université Harvard : Cambridge, MA, 2010. Disponible en ligne : [http://www.hks.harvard.edu/hauser/engage/humanitarianorganizations/research/documents/moving\\_toward\\_one\\_oxfam.pdf](http://www.hks.harvard.edu/hauser/engage/humanitarianorganizations/research/documents/moving_toward_one_oxfam.pdf). Consulté le 20 février 2013.
- <sup>125</sup> Anonyme. Représentant-e d'Oxfam Novib. Entretien personnel. 16 juin 2009.
- <sup>126</sup> Oxfam Grande-Bretagne. « Sunrise ». *Oxfam.com*. Oxfam Grande-Bretagne : Oxford, R.-U., s.d. Disponible en ligne : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/our-work/private-sector-markets/sunrise>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>127</sup> Voir la note 60.
- <sup>128</sup> Plan International. « Entreprises partenaires ». *Plan International*. Surrey : R.-U., s.d. Disponible en ligne : <http://plan-international.org/girls/supporting-partners.php?lang=fr>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>129</sup> Exxon Mobil. « Economic opportunities for Women – One of the Wisest Investments We Can Make. » *Exxon Mobil*, Irving TX : É.-U., s. d. Disponible en ligne : [http://www.exxonmobil.com/corporate/files/community\\_womens\\_initiative\\_factsheet.pdf](http://www.exxonmobil.com/corporate/files/community_womens_initiative_factsheet.pdf). Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>130</sup> Women for Women International. « About Us ». Women for Women International. Washington, D.C. : É.-U., s.d. Disponible en ligne : <http://www.womenforwomen.org/programs-supporting-women/programs-for-helping-women.php>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>131</sup> Women for Women International. « Annual Report ». Women for Women International, Washington, DC. : É.-U., 2010. Disponible en ligne : <http://www.womenforwomen.org/about-women-for-women/assets/files/2010-annual-report.pdf>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>132</sup> ActionAid International. « Our Chief Executive ». *ActionAid International*. Johannesburg : Afrique du Sud, s. d. Disponible en ligne : [www.actionaidusa.org/who-we-are/stories/our-chief-executive](http://www.actionaidusa.org/who-we-are/stories/our-chief-executive).
- <sup>133</sup> Oxfam International. « Winnie Byanyima nommée à la direction d'Oxfam International ». *Oxfam.org*. 15 janvier 2013. Disponible en ligne : <http://www.oxfam.org/fr/pressroom/pressrelease/2013-01-15/winnie-byanyima-nommee-direction-oxfam-international>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>134</sup> The Foundation Center et Women's Funding Network. « Accelerating Change for Women and Girls: The Role of Women's Funds ». The Foundation Center. New York, NY : É.-U., 2009. Disponible en ligne : [http://www.womensfundingnetwork.org/sites/wfnet.org/files/TheRoleofWomensFunds\\_Final.pdf](http://www.womensfundingnetwork.org/sites/wfnet.org/files/TheRoleofWomensFunds_Final.pdf). Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>135</sup> The Foundation Center et le International Human Rights Funders Group. *Advancing Human Rights: The State of Global Foundation Grantmaking: Key Findings*. *The Foundation Center*. New York, NY : É.-U., 2013. Disponible en ligne : [http://www.ihrf.org/sites/default/files/Key%20Findings\\_FINAL\\_3%202013\\_0.pdf](http://www.ihrf.org/sites/default/files/Key%20Findings_FINAL_3%202013_0.pdf). Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>136</sup> ibidem
- <sup>137</sup> Voir : The Foundation Center. « Top 100 U.S. Foundations by Asset Size ». 2012. <http://foundationcenter.org/findfunders/topfunders/top100assets.html>. Consulté le 9 avril 2013; Foundation Center. « Top 100 U.S. Foundations by Total Giving ». 2013.
- <sup>138</sup> Fondation Ford. « Protecting Women's Rights: Grant Making ». *Fondation Ford*. New York, NY : USA, s. d. <http://www.fordfoundation.org/issues/human-rights/protecting-womens-rights/grant-making>.

- <sup>139</sup> Fondation Ford. « 2011 Annual Report: Justice Reimagined ». *Fondation Ford*. New York, NY : É.-U., 2011. <http://www.fordfoundation.org/pdfs/library/AR11-complete.pdf>. p. 34. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>140</sup> Voir la note 77.
- <sup>141</sup> Le programme a réalisé des activités de plaidoyer relativement aux enjeux suivants : « ... a travaillé en étroite collaboration avec une coalition de groupes de plaidoyer pour obtenir les résolutions 1820 et 1888 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui obligent les gouvernements à prévenir et à poursuivre en justice les actes de violence sexuelle commise en période de conflits. » Le programme a également appuyé la création d'un nouveau poste à l'ONU, celui de Représentant-e spécial du Secrétaire général chargé-e de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, en plus d'avoir fait partie d'un groupe de plaidoyer pour la création d'ONU Femmes. Selon les renseignements disponibles à : <http://www.opensocietyfoundations.org/about/programs/international-women-s-program>.
- <sup>142</sup> Open Society. « 2010 Expenditures ». 2011. <http://c14989882.r82.cf2.rackcdn.com/pdfs/osf-expenditures-2010.pdf>. Consulté le 11 avril 2012
- <sup>143</sup> La conférence annuelle du European Foundation Centre. 2012. Séance intitulée « Funding for inclusion: Women and girls in the equation ». 2012. Résumé de la séance disponible à : [http://www.efc.be/news\\_events/AGA-and-Conference/2012-Belfast/Pages/Reports-Thursday.aspx#session21](http://www.efc.be/news_events/AGA-and-Conference/2012-Belfast/Pages/Reports-Thursday.aspx#session21). Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>144</sup> Sigrid Rausing Trust. « Financial Statements for the Year Ended 31 December 2011 ». 2011. [http://www.charity-commission.gov.uk/Accounts/Ends69/0001046769\\_ac\\_20111231\\_e\\_c.pdf](http://www.charity-commission.gov.uk/Accounts/Ends69/0001046769_ac_20111231_e_c.pdf). p. 5. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>145</sup> Sigrid Rausing Trust. « Women's Rights ». s. d. <http://www.sigrid-rausing-trust.org/Grantees/Programmes/Womens-Rights>. Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>146</sup> Fondation NoVo. « About Us: FAQs ». *Fondation NoVo*. New York, NY : É.-U., s. d. <http://novofoundation.org/about-us/faqs/>
- <sup>147</sup> Fondation NoVo. « About Us. » *Fondation NoVo*. New York, NY : É.-U., s. d. <http://novofoundation.org/about-us/>
- <sup>148</sup> Fondation NoVo. « 2010 990-PF Tax Return ». *Fondation NoVo*. New York, NY : É.-U., 2011. <http://novofoundation.org/wp-content/filesmf/13473179122010990PFTaxReturn.pdf>.
- <sup>149</sup> The Elders est un groupe indépendant de dirigeantes et dirigeants mondiaux travaillant sur les questions de paix et de droits humains. Le groupe, fondé par Nelson Mandela en 2007, compte parmi ses membres des personnalités aussi éminentes que Desmond Tutu et Mary Robinson. Pour en savoir plus, consultez : [www.theelders.org/](http://www.theelders.org/).
- <sup>150</sup> Entretien personnel avec un-e représentant-e de la Foundation for a Just Society, 25 février 2013
- <sup>151</sup> Shah, S., L. T. McGill et K. Weisblatt. *Untapped Potential: Untapped Potential: European Foundation Funding for Women and Girls*. New York, NY : The Foundation Center, 2010. [http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/untapped\\_potential.pdf](http://foundationcenter.org/gainknowledge/research/pdf/untapped_potential.pdf). Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>152</sup> Pour en savoir plus sur chacune de ces formes de partenariat, voir : Benedict, K. 2003. « Foundation Collaborations » <http://www.macfound.org/press/publications/foundation-collaborations/>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>153</sup> Voir : The Elders, s. d. « What is the Elders? » [www.theelders.org/about](http://www.theelders.org/about). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>154</sup> Fondation Ford. « Ford Foundation Commits \$25 Million to Help End Child Marriage in a Generation » *Fondation Ford*. New York, NY : É.-U., 2012. <http://www.fordfoundation.org/issues/sexuality-and-reproductive-health-and-rights/youth-sexuality-reproductive-health-and-rights/news?id=678>.
- <sup>155</sup> Girls Not Brides. *About Girls Not Brides*, s.d. <http://www.girlsnotbrides.org/the-partnership/about-girls-not-brides>.
- <sup>156</sup> Zinn, Prentice. « Strategic Philanthropy: Who Wins and Loses? » *Nonprofit Quarterly* 7 septembre 2012. Disponible en ligne : <http://www.nonprofitquarterly.org/philanthropy/20956-strategic-philanthropy-who-wins-and-loses.html>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>157</sup> Cité dans : Bernstein, A. « Metrics Mania: The Growing Corporatization of U.S. Philanthropy ». Disponible à : <http://www.nea.org/home/50022.htm>. Consulté le 12 juin 2013.
- <sup>158</sup> Anheier, Helmut K. et Siobhan Daly. « Philanthropic Foundations: A New Global Force? » Éditeurs : Marlies Glasius, Mary Kaldor et Helmut Anheier. Londres : SAGE Publications Ltd., 2005. 158-78.
- <sup>159</sup> « Investments and Results ». <http://www.fb.org.br/Institucional/EN/InvestmentsResults/>.
- <sup>160</sup> Moore, David et Douglas Rutzen. « Legal Framework for Global Philanthropy: Barriers and Opportunities ». *The International Journal of Not-for-Profit Law* 13:1-2 (avril 2011). Disponible en ligne : [http://www.icnl.org/research/journal/vol13iss1/special\\_1.htm](http://www.icnl.org/research/journal/vol13iss1/special_1.htm).
- <sup>161</sup> Sheth, Arpan. *India Philanthropy Report 2012*. Bain & Company, Mumbai, Inde : Bain & Company, 2012. [http://www.bain.com/Images/REPORT\\_India\\_Philanthropy\\_Report\\_2012.pdf](http://www.bain.com/Images/REPORT_India_Philanthropy_Report_2012.pdf).
- <sup>162</sup> Par « groupes communautaires » nous entendons des groupes opérant selon un budget inférieur à 50 000 \$ US et travaillant à l'échelle locale principalement.
- <sup>163</sup> La décision de réaliser une enquête distincte visait aussi à éviter le problème des « doubles comptages » des financements que les fonds pour les femmes obtiennent et qu'ils redistribuent aux organisations de femmes. Il est possible que ceux-ci aient été comptés deux fois dans les études antérieures étant donné que les fonds pour les femmes répondaient au même sondage que les organisations de femmes.
- <sup>164</sup> Certains fonds n'ont pas répondu à certaines questions, donc, tout au long du chapitre, le nombre de fonds auquel on se réfère varie selon le nombre de répondant-e-s à la question.
- <sup>165</sup> Ce chapitre présente un survol des plus importantes données et analyses. Des constats plus détaillés seront disponibles dans un article à venir intitulé « Women's Funds Funding Trends ».
- <sup>166</sup> Seulement 42 des 43 répondant-e-s interrogé-e-s ont fourni des données précises par rapport à leur revenu de 2010.
- <sup>167</sup> Kerr, Joanna. *The Second FundHer Report: Financial Sustainability for Women's Movements Worldwide*. Toronto, Ontario : AWID, 2007.
- <sup>168</sup> Alpizar, Lydia et collab. *Série de dossiers Finance-la 2009-2010. Dossier 1 : Les tendances relatives au financement bilatéral et multilatéral*. Toronto, ON : AWID, 2010. Disponible en ligne : <http://www.awid.org/fre/Library/Dossier-1-Serie-de-dossiers-Finance-la-2009-2010>.
- <sup>169</sup> Mama Cash. « Mama Cash and Mesoamerican Initiative Awarded 1.3 million Euros ». *Mama Cash*. 13 février 2012. [www.mamacash.org/page.php?id=2961](http://www.mamacash.org/page.php?id=2961). Consulté le 10 avril 2012.

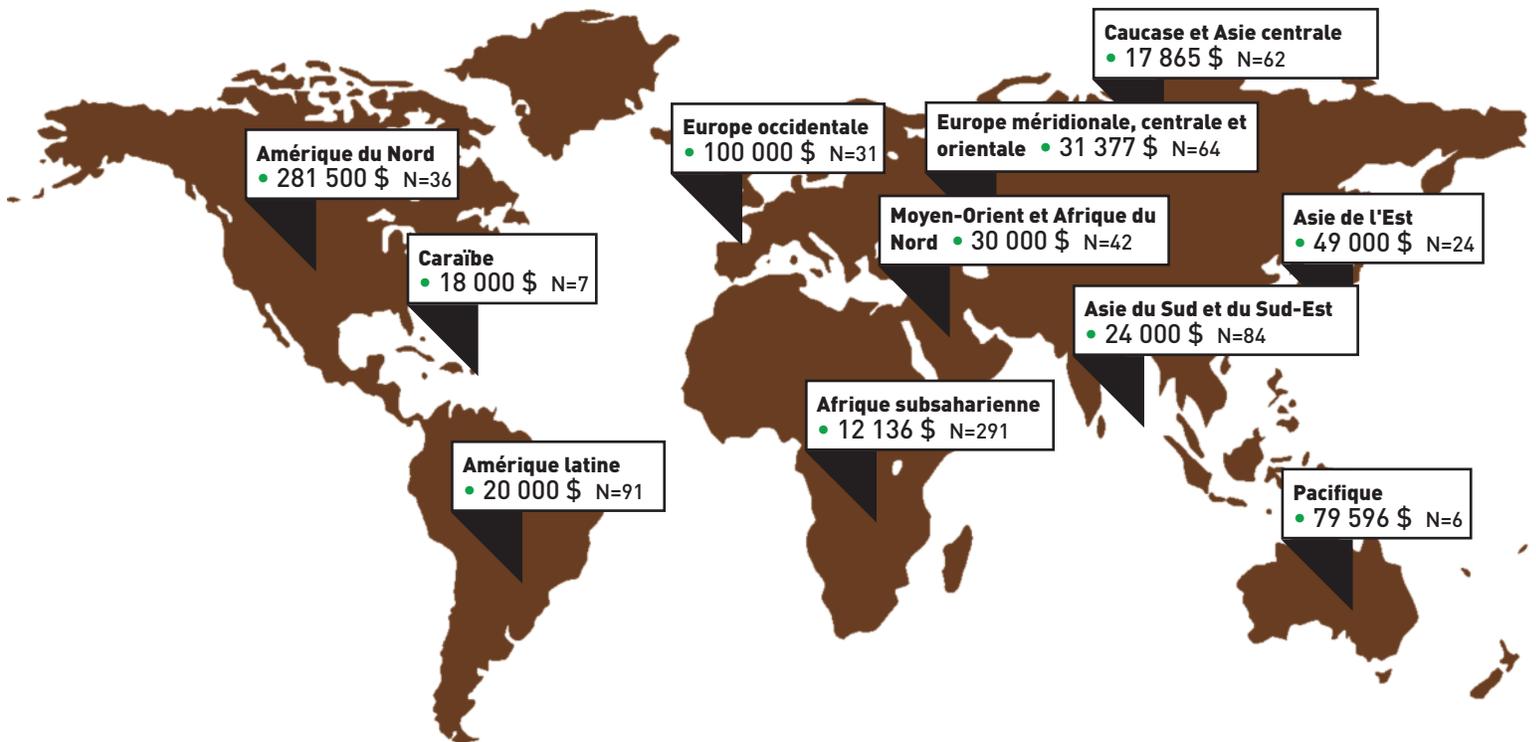
- <sup>170</sup> ConMujeres est composé des fonds pour les femmes suivants : Fondo Elas, Fondo Alquimia, FCAM, Fondo Lunaria, Fondo Mujeres del Sur, Semillas, Fondo de Accion Urgente, El Fondo de Mujeres de Bolivia APTHAPI- JOPUETI et Fondo Transandinas. ConMujeres, s. d. « Los Fondos de Mujeres » [http://www.conmujereslatinoamerica.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=51&Itemid=58](http://www.conmujereslatinoamerica.org/index.php?option=com_content&view=article&id=51&Itemid=58). Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>171</sup> Pour en savoir plus sur cette collaboration : ConMujeres, s. d. « Proyecto de Diversidad Sexual » [http://www.conmujereslatinoamerica.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=6&Itemid=59](http://www.conmujereslatinoamerica.org/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=59). Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>172</sup> Mama Cash. « About the Red Umbrella Fund ». Mama Cash. S. d. <http://www.mamacash.org/what-we-do-2/special-initiatives/red-umbrella-fund/about-the-red-umbrella-fund/>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>173</sup> Pour de plus amples renseignements sur le FRIDA Le Fonds des jeunes féministes : <http://youngfeministfund.org>.
- <sup>174</sup> Pour davantage de renseignements sur Mouvement 360, voir : Movimento 360. 2011. « O Movimento » <http://movimentomulher360.com.br/movimento/>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>175</sup> Marketa Hronkova (PDG de SWCF). Entretien personnel. 12 octobre 2012.
- <sup>176</sup> Voir : FCAM, s. d. <http://www.fcamujeres.org/boletin-fcam/01-boletin-fcam-abril-mayo-2011.htm>.
- <sup>177</sup> Pour en savoir plus sur cette collaboration, voir : Fondo Alquimia, s. d. « Desarrollo de Recursos ». [www.fondoalquimia.org/Desarrollo-de-Recursos.html](http://www.fondoalquimia.org/Desarrollo-de-Recursos.html). Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>178</sup> Pour en savoir plus sur cette collaboration, voir : Fondo Alquimia, s. d. « Red de Mujeres Confiando en Mujeres 2010 ». [www.fondoalquimia.org/Red-de-Mujeres-Confiando-en,372.html](http://www.fondoalquimia.org/Red-de-Mujeres-Confiando-en,372.html). Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>179</sup> Pour en savoir plus sur cette collaboration, voir : Semillas. s. d. « Red de Mujeres y Hombres Invirtiendo en Mujeres ». [http://www.semillas.org.mx/index.php?option=com\\_content&view=article&id=197&Itemid=91](http://www.semillas.org.mx/index.php?option=com_content&view=article&id=197&Itemid=91). Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>180</sup> Voir : AWDF. s. d. « The African Women's Development Fund USA ». [www.awdf.org/awdf-usa/](http://www.awdf.org/awdf-usa/); AWDF. s. d. « À propos de l'AWDF » <http://fr.awdf.org/nos-activites/a-propos-d%E2%80%99awdf> 2010. *AWDF Annual Report 2010*. AWDF, Accra, Ghana. p. 13
- <sup>181</sup> Pour en savoir plus, consultez : AWDF, s. d. « Faites des dons ». <http://fr.awdf.org/support-us/endowment>. Consulté le 10 avril 2013.
- <sup>182</sup> Gagoshashvili, Mariam. « Promoting feminist Philanthropy – Experience of the Women's Fund in Georgia, November 2012 ». *Alliance Magazine*. 30 novembre 2012. Disponible en ligne : <http://philanthropynews.alliancemagazine.org/promoting-feminist-philanthropy-experience-of-the-womens-fund-in-georgia/>. Consulté le 18 mars 2013.
- <sup>183</sup> Hudson Institute, The Index of Global Philanthropy and Remittances 2012, p. 10. Disponible à : <http://www.hudson.org/files/publications/2012IndexofGlobalPhilanthropyandRemittances.pdf>. Consulté le 4 avril 2013.
- <sup>184</sup> Anonyme. « Brazilian Philanthropy Growing in spite of Financial Crisis ». *Alliance Magazine*. 1er mars 2013. Disponible en ligne : <http://www.alliancemagazine.org/node/4205>. Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>185</sup> Anonyme. « O GIFE ». *GIFE* 2013. Disponible en ligne : [www.gife.org.br/ogife.asp](http://www.gife.org.br/ogife.asp). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>186</sup> Mahmoud, Mahboob et Filipe Santos. 2011. « UBS- INSEAD Study on Family Philanthropy in Asia ». UBS Philanthropy Services INSEAD, 2011. Disponible en ligne : [http://www.insead.edu/facultyresearch/centres/social\\_entrepreneurship/documents/insead\\_study\\_family\\_philanthropy\\_asia.pdf](http://www.insead.edu/facultyresearch/centres/social_entrepreneurship/documents/insead_study_family_philanthropy_asia.pdf). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>187</sup> Sheth, A. et M. Singhal. *India Philanthropy Report 2011*. Mumbai, Inde : Bain & Company, 2011. Disponible en ligne : [http://www.dasra.org/reports\\_2012/India%20Philanthropy%20Report%202011.pdf](http://www.dasra.org/reports_2012/India%20Philanthropy%20Report%202011.pdf). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>188</sup> Forbes. « The World's Billionaires ». *Forbes* mars 2013. Disponible en ligne : [www.forbes.com/billionaires/gallery](http://www.forbes.com/billionaires/gallery). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>189</sup> Initiative mondiale Clinton. « Clinton Global Citizen Awards ». 2012. Disponible en ligne : [http://www.clintonglobalinitiative.org/ourmeetings/2012/clinton\\_global\\_citizen\\_awards/](http://www.clintonglobalinitiative.org/ourmeetings/2012/clinton_global_citizen_awards/). Consulté le 11 avril 2013.
- <sup>190</sup> Pour de plus amples renseignements : la Fondation Telmex (<http://www.fundaciontelmex.org>) et la Fondation Carso ([http://www.carlosslim.com/responsabilidad\\_ing.html#carso](http://www.carlosslim.com/responsabilidad_ing.html#carso)).
- <sup>191</sup> Initiative mondiale Clinton. « Clinton Giustra Sustainable Growth Initiative ». s. d. Disponible en ligne : [www.clintonfoundation.org/main/our-work/by-initiative/clinton-giustra-sustainable-growth-initiative/partners/fundacion-carlos-slim.html](http://www.clintonfoundation.org/main/our-work/by-initiative/clinton-giustra-sustainable-growth-initiative/partners/fundacion-carlos-slim.html).
- <sup>192</sup> Anonyme. « Forbes' Top Philanthropists From India Are All Women ». *The Economic Times* 6 mars 2012. Disponible en ligne : [http://articles.economictimes.indiatimes.com/2010-03-06/news/27573802\\_1\\_list-features-forbes-biggest-givers](http://articles.economictimes.indiatimes.com/2010-03-06/news/27573802_1_list-features-forbes-biggest-givers). Consulté le 11 septembre 2012.
- <sup>193</sup> Voir : Mesch, Debra. « Women Give 2012: New Research about Women and Giving ». *Women's Philanthropy Institute*. Indianapolis, Ind. : The Center on Philanthropy à l'Université d'Indiana, 2012. <http://philanthropy.iupui.edu/files/research/womengive2012forrelease.pdf>. Consulté le 11 septembre 2012 ; Mesch, Debra. « Women Give 2010: New Research about Women and Giving ». *Women's Philanthropy Institute*. Indianapolis, Ind. : The Center on Philanthropy à l'Université d'Indiana, 2012. [www.philanthropy.iupui.edu/files/file/women\\_give\\_2010\\_report.pdf](http://www.philanthropy.iupui.edu/files/file/women_give_2010_report.pdf). Accessed 11 September 2012. ; Krotz, Joanna. « Making Philanthropy Count: How Women are Changing the World ». *Women's Philanthropy Institute*. Indianapolis, Ind. : The Center on Philanthropy à l'Université d'Indiana, 2009. Disponible en ligne : [www.philanthropy.iupui.edu/files/file/making\\_philanthropy\\_count.pdf](http://www.philanthropy.iupui.edu/files/file/making_philanthropy_count.pdf). Consulté le 11 septembre 2012.
- <sup>194</sup> Center for Global Prosperity. *The Index of Global Philanthropy and Remittances 2012*. Hudson Institute: Washington, DC, 2012. Disponible en ligne : [www.hudson.org/files/publications/2012IndexofGlobalPhilanthropyandRemittances.pdf](http://www.hudson.org/files/publications/2012IndexofGlobalPhilanthropyandRemittances.pdf). p. 9-10. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>195</sup> Rogers, Robin. « Why Philanthropy-Policymaking Matters ». *Springer Science+Business Media, LLC* 48 (2011): 376-381. Disponible en ligne : <http://robinrogers.org/wp-content/uploads/2011/12/RogersPhilanthro-1.pdf>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>196</sup> Koh, Harvey, Ashish Karamchandani et Robert Katz. *From Blueprint to Scale: The Case for Philanthropy in Impact Investing*. Mumbai, Inde : Monitor Group, 2012. Disponible en ligne : <http://www.mim.monitor.com/blueprinttoscale.html>. Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>197</sup> Olsen, Kate et Allison McGuire. « Voting for Good: Crowdsourced Philanthropy. » *Companies for Good Blog*, 2012. Disponible en ligne : [www.thenetworkforgood.org/t5/Companies-For-Good/Voting-for-Good-Crowdsourced-Philanthropy/ba-p/8909](http://www.thenetworkforgood.org/t5/Companies-For-Good/Voting-for-Good-Crowdsourced-Philanthropy/ba-p/8909). Consulté le 9 avril 2013.
- <sup>198</sup> Catapult. *Chime for Change*. 2013. Disponible en ligne : [www.catapult.org/content/chime](http://www.catapult.org/content/chime). Consulté le 9 avril 2013.

# 4: Que savons-nous de la situation financière des organisations de femmes ?

Figure 10 – Situation financière des organisations de femmes dans le monde en 2010

Source : 740 organisations de femmes N = nombre de répondant-e-s \$ = revenu médian en USD

- 140 pays
- 85 % des organisations enregistrées



Comparons maintenant ces données aux revenus de certaines grandes ONGI pour la même année, 2010 \$ = USD

Revenu médian des organisations de femmes de l'échantillon

20 000 \$

740 organisations de femmes – revenus confondus

106 millions \$

Greenpeace Worldwide

309 millions \$

Save the Children International

1,442 milliards \$

Vision mondiale internationale

2,611 milliards \$

Carte d'arrière-plan : Vector Open Stock [www.vectoropenstock.com](http://www.vectoropenstock.com)

Depuis 2005, les enquêtes mondiales de l'AWID de la série *Où est l'argent pour les droits des femmes ?* ont mis au point une nouvelle méthodologie pour surveiller les flux de ressources vers les organisations de femmes et ont pu ainsi recueillir une multitude de données sur les budgets, les sources et les méthodes de financement des organisations de femmes. L'édition 2011 de la recherche se poursuit sur la même trajectoire, approfondissant certains anciens enjeux et abordant de nouvelles questions, comme le rôle des fonds pour la promotion des femmes. La présente section exposera les résultats de l'enquête de 2011, soulignant certaines des principales tendances dans les données et présentant les chevauchements et les discontinuités par rapport aux constats précédents.

## 4.1 PROFIL DES ORGANISATIONS DE FEMMES FORMANT L'ÉCHANTILLON DE L'ENQUÊTE<sup>199</sup>

---

L'univers des organisations de femmes du monde entier est vaste, diversifié et mal connu. Il n'existe donc aucun moyen de déterminer si l'échantillon des organisations ayant participé à notre enquête est « représentatif » de l'ensemble. Cela dit, l'AWID a entrepris toutes les démarches nécessaires pour diffuser le questionnaire de l'enquête aussi largement que possible, le rendant disponible en cinq langues pour encourager les groupes de différentes régions linguistiques à y participer. Elle a aussi veillé à ce que les données finalement retenues soient soigneusement épurées. Par conséquent, nous sommes aussi confiantes que possible, à l'intérieur de ces contraintes, de la rigueur de notre étude et de la qualité de nos résultats.

Un total de 1119 organisations de femmes de 140 pays ont répondu au questionnaire, soit le plus grand nombre de répondantes à ce jour.<sup>200</sup> La taille et la diversité considérables de l'échantillon ont permis de tirer des conclusions importantes par rapport à l'état du financement des organisations de femmes à l'échelle mondiale. Aux fins de l'enquête, nous avons accepté les questionnaires : d'organisations non gouvernementales, d'organisations à but non lucratif, de groupes de femmes non inscrits ou d'initiatives collectives ayant pour mission ou pour objectif principal ou majeur la promotion des droits des femmes, l'égalité des genres ou l'autonomisation des femmes.

Le profil des organisations ayant répondu au questionnaire demeure principalement similaire à celui des anciennes éditions de l'enquête. La majorité des organisations répondantes (85 %) sont des organisations enregistrées juridiquement ; plus de la moitié travaillent à l'échelle nationale (55 %) et locale (52 %), tandis qu'un cinquième travaillent à l'échelle régionale (19 %) ou internationale (12 %). Cette distribution est similaire à celle de notre enquête de 2006, à l'exception du fait que les organisations internationales étaient alors davantage représentées (18 %).<sup>201</sup> La distribution régionale<sup>202</sup> des répondantes de l'enquête est similaire à celle dans enquêtes précédentes, en dépit du fait que nous remarquons une moindre participation des groupes d'Amérique latine et des Caraïbes (16 %) et une participation légèrement supérieure des groupes d'Afrique subsaharienne (37 %).

Par ailleurs, les organisations de l'échantillon étaient relativement jeunes, ce qui n'a pas changé depuis les enquêtes antérieures : trente et un pour cent des organisations répondantes ont été fondées entre 2006 et 2009. La distribution régionale de ces organisations plus jeunes est assez similaire à celle de l'ensemble de l'échantillon. Cela dit, pour cette édition de l'enquête, on a constaté que le pourcentage des organisations établies avant 1999 était plus faible (37 %) comparativement à 2006 (61 %). Cela pourrait indiquer que les organisations mieux établies soient moins portées à répondre au questionnaire, mais cela pourrait aussi renforcer les renseignements fournis à titre anecdotique par les participantes, selon lesquels certaines organisations établies avaient cessé leurs activités par manque de financement.

À la question des populations auprès desquelles elles travaillent (leur donnant la possibilité de choisir jusqu'à cinq groupes), les répondantes ont déclaré avoir pour priorité les femmes en régions rurales ou les paysannes (49 %), les femmes de la communauté (46 %), les décideuses de la communauté (36 %), les femmes vivant avec le VIH et le sida (26 %), les femmes vivant dans les bidonvilles ou les zones périurbaines (26 %) et les femmes défenseuses des droits humains à risque (24 %) et les femmes autochtones (21 %).

## 4.2 NIVEAUX DE REVENUS DES ORGANISATIONS DE FEMMES INTERROGÉES

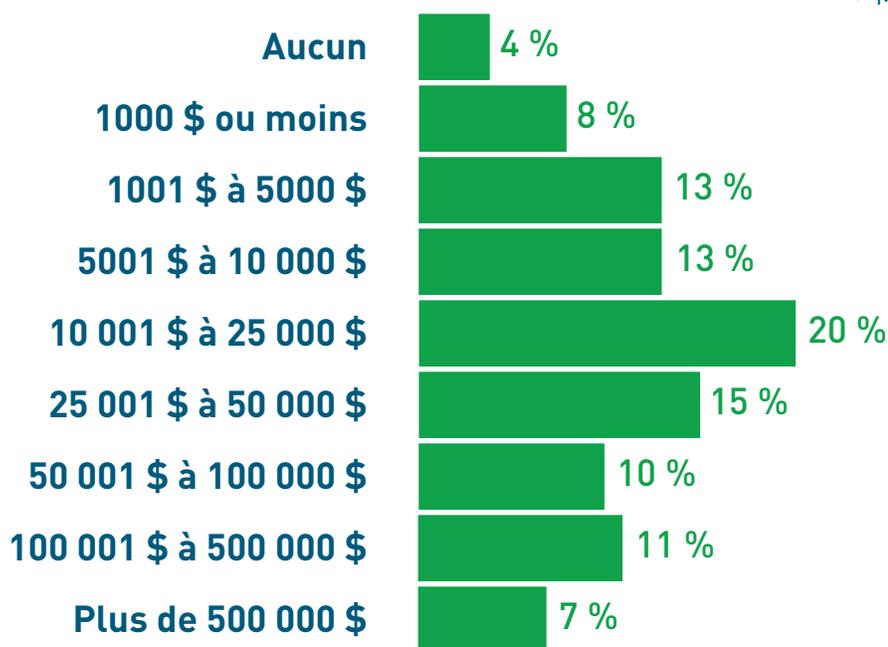
Si les revenus des organisations de femmes de l'échantillon tendaient à être très faibles, ce qui ne dérogeait pas des enquêtes antérieures, nous avons noté une légère hausse par rapport à 2005. La médiane<sup>203</sup> des revenus annuels des organisations de femmes ayant participé à l'enquête a plus que doublé, passant de 9250 \$ US en 2005<sup>204</sup> à 22 750 \$ US en 2010<sup>205</sup>. La part des organisations ayant déclaré leur budget supérieur à 500 000 \$ US est passée de 5 % en 2005, à 8 % en 2010 (voir les Figures 11 et 12 ci-dessous). Cependant, les taux de croissance les plus élevés étaient concentrés dans les catégories de revenu « faible » à « moyen » (c'est-à-dire, les organisations aux revenus entre 10 000 \$ US à 100 000 \$ US) ce qui confirme les résultats du 2<sup>e</sup> rapport *Finance-la*, selon lesquels les plus petites organisations seraient à la tête de la croissance. Ce qui reste frappant est que, même lorsque conjugués, les revenus des 740 organisations de femmes totalisent seulement 106 millions \$ US, ce qui représente une fraction du budget de maintes grandes ONG internationales. S'il est vrai que ces 106 millions ne représentent pas le total absolu des ressources pour les organisations de femmes, la grande envergure de notre échantillon signifie que ces constats sont toutefois pertinents pour de nombreuses et diverses organisations de femmes. Cela signifie en outre que les vastes budgets de financement disponibles (par exemple, ceux des agences bilatérales et multilatérales) *ne parviennent pas* à la majorité de ces organisations.

Pour l'ensemble des régions, on note une grande variation dans la médiane du revenu des organisations de femmes. Cette variation est cependant conforme au profil économique de chaque région. Les plus grandes médianes de revenus de notre échantillon se trouvent en Amérique du Nord, en Europe et au Pacifique (qui, aux fins de l'enquête, comprend les organisations d'Australie et de Nouvelle-Zélande et qui, par conséquent, ne reflète pas nécessairement bien les groupes des îles Pacifiques). Ces médianes sont jusqu'à 14 fois plus élevées que les médianes de revenus de l'échantillon en entier. Les organisations aux revenus médians les plus faibles se trouvaient en Afrique subsaharienne. La Figure 13 compare les fourchettes de revenus selon les régions.

Figure 11 – Revenus en 2010 avec médiane

- Source : 740 organisations de droits des femmes

- Médiane : 20 000 \$



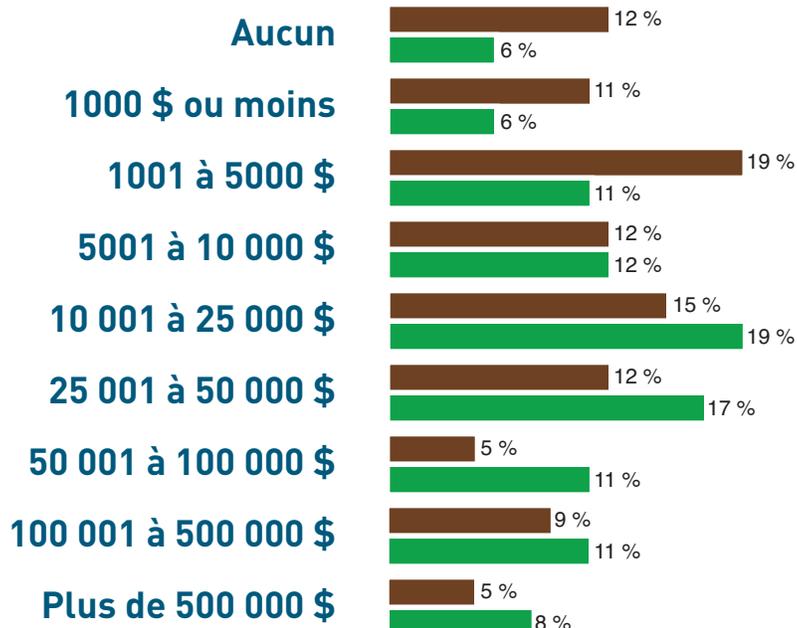
## 4.2.1 Sources de revenus

Nous avons noté pour la première fois dans l'enquête de 2011 l'importance des dons de particuliers, des frais d'adhésion et des activités générant des revenus en tant que première source de soutien pour bon nombre d'organisations (plus d'un tiers des organisations de l'échantillon ont mentionné chacune de ces sources).<sup>206</sup> Qui plus est, 17 % des organisations ont indiqué qu'elles n'avaient jamais reçu de financement externe provenant de donatrices ou de donateurs et qu'elles dépendaient d'une combinaison d'activités générant des revenus, de frais d'adhésion et d'autres ressources « autogénérées ». Ces sources de revenus étaient le plus souvent mentionnées par des groupes d'Afrique subsaharienne (citées par 40 % d'entre eux), suivie de l'Amérique latine (18 %) et de l'Asie du Sud et du Sud-Est (12 %). Les organisations de femmes de l'Amérique du Nord allaient chercher la majorité de leurs revenus chez les donatrices et donateurs particuliers (68 %, même si seulement 18 organisations ont obtenu des fonds de cette source), tandis que seulement 17 % des revenus totaux des organisations de l'Afrique subsaharienne provenaient de dons de particuliers. Les répondantes ont indiqué que ces ressources « autogénérées » leur permettaient de bénéficier d'une sécurité financière de base ou pouvaient servir de financement provisoire en cas de difficultés financières, offrant une liberté et une souplesse dans l'allocation des ressources. Cependant, ces ressources autogénérées ne correspondent généralement pas à une très grande part du revenu total.

■ 2005  
■ 2010

Figure 12 – Changements dans les revenus entre 2005 et 2010

- Source : organisations des droits des femmes ayant fourni des renseignements concernant leurs revenus pour 2005 et 2010 (N=388)
- Médiane en 2005 : 9750 \$
- Médiane en 2010 : 22 750 \$
- Augmentation : 133 %



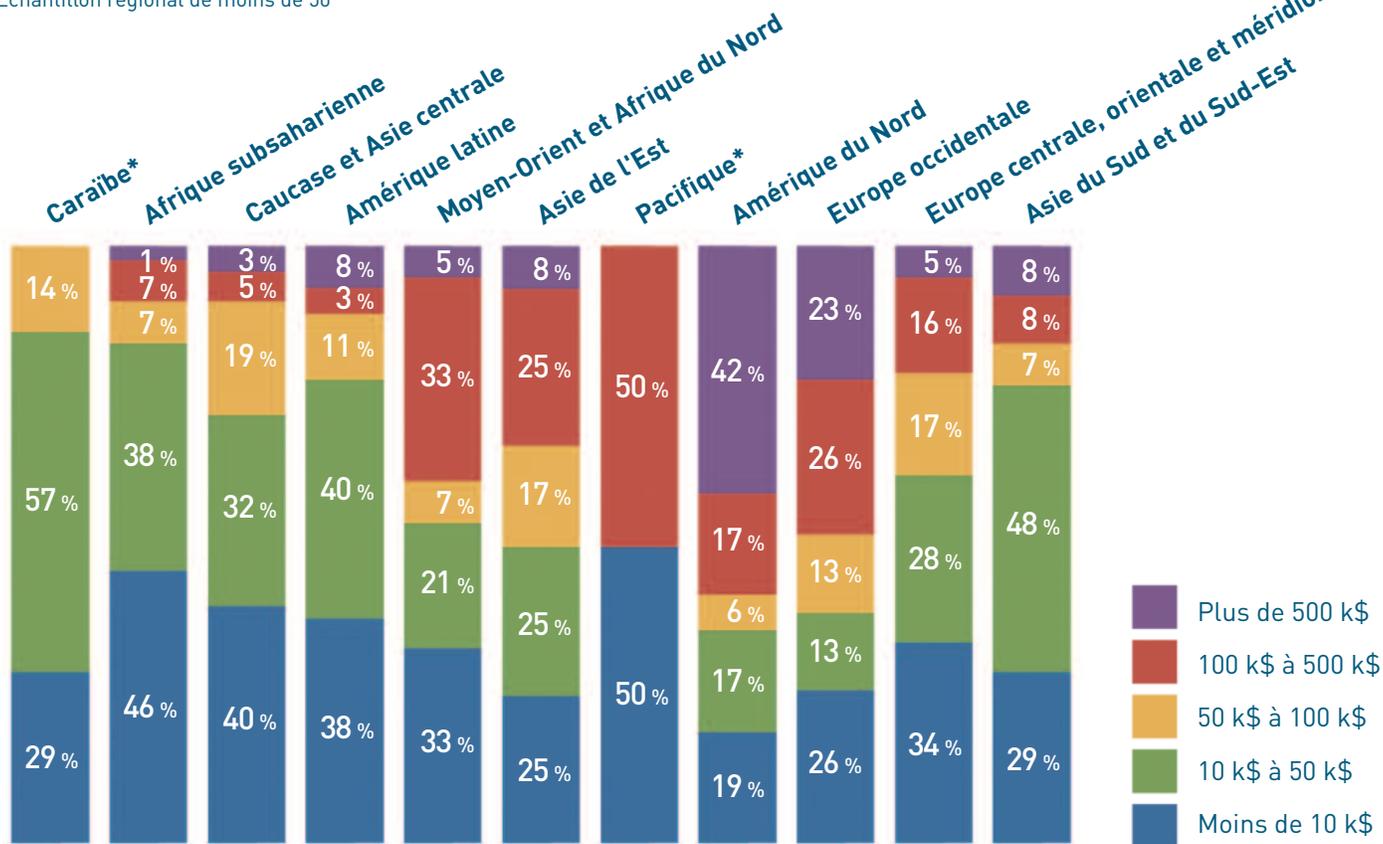
Après les ressources autogénérées de toutes sortes, les fonds pour les femmes constituaient la source de revenus la plus fréquemment mentionnée : un quart des répondantes de l'enquête l'ont citée.<sup>207</sup> Les fonds étaient suivis par les agences multilatérales et les fondations privées et publiques, chacune mentionnée par près d'un sixième des organisations de femmes. En revanche, les agences bilatérales, les gouvernements nationaux et les ONGI ont été mentionnés par seulement environ un dixième des organisations de femmes de l'échantillon.

Présentant combien de financement les organisations de femmes ont reçu des différents secteurs de financement, la Figure 14 montre quels secteurs sont à l'origine de la plus grande part des revenus des répondantes pour 2010 comparativement à 2005.<sup>208</sup> On constate de légères augmentations dans le financement des agences bilatérales et multilatérales (de 23 % à 27 %) et des fondations privées (de 13 % à 15 %) avec d'importantes augmentations dans le financement provenant des administrations locales et nationales, passant de 11 % en 2005 à 20 % en 2010. En revanche, la part des revenus fournis par les ONGI semblait être tombée de 14 % en 2005 à 7 % en 2010. La part des revenus provenant des fonds pour les femmes, quant à elle, est demeurée constante à 5 %.

Figure 13 – Fourchettes des revenus par région, 2010

\* Échantillon régional de moins de 50

• Source : 740 organisations de droits des femmes



■ 2005  
■ 2010

Figure 14 – Les principales sources de revenus chez les organisations de femmes, 2005-2010

• Source : Données des enquêtes de l'AWID réalisées en 2005 et 2011

Sources de revenus



Il est peu surprenant de noter que la taille d'une organisation et les sources de financement semblent être étroitement liées. Les agences bilatérales et multilatérales ont chacune été mentionnées en tant que source de financement par 49 % des organisations dont le budget est supérieur à 50 000 \$ US. Les plus petites organisations (dont le budget est inférieur à 25 000 \$ US) dépendent surtout des fondations et des fonds pour les femmes. Les organisations au budget inférieur à 25 000 \$ US semblent également être fortement dépendantes des dons de particuli-er-ère-s (53 %) et des activités générant des revenus (56 %). Les dons de particuli-er-ère-s sont à l'origine de 25 % des revenus des organisations au budget entre 25 000 et 100 000 \$ US et de 18 % des revenus des organisations au budget de plus de 100 000 \$ US. Les activités générant des revenus correspondaient à 23 % des recettes des organisations au budget entre 25 000 et 100 000 \$ US et à 19 % des recettes des organisations ayant un budget de plus de 500 000 \$ US.

Comparer les données relatives aux sources de revenus par région permet également de mettre en relief certains résultats intéressants et de dégager des éléments de comparaison par rapport à 2005.

Tandis que les organisations de femmes en Afrique subsaharienne indiquent encore dépendre des secteurs de financement traditionnels, notamment les agences bilatérales et multilatérales et les ONGI, elles affirment maintenant toutefois recevoir de bien plus amples revenus provenant des autorités locales et nationales (plus de 14 %, soit le double de la part constatée à l'enquête de 2005).

L'Asie et le Pacifique ont encore tendance à se fier à des sources de financement traditionnelles et la part de participation des donateurs et donatrices au sein de la région est demeurée relativement constante depuis 2005. Ce qui a par contre changé dans cette région a été la grande augmentation de l'accès des organisations de femmes au financement des gouvernements nationaux, notamment en Asie du Sud et du Sud-Est.

Les enquêtes antérieures de l'AWID regroupaient l'Europe centrale et orientale et la Communauté des États indépendants (ECO/CEI) en une seule région, mais il est intéressant d'examiner certaines des différences entre l'Europe méridionale, centrale et orientale, ainsi que le Caucase et l'Asie centrale. Actuellement, dans la région de l'ECO, les gouvernements nationaux constituaient les deuxièmes plus grandes sources de financement selon les répondantes du questionnaire, tandis que pour le Caucase et l'Asie centrale, cette place était occupée par les fonds pour les femmes (les agences bilatérales et multilatérales occupant la première place dans les deux régions). En Caucase et en Asie centrale, particulièrement (8 %), et dans la région de l'Europe méridionale, centrale et orientale (3 %), les **organisations confessionnelles** ont fait surface comme source de financement. La seule autre région où les organisations confessionnelles semblent être une importante source de revenus est le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (5 %).

La situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a cependant quelque peu changé, en ce que les organisations de femmes de cette région affirment avoir obtenu davantage de revenus des donatrices et donateurs bilatéraux et multilatéraux, mais elles ont aussi constaté une baisse dans la part des revenus provenant des fondations privées et des ONGI. Les activités générant des revenus représentent également une plus grande part des recettes des organisations de femmes de cette région, comparativement aux constats des enquêtes antérieures de l'AWID.

Pour les organisations de femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, les autorités locales et nationales sont maintenant la première source de revenus. (Ce secteur fournit 27 % des revenus des organisations, la majorité provenant d'administrations locales, soit une augmentation considérable par rapport au taux de 8 % constaté en 2005.) Comparativement à 2005, on note une légère diminution dans la région de la part des revenus provenant d'agences bilatérales et multilatérales, ainsi que des fondations privées.

L'Amérique du Nord est la seule région où les donatrices et donateurs particuliers assurent la plus grande part des revenus des organisations de femmes de notre enquête (24 %). Les gouvernements nationaux et les autorités locales arrivent en deuxième place, fournissant 22 % des revenus déclarés dans la région.

La situation de l'Amérique du Nord fait contraste avec celle de l'Europe occidentale, où les donatrices et donateurs particuliers ne représentent qu'un pour cent des revenus des organisations de femmes. Ce sont les agences bilatérales et multilatérales qui occupent la première place, pourvoyant 44 % des revenus pour les organisations de femmes de cette région (soit la plus grande part pour ce secteur, toutes régions confondues). Les fondations privées, ainsi que les autorités nationales et locales, arrivaient en deuxième place comme source de financement.

\* La définition des expressions en caractère gras et en italique figure à la fin du rapport.

## 4.2.2 Enjeux et stratégies

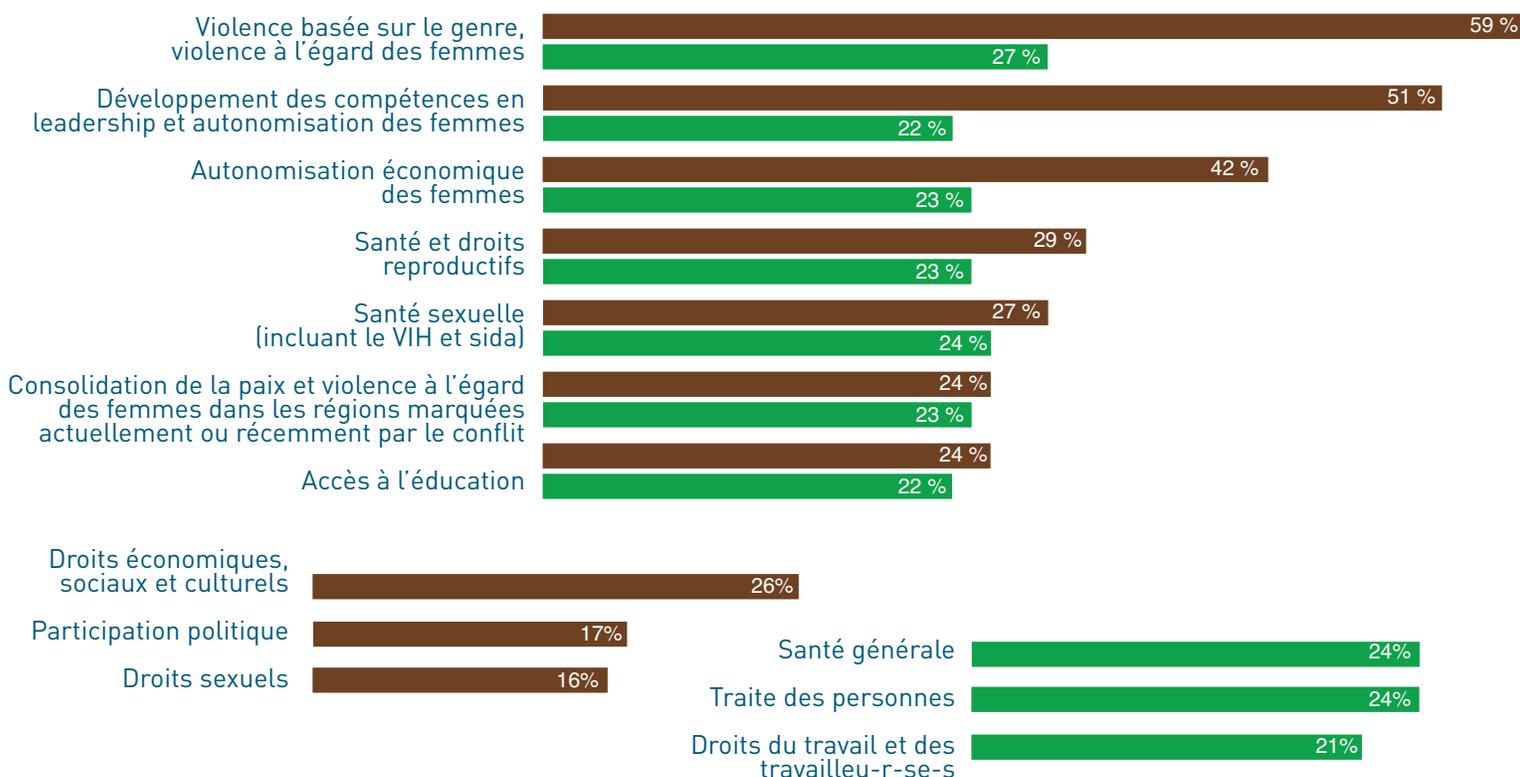
On entend souvent parler de préoccupations concernant les « programmes établis par les donateurs ». Parfois, les priorités des donateurs ne se conjuguent pas nécessairement à celles des organisations de femmes, qui sont alors forcées de réorienter leurs priorités pour s'attirer du financement ou y être tout simplement admissibles. Pour la première fois, nous avons tâché de mieux comprendre ces dynamiques en demandant aux participantes d'évaluer les enjeux, populations et stratégies qu'elles considéraient comme prioritaires, comparativement à celles que les donatrices et donateurs avaient financées par le biais d'un financement consacré.<sup>209</sup>

En ce qui concerne les enjeux d'importance, on a pu constater d'importants chevauchements entre les dix enjeux les plus importants relevés par les organisations de femmes et les dix enjeux les plus financés par les donateurs et donatrices. Ceux-ci comprennent : la violence basée sur le genre et la violence à l'égard des femmes ; le leadership et l'autonomisation (économique ou autre) des femmes ; la santé sexuelle (notamment relativement au VIH et au sida) ; la consolidation de la paix et la violence à l'égard des femmes en contexte de conflit ou postconflit ; et l'accès à l'éducation. Les trois enjeux pour lesquels les organisations de femmes ont indiqué *ne pas* avoir reçu de financement externe étaient : les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), la participation politique et les droits sexuels.

• Source : 1119 organisations de droits des femmes

Figure 15 – Enjeux d'importance

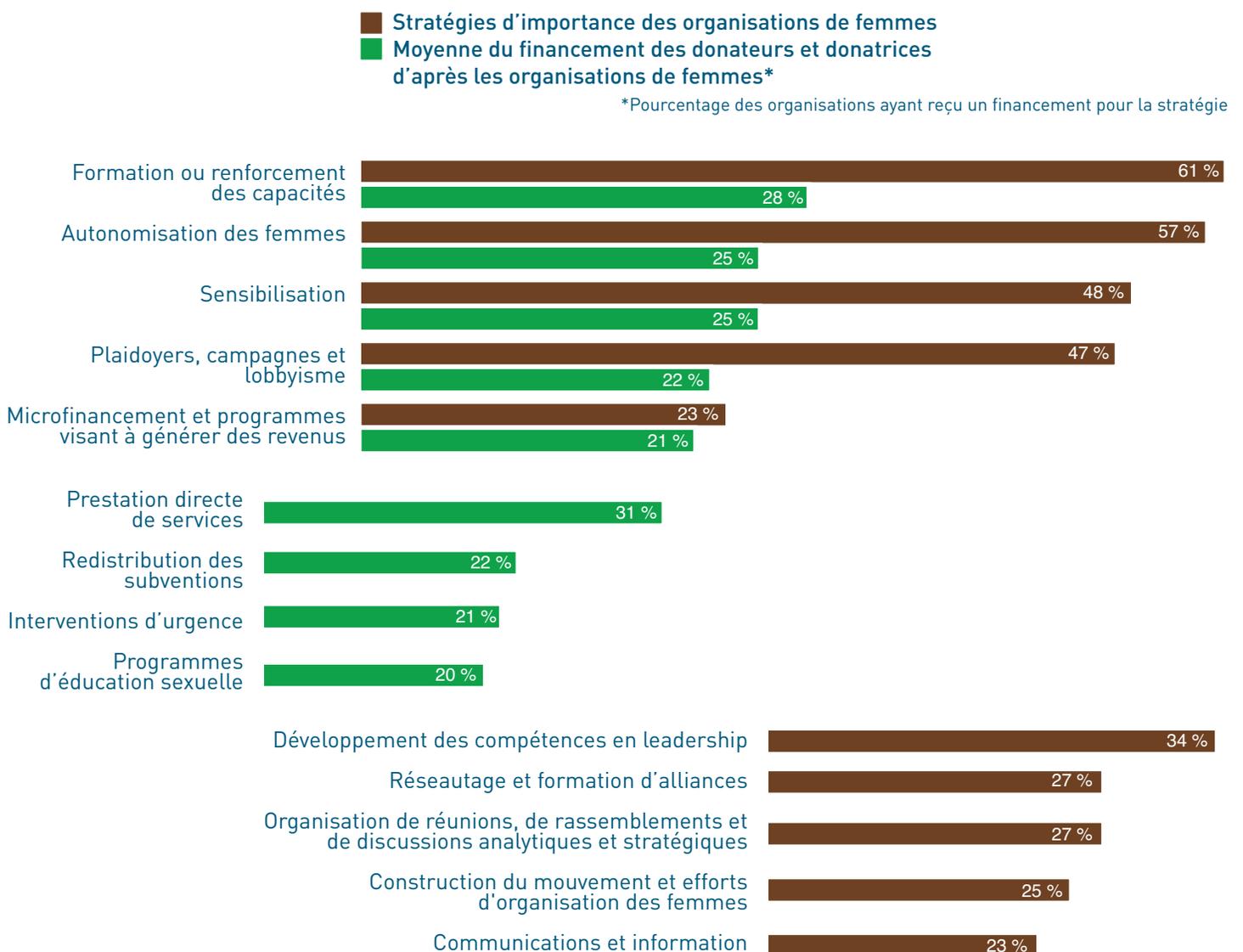
■ Enjeux d'importance des organisations de femmes  
 ■ Moyenne du financement des donateurs d'après les organisations de femmes\*  
 \*Parmi les organisations financées pour un enjeu



En matière de stratégies, cependant, il semble y avoir relativement moins de convergence entre les organisations de femmes et les bailleurs de fonds. La majorité des organisations de femmes de l'échantillon ont employé des stratégies de renforcement des capacités et d'autonomisation des femmes pour atteindre leurs objectifs. Plus d'un tiers d'entre elles mettaient à l'avant-plan les stratégies de sensibilisation, de plaidoyer et de campagnes ainsi que de développement des compétences en leadership. Environ un quart d'entre elles ont nommé les enjeux d'importance suivants : le réseautage et l'établissement d'alliances ; l'organisation de réunions, de rassemblements et de discussions analytiques et stratégiques ; la construction des mouvements et les efforts d'organisation pour les droits des femmes ; le microfinancement et les programmes visant à générer des revenus ; et les communications. En revanche, la stratégie préférée des donateurs et donatrices semblait être la prestation directe des services, soit la stratégie la plus financée selon les répondantes. Il convient de faire remarquer que la prestation de services n'apparaît pas dans les dix stratégies les plus importantes des répondantes.

• Source : 1119 organisations de droits des femmes

Figure 16 – Stratégies d'importance



D'autres stratégies figurant sur la liste des dix priorités des organisations de femmes, mais ne figurant pas sur celle des dix stratégies les plus financées par les donateurs et donatrices : le développement des compétences en leadership ; le réseautage et l'établissement d'alliances ; l'organisation de réunions, de rassemblements et de discussions analytiques et stratégiques ; la construction du mouvement et les efforts d'organisation pour les droits des femmes ; et les communications et l'information. Ce constat correspond à ce que bon nombre d'activistes de droits des femmes affirment depuis plusieurs années : il devient de plus en plus difficile de convaincre les donateurs et donatrices d'appuyer les activités essentielles de mobilisation et de construction des mouvements, tels le réseautage, les rassemblements et les communications, qui sont aussi des stratégies difficiles à quantifier ou à lier à des effets directs « sur le terrain ».

### 4.3 RÉSILIENCE FINANCIÈRE DES ORGANISATIONS DE FEMMES

Tel que traité précédemment, bon nombre de changements importants ont eu lieu dans le contexte d'où proviennent les ressources à l'appui des efforts d'organisation pour les droits des femmes. La crise financière et la récession économique, les mesures d'austérité, les changements politiques dans les pays donateurs qui favorisent les partis moins portés à appuyer la coopération au développement... que des exemples de l'imprévisibilité du contexte entourant l'accès au financement pour la plupart des organisations de femmes. Étant donné qu'il est probable que ces défis persistent dans les années à venir, il convient de s'interroger quant à la résilience financière des organisations de femmes : quels actifs, stratégies ou « coussins » ont elles en place pour continuer leur travail en dépit des difficultés financières ? Pour la première fois, l'enquête de 2011 comprenait un ensemble de questions liées à la résilience financière.

Les bailleurs de fonds demandent souvent dans quelle mesure une organisation est viable à long terme, ce qui laisse sous-entendre qu'on s'attend à ce que les organisations de femmes soient « autosuffisantes ». Admettant que « la viabilité correspond à la résilience au fil du temps », <sup>210</sup> quelles caractéristiques seraient à l'origine de la résilience financière d'une organisation ? Quels facteurs permettraient à une organisation de bien naviguer les nouveaux contextes et les imprévus en matière de financement ? La diversification des sources de revenus est certainement cruciale et, comme nous l'avons vu, bon nombre d'organisations de femmes travaillent actuellement à générer des revenus par le biais de frais d'adhésion ou de services fournis. Les actifs et les économies sont aussi des facteurs importants, mais nous ajouterions que la *qualité* du financement est cruciale, en ce que les organisations qui bénéficient d'un financement pluriannuel (de base) et souple sont aussi plus solides financièrement.

### 4.3.1 Surmonter les crises et trouver du financement

Les organisations de femmes ont ressenti les effets de la crise financière de 2008 et ses retombées de différentes façons. Comme on peut le voir ci-dessous, depuis 2008, un plus grand nombre de répondantes ont « gagné ou gardé les mêmes donateurs et donatrices », plutôt que d'en avoir perdu. Néanmoins, 223 organisations de l'échantillon avaient effectivement perdu des donateurs et donatrices et, pour l'ensemble de l'échantillon de 1119 organisations, voici certains des retentissements de ces pertes de donateurs : 14 % des organisations ont été forcées de réduire leurs activités ; 11 % de réduire leurs programmes et leurs projets ; 10 % de réduire leur personnel et 8 % ont été incapables de payer leurs employé-e-s. Qui plus est, un cinquième (soit bien plus de 200) de toutes les organisations de femmes de l'échantillon affirmaient craindre devoir cesser leurs activités pour cause d'insuffisance financière. Les données suggèrent que la crainte de fermeture était davantage ressentie par les organisations d'Amérique latine et d'Europe occidentale que par les organisations d'autres régions.

Figure 17 – Donateurs perdus et gagnés

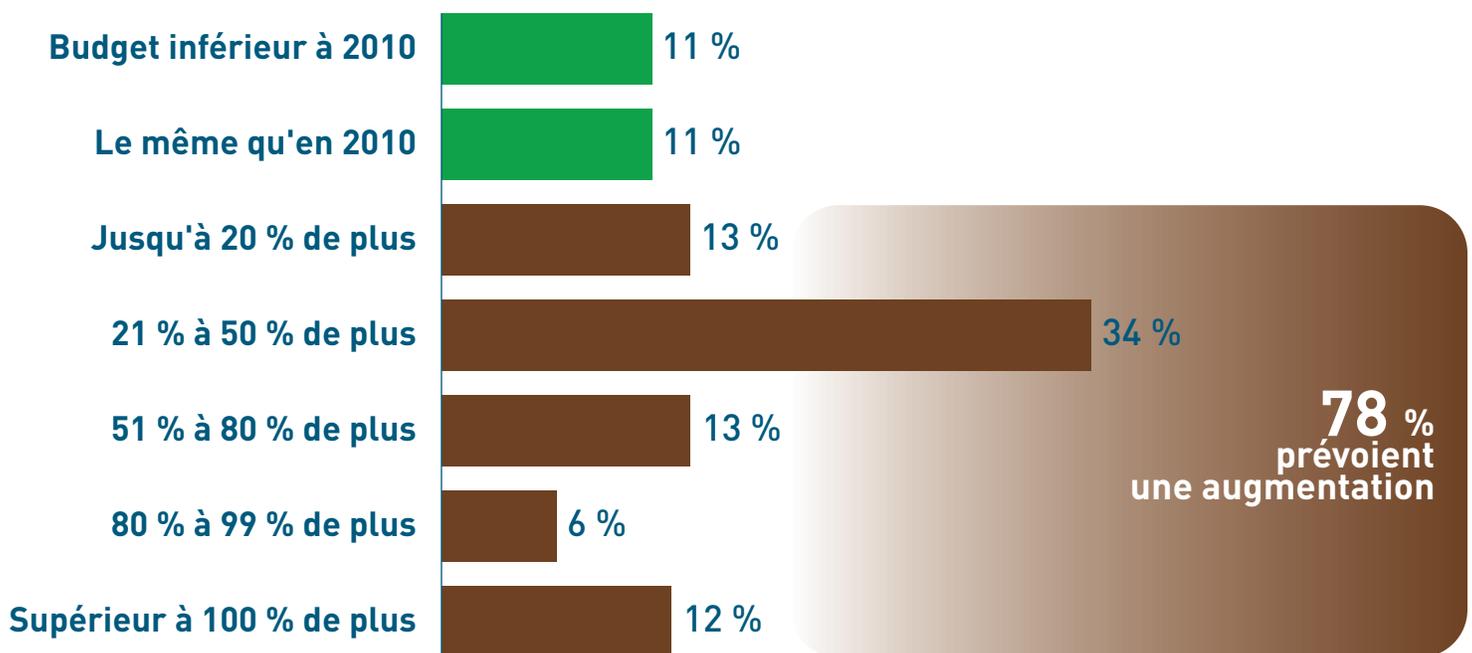
• Source : 1070 organisations de droits des femmes



Malgré ces défis, la vaste majorité des organisations de femmes demeuraient optimistes quant à leur croissance future, en ce que 78 % des répondantes envisageaient une croissance du revenu total de leur organisation d'ici 2015. Près de la moitié (44 %) des répondantes de l'enquête avaient atteint leur budget désiré pour 2010 ou l'avait dépassé (3 %). Cependant, des 35 % des répondantes qui avaient connu une grande insuffisance budgétaire en 2010, la majorité d'entre elles (54 %) souffraient d'un déficit de 20 à 50 % de leur budget tandis que 14 % d'entre elles de 55 à 75 %.

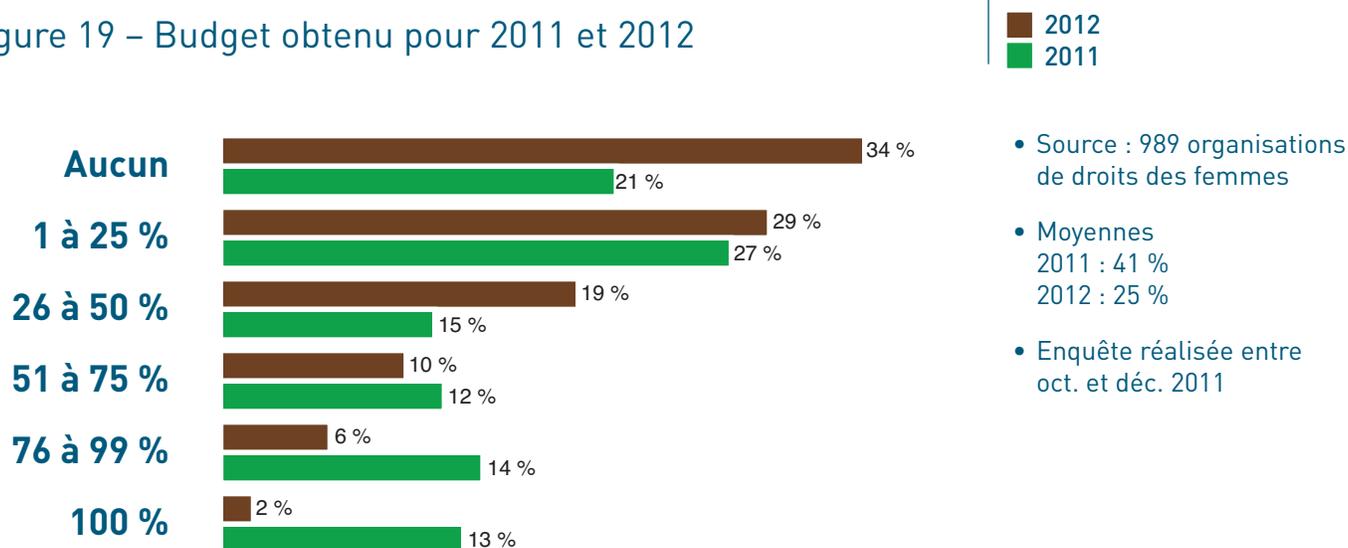
• Source : 903 organisations de droits des femmes

Figure 18 – Augmentation budgétaire prévue de 2010 à 2015



Nous découvrons un tableau bien loin de la complaisance : les organisations de notre échantillon semblent sans cesse devoir se battre pour trouver des fonds, même si certaines organisations ont connu plus de succès que d'autres dans l'atteinte de leurs objectifs budgétaires. En date du dernier trimestre de 2011, seulement 13 % des répondantes de l'enquête avaient réussi à obtenir le financement dont elles avaient besoin pour *cette année-là* et seulement 2 % de celles-ci avaient obtenu leur plein financement pour l'année suivante (2012). Les petites organisations (dont le revenu annuel est inférieur à 25 000 \$ US) tendaient à avoir plus de mal à atteindre leurs objectifs budgétaires que les plus grandes organisations pour 2011.

Figure 19 – Budget obtenu pour 2011 et 2012



Pour 2011, 138 (64 %) des organisations de femmes n'ayant encore obtenu aucune partie de leur budget prévu avaient reçu un financement externe dans le passé tandis que 71 (34 %) d'entre elles n'avaient jamais reçu de tel financement.

### 4.3.2 Actifs, économies et mesures de protection

Outre les difficultés éprouvées à trouver un financement externe fiable, la possession de peu d'actifs et d'économies ainsi que les mesures de protection insuffisantes compromettent également la résilience financière des organisations de femmes de l'échantillon. La moitié des organisations de femmes ont déclaré n'avoir aucun actif, mais, pour les 45 % d'entre elles qui en avaient, ces actifs étaient de nature dépréciative (p. ex., véhicules, machines, équipement, meubles) (voir la Figure 20 ci-dessous). Plus de 30 % des organisations de femmes de l'échantillon ont affirmé ne disposer d'aucune économie ni réserve. La médiane des économies correspondait à un dérisoire 500 \$ US et 75 % des organisations de femmes de l'enquête ont affirmé n'avoir que 6000 US \$ ou moins en économies. Le bilan est donc clair : en période de crise, la plupart des organisations de femmes n'auraient pas les fonds nécessaires pour poursuivre leurs activités, ne serait-ce que pendant une courte période.

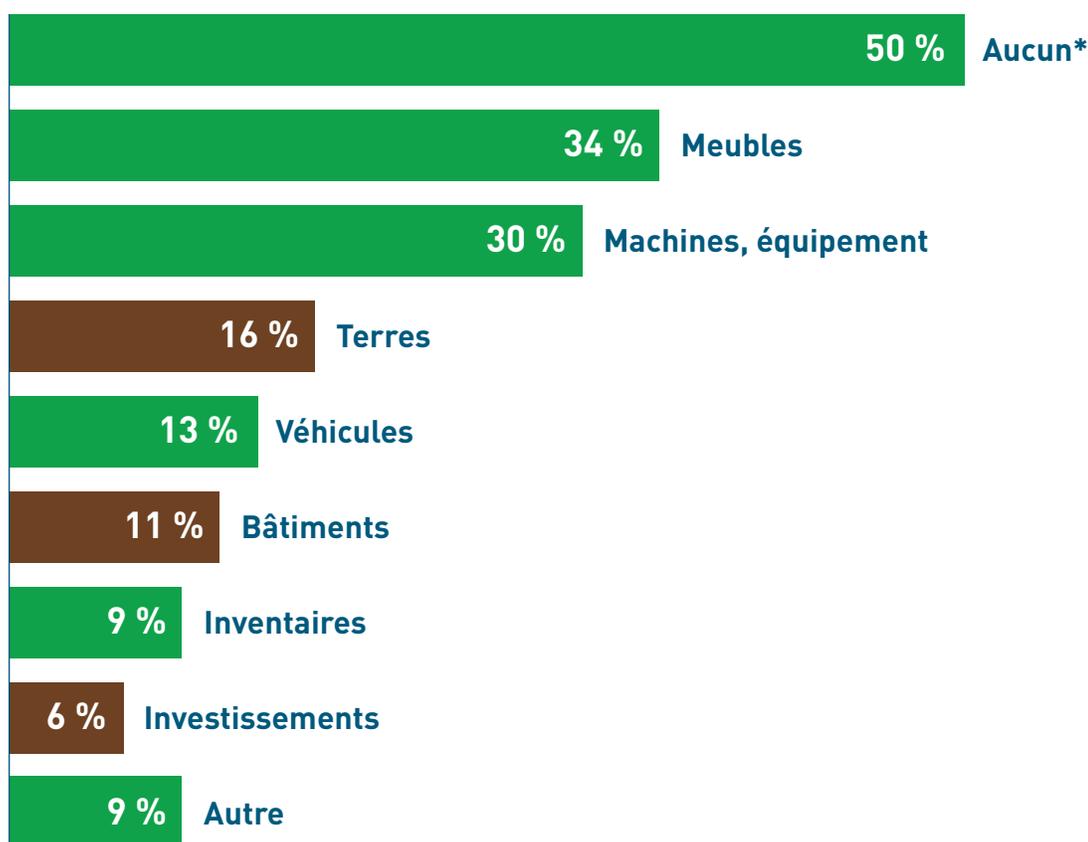
- Source : 1119 organisations de droits des femmes

- Différents actifs énoncés

- Parmi les organisations possédant des actifs :  
Médiane de la valeur des actifs : 10 000 \$  
78 % ont des actifs dont la valeur est inférieure à 50 000 \$

\*5 % ont répondu « Ne sait pas »

Figure 20 – Actifs en 2010

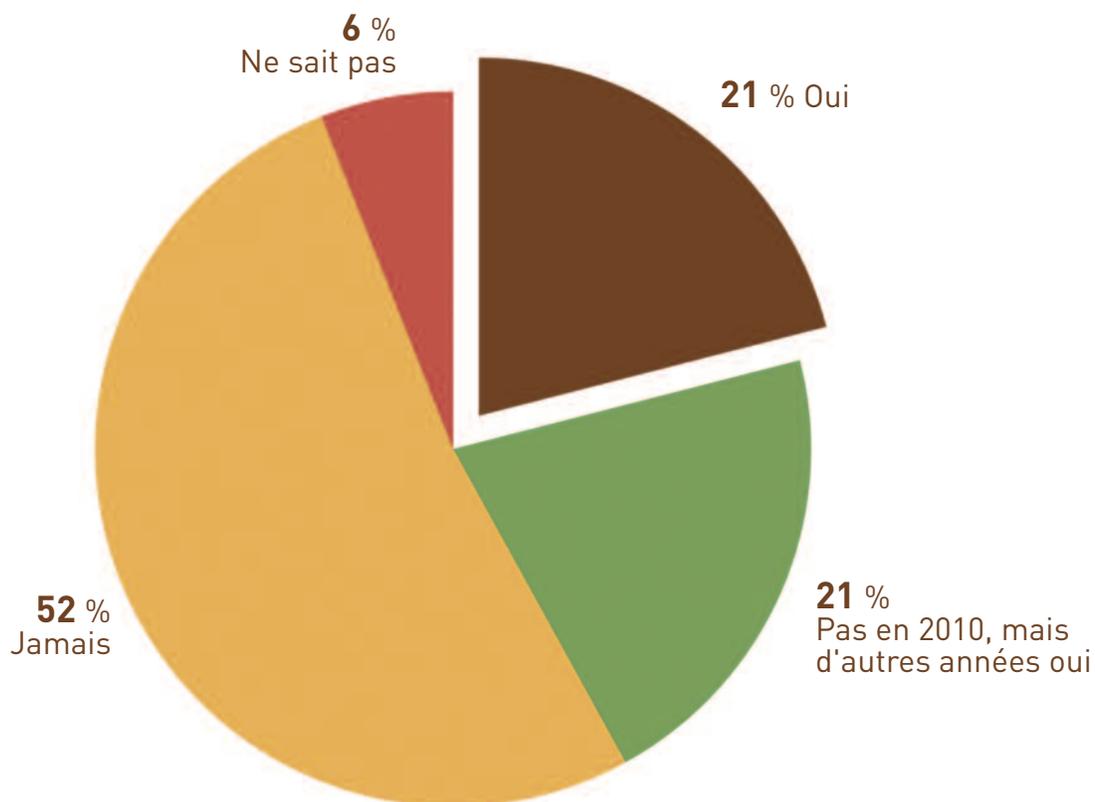


### 4.3.3 Qualité du financement

En ce qui concerne la qualité et la souplesse du financement pour les organisations de femmes de l'échantillon, le financement pluriannuel et de base<sup>211</sup> ne demeure qu'une exception. Cinquante-deux pour cent n'avaient jamais reçu un financement pluriannuel et près de la moitié (48 %) n'avait jamais bénéficié de la souplesse d'un financement de base pour effectuer leur travail. Certaines organisations affirmaient avoir reçu un appui de base et pluriannuel dans le passé (13 % et 42 % respectivement), mais peu d'entre elles avaient reçu ces types de financement en 2010 (28 % et 21 % respectivement).

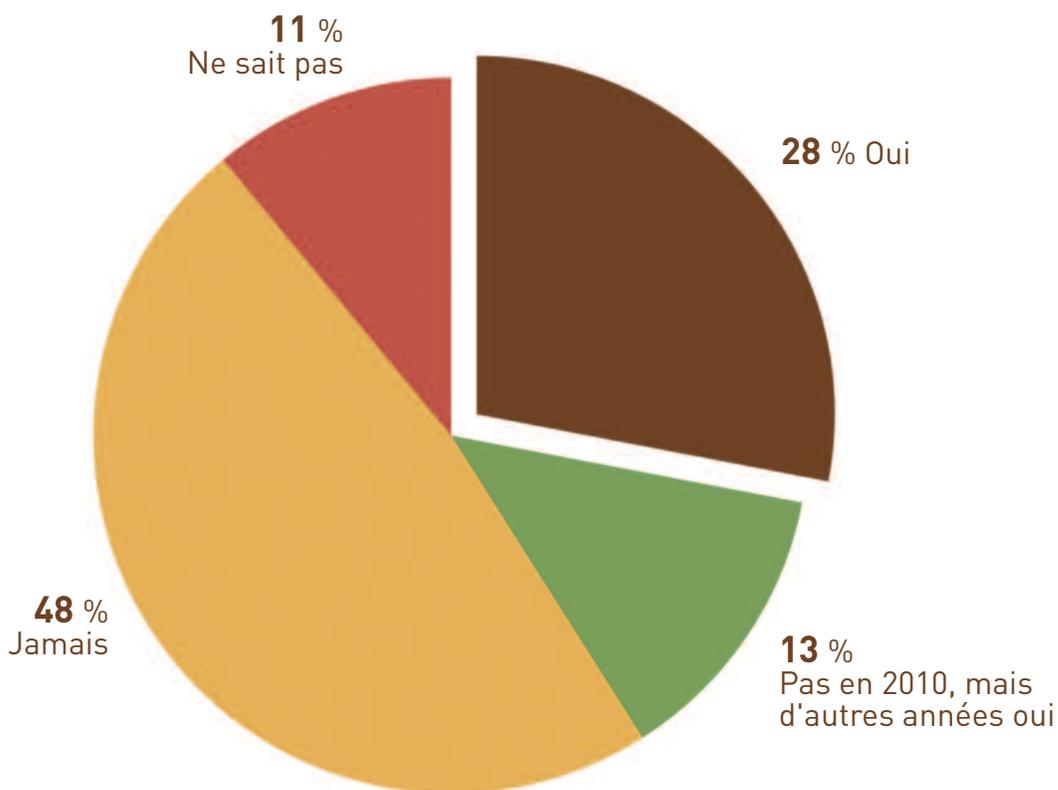
Figure 21 – Financement pluriannuel

• Source : 1119 organisations de droits des femmes



• Source : 1119 organisations de droits des femmes

Figure 22 – Financement de base



La plus grande concentration de financement pluriannuel déclaré a été constatée en Europe occidentale et en Amérique du Nord ; la plus faible concentration de celui-ci dans la région du Pacifique et en Caucase et Asie centrale. Le financement de base, pour sa part, semble être le plus fréquent chez les organisations de femmes en Amérique du Nord et le moins fréquent en Afrique subsaharienne. Les plus grandes sources d'appui pluriannuel étaient diverses, mais la plupart d'entre elles provenaient de l'UE, des autorités nationales, d'Oxfam Novib, de la Fondation Ford, du Fonds Mondial pour les Femmes et d'ONU Femmes. En revanche, les plus grandes sources d'appui de base, selon les organisations de femmes, étaient le Fonds Mondial pour les Femmes et le Fonds pour les femmes en Méditerranée, en plus de sources comme les donatrices et donateurs particuliers, les activités générant des revenus ainsi que les autorités locales et nationales.

Le financement pluriannuel comme le financement de base (ainsi que le financement souple, d'une manière générale) sont très importants, autant pour favoriser la résilience financière que pour appuyer les initiatives qui ont pour mission de transformer les inégalités entre les genres en se centrant sur le long terme. Paradoxalement, il semblerait que plus les donateurs et donatrices se soucient des résultats, plus ils soient porté-e-s à appuyer des activités d'envergure étroite et assorties de délais pour voir un « rendement du capital investi ». Cette approche au financement est précisément ce qui rend difficile la tâche d'obtenir des résultats significatifs en matière d'autonomisation des femmes et d'égalité des genres. Une analyse agrégée des incidences du travail des bénéficiaires du Fonds OMD3, également réalisée par l'AWID, indique que les bénéficiaires attribuaient certains des succès du Fonds à sa grande envergure (et à sa nature pluriannuelle), ainsi qu'à la souplesse qu'il offrait pour réaliser une multitude de stratégies et pour rectifier le tir pendant la période du programme de façon à s'adapter aux changements contextuels.<sup>212</sup> Il est troublant que les organisations de notre étude aient été si peu nombreuses à affirmer avoir bénéficié de ce financement souple, étant donné la complexité et la longue durée des problèmes contre lesquels elles se battent.

<sup>199</sup> L'enquête mondiale 2011 a été circulée en cinq langues (arabe, anglais, français, russe et espagnol). Pour assurer la qualité de l'échantillon, nous avons non seulement posé des questions de sélection pour veiller à ce que les organisations répondantes correspondent à notre définition d'« organisation de femmes », mais notre équipe de recherche a aussi examiné les énoncés de mission des organisations et, dans certains cas, leur site Internet. Ainsi, sur plus de 1500 réponses reçues, 1119 réponses d'organisations de femmes de 140 pays ont été retenues.

<sup>200</sup> Pour des renseignements plus détaillés sur les constats de l'enquête et la méthodologie, voir : Pittman, A. et collab. 2012. « L'enquête mondiale de l'AWID 2011 "Où est l'argent pour les droits des femmes ?" : résultats préliminaires de la recherche ». Toronto, Ontario : AWID. Disponible en ligne : <http://www.awid.org/fre/Library/L-Enquete-Mondiale-de-l-AWID-2011-Ou-est-l-argent-pour-les-droits-des-femmes-Resultats-Preliminaires-de-la-Recherche>. Il convient de noter, en ce qui concerne l'échantillon, que certaines des organisations ayant bénéficié récemment de l'octroi d'un important financement, comme le Fonds OMD3 des Pays-Bas ou le Fonds pour l'égalité des sexes de l'ONU, n'ont pas répondu au questionnaire. Néanmoins, la taille considérable de notre échantillon fait en sorte que nous sommes persuadées que les résultats présentent une image fidèle de la situation financière des organisations de femmes dans l'ensemble.

<sup>201</sup> Les organisations avaient la possibilité de choisir plus d'un niveau de travail.

<sup>202</sup> Nous avons ajusté les catégorisations régionales depuis 2005, de façon à diviser en sous-régions certaines régions auparavant considérées comme une seule région.

<sup>203</sup> La médiane représente la véritable valeur du milieu pour l'ensemble de l'échantillon. On l'emploie au lieu de la moyenne quand on note une grande variation dans l'échantillon ou quand la distribution est asymétrique, vers le haut ou vers le bas.

<sup>204</sup> Selon les 388 organisations ayant fourni des données pour 2005 et 2010 dans le cadre de l'enquête de l'AWID 2011. Ces montants ont été convertis depuis leurs devises locales sans tenir compte de l'inflation.

<sup>205</sup> Cela s'apparente à la médiane du revenu (soit 20 000 \$) pour l'ensemble des 740 organisations ayant répondu au sondage selon leurs revenus de 2010. Toutes les autres données proviennent du plein échantillon de 1119 organisations à moins d'indication contraire.

<sup>206</sup> Cette analyse comprend seulement des données de 645 organisations qui avaient déclaré avoir obtenu des revenus pour chaque source. Trente-huit pour cent des organisations de femmes ont mentionné comme source de revenus les donatrices et donateurs particuliers, 37 % ont mentionné les frais d'adhésion et 29 % les activités générant des revenus.

<sup>207</sup> Vingt-huit pour cent des organisations de femmes ont mentionné les fonds pour les femmes comme source de revenus ; 13 % ont mentionné les organisations multilatérales ainsi que les fondations publiques et privées comme sources de revenus ; et 11 % ont mentionné les agences bilatérales, les gouvernements nationaux et les ONGI comme sources de revenus.

<sup>208</sup> Les montants n'ont pas été corrigés des effets de l'inflation.

<sup>209</sup> Pour cet échantillon, nous avons employé la moyenne du pourcentage du financement reçu par les organisations de femmes provenant des donateurs pour chaque question, stratégie et population en guise d'indication des financements consacrés à des projets particuliers.

<sup>210</sup> Financial Times Lexicon. « Business Sustainability ». s.d. <http://lexicon.ft.com/Term?term=business-sustainability>. Consulté le 9 avril 2013.

<sup>211</sup> Le financement de base est un financement souple qui offre l'avantage de pouvoir être employé aux fins de multiples dépenses et qui n'est pas seulement consacré au financement de projet ni aux programmes.

<sup>212</sup> Batiwala, Srilatha. *Women Moving Mountains: How Women with Resources Can Change the World*. Novembre 2012. Présentation PowerPoint. <http://www.awid.org/Library/Women-Moving-Mountains>

# 5. Prochaines étapes :

## Pistes pour l'action

Le présent rapport a brossé le tableau d'un panorama de financement changeant, marqué par : une vague de participation du secteur privé (notamment, des grandes entreprises) ; l'infiltration des valeurs et des pratiques du secteur privé au sein des cadres de développement (la corporatisation) ; la considérable visibilité des femmes et des filles dans le courant de pensée dominant ; des indications positives et négatives de divers secteurs de financement en matière d'appui pour les droits des femmes ; et un nombre important d'organisations de femmes en croissance, mais dont l'envergure reste relativement petite. Ces organisations sont les racines de la lutte pour les droits des femmes et l'égalité des genres, mais on les « affame ». Si telle est la situation, comment pouvons-nous mobiliser les ressources requises pour faire avancer les droits des femmes et l'égalité des genres ?

Nous présentons ici quelques idées et pistes à l'intention des organisations de droits des femmes, mais aussi des bailleurs de fonds concernés. Celles-ci pourront être explorées, faire l'objet de débats et inspirer des stratégies. Ces idées sont en outre ancrées dans la mobilisation féministe des ressources, une approche présentée pour la première fois dans le rapport Finance-la de l'AWID en 2007.<sup>213</sup> Au cœur de cette approche réside la croyance que les ressources financières (c.-à-d., qui les contrôle et à quoi elles sont employées) doivent faire partie du programme politique des mouvements féministes et de femmes. Dans le même temps, l'action collective est cruciale pour influencer les priorités des divers secteurs de financement (et non seulement celles de chaque bailleur de fonds) et la mobilisation des ressources dans une perspective d'efficacité et de viabilité à long terme pour les organisations de femmes. Cela signifie collaborer pour que tout le monde bénéficie de plus amples ressources, au lieu de se faire concurrence les unes les autres pour améliorer notre situation individuelle. Cela signifie également travailler avec les bailleurs de fonds alliés ainsi qu'avec certains membres solidaires du personnel des organisations donatrices, entre autres, pour mieux pouvoir élaborer nos analyses et nos stratégies. À l'heure où le panorama du financement devient de plus en plus divers et complexe, la tâche n'est pas facile. Il faudra temps et patience pour comprendre les points de départ, les motivations, les objectifs et les éléments non négociables de chacun et chacune. Établir des relations avec les secteurs de financement qui soient marquées par le respect mutuel et la discussion des approches et des priorités, en portant notre regard au-delà des subventions individuelles, exige beaucoup de temps. Néanmoins, si une augmentation des ressources pour le travail à l'appui des droits des femmes et une plus grande résilience financière collective à long terme en résulte, le travail en vaudra largement la peine.

## 5.1 RECOMMANDATIONS AUX ORGANISATIONS DE DROITS DES FEMMES

### 5.1.1 Aller au-delà de sa zone de confort : s'instruire quant à la diversité des bailleurs de fonds

Élargir le bassin de ressources pour l'organisation des femmes et augmenter notre autonomie et notre influence politiques à la lueur de ce nouveau contexte exigera que bon nombre d'organisations de femmes se poussent à aller à l'extérieur de leur zone de confort. Nous ne pouvons plus continuer de dépendre entièrement d'un seul donateur, même si celui-ci nous appuie depuis cinq, dix ou même vingt ans. Qu'il s'agisse d'engager la participation d'agences bilatérales n'ayant pas antérieurement beaucoup appuyé les organisations de femmes, de mobiliser l'appui de nouvelles fondations ou d'explorer les possibilités avec les acteurs du secteur privé qui manifestent un intérêt, nous devons accroître le nombre de bailleurs de fonds qui comprennent le pouvoir et l'importance des organisations de droits des femmes. Recensez les différents acteurs qui influencent le financement dans votre contexte, ainsi que les acteurs qui ont établi un partenariat avec les organisations de développement que vous connaissez. Quels secteurs d'intérêts convergents et quels points feront assurément l'objet de conflits ?

Simplement ignorer la multiplicité des acteurs façonnant le discours et les pratiques en matière de financement n'est pas une option viable. Cela dit, le secteur des grandes entreprises, par exemple, a historiquement fait l'objet de plaidoyers, de critiques et de protestations plutôt que de partenariats, pour cause de violations des droits du travail, de dégradation de l'environnement ou d'appui des régimes non démocratiques. Cet aspect de la chose, en plus de leur relativement faible expérience dans le domaine des femmes et des filles, signifie que la plupart des organisations de femmes sont réticentes à interagir avec les grandes entreprises ou sont incertaines des façons de le faire. Cependant, l'interaction du secteur privé avec le développement est une réalité qui ne peut être ignorée. En effet, il s'agit même d'une réalité pour laquelle bon nombre d'organisations de femmes se sont battues, en ce qu'elles ont longtemps lutté pour que d'autres parties prenantes portent une partie de la responsabilité pour l'autonomisation et les droits des femmes. Quand les chercheuses de l'AWID se sont entretenues avec certaines personnes à la tête des initiatives privées à l'appui des femmes et des filles, il s'est avéré clair qu'une vaste gamme de motivations et de priorités avaient amené ces acteurs à ce domaine. Leur manque d'expérience ne change pas que certains d'entre eux désirent sincèrement apprendre à enrichir les efforts de développement à ce secteur. Dans le même temps, bon nombre d'entre eux connaissent mal les mouvements de femmes, n'ont pas l'occasion d'interagir avec des activistes des droits des femmes ou n'ont pas accès à ces dernières. Qui plus est, le manque de contact avec l'activisme, l'histoire et les théories du changement relatifs aux droits des femmes a signifié que ces acteurs ne connaissent pas les cadres de droits humains et son importance pour les femmes, ou encore qu'ils ne comprennent pas la différence fondamentale entre « femmes et développement », « genre et développement » et « droits humains des femmes ».

**Le fait de implement ignorer la multiplicité des acteurs façonnant le discours et les pratiques en matière de financement n'est pas une option viable... Céder à une interprétation trop simpliste d'un panorama de financement divisé entre « bons donateurs » et « mauvais donateurs » est par ailleurs non seulement inutile, mais inexact.**

Céder à une interprétation trop simpliste d'un panorama de financement divisé entre « bons donateurs » et « mauvais donateurs » est non seulement inutile, mais aussi inexact. D'importants efforts doivent être déployés pour mieux comprendre les dernières tendances et les plus récents acteurs en matière de financement, afin de parvenir à une analyse nuancée des dynamiques en jeu. Il est important que les organisations de droits des femmes évaluent le rôle des différents donateurs et secteurs de financement dans leur contexte. Elles doivent s'instruire par rapport à l'immense diversité des acteurs et des initiatives les concernant de façon à produire des réponses collectives plus fortes et ainsi mieux naviguer cette réalité. Gardez l'esprit ouvert aux acteurs et groupes émergents que vous ne connaissez pas bien, même à ceux dont le bien-fondé des motifs suscite le doute. Demandez-vous : qui d'autre dans votre communauté ou dans votre domaine travaille avec les femmes et les filles, peut-être d'une perspective différente ? Quelles sont les occasions de nouer le dialogue avec ces acteurs pour déterminer sur quels points vous différez et sur quels points vous vous rejoignez ? Comme disséminer à grande échelle l'information recueillie pour permettre aux autres organisations de femmes d'en tirer parti ? Comment pouvez-vous mobiliser les autres intervenant-e-s pour aider à façonner ou à changer les perspectives et les approches des donateurs dans votre domaine ?

### 5.1.2 Identifier les critères et les occasions d'avoir recours à la participation critique

Étant donné les soucis par rapport à l'hétérogénéité des programmes, des motivations et des façons de travailler au sein du secteur privé et chez les nouveaux acteurs du financement à l'appui des femmes et des filles, il est essentiel d'établir des critères clairs permettant de cibler les occasions d'avoir recours à la stratégie de participation critique. L'AWID entend par « participation critique » le moyen par lequel les organisations et les mouvements de femmes renforcent leur autonomie politique et leur capacité de « siéger à table » sans pour autant se laisser coopter. Il faut dépasser la situation réactive où l'on s'adapte aux tendances et aux programmes de financement pour pouvoir, au lieu, façonner l'origine même de ces tendances. Cela ne signifie pas l'acceptation des programmes qui vont à l'encontre des nôtres, mais plutôt d'être disposées à pénétrer les arènes moins familières, de façon à faire un véritable effort pour comprendre les perspectives des groupes présents et de remettre en question nos idées reçues avant de juger le potentiel d'un certain acteur ou d'une certaine arène pour l'avancement des droits des femmes.

Certaines expériences parmi les OSC, notamment parmi les organisations de femmes, peuvent être utiles : leurs mécanismes d'évaluation et de suivi des grandes entreprises permettent d'effectuer des choix éclairés et de déterminer quand engager leur participation, le cas échéant (et quand cesser de le faire si les efforts ne sont pas fructueux).<sup>214</sup> Les organisations de femmes peuvent chercher des occasions d'apprendre de leurs collègues du secteur des droits du travail et d'autres mouvements qui bénéficient d'une expérience dans la participation critique avec le secteur privé, de façon à informer nos stratégies, mais aussi de façon à s'assurer qu'elles soient compatibles et qu'elles n'aillent pas à l'encontre de nos revendications ni de notre programme. Se prévaloir de cette expérience et nouer le dialogue avec d'autres organisations de femmes peut être utile, en ce que cela permet de définir des critères clairs pour la collaboration avec le secteur privé cela peut également aider les activistes à mieux évaluer les possibilités de participation critique.

Munies de directives claires pour informer leurs choix, davantage d'organisations de femmes pourront adopter une approche proactive et nouer le dialogue avec les arènes et les acteurs adéquats. La participation critique peut exiger que vous adoptiez un style de travail différent ou un autre langage (sans pour autant compromettre vos principes fondamentaux) et risque d'être un projet à long terme. L'Initiative mondiale Clinton en constitue un exemple, puisque l'on trouve parmi ses membres qu'une poignée d'organisations de femmes.<sup>215</sup> Certaines organisations à but non lucratif invitées peuvent être exemptées de payer les frais d'adhésion très élevés. Il est encourageant de noter que plusieurs organisations de droits des femmes et certains bailleurs de fonds alliés ont été invités à se joindre à la CGI au cours des deux dernières années, ce qui a permis d'amplifier la perspective des droits des femmes au sein de l'arène. Cependant, la participation dans les arènes comme la CGI n'est pas toujours simple ni évidente, c'est pourquoi une stratégie collective de construction de mouvement est essentielle.<sup>216</sup> Autrement, être une voix unique au sein d'une telle arène est aussi décourageant qu'inefficace, si l'objectif est d'influencer les discussions pour favoriser les organisations et les programmes d'action pour les droits des femmes. Les groupes de donateurs souvent organisés à l'échelle nationale sont un autre exemple. Ces groupes collaborent avec les agences bilatérales et multilatérales, et ils vont, dans certains cas, aussi collaborer avec des représentants du gouvernement et de la société civile. Ils prennent souvent des décisions d'ordre politique et financier, mais les organisations de femmes n'ont que rarement accès à ces arènes, en dépit de leur potentiel à influencer les stratégies nationales de financement.

Quels que soient les défis de la participation critique, il est crucial que les décennies d'expérience et le savoir émanant des efforts d'organisation pour les droits des femmes ne soient pas invisibilisés et négligés par le processus d'élaboration de l'ordre du jour, qui informera les approches de financement et les priorités des années à venir. À moins que les organisations de femmes fassent entendre leur voix et sentent leur présence à l'intérieur de ces arènes, en présentant nos propositions, priorités et critiques, l'ordre du jour continuera d'être établi « pour » les femmes et les filles sans nous permettre de siéger à table.

### 5.1.3 Communiquer efficacement ce qui compte en matière d'impact

Souvent, l'obstacle à une meilleure compréhension entre bailleurs de fonds, notamment entre les nouveaux bailleurs de fonds et acteurs du secteur privé et les mouvements pour les droits des femmes, est une différence dans les idées qui dirigent notre travail et dans le langage employé pour parler de nos objectifs et de nos processus. La domination exercée par les résultats à court terme et le « rendement du capital investi » dans le secteur privé peut vouloir dire que l'accent est mis sur les résultats facilement quantifiables et visibles, et ce, au détriment d'un changement plus profond et significatif. Retourner aux concepts fondamentaux de l'analyse genrée, comme « les besoins pratiques » et « les intérêts stratégiques », peut être utile et peut aider les activistes des droits des femmes à expliquer aux nouveaux acteurs d'un secteur pourquoi des solutions techniques aux difficultés pratiques des femmes amélioreront rarement leur qualité de vie et mettront rarement fin aux cycles de discrimination et de violence.

Il n'a jamais été aussi évident qu'une approche quantitative ou exclusivement fondée sur les données statistiques ne peut pas bien rendre compte de la complexité du développement mondial ou du statut des droits des femmes. Il est essentiel d'établir de meilleurs systèmes de suivi et d'évaluation pour refléter fidèlement les réalisations et les avancées en matière de droits des femmes.<sup>217</sup> En effet, mécontentes qu'on impose sur leur travail des mesures et des indicateurs trop restreints, de nombreuses organisations de droits des femmes s'efforcent actuellement de repenser leurs systèmes de suivi et d'évaluation. Comment les organisations de femmes et les bailleurs de fonds peuvent-ils tous deux changer l'équation pour s'assurer que l'on compte ce qui compte vraiment et que les organisations de femmes offrent la véritable histoire de leur incidence ? Dans le même temps, des efforts doivent être déployés, notamment par les nouveaux acteurs, afin de définir ce que constitue une incidence significative à long terme pour les femmes et les filles. Il est important pour les organisations de femmes de communiquer notre incidence à notre manière, mais aussi d'une façon aisément compréhensible en se prévalant de cadres convaincants qui captiveront l'imagination de notre auditoire. Nous devons employer notre créativité pour présenter notre mission et notre méthode de travail de façon à ce qu'elles semblent aller de soi ! Ceci n'est pas toujours le cas et l'incroyable histoire, ainsi que les fantastiques réalisations, des organisations et des mouvements de femmes, aussi dynamiques que diversifiés et opérant dans les quatre coins du monde, sont rarement visibles à l'extérieur de notre cercle.

Ce genre de stratégie pourrait exiger un renforcement des capacités en matière de TI et des communications, ainsi qu'une amélioration de notre présence et de notre accessibilité en ligne, et ce, en vue des bailleurs de fonds qui cherchent à s'éloigner des « intermédiaires » pour offrir un appui direct, notamment. Il est aussi important de communiquer notre impact non seulement en tant qu'organisation, mais en tant que partie d'un vaste mouvement responsable de certaines des plus grandes avancées en matière de droits des femmes ces dernières décennies. L'analyse des données agrégées, réalisée conjointement avec d'autres organisations de droits des femmes et des allié-e-s, peut s'avérer une stratégie fort efficace et nous aider à démontrer clairement la pertinence d'une approche qui reconnaisse les efforts d'organisation et les mouvements pour les droits des femmes comme les principaux moteurs du changement.

#### 5.1.4 Épouser une approche audacieuse de mobilisation collaborative féministe des ressources

Après avoir reconnu les tensions et la concurrence émanant souvent de la mobilisation des ressources, une approche collective entre organisations de femmes est particulièrement importante, autant à l'heure de négocier avec les donateurs, que d'élaborer les priorités et les cadres de financement ou simplement d'échanger notre savoir entre groupes pour mieux comprendre les pratiques et priorités des donateurs. Le processus de mobilisation des ressources peut être une expérience isolante et désautonomisante, qui ne fait souvent qu'amplifier les divisions au sein des mouvements de femmes. Il est essentiel de reconnaître ouvertement cette tension et de tâcher de la surmonter de façon à transformer les paroles en action relativement à la mobilisation collective des ressources.

Il existe quelques exemples encourageants sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour orienter notre travail à l'avenir. Par exemple, les organisations de femmes bénéficiaires du Fonds OMD3 des Pays-Bas ont réussi à unir leurs efforts pour négocier des ajustements à ce qu'elles percevaient être des exigences administratives et redditionnelles excessivement lourdes. Une réflexion conjointe en a résulté, non seulement à propos des aspects techniques de la reddition de compte, mais à propos d'outils et de processus qui pourraient mieux rendre compte des effets agrégés des organisations ayant reçu l'appui du Fonds. Les administrateurs et administratrices du Fonds ont saisi cette occasion d'apprentissage et de réflexion et ont cherché à intégrer les leçons retenues au sein du travail d'autres Fonds néerlandais. Différentes organisations de femmes ont également tâché d'élaborer des stratégies et de se mobiliser dans le cadre du programme sur l'efficacité de l'aide et du développement, ce qui a, depuis 2005, beaucoup influencé les processus et les priorités de financement des donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que la distribution de l'aide à l'échelle des pays. Ce programme a eu des retentissements chez les organisations de droits des femmes, puisqu'il a fait en sorte que davantage d'aide soit désormais canalisée directement aux gouvernements nationaux. Il a aussi augmenté la sensibilisation à l'importance d'élaborer et de mettre en œuvre des priorités nationales qui donnent aux organisations de femmes accès à ces ressources.



À l'heure où les donateurs de différents secteurs de financement collaborent de plus en plus, travailler de concert avec des donateurs alliés peut avoir des retentissements chez d'autres donateurs et dans d'autres secteurs. Il est donc vital de s'approprier un espace pour influencer les programmes des donateurs et même pour exprimer notre désaccord, si nécessaire, contre l'instrumentalisation des femmes et des filles ou contre les approches qui négligent les engagements en matière de droits humains. Ceci peut être fait le plus efficacement en collaboration avec d'autres organisations de femmes et permet, du même coup, de rompre les dynamiques isolantes ou concurrentielles dans la mobilisation des ressources.

Finalement, les dynamiques donateur-bénéficiaire doivent être analysées en profondeur et transformées. Si les organisations de femmes croient qu'un appui souple et de base est important pour continuer notre travail à long terme, la responsabilité de communiquer cela aux agences de financement est la nôtre. Dans le cas contraire, les bailleurs de fonds dont le processus de demande est ouvert continueront de financer les propositions liées à des projets plutôt que d'attribuer un financement de base aux groupes de femmes. C'est en quelque sorte comme si les organisations de femmes elles-mêmes s'étaient résignées à l'idée qu'un financement de base pour des mesures audacieuses est impossible à obtenir. Le fait de ne pas dépasser la mentalité d'un financement lié aux projets constitue l'un des plus grands obstacles qui empêchent les mouvements des femmes d'être vus comme des acteurs importants dans le contexte du développement et du changement social. Cette question requiert, encore une fois, une approche collective, puisqu'un financement par projet est plus facile à obtenir qu'un financement au nom de l'impact collectif des mouvements de femmes. Ainsi, adopter une approche plus audacieuse permet d'outrepasser les projets individuels, pour réussir à cadrer notre travail dans un contexte élargi de changement social et dans l'écosystème des mouvements. Cela n'est possible que par l'entremise de l'action collective. Une vision et une approche audacieuses à la mobilisation collective des ressources, ainsi que la présentation claire de ses incidences, seront alors impossibles à ignorer. Une telle stratégie exige également une introspection profonde qui nous permettra d'examiner nos concepts intériorisés de marginalisation et de victimisation qui pourraient contribuer à notre manque de ressources et à notre sous-représentation. Nous devons plutôt nous présenter comme les seules organisations ayant les réponses et les solutions, les seules organisations pouvant transformer la vie des femmes et des filles, et les seules organisations possédant l'expertise et les capacités requises.

## 5.2 RECOMMANDATIONS AUX BAILLEURS DE FONDS

### 5.2.1 Si vous souhaitez appuyer les femmes et les filles ou l'égalité des genres, les organisations de droits des femmes sont vos partenaires stratégiques naturels

Les organisations de droits des femmes sont des partenaires de premier choix pour n'importe quel donateur souhaitant amener un changement durable pour les droits des femmes et l'égalité des genres. En effet, en plus d'être ancrées dans une multiplicité de communautés et de contextes, les organisations de femmes ont la capacité d'analyser en profondeur les problèmes d'inégalité entre les genres et de violations des droits, en plus de bénéficier d'une vaste expérience à tester des stratégies pour s'attaquer à ces problèmes. Il n'existe pas de solution magique. Tout comme une compagnie doit solliciter l'expertise d'ingénieur-e-s au moment d'investir dans des technologies nouvelles, les donateurs doivent se prévaloir de l'expertise des spécialistes de droits des femmes, qui peuvent élaborer des programmes à l'appui des femmes et les filles.

Consulter et nouer le dialogue avec les organisations et les mouvements de droits des femmes vous donnera accès à un important vivier de compétences lors de l'élaboration des programmes de financement. Les donateurs et les organisations de femmes ont souvent des objectifs en commun, mais ont peu d'occasions d'interagir et d'échanger leur interprétation du contexte ainsi que les stratégies qu'elles envisagent. La discussion peut servir à informer et à renforcer l'impact des deux groupes. Discuter ouvertement des motivations et des incidences souhaitées peut commencer à forger la confiance nécessaire à un partenariat de longue durée.

### 5.2.2 Une stratégie de financement efficace porte attention à la quantité, à la qualité et aux valeurs communes

Les grands fonds bilatéraux et multilatéraux ayant favorisé les enjeux relatifs aux droits des femmes ces dernières années ont exprimé clairement que les organisations de femmes ont autant la demande que la capacité de mettre en œuvre des contributions de plusieurs millions de dollars à l'appui des droits des femmes. Dans le même temps, comme l'a montré l'enquête 2011 de l'AWID, la grande majorité des groupes de femmes mènent leurs activités à l'intérieur de budgets modestes. Cette situation exige des stratégies de financement qui tiennent compte de la diversité des organisations de droits des femmes et, notamment, des plus petits groupes ou des groupes plus difficiles à atteindre du fait qu'ils travaillent à l'échelle communautaire. Dans cette optique, la communauté des fonds pour la promotion des femmes joue un rôle extrêmement important, tout comme les plus grandes organisations de femmes ayant le mandat de redistribuer les subventions. Examinez la possibilité de subventionner des organisations intermédiaires au sein des mouvements de femmes pour pouvoir atteindre ces plus petites organisations plus difficilement accessibles.

Le financement pluriannuel de base favorise d'excellents résultats. Ce type de financement est crucial parce qu'il donne aux organisations la souplesse de répondre aux circonstances et aux contextes changeants, ainsi que d'investir dans des activités de renforcement et d'apprentissage organisationnels, augmentant ainsi l'impact des activités. Il est essentiel de veiller à ce que les organisations de femmes aient suffisamment de ressources pour couvrir leurs frais de fonctionnement : cela leur permet de renforcer leurs capacités et d'accroître leur envergure, leur impact et leur durabilité. Les financements pluriannuels et souples créent une stabilité financière de longue durée qui permet aux organisations de femmes d'investir leurs énergies dans la planification, la mise en œuvre de programme, le suivi et l'apprentissage, plutôt que de se soucier du financement du prochain cycle d'opérations.<sup>218</sup>

### 5.2.3 Les mécanismes de responsabilisation sont essentiels pour apprendre et s'améliorer

Les outils actuels pour le suivi et la responsabilisation en matière de financement pour les droits des femmes et l'égalité des genres sont limités et doivent faire l'objet de sérieuses mises au point. Les outils devraient tenir compte non seulement de la quantité du financement promis, mais aussi du transfert réel des ressources et, surtout, des résultats que le financement aide à produire. Tous les acteurs du financement au développement, non seulement les agences publiques, devraient être assujettis à de tels systèmes de suivi et de responsabilisation. L'AWID s'efforce présentement, en collaboration avec ses allié-e-s, de mettre au point un instrument qui permettrait, d'une part, de définir clairement ce que constitue un financement adéquat pour les droits des femmes et l'égalité des genres et, d'autre part, de responsabiliser les bailleurs de fonds par rapport à leurs engagements.

Veiller à la responsabilisation des acteurs du secteur privé en fonction des résultats obtenus pour les femmes et les filles est également important, en ce qu'il faut renforcer le fait que la croissance économique et le profit ne constituent aucunement l'objectif final du développement. Dans ce contexte, il devient d'autant plus important pour les activistes des droits des femmes de surveiller et d'influencer le programme de développement pour l'après-2015, de sorte qu'il puisse servir à responsabiliser certains donateurs aux objectifs du développement.

La responsabilisation fonctionne dans plusieurs sens : tout comme les bénéficiaires des fonds sont responsables auprès de leurs bailleurs de fonds pour les résultats obtenus, les bailleurs de fonds sont responsables, auprès de leurs bénéficiaires et auprès des populations qu'ils desservent, d'employer leurs ressources à bon escient. Les donateurs n'ont probablement pas cette perspective pour théorie de prédilection, mais là n'est pas la question. Il est crucial d'établir des arènes permettant de discuter et d'examiner en profondeur les réalisations et les obstacles se dressant devant les bailleurs de fonds et les bénéficiaires afin de renforcer cette « responsabilisation multiple ».

## 5.3 AU-DELÀ DE CE RAPPORT

---

Pour que cette recherche ait un impact, elle doit stimuler et alimenter la réflexion, les débats, la discussion intersectorielle et l'élaboration de stratégies. Voici certaines suggestions à ces fins, principalement à l'intention des organisations de femmes (mais que les bailleurs de fonds pourront aussi trouver utiles) :

- Convoquez une réunion de réflexion au sein de votre équipe ou de votre organisation. Dans quelle mesure les tendances discutées ici correspondent-elles à votre expérience ? Quels sont, selon vous, les principaux défis et occasions du panorama de financement agissant sur votre organisation ? Quelles mesures prend votre organisation pour renforcer sa résilience et sa viabilité financière ?
- Quelles autres tendances ayant un impact sur l'accès au financement pour les organisations et les mouvements de droits des femmes devraient faire l'objet d'analyses approfondies ?
- Convoquer une discussion avec d'autres groupes de femmes que vous connaissez et avec qui vous travaillez. Réfléchissez à certaines des questions soulevées ici. Voyez-vous une participation grandissante du secteur privé ? Le cas échéant, comment la tendance à « l'investissement dans les femmes et les filles » s'est-elle manifestée dans votre contexte ?
- Quelles sont les différences et les similitudes de vos expériences avec les divers secteurs de financement de votre contexte ? Quels sont les possibles points d'entrée pour revendiquer un financement à l'appui de l'organisation pour les droits des femmes ?
- Quels sont les occasions et les défis, au sein des mouvements de femmes, de participer efficacement à la mobilisation collective des ressources ? Existente-t-il d'autres processus collectifs créés par les organisations de femmes qui tireraient profit de cette approche ?
- Discutez de ces tendances avec les bailleurs de fonds. Demandez-leur comment les tendances agissent sur eux, le cas échéant. Demandez-leur à quels obstacles ils font face quand ils défendent, à l'intérieur de leur institution, le bien-fondé des organisations de femmes et, notamment, le bien-fondé d'une approche axée sur les droits des femmes. Comment pouvez-vous leur faciliter la tâche ? Collaborent-ils avec d'autres donateurs qui travaillent dans le secteur des droits des femmes ? Si oui, comment ? Seraient-ils ouverts à l'élaboration de stratégies communes avec les organisations de femmes sur certains de ces enjeux ?

- Si possible, n'hésitez pas à rallier les appuis des donateurs alliés ou d'autres organisations de femmes pour résister collectivement aux stratégies ou aux pratiques des donateurs qui ne contribuent pas au renforcement du pouvoir collectif à l'appui des droits des femmes et de l'égalité des genres dans le monde. Cette stratégie s'avère le plus efficace si vous pouvez unir vos forces à d'autres organisations de femmes pour vous attaquer ensemble à des difficultés communes.
- Mettez à l'essai différentes façons de présenter votre travail. Plutôt que d'avoir recours à de longs rapports remplis de « jargon » des droits des femmes, essayez de raconter votre histoire. Il ne s'agit pas nécessairement de traiter d'une femme ou d'une fille en particulier dans cette histoire, mais plutôt de raconter la lutte collective pour le changement, afin d'illustrer l'essence de votre travail. Testez des messages plus courts et voyez dans quelle mesure vous arrivez à transmettre efficacement vos idées à des gens qui ne connaissent rien de votre travail.
- Évaluez dans quelle mesure il pourrait s'avérer utile de réaliser une collecte de données et des travaux de recherche plus précis sur les dynamiques observées à l'échelle de votre pays ou de votre région ou encore sur un enjeu ou une population en particulier. À ce sujet, vous trouverez de plus amples ressources à <http://www.awid.org/fre>. L'AWID pourra en outre vous faire part de sa méthodologie, de ses outils et de ses contacts au sein d'autres organisations ayant adapté notre méthodologie.
- Élaborez et mettez à l'essai un projet de mobilisation collaborative des ressources avec d'autres organisations de femmes.
- L'AWID espère avoir le plaisir de prendre connaissance de vos expériences, des façons dont vous avez employé ce rapport et des aspects de ce dernier qui vous ont semblé manquants. Vous pouvez faire parvenir vos commentaires et suggestions, qui enrichiront les prochaines étapes de notre travail, à [fundher@awid.org](mailto:fundher@awid.org).

- 
- <sup>213</sup> Kerr, Joanna. *The Second Fund Her Report: Financial Sustainability for Women's Movements Worldwide*. p. 101-102. Toronto : AWID. 2007. En ligne. <http://www.awid.org/Library/The-Second-Fundher-Report-Financial-Sustainability-for-Women-s-Movements-Worldwide>
- <sup>214</sup> Les mécanismes d'évaluation sont soit établis à l'interne par les entreprises, soit indépendamment par les organismes indépendants de recherche (Global Reporting Initiative, AccountAbility, SustainAbility), par les Nations Unies (le Pacte mondial des Nations Unies) ou par le secteur privé lui-même (l'indice de durabilité Dow Jones ou l'indice FTSE4Good). SOMOS, le réseau de solidarité Maquila, la Campagne vêtements propres, Les Ami(e)s de la Terre et Greenpeace sont des exemples d'organisations qui fournissent des outils et des renseignements de dépistage pour aider les ONG à évaluer le risque qu'une telle compagnie aille à l'encontre des missions et valeurs de l'ONG dans l'exercice de ses activités.
- <sup>215</sup> En 2012, parmi les organisations de femmes présentes à la CGI, on comptait l'AWID, le Fondo Centroamericano de Mujeres, le Fonds Mondial pour les Femmes, FRIDA | Le Fonds des jeunes féministes, le Centre international de recherche sur les femmes, la Self-employed Women's Association ainsi que des porte-paroles pour les droits des femmes comme Leymah Gbowee, lauréate du prix Nobel de la paix, et Abigail Disney, philanthrope, entre autres.
- <sup>216</sup> Pour en savoir plus sur la participation des organisations de femmes à la CGI, voir : <http://www.awid.org/fre/Actualites-et-Analyses/Dossier-du-Vendredi/Initiative-mondiale-Clinton-Enseignements-tires-et-reflexions-de-l-AWID-et-du-FRIDA>.
- <sup>217</sup> Batiwala, Srilatha. *Renforcer le suivi et l'évaluation pour les droits des femmes : treize pistes de réflexion pour les organisations de femmes*. Toronto, Ontario : AWID. 2011. En ligne. 9 avril 2013. <http://www.awid.org/fre/Library/Renforcer-le-suivi-et-l-evaluation-pour-les-droits-des-femmes-treize-pistes-de-reflexion-pour-les-organisations-de-femmes>.
- <sup>218</sup> Batiwala, Srilatha. *Women Moving Mountains: How Women with Resources Can Change the World*. Novembre 2012. Présentation PowerPoint. <http://www.awid.org/Library/Women-Moving-Mountains>

# Glossaire

**Droits des femmes** – Les droits garantis aux femmes en vertu des lois et des instruments internationaux relatifs aux droits humains. Ils sont protégés par les ententes internationales telle la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Les droits des femmes comprennent également les protections assurées aux femmes à l'intérieur des lois et des cadres constitutionnels nationaux, comme : l'égalité devant la loi ; l'égalité des droits civiques et politiques ; les droits économiques tels les droits de succession et le droit à un salaire égal pour travail égal ; les droits sociaux tel le droit d'égal accès à l'éducation et à la santé.

**Autonomisation des femmes** – Le processus et les résultats du processus au cours duquel les femmes marginalisées prennent conscience des causes premières de leur subordination, élaborent leur propre programme d'action pour le changement et renforcent leur pouvoir collectif. Ce dernier passe par la construction des mouvements ayant pour but la transformation profonde et durable des genres et des autres structures de pouvoir sociales<sup>1</sup>.

**Efforts d'organisation pour les droits des femmes** – Une approche qui invite les femmes à se réunir pour renforcer leur connaissance de leurs droits, nommer et analyser leurs problèmes sous un angle nouveau, élaborer des programmes d'action, élaborer des stratégies pour faire avancer ces programmes, ainsi qu'élargir la lutte pour l'égalité des genres de façon à inclure d'autres femmes touchées par les mêmes enjeux. Cette approche cherche à renforcer le pouvoir collectif des femmes et à catalyser l'action collective pour le changement. Elle vise aussi à améliorer leur compréhension des causes premières de la discrimination fondée sur le genre et de l'exclusion sociale, économique et politique, plutôt que de se centrer sur les personnes individuelles ou sur le changement dans la vie de certaines femmes. Il s'agit en outre de l'approche employée par les organisations et les mouvements de droits des femmes depuis plusieurs décennies partout dans le monde. Il est par ailleurs de plus en plus manifeste que cette approche mène à des changements systémiques et durables plus profonds à l'échelle de la société et pour toutes les femmes.

**Organisations de droits des femmes** – Les organisations formées et menées par les femmes qui travaillent à améliorer l'accès des femmes à l'ensemble complet de leurs droits, généralement par le recours à des stratégies d'organisation pour les droits des femmes.

**Mouvements des droits des femmes** – Un mouvement est un ensemble de constituants qui travaillent à concrétiser le même programme politique pour le changement (dans ce cas, les droits des femmes) par l'action collective<sup>2</sup>.

**Société civile** – Distincte du gouvernement et des entreprises, la société civile désigne l'ensemble des particuliers, des organisations non gouvernementales et des institutions représentant l'intérêt et la volonté des citoyen-ne-s.

**Égalité des genres** – La réalisation de la parité entre les hommes et les femmes sur le plan des droits, des ressources, des responsabilités, des chances et des privilèges.

**Construction de mouvement** – Un processus de mobilisation des personnes bénéficiant implicitement d'un changement social, économique ou politique particulier. Elle comprend l'organisation des citoyen-ne-s, l'élaboration d'un programme politique (ou programme d'action pour le changement) clair et la préparation des citoyen-ne-s à déterminer leurs cibles, leurs stratégies et leurs mesures pour réaliser le changement désiré<sup>3</sup>.

**Femmes défenseuses des droits humains** – Les femmes activistes œuvrant à la protection et à la promotion des droits humains d'autres femmes ou de communautés marginalisées, autant à l'échelle locale que mondiale. Leur identité ou la nature de leur travail font d'elles des cibles et souvent l'objet d'agressions, une situation qui requière l'établissement de mécanismes de protection et de soutien adaptés au genre.<sup>4</sup>

**Féminicide** – La cible et le meurtre systématique des femmes, habituellement par des hommes, pour le fait d'être une femme et, notamment, pour le fait d'être une femme résistant aux normes ou aux rôles genrés d'une quelconque façon.

### **Mobilisation collective des ressources** –

Un effort collectif de mobilisation des ressources allant au-delà des objectifs de collecte de fonds d'une seule organisation. Ces efforts peuvent être plus que la mobilisation de ressources pécuniaires en ce qu'ils peuvent mener à des partenariats stratégiques entre plusieurs organisations afin de définir des objectifs collectifs et mobiliser des ressources selon ces objets.

### **Mobilisation des ressources féministes** –

Une approche collective où les organisations et les mouvements des droits des femmes tentent d'influencer les programmes et les priorités de divers secteurs de financement pour orienter davantage de ressources à l'organisation pour les droits des femmes.

**Théorie du changement** – (définition générale et non celle de l'AWID) Elle définit toutes les pierres d'assise requises pour atteindre un objectif à long terme. Cet ensemble de pierres d'assise interreliées (qui peuvent être des extrants, des résultats, des réussites ou des conditions préalables) est représenté sous forme de schéma appelé « cadre du changement ». Construite autour du cadre du changement, une théorie du changement particulière décrit les types d'interventions (un seul programme ou une initiative communautaire complète) qui mèneront aux extrants représentés dans le cadre. Chaque extrant du cadre du changement est lié à une intervention, formant ainsi un réseau souvent complexe d'activités menant au changement. Une théorie du changement particulière ne serait pas complète sans la formulation d'hypothèses employées par les parties prenantes pour expliquer le processus de changement schématisé.

**Secteur privé** – Les organisations ou les compagnies à but lucratif. Leur influence et leur rôle grandissants dans les processus mondiaux de développement exigent de nous une meilleure compréhension de la diversité des acteurs et des mécanismes de leur engagement dans le développement et par rapport à leur éventuelle incidence sur les organisations de droits des femmes.

**Organisations confessionnelles** – Bien qu'elles ne fassent pas généralement l'objet d'une définition acceptée, les organisations confessionnelles possèdent une ou plusieurs de ces caractéristiques : une affiliation avec une organisation religieuse ; un énoncé de mission faisant explicitement référence à des valeurs religieuses ; une structure de gouvernance où la sélection des membres du conseil d'administration ou des employé-e-s est basée sur une croyance ou une affiliation religieuse ou encore où les processus décisionnels sont fondés sur des valeurs religieuses.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Adapté depuis S. Batliwala, « Taking the Power out of Empowerment », dans *Development in Practice*, 17.4/5 (2008).

<sup>2</sup> Adapté depuis Batliwala, S. *Changer leur monde : mouvements féministes, concepts et pratiques*. Toronto : AWID. (2008) En ligne. 7 octobre 2013. <http://www.awid.org/fre/A-Propos-de-l-AWID/Nouvelles-de-l-AWID/Changer-leur-monde>

<sup>3</sup> Ibidem

<sup>4</sup> Adapté depuis la définition de la Women Human Rights Defenders International Coalition. En ligne. 25 juin 2013. <http://www.defendingwomen-defendingrights.org/about.php>

<sup>5</sup> Ferris, Elizabeth. « Faith-based and Secular Humanitarian Organizations ». *International Review of the Red Cross*. 87.858 (2005): 311-325. En ligne. 4 octobre 2013. [http://www.ikrk.org/eng/assets/files/other/irrc\\_858\\_ferris.pdf](http://www.ikrk.org/eng/assets/files/other/irrc_858_ferris.pdf)

